



# CONCOURS GÉNÉRAUX
## DE L'UNIVERSITÉ.

# DEVOIRS
## DONNÉS AUX ÉLÈVES
### DES COLLÉGES
### DE PARIS ET DE VERSAILLES,
### TEXTES ET CORRIGÉS,

SUIVIS DE QUELQUES DEVOIRS D'ÉLÈVES,

PUBLIÉS PAR M. FRÉDÉRIC PRIEUR,
PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

ANNÉE 1827.



PARIS.
DE L'IMPRIMERIE DE JULES DELALAIN ET C^IE,
LIBRAIRES-ÉDITEURS, rue des Mathurins-St-Jacques, n° 5.

*Tout contrefacteur ou débitant de contrefaçons de cet Ouvrage sera poursuivi conformément aux lois.*

*Tous les Exemplaires sont revêtus de notre griffe.*

Jules Delalain et Cie

# CONCOURS GÉNÉRAUX
## DE L'UNIVERSITÉ.

### ANNÉE 1827.

## RHÉTORIQUE.

### DISCOURS LATIN *.

#### MATIÈRE.

ORATIO SEXTI POMPEII IN COLLOQUIO CUM ANTONIO ET OCTAVIANO TRIUMVIRIS.

DICET non ideo se coram in hanc insulam venisse, ut ab iis in Lepidi locum sufficeretur; neque tot ac tanta per novem annos fecisse ac passum esse, vel in Hispania, vel toto passim mari, ut conscius nunc publicæ servitutis esset.

Debere id se parentis fratrisque memoriæ, ut consulibus et curiæ imperium, legibus vim, Pompeïanis omnibus patriam redderet.

Nescire autem quid sibi velit ista orbis terrarum inter duos tresve partitio, neque ob tale regnum suos pugnasse aut cecidisse.

Si quid tamen novi atque inusitati pax ipsa

* *Premier prix. Vétérans.* Mitantier (Bernard-Félix), de Troyes (Aube), élève du collége Sainte-Barbe. — *Premier prix Nouveaux.* Jauffret (Marie-Ange-Philippe-Jean-Joseph-Anatole), de Paris (Seine), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Nisard (Marie-Auguste), de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), élève du collége Sainte-Barbe.

postularet, obtinere se Siciliam æquum esse, et Corsicam et Sardiniam, loca victoriis suis perlustrata, et Græciam post calamitates libertate dignam.

Has enim provincias proconsulari imperio habiturum, non ut regnaret, sed ut, donec summa rerum integraretur, aliquod saltem proscriptis perfugium esset.

---

## CORRIGÉ.

### Oratio sexti Pompeii (1) in colloquio cum Antonio et Octaviano triumviris.

Quis ad vos processerim jam plane antea scitis, nec vos quidem in hanc insulam me coram venisse arbitramini, ut ingens illud Reipublicæ munus quo indignum jure ac merito Lepidum ejecistis, a vobis non dico postularem, sed acciperem. Longe mihi alia mens est, quum patriæ res afflictas temporumque difficultates

(1) Cet héritier d'un nom si grand et si malheureux, après avoir été condamné parmi les auteurs de la mort de César, quoiqu'on ne pût même le soupçonner d'avoir participé au complot (car il était alors en Espagne), avait été mis sur la liste des proscrits. Il appela de cette injustice à son épée, et, profitant du titre de commandant général des mers, qui lui avait été donné dans un intervalle où le sénat pouvait quelque chose dans la république, il assembla autant de vaisseaux qu'il lui fut possible, et reçut sans distinction tous ceux qu'il trouva disposés à le servir. Pirates, esclaves, brigands, tous furent bien venus auprès de lui. Les citoyens des villes d'Italie, qui devaient être sacrifiés pour la récompense des légions des triumvirs, accoururent en foule se ranger autour de celui qu'ils regardaient comme un vengeur. Bientôt il se trouva assez puissant non-seulement pour tenir la mer de Toscane, piller, faire des courses, enlever des vaisseaux dans les ports de l'Italie, mais encore pour s'emparer de la Sicile, de la Sardaigne et de la

considero : et, absit verbis invidia, quod de me loqui cogor, quum his annis plerique eorum qui exercitibus præfuerunt, patriam certatim dilaceraverint, aut ut sese instantibus usque belli aut proscriptionum periculis

Corse. Tout cela mit Sextus en état de devenir l'asyle le plus favorable aux proscrits. Il s'y employa avec zèle et générosité, il fit afficher dans Rome et dans toutes les grandes villes d'Italie des placards, par lesquels il promettait à ceux qui sauveraient un proscrit, le double de la somme que donnaient les triumvirs pour chaque tête qui leur était apportée. Il distribua des barques légères et ses vaisseaux le long des côtes, pour avertir par des signaux les malheureux qui se cachaient, et pour recevoir ceux qui pouvaient aborder. Lorsque quelqu'un des proscrits était arrivé auprès de lui, il l'accueillait gracieusement; il lui fournissait des habits et tout ce qui pouvait lui être nécessaire, et il donnait à ceux qui en étaient capables des commandements dans ses légions ou sur sa flotte. Maître de toute l'étendue de mer entre l'Italie et l'Afrique, commandant d'une flotte aguerrie et dévouée, recherché par Antoine, craint d'Octavien, il jouait alors un très-beau rôle. Il en conçut un orgueil extrême, jusqu'à se faire appeler *le fils de Neptune*, comme renouvelant la gloire navale de son père et possédant l'empire héréditaire des mers. Cependant il devait son élévation aux circonstances, et n'avait pas, à beaucoup près, toutes les qualités nécessaires pour en tirer un fruit solide et durable. Velléius nous le dépeint brave de sa personne, actif et ardent, d'une imagination vive et prompte, fidèle à ses engagements, mais esprit grossier, et dont la barbarie se faisait sentir même dans son langage : se laissant gouverner par des valets, et, pour me servir des termes de l'historien, l'affranchi de ses affranchis, et l'esclave de ses esclaves.

Cependant ses escadres répandues le long des côtes faisaient souffrir à Rome et à toute l'Italie une disette cruelle. Comme il était maître de la mer et des îles, il interrompait le commerce et interceptait tous les convois qui auraient pu venir d'Afrique. Le peuple Romain s'ameuta, et pressa les triumvirs de faire la paix avec Sextus. Il fallut bien qu'ils cédassent aux vœux du peuple. Sextus n'avait nulle inclination à la paix, et Ménas, son affranchi et son homme de confiance, qui commandait pour lui en Sardaigne

præstarent immunes, aut ad summam potentiam, ad summos honores, libertatis salutisque communis obliti, ipsi proveherentur. Ego vero id semper quantum in me fuit, curavi, ut quæcumque his temporibus gessi non

des forces considérables de terre et de mer, lui écrivait de continuer la guerre ou du moins de traîner les négociations en longueur, afin que la nécessité rendît les triumvirs plus traitables, et lui procurât des conditions plus avantageuses. Mais les proscrits qu'il avait accueillis sur sa flotte ou dans les îles étaient d'un avis contraire, parce qu'ils désiraient, après un si long exil, rentrer dans le sein de la patrie. Enfin il fut proposé une conférence entre les trois généraux. Antoine et Octavien se rendirent sur la côte de Baïes avec des troupes, et Sextus vint se ranger devant le promontoire de Misène avec une belle et nombreuse flotte. Pour tenir la conférence, ils prirent des mesures qui marquaient bien les défiances réciproques. Sur des pilotis enfoncés dans la mer on jeta deux ponts, entre lesquels on laissa un petit intervalle. Le pont qui tenait à la terre était pour les triumvirs, l'autre pour Sextus. Dans le premier entretien qu'ils eurent ensemble, leurs prétentions se trouvèrent tellement éloignées, qu'ils se séparèrent peu satisfaits mutuellement, mais sans rompre la négociation. La famine était une raison puissante pour les triumvirs : Sextus se voyait vivement sollicité par ceux qui l'environnaient; et, dans un moment où leurs instances le fatiguaient, il s'écria, en déchirant ses habits, qu'il était trahi par ceux qu'il avait sauvés. Il finit par céder aux prières de tant d'illustres Romains et surtout de sa mère. La paix fut conclue à des conditions avantageuses et honorables pour lui, s'il eût pu se promettre qu'elles fussent fidèlement exécutées.

Dans ce traité il stipulait pour lui, pour les proscrits, pour ses soldats. Pour lui-même il obtint la possession tranquille et assurée des îles de Sicile, Sardaigne et Corse, auxquelles on ajoutait l'Achaïe, et cela pour autant de temps que les triumvirs posséderaient aussi les départements dont ils jouissaient; on lui promit le consulat, la dignité d'augure, et, sur les biens de son père, soixante-dix millions de sesterces (8,750,000 francs de notre monnaie).

Pour ce qui est des exilés, ils furent distribués en trois classes,



mihi tantum gloriosa, sed et patriæ grata et utilia forent; pristinumque illud imperii Romani decus, multis deformatum cladibus, in veterem, si fato liceret, statum tandem aliquando restitueretur.

Sic enim sese quondam pater meus, sic frater gesserat, quum per totam vitam nulli unquam rei, nisi patriæ saluti majestatique consuluerint. Quos quidem, licet sortem adversam habuere, felices tamen vel in ipsa fati acerbitate dixerim, quibus tantummodo opus inchoare contigerit. Quo mihi acrius fuit adnitendum, ut illud omni ope atque opera exsequerer, paternique nominis

les meurtriers de César, les proscrits, ceux qui avaient pris volontairement le parti de la fuite. Les premiers ne furent pas compris dans le traité : mais il paraît qu'on leur accorda une permission verbale de se choisir un lieu d'exil, où ils pourraient vivre en sûreté. Les proscrits furent rétablis dans tous leurs droits et priviléges; mais on ne leur rendit que le quart des biens qui leur avaient été confisqués. Ceux qui n'avaient ni condamnation ni proscription sur leur compte, rentrèrent dans tous leurs biens, à l'exception des meubles.

Les soldats de Sextus furent aussi traités très-favorablement. Il y en avait un très-grand nombre qui étaient de condition servile. Les esclaves enrôlés sous ses drapeaux furent maintenus dans la jouissance de leur liberté, et l'on promit aux soldats de condition libre, qui servaient dans ses armées et sur ses flottes, les mêmes récompenses après leur temps de service, qui avaient été accordées aux soldats des triumvirs.

Pour tant d'avantages que Sextus recueillait de ce traité, il s'engageait à retirer ses troupes des postes qu'il occupait en Italie, à ne plus recevoir d'esclaves fugitifs, à ne pas augmenter ses forces navales, à défendre l'Italie contre les pirates, et à envoyer a Rome les mêmes redevances en blé, qu'avaient coutume de payer les îles qui lui étaient subordonnées.

Après que les articles eurent été ainsi rédigés, l'acte solennel, que l'on en dressa, fut muni des sceaux des trois contractants, et envoyé à Rome aux Vestales, pour être gardé comme un dépôt précieux et sacré.

hæres, me quoque virtutis illius, piæque in Rempublicam voluntatis hæredem profiterer. Proinde quum boni cujusque civis ora oculosque in me conversa censeam, consulesque et curia imperium, leges vim, Respublica quietem, Pompeiani omnes salutem a me reposcere videantur, non id profecto committam, ut postquam tot ac tanta per novem annos Reipublicæ causa et in Hispania et toto passim mari fecerim, nunc autem conscius sim publicæ servitutis, et in illam quæ patriæ libertati nonnihil videtur officere, societatem memet adsciscam.

Namque, ut vera loquar, nescio equidem quid sibi velit ista inter duos tresve orbis terrarum partitio; mirorque ac doleo vehementer, si, quum post longas continuasque calamitates nunc tandem res componi posse videantur, spes et vota bonorum omnium delusum irent illi ipsi, quorum ope stabiliendam esse confirmandamque imperii libertatem speraverant. Proh Deos immortales! tristiane illa reducemus tempora, quum Respublica Marii tantum aut Syllæ erat? nos veterem sanctissimamque illam consulum auctoritatem subito rescindemus? Nos novo et inusitato prorsus imperandi genere cives tenebimus? Nos nimiam istam et regiam a qua semper patres nostri abhorruerunt postestatem non uni tantum, sed tribus capitibus imponemus? Proh pudor! O cives, absit ut per nos aliquid tale fiat, populusque Romanus iterum in diversas, quod profecto eveniret, partes distractus, pro sperata pace bellum, pro veteris status restitutione omnium rerum confusionem ac permixtionem, pro libertate et imperio, quibus natus est, servitutem doleat et indignetur.

Ego vero id palam profiteor, non ob tale regnum milites meos pugnasse et cecidisse, neque ideo pertur-

bationum imperii, ultimaque bellorum civilium vestigia exstinguere conatos esse, ut rursus eadem apparerent, sed ut redintegraretur rerum summa, et quo in statu olim Respublica maxime floruit, in eumdem nunc auspiciis nostris recrearetur. Quod quidem vos quoque sensisse credere ultro velim, neque regni partitionem, dominandi raptos cupiditate, concupiisse; verum, quoniam novi aliquid et inusitati pax ipsa postulare videbatur, novum creandum esse imperium, sicut apud majores nostros dictaturam, censuisse, quo veteres discordiæ et simultates exstinguerentur. Rem ita esse ratus, bonosque cives cunctos, cuivis rerum fortunæ, quibusvis partibus sese addixerint, decere, ut in patriæ utilitatem pro se quisque conspirent, ad vos accedere non dubitavi, ea quidem spe ut nos tandem idem patriæ amor, eædem erga rempublicam voluntates ad concordiam adducant. Quare, si partiri inter tres viros imperium patriæ salus jubet, obtinere me Siciliam æquum erit, Corsicamque et Sardiniam, loca meis victoriis perlustrata, denique Græciam tot tantaque perpessam in bellis civilibus nostris, et libertate prorsus dignam, et cujus præterea veluti filiæ adoptivæ tutelam mihi commisit pater meus.

Quod si hæc vobis proposita placeant, nunc quæ ferat voluntas mea, accipite. Non ego regem his in terris agam, sed missum a Roma proconsulem cui afflictas res et prope desperatas reficiendi provinciam demandaverit. In animo fixum ac destinatum habeo civibus cunctis erepta per fas et nefas bona reddere, militibus meis, quacumque conditione sint et quocumque genere, libertatem et salutem, quantum in me erit, asserere, et nisi res pro mea spe succedat, at saltem aliquod proscriptis perfugium atque asylum aperire, donec dis-

cordiis omnino compositis, pacatam Italiam tuto regredi liceat. Hæc vos, Antoni et Octaviane, quoque decent, et dum socias amicasque populi Romani gentes in veterem statum restituere conabor, vos Italiam ipsam, vos populum Romanum omni animo amplectemini; ita ut mox, si justis consiliis faverint Dii immortales, consulibus et curiæ imperium, legibus vim, patriæ pacem, omnibus securitatem reddidisse una gaudeamus.

( *** )

---

## RHÉTORIQUE.

### DISCOURS FRANÇAIS *.

### MATIÈRE.

HERMONYME DE SPARTE AUX ÉLÈVES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

ARGUMENT. — Après la prise de Constantinople, Hermonyme, savant Grec, trouva un asyle en France. Nommé en 1476 professeur de littérature grecque, il ouvre ses leçons sur Homère et sur Démosthène, par le discours suivant :

Il remercîra la France de sa noble hospitalité. Une belle langue presqu'oubliée dans l'Occident, des ouvrages qui ont éclairé ou charmé les hommes,

* *Premier prix. Nouveaux.* Goffart (Louis-Auguste), du Quesnoy (Nord), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix. Nouveaux.* De Montalambert (Charles), de Londres, élève du collége Sainte-Barbe.

voilà toutes les richesses d'un exilé. L'antique génie de la Grèce peut seul acquitter les dettes de ses enfants.

C'est là ce qui a fait accueillir ses compatriotes en Italie. La France, qui se souvient des croisades si glorieuses pour ses héros, pouvait-elle rester insensible à tant de calamités?

Si de grands intérêts ne lui permettent pas encore de renouveler ces saintes guerres, un jour peut-être, par une alliance généreuse, elle affranchira les chrétiens du joug des barbares.

Il terminera par des vœux pour sa patrie.

---

## CORRIGÉ.

### Hermonyme de Sparte aux élèves de l'université de Paris.

Messieurs.

Vous avez vu naguère des étrangers, des fugitifs, demander à la France un asyle. Ils venaient d'un pays lointain, dont bien peu avaient entendu parler, et ils racontaient des choses étranges. Un grand empire avait été renversé par ces infidèles, que vos pères battaient à plaisir dans les champs de la Palestine ; un roi puissant était mort sur la brèche ; partout la croix avait été foulée aux pieds, les églises profanées, les chrétiens égorgés. Le petit nombre de ceux qui n'avaient pu mourir pour la patrie, cherchaient leur salut dans des contrées plus heureuses. Vous savez le reste, messieurs, la France eut des larmes pour leurs infortunes ; elle accueillit, elle consola ceux qu'elle n'avait pu venger.

Béni soit le peuple généreux qui nous a donné une si noble hospitalité ! béni soit le sage monarque dont la protection éclairée nous permet aujourd'hui de témoigner publiquement à tous nos bienfaiteurs notre vive reconnaissance ! Nous espérons, que dis-je, nous avons la conscience, que nous ne serons pas un fardeau inutile à notre nouvelle patrie, et que notre gratitude ne se bornera pas à de stériles remercîments.

Homère, ce grand poëte que je suis appelé à vous faire connaître, poursuivi longtemps par une implacable destinée, pauvre, sans patrie, et, pour comble de maux, privé de la lumière des cieux, disait aux habitants de Cumes qui l'avaient accueilli : « Homère n'avait pas de patrie, et vous lui en avez donné une. Il n'avait pas de toit pour abriter sa tête, et vous lui avez ouvert vos maisons ; il était pauvre, et vous l'avez tiré de la misère : pour prix de vos bienfaits, puissent ses vers donner un nouvel élan à votre génie, une nouvelle force à vos cœurs ! Que vos enfants accourent aux chants du vieux poëte, et vous les verrez tressaillir, et l'amour de la gloire embrasera leurs âmes. »

Et nous aussi, messieurs, nous osons vous dire : Venez nous entendre, nous éclairerons vos esprits, nous agrandirons vos idées, nous ferons naître en vous le sentiment du beau. Eh ! savez-vous ce qui nous donne tant de confiance à vous parler ainsi? c'est que la Grèce tout entière n'est pas restée aux mains des Barbares, c'est que nous nous présentons à vous, escortés de tous les grands hommes qu'elle enfanta au temps de sa splendeur. Hésiode, l'ami des dieux et des hommes ; Homère, le prince des poëtes ; Platon, qui devinait le Christ en Socrate ; Pindare, qui avait commerce avec l'Olympe ; Eschyle, Sophocle, Euripide, les pères de la tragédie ;



Hérodote et Thucydide, inspirés par la muse de l'histoire; Démosthène, le premier des orateurs, et tant d'autres génies de la Grèce antique, qui ont éclairé ou charmé les hommes; puis Jean Chrysostome, Grégoire de Nazianze, Basile, Athanase, ces lumières de la Grèce chrétienne : voilà nos protecteurs auprès de vous, voilà les garants de nos promesses. Exilé avec nous par les Turcs, accueilli avec nous dans le glorieux pays de France, le génie de la Grèce se charge d'acquitter les dettes de ses enfants (1).

(1) Je puis encore vous montrer la vieille splendeur de ma patrie; vous savez ce que fut la Grèce, et vous apprendrez à la juger non par le présent, mais par le passé. Vous verrez s'il faut *désespérer* d'un peuple, quand il a eu des destinées si belles; si l'on meurt jamais, quand on a vécu comme lui. La Grèce, c'est une âme, une intelligence sublime qui a pris toutes les formes, qui s'est enveloppé de tous les vêtements; la Grèce, c'est un monde tout entier que Dieu fit à part, et qu'il jeta sur la route des nations, pour les instruire et les éclairer. Eh! voyez : la nuit des temps est à peine dissipée, déjà les hommes sortent des forêts, les poëtes marchent à leur tête, et, la lyre à la main, ils conduisent le cortége triomphal de peuples nouveaux-nés. Les villes se fondent, les lois s'établissent; Orphée, Linus, Amphion apparaissent tour à tour, passent en faisant le bien, et se perdent ensuite dans une sainte et mystérieuse obscurité. Puis arrive un autre âge, un âge d'aventures et de combats, la course des Argonautes, la guerre de Troie; la Grèce alors est, comme son Ulysse, errante et voyageuse : elle s'en va recueillir en tous lieux la sagesse des nations, et, quand elle a rassemblé toutes les lumières, quand elle a connu les mœurs de tous les pays, quand elle a ramassé toutes ses forces, elle enfante Homère. Homère raconte les siècles héroïques et ferme leur marche. Déjà viennent d'autres temps. Alors brillent des philosophes et des législateurs, Thalès et Pittacus, Lycurgue et Solon. La religion s'institue, la cité se forme. Mais voici que les luttes ont commencé : il faut des capitaines pour les soutenir, des orateurs pour les diriger, des poëtes pour les chanter. La Grèce les tire encore de son propre sein. Trois siècles durant, elle combat

O France! à quelles destinées brillantes tu es appelée, si, comme cette Italie que tu égales en générosité, tu sens tout le prix des trésors qui te sont offerts! quelle ère nouvelle de gloire et de prospérité s'ouvre devant toi, si, comme elle, tu relèves l'autel de la science, si tu ranimes le feu sacré aujourd'hui presqu'éteint! suis le bel exemple qui t'est donné. Alphonse d'Aragon, Cosme et Laurent de Médicis, Nicolas V et Pie II nous ont appelés dans leurs palais. A Naples, on a fondé des écoles pour nous en faire les maîtres; à Florence, on célèbre maintenant la fête de Platon, et l'on a placé son image dans les bosquets d'une autre académie. Les deux Lascaris (1), Emmanuel et Jean Chrysoloras (2), Jean Argyropoulo (3), Chalcondyle (4), Léonce Pilate, Musurus (5), Andronic (6) et le cardinal de Bessarion (7), répandent par toute l'Italie le culte de

la Perse, la Sicile et la Macédoine, elle se combat elle-même, et de cette seconde mêlée sortent des héros. Miltiade et Thémistocle, Eschyle et Sophocle, Démosthène et Phocion, tous ces noms s'unissent comme les étoiles du ciel dans un admirable concert. Puis, bien au-dessus d'eux, dans une sphère plus éclatante encore, loin de la foule et du tumulte, à l'abri du choc des passions, planent sur cette terre puissante les plus grands génies qu'elle produisit jamais, Aristote et Platon. Calmes, impassibles, immortels, ils préparent les voies à celui qui doit venir; et bientôt vint celui-là. Il n'y avait plus dans la Grèce ni poëtes, ni guerriers, ni philosophes, quand un jour, au milieu de l'aréopage, un homme parut qui s'appelait Paul, et qui dit: «Aimez Dieu de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même.» C'était l'apôtre des Gentils qui avait choisi la patrie de Socrate pour la régénérer.

*Extrait traduit d'un discours prononcé à Athènes en* 1827.

(1) Lascaris (Constantin) quitta Constantinople en 1454, et vint chercher un asyle en Italie. Il y fut accueilli par François Sforce, duc de Milan, qui le chargea d'enseigner la langue Grecque à sa fille Hippolyte, mariée en 1465, à Alphonse, depuis roi de Naples.



nos souvenirs. Vos ne resterez pas en arrière, messieurs. Lorsque la Grèce vous apparaîtra comme le véritable berceau des arts et des lettres, comme le centre d'où est partie toute grande et belle idée, comme l'expression la plus vraie de tout ce qui tient au génie ; lorsque vous serez élancés dans la route si heureusement tracée, dans cette route où Dante, Bocace et Pétrarque brillent déjà

Il partit ensuite pour Rome, où il vécut dans l'intimité du cardinal Bessarion. De là il se rendit à Naples, appelé par le roi Ferdinand pour y professer la langue Grecque et la rhétorique. Il avait formé le projet d'aller finir ses jours dans quelqu'île de la Grèce ; mais le vaisseau qu'il montait ayant relâché à Messine, les principaux habitants lui firent tant d'instances, qu'il consentit à donner des leçons dans cette ville. La réputation de ce grand maître y attira de nombreux élèves, parmi lesquels on cite Bembo. Il y mourut en 1493. En reconnaissance des témoignages d'affection qu'il avait reçus du sénat, il lui légua sa bibliothèque, composée de manuscrits précieux qui depuis ont été transportés en Espagne.

(1) Lascaris (Jean André), savant littérateur, de la même famille que le précédent, était né à Rhindacus, petite ville entre l'Hellespont et la Phrygie. Après la prise de sa patrie par les Turcs, il se réfugia à la cour de Laurent de Médicis. Ce grand protecteur des lettres le renvoya dans l'Orient pour recueillir les manuscrits échappés à la fureur des Turcs; Lascaris ayant obtenu la permission de pénétrer dans les bibliothèques, en tira un très-grand nombre d'ouvrages précieux. A la mort de Laurent, il accepta les offres de Charles VIII et vint à Paris, où il eut pour disciples Budé et Danès. Après avoir été chargé par la France successivement de deux ambassades à Venise, il céda aux instances de Léon X, qui le mit à la tête du collége des jeunes Grecs qu'il venait de fonder, et lui confia en même temps la direction d'une imprimerie, destinée uniquement à multiplier les livres Grecs. Le pape le chargea, en 1515, d'une mission près de Francois I[er]. Ce prince, charmé de son mérite, fit des efforts pour le retenir près de lui, et le chargea avec Budé de former la bibliothèque royale de Fontainebleau. Puis il le nomma son ambassadeur à Venise : Lascaris y resta jusqu'à ce que, cédant aux instances de Paul III,

comme des phares lumineux, vous ne tarderez pas à rejoindre vos rivaux, bien qu'ils vous aient précédé de loin dans la carrière ; vous les devancerez, vous saisirez la couronne de la science, mais toujours généreux,

il vint à Rome ; mais il y mourut peu après son arrivée, à l'âge de quatre-vingt dix ans.

On lui doit d'excellentes éditions des ouvrages suivants :
*Anthologia Epigrammatum Græcorum.*
*Callimachi hymni.*
*Scholia Græca in Iliadem.*
*Commentarii Græci in septem tragœdias Sophoclis.* etc.

(2) Chrysoloras (Emmanuel) professa le grec à Florence où il n'enseigna que trois ans, puis à Milan et à Pavie. Il quitta le professorat pour la diplomatie. Il a laissé quelques ouvrages assez estimés de son temps.

(2) Chrysoloras (Jean), neveu du précédent, enseigna la littérature grecque à Rome pendant quelques années. Puis il retourna à Constantinople : on ignore l'époque de sa mort.

(3) Argyropoulo (Jean), né à Constantinople, passa en Italie vers l'an 1434, et séjourna à Padoue quelque temps ; après la prise de Constantinople où il était revenu, il se rendit à Florence, où il fut accueilli par Cosme de Médicis qui le chargea d'enseigner la philosophie peripatéticienne. Il compta parmi ses disciples Laurent, fils de Pierre de Médicis, ainsi que le célèbre Politien. La peste s'étant déclarée à Florence, il passa à Rome, où il enseigna le Grec et la philosophie. Reuchlin y fut un de ses auditeurs. Il traduisit en Latin plusieurs ouvrages d'Aristote, et écrivit lui-même en Grec plusieurs ouvrages qui sont, pour la plupart, encore manuscrits. Il mourut à Rome, on ne sait dans quelle année, à l'âge de soixante-dix ans.

(4) Chalcondyle naquit à Athènes en 1424, et mourut en 1511, à l'âge de 87 ans. Il était élève de Théodore Gaza, et sur sa réputation, Laurent de Médicis l'invita à se rendre à Florence pour y professer la littérature Grecque. A la mort de ce prince, il se rendit à Milan où Louis Sforce l'appelait. Il y resta jusqu'à la fin de sa vie, se livrant tout entier à l'enseignement du grec et à des travaux d'érudition. On nomme parmi ses élèves les plus célèbres, Benoist



vous en répandrez les fleurons sur tous les peuples de l'Europe.

Mais, pendant que ces glorieuses destinées s'accompliront pour nous, que deviendra, messieurs, que deviendra ce malheureux pays auquel vous devrez tant de grandeur? Est-il condamné à un esclavage éternel? Combien de temps encore les Turcs souilleront-ils de

Jove, frère de Paul; Etienne Niger; Reuchlin, et Thomas Linacer qui fut en Angleterre un des fondateurs de la langue Grecque. Alde Manuce, dans l'épitre dédicatoire de son édition d'Euripide, nomme Chalcondyle le premier des Grecs de cet âge, et le seul dont la doctrine rappelle l'ancienne Athènes.

(5) Marc Musurus, l'un de ces illustres Grecs qui ont tant contribué à répandre le goût des lettres en Europe au quinzième siècle, était né à Rétimo, en Crète, vers 1460. Il fut amené fort jeune en Italie, par son père qui le mit sous la direction de Jean Lascaris. Musurus ne tarda pas d'être admis au nombre des savants qui furent si utiles à Manuce l'ancien pour la révision des manuscrits Grecs. Il fut nommé professeur de littérature grecque à l'université de Padoue, et sa réputation y attira bientôt un nombre infini d'auditeurs. Le pape Léon X le récompensa de ses services en le nommant archevêque de Malvasie. Il mourut en 1517, à Rome, et fut inhumé par ordre du pape dans l'église de Sainte-Marie della Pace. Il n'a publié qu'un petit nombre de vers Grecs. Cependant la postérité le place à côté de Jean Lascaris et des plus illustres grammairiens. C'est à lui qu'on doit la première édition d'Aristophane, de Platon, de Pausanias et d'Athénée.

(6) Andronicus Callistius (Jean), né à Thessalonique, vint en Italie après la prise de Constantinople, et donna des leçons de Grec successivement à Rome, à Florence et à Ferrare. Il eut pour disciples, Ange Politien, Janus Pannonius et George Valla. Appelé ensuite à Paris pour y enseigner le grec, après Hermonyme, il fut un de ceux à qui l'université de cette ville dut le rétablissement de l'étude de la langue Grecque. On a de lui un traité des passions: il mourut en 1490.

(7) Bessarion eut pour patrie, dit Michel Apostolius, non Constantinople, mais Trébizonde, la deuxième reine des cités.

leur présence ces lieux sacrés qui ont vu naître tant de grands hommes? Quand cesseront-ils de briser les tombes de nos héros, et d'insulter à ces mânes glorieux que nous révérons encore? Hélas! nos mains sont enchaînées, et nos corps épuisés par les blessures : et personne ne répond à nos cris de douleur!

Avant la dernière catastrophe, nous avions compté sur l'appui de la France. Ces croisades si glorieuses pour vos ancêtres, et dont vous vous souvenez avec un orgueil si légitime, nous avions espéré qu'elles se renouvelleraient en notre faveur, et, les yeux tournés vers l'Occident, nous nous demandions avec inquiétude : « Pourquoi donc ces preux chevaliers qu'on vit toujours

La date de sa naissance est connue par celle de son épitaphe qu'il composa lui-même en 1466.

Bessario.... sibi vivus posuit anno salutis MCCCCLXVI, ætatis LXXVII.

Il était né par conséquent en 1389. — Il prit à vingt ans l'habit de l'ordre de saint Basile, et passa vingt-un ans dans un monastère du Péloponnèse, occupé de l'étude des belles-lettres qu'il joignait à celle de la théologie. Lorsque l'empereur Jean Paléologue eut formé, en 1438, le projet de se rendre au concile de Ferrare, pour réunir l'Eglise Grecque à l'Eglise Latine, il tira Bessarion de sa retraite, le fit évêque de Nicée, et l'engagea à l'accompagner en Italie, avec quelques autres Grecs distingués par leurs talents. L'union fut prononcée, et le pape Eugène IV, pour reconnaître le zèle et le dévoûment de Bessarion, le créa cardinal-prêtre du titre des Saints Apôtres. Fixé en Italie par sa nouvelle dignité, et par les troubles de la Grèce où l'union était universellement rejetée, il ne s'écarta pas de la vie studieuse qu'il menait dans son couvent. Sa maison était le rendez-vous de tous ceux qui cultivaient les lettres. On peut dire que c'est lui qui donna l'impulsion aux littérateurs grecs qui se répandirent en Italie après la prise de Constantinople. Il mourut à l'âge de quatre-vingt trois ans, laissant au sénat de Venise sa bibliothèque fort riche en manuscrits, qu'il avait fait venir à grands frais de toutes les parties de la Grèce.

si ardens à tenter de nobles entreprises, à défendre les opprimés, pourquoi restent-ils insensibles à nos maux?» Hélas! nous étions loin de croire que de grands intérêts, que de tristes nécessités s'opposaient à des guerres lointaines; que des ennemis intérieurs, des vassaux révoltés empêchaient votre sage monarque de céder au vœu de son cœur, et le forçaient de retenir autour de lui, pour la défense de ses droits, toute sa brave noblesse.

Mais j'ai confiance dans l'avenir, messieurs. La Grèce ne peut être rayée à jamais du rang des nations : elle a trop bien mérité du genre humain pour ne pas être immortelle. Elle souffrira longtemps, plusieurs siècles peut-être ; mais lorsque les idées contenues dans les ouvrages de ses grands hommes auront par vos soins parcouru l'Europe, et que, semées dans cette terre féconde, elles auront porté leurs fruits, alors la France, se souvenant peut-être de la Grèce et de ses bienfaits, jetera un œil de pitié sur ma déplorable patrie, et, donnant l'impulsion aux autres peuples, affranchira par une heureuse alliance les chrétiens d'Orient du joug affreux des Barbares. Oh! quand viendra ce jour trois fois heureux, puisse, quelle qu'ait été la durée de de l'esclavage, le patriotisme des enfants de la Grèce n'être pas étouffé! puissent leurs cœurs battre encore au mot de liberté, au cri de vengeance. Fils d'une mère immortelle, relevez vos têtes courbées sous le sabre du Turc, volez aux combats en chantant vos hymnes sacrés, et lorsque la victoire aura récompensé votre valeur, écriez-vous plein d'allégresse : *Le Christ est ressuscité !*

Pour vous, messieurs, qui venez de tous les points de l'Europe dans la capitale de la France, pour vous initier aux mystères de la science et commercer avec les

Muses, préparez le jour tant désiré de notre délivrance, en apprenant à bien user des trésors que nous remettons entre vos mains. Que ces divins modèles, transportés parmi vous, trouvent, chez des peuples nouveaux, dans des langues nouvelles, une imitation plus féconde. Nous les lirons, nous les admirerons ensemble. Mais si quelquefois, en vous expliquant les vers de mon grand poëte, ma voix s'arrête et se trouble, ah! pardonnez-moi! Lorsqu'Ulysse entendait le vieux Démodocus chanter la ruine d'Ilion et la valeur des Grecs, il pensait à sa verte Ithaque qu'il n'espérait plus revoir, il se voilait la tête, et sanglottait sous son manteau de pourpre.

(***)

---

# RHÉTORIQUE.

## VERS LATINS *.

### MATIÈRE.

### Virgilius in Græciam proficiscens.

Vale, o Parthenope, o Surrentinum Baianumque littus, ubi me dulci florentem otio rustica musa inter pastores agricolasque fovit! valeant Flaccus Variusque, amici vates! ipsa me vocat musarum patria, et Rhodos et Colophon et quæcumque urbes Homerum apud se genitum gloriantur. Per maria quondam Ulyssi regnata, et fluctus Ægæos non immemores classis Achilleæ ad bellum euntis, regat me Julium sidus majora Romanis fata canere aggressum et nomina olim Apollini dilecta renovantem. Deus, jubet Deus, in iis locis carmen inchoatum retexere, quos æternum commendavit sacer poetarum labor, atque ipsa Pergama Scæasque portas et antiquam Æneadum originem invisere. Utinam tamen operi tanto sufficiat vis ingenii, aut vitæ brevitas, dignusque redeat Æneas meus nepotibus suis et populi late regis gloria.

* *Premier prix. Vétérans.* Thuriot (Alexis-Eugène), de Sézanne (Marne), élève du collége Charlemagne. — *Premier prix. Nouveaux.* Feugère (Jacques-Léon), de Villeneuve-sur-Vannes (Yonne), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Fabre (Paul-André), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.





---

## CORRIGÉ.

### Départ de Virgile pour la Grèce.

Jamque vale, o nobis aliquot celebrata per annos,
Parthenope, Veneris filia blanda, vale!
Surrentinc vale frondoso vertice collis,
Baiarumque, rosa prætereunte, sinus.
Vos ubi florentem studiis ignobilis oti
Detinuit vatem rustica musa suum :
Vos ubi, pastores inter lætosque colonos,
Deduxi facili carmina docta lyra.
Tuque vale, ô primos inter memorande sodales
O pars, Flacce, animæ dimidiumque meæ!
Tu dilecte Vari, Pindo dignissima proles,
Cui puros afflat Musa latina sonos!
Me vocat eoum littus, me Græcia, sedes
Musarum, Phœbo Græcia cara meo!
Me Rhodos et Colophon, doctæ et Tritonidos arces,
Me gremio accipiet Smyrna benigna pio.
Ibo, urbes visam, memori quæ serius ore,
Mæonidem certant ingenuisse senem.
Hic saltem melior, veluti de fonte perenni,
Irriguo musas plenius ore bibam.
Æquora per, duris Ithacæ resonantia saxis
Et Laertiadæ bellica regna ducis;
Perque mare Ægæum, non inviolabile vento,
Quà nitidos miscent Cyclades usque choros;
Per freta Achilleas quondam indignata carinas,
Dum Trojæ exitium diraque bella movet.
Jamque rege audacem propiori sidere, Cæsar,
Et quæ per scopulos me pia cymba vehit.

Hinc canere aggredior veteris cunabula Romæ,
Et patrem Æneadum, Trojugenumque decus.
Hinc renovare juvat gratissima nomina musis,
Nomina Apollineæ quàm bene nota lyræ!
Me vocat ipse Deus, suadetque retexere carmen,
Atque imcompositum Pierio igne melos:
Monstrat et æterno vatum celebrata labore
Littora, quæ pura gloria luce tegit.
Jamque mihi videor lucos errare sonantes
Inter, et Idæo subdita castra jugo;
Et Scææ amplecti notissima limina portæ,
Pergamaque et campos, quondam ubi Troja fuit!
Ante oculos surgit fœdis rediviva ruinis
Æneadum, vano diruta Marte, domus.
Ipse subit formam pulvis, tumulisque resurgunt
Heroes: miscent ad nova bella manus.
Hector adest, pius Æneas, et sævus Achilles,
Et tumidas volvit sanguine Xanthus aquas.
Ah! si fatidicos sacris de fontibus ignes
Restinguam, et divis ora rigentur aquis!
Si vis ingenii tantam contingere metam,
Et cursu rapido lubrica vita sinit;
Spero equidem, meus Æneas in sæcula vivet
Prole sua dignus, dignus amore meo.
Atque ego, Phœbea præcingars tempora lauro,
Et nomen penna præpete fama feret.

(Fréd. Prieur.)

# RHÉTORIQUE.

## VERSION LATINE *.

### TEXTE.

Sunt quibus erudita comitas verborum et exquisita lenitas, in refellendo ac præsertim lacessendo, aliquid obliqui, et insinceri, et anxii, et veræ amicitiæ minimum accommodati habere videatur. At ego sine istis artibus omnem orationem absonam, et agrestem, et inconditam, denique inertem atque inutilem puto. Neque magis oratoribus arbitror necessaria hujusmodi artificia, quam philosophis. Nam quid tibi videtur princeps ille sapientiæ simul atque eloquentiæ Socrates? huic enim primo ac potissimo testimonium apud te denuntiavi : eone usus genere dicendi in quo nihil sit obliquum, nihil interdum dissimulatum? Quibus ille modis Protagoram et Polum et Thrasymachum et sophistas cæteros versare atque irretire solitus? Quando autem aperta arte congressus est? Quando non ex insidiis adortus? quo ex homine nata inversa oratio videtur, quam Græci *Ironiam* appellant. Alcibiadem vero, cæterosque adolescentes genere aut forma aut opibus feroces quo

* *Premier prix. Nouveaux.* Goffart (Louis-Auguste), du Quesnoy (Nord), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix. Vétérans.* Thuriot (Alexis-Eugène), de Sézanne (Marne), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Barry (Alfred-Edouard), d'Avesnes (Nord), élève du collége Louis-le-Grand.

# RHÉTORIQUE.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Il est des hommes qui trouvent qu'un savant choix d'expressions, une politesse recherchée dans les termes, pour la réfutation et surtout pour l'attaque, cache une marche tortueuse, peu franche, tourmentée, un système enfin tout à fait incompatible avec la véritable amitié. Pour moi, sans ces moyens, je ne vois dans le discours ni agréments, ni convenances, ni formes; en un mot, il perd sa force et son efficacité (1); et je ne crois pas ces sortes d'artifices plus nécessaires aux orateurs qu'aux philosophes. Ainsi, que te semble de ce prince de la sagesse et de l'éloquence, Socrate? car c'est à celui-là, comme au premier et au meilleur de tous, que j'ai déféré le témoignage auprès de toi. A-t-il usé de ce genre de discours où il n'y a rien d'oblique, rien de dissimulé? Par quels moyens aimait-il à dérouter, à enlacer dans ses filets un Protagoras, un Polus, un Thrasymaque, et d'autres sophistes? Quand s'est-il présenté au combat à découvert? quand a-t-il commencé l'attaque autrement que par des embûches? De cet homme semble né ce discours à rebours que les Grecs appellent *Ironie*. Mais comment s'y prenait-il pour reprendre, pour blâmer Alcibiade et ces autres jeunes gens si fiers

(1) Nous avons emprunté le reste du morceau, jusqu'à la fin, à l'excellente traduction des *Lettres de Marc-Aurèle et de Fronton*, donnée en 1830 par M. Armand Cassan.

pacto appellare et affari solebat? per jurgium, an per urbanitatem? exprobrando acriter quæ delinquerent, an leniter arguendo? Neque deerat Socrati profecto gravitas aut vis, quanta Cynicus Diogenes vulgo sæviebat : sed vidit ingenia partim hominum, ac præcipue adolescentium, facilius comi oratione leniri, quam violenta superari. Itaque non vineis neque arietibus errores expugnabat, sed cuniculis subruebat; neque unquam ab eo auditores discessere lacerati, sed nonnunquam lacessiti. Est enim genus hominum natura insectantibus indomitum, blandientibus conciliatum; quamobrem facilius precariis decedimus, quam violentis deterremur. Monentium obsequimur comitati, objurgantium obnitimur inclementiæ.

*Lettres de Marc Aurel et de Fronton.*

---

## RHÉTORIQUE.

### VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

Τοῖς μὲν πλείοσι ἀνθρωπίνου βίου μετεχόντων πλοῦτος καὶ κτημάτων περιουσία, τρυφή τε καὶ δόξης περιφάνεια ἡ πρώτη μακαριότης νομίζεται· καὶ ταῦτα οὐ βουλομένοις πάντως προσγενόμενα, οὐδὲ ἁπλῶς τῶν ἐρώντων πλη-

* *Premier prix. Vétérans.* Bonnier (Edouard-Louis-Joseph), de Lille (Nord), élève du collége Sainte-Barbe. — *Premier prix. Nouveaux.* Goffart (Louis-Auguste), du Quesnoy (Nord), élève

de leur naissance, de leur figure et de leurs richesses? Etait-ce avec un ton grondeur ou insinuant? par le reproche amer de leurs fautes, ou par de douces remontrances? Et certes la gravité et la vigueur ne manquaient pas plus à Socrate qu'à Diogène le cynique quand il se déchaînait contre le peuple; mais il avait reconnu que les hommes en général, et les jeunes gens surtout se rendaient plus facilement à un langage doux et affable, qu'à des propos violents et amers. Aussi n'était-ce point avec des béliers et des balistes qu'il assaillait les erreurs de la jeunesse; il les ruinait en les minant; et jamais ses auditeurs ne le quittèrent meurtris et déchirés, mais presque toujours ébranlés. En effet, l'homme, par nature, est revêche à la critique, et se laisse gagner par les caresses. C'est pourquoi nous sommes plus facilement persuadés par la prière qu'intimidés par la violence. Ainsi nous déférons à de douces insinuations, et nous nous raidissons contre la dureté des reproches.

---

## RHÉTORIQUE.

### VERSION GRECQUE.

#### CORRIGÉ.

Aux yeux de la plupart des mortels, la richesse et l'abondance, une vie délicieuse, la considération sont le bonheur suprême. Et ces biens qui ne surviennent pas exclusivement à ceux qui les veulent, qui ne satis-

du collége Henri IV. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Feugères (Jacques-Léon), de Villeneuve-sur-Vannes (Yonne), élève du collége Henri IV.

ροῦντα τὴν ἔφεσιν, ἄλλοις δὲ ἄλλως κατὰ διαφόρους αἰτίας καὶ χρόνους συμπίπτοντα, καὶ αὖθις τούτων ἀφιστάμενα καὶ μεταπίπτοντα πρὸς ἑτέρους, ῥεύματος δίκην ἐξ ἀντιπνοίας ἀνέμων ἐπὶ τἀναντία μεταβαλλομένου ῥᾳδίως, καὶ ταὐτὸν ἐν κινήσει καὶ φορᾷ παντελῶς ἀρνουμένου· καὶ ὀφείλοντα κατὰ λόγον εὔθετόν τε καὶ δίκαιον καταφρονεῖσθαι καὶ διαπτύεσθαι, ὅμως γοῦν παρὰ τοῖς τὸ ἡδὺ μεταδιώκουσι τῶν αἰσθήσεων δυναστεύει ταῦτα, καὶ τὸν βίον ἑαυτοῖς ὑποτάττει. Οἷς δὲ διαπρέπει ἡ φύσις ἡ νοερᾷ δυνάμει, καθ' ὃν γέγονε λόγον, κυβερνωμένη, τούτοις σοφία τὸ σπουδαζόμενον, ἧς ἐκ παιδευμάτων ἀγαθῶν μετὰ τὴν τοῦ κρείττονος ῥοπὴν ὑπάρχει ἡ σύστασις, οὐκ ἐκ τύχης καὶ ταὐτομάτου· σοφία τε οὐχ ἡ κομψείαν χρημάτων προβαλλομένη, καὶ πομφόλυγας διὰ κενῶν λαρυγγισμάτων ἐξερευγομένη, ἀλλ' ἡ τὸν λόγον εὐλόγως μετερχομένη, ἡ τῶν νοημάτων ὑπηρέτην τοῦτον φέρουσα εὔτακτον, καὶ τὰ ὄντα, ᾗ ὄντα ἐστὶν ἐπιζητοῦσα· τοῖς μὲν προφάνεσιν ἐναπομένειν οὐκ ἀνεχομένη, πρὸς δὲ τὸ βάθος καθιοῦσα τῶν τῇ ἐρεύνῃ ὑποκειμένων, ὥστ' ἐκεῖθεν, οἷά τινα ψήγματα χρυσίτιδος γῆς, τὰς τῶν ὄντων ἀναλέγεσθαι θεωρίας· ἐξ ὧν ἡ περιουσία τῆς ἀληθοῦς συνίσταται γνώσεως, τὸ οὕτως ἐμφανὲς τοῖς κεκτημένοις καὶ τίμιον, οὐκ ἐπ' ὀλίγον, ἀλλ' εἰς πάντα χρόνον, χαριζομένη.

---

font pas entièrement les désirs de ceux qui les recherchent, qui tombent tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, par des causes et des circonstances différentes, emportés tout à coup loin de leurs possesseurs pour retomber sur d'autres, semblables à une vague jetée par des vents contraires contre les vagues opposées, et refusant, dans son mouvement de ballotage, de suivre sa direction première; ces biens, dis-je, qui ne méritent que le mépris et n'inspirent que le dégoût, sont tout cependant pour celui qui court après des sensations agréables, et dominent son existence. Mais pour l'homme en qui se distingue une nature gouvernée selon la raison par une puissance intellectuelle, l'unique but, c'est la sagesse, que procure non la fortune et le hasard, mais une bonne éducation aidée par des inclinations vertueuses. Et je ne parle pas de cette sagesse qui s'entoure d'un vain étalage, qui dans son emphase ne laisse échapper que de grands mots vides de sens; mais de celle qui sait chercher la raison, ou qui la soumet à ses desseins, et qui trouve la vérité où elle est; qui, loin de s'arrêter à l'entrée, descend jusqu'au fond de l'abîme, objet de ses investigations, pour en tirer la vérité, comme on extrait d'un riche minerai les parcelles d'or qu'il contient; enfin pour y puiser la vraie science, qui donne à ceux qui la possèdent des biens si évidents et si précieux, non pour un jour, mais pour toute la vie.

(***)

## SECONDE.

### NARRATION LATINE *.

#### MATIÈRE.

Gallus quidam narrat suis fictum Domitiani de Gallia et Germania triumphum.

1°. Dicet Romanos vinci jam posse, quoniam eorum duces non Cæsaris, non Tiberii ipsius arma, sed Caligulæ dementiam imitarentur.

2°. Narrabit Domitianum, quum Romam, ne viso quidem hoste, rediisset, simulasse victorem et triumphare voluisse.

3°. Describet pompam, ubi pro manubiis empta tropæa, pro captivis venales servos ante currum mirabantur, Germanici et Agricolæ obversante memoria.

4°. Ostendet denique imperatorem ipsum, nunc atroci vultu anxium, ne derisui esset, nunc vana secum imagine superbientem.

5°. Hortabitur Gallos ut falsi injuriam triumphi veris victoriis ulciscantur.

* *Prix.* De Pontmartin ( Armand-Auguste-Joseph-Marie ), d'Avignon ( Vaucluse ), élève du collége Saint-Louis.

## CORRIGÉ.

Quamdiu virtute ac felicibus armis Romanam rem paululum antea inter civiles discordias nutantem sustinuit Vespasianus, Titusque filius rerum contra Judæos gestarum fama suique nominis terrore gentes barbaras ad rebellandum natura proclives compressit, Galli, quamvis servitutis admodum impatientes, nihil moliri ausi erant, et Domitiano, quem patri fratrique similem esse arbitrabantur, sese ultro submittere non dubitaverant. Postquam vero imperatorem mollitie et luxu diffluere, sævitia omnibus infestum esse atque odiosum, et per legatos, si qua res postularet, gerere acceperunt, spe servitutis excutiendæ arrepta, sese mutuo invisere, multa jactare in vulgus, animos ad bellum erigere, arma furtim congerere, duces belli gerendi sibi eligere cœperunt, ut, simul atque se offerret opportuna occasio, in libertatem strenue instructi possent ruere.

Quæ quum ita se haberent, Gallus quidam nobili loco ortus, et apud suos virtute et sapientia valde notus, quem gentis duces Romam miserant suæ fidei testem et velut obsidem, Domitiano initium principatus specie gratulaturum, reipsa autem si quid fausti tandem Gallis instare videretur, speculaturum, postquam tres annos in Urbe esset commoratus, subito in patriam reversus est. Quo audito, quisque trepidare, discurrere, hominem adire, interrogare num exspectatæ adeo libertatis dies mox affulsura videretur. Ille autem primo secretis sermonibus singulos duces primoresque gentis admonuit, dein promptissimis vulgi et quoscumque præsertim urebat tristis patriæ conditio, in sacrum nemus

noctu vocatis, cur apud suos redierit, nuntiat : « Quod ii jam pridem votis conceperant, id nunc re audendum esse. Plus terroris habere quam virium rem Romanam, et famæ potissimum inniti quæ, si imminueris, nihil contra virtutem valet : si hactenus res parum feliciter successerit rebellantibus, id esse non Romanorum, sed ipsorum, qui, ira atque odio servitutis incensi, temere atque intempestive arma corripuissent, parum curantes quibuscum legionibus, quibuscum præcipue ducibus dimicandum foret : nunc autem certam adesse occasionem injurias, raptus cæteraque servitii mala ulciscendi et in posterum prohibendi, si viri essent : invalidas seniorum cohortes in Galliis stare, tumultus in Germania, in Africa et toto passim terrarum orbe instare, metu imperatoris legatos per se nihil audere, Romanos denique jam vinci posse, quoniam eorum dux non Cæsaris, non Tiberii ipsius arma, sed Caligulæ dementiam imitaretur. »

Sciscitantibus quorsum id spectaret, enarrat Domitianum, quum expeditionem contra Germanos, vana quadam raptus libidine, suscepisset, Romam, ne viso quidem hoste, rediisse : attamen, quasi acie innumeram hominum multitudinem profligavisset, magnamque subegisset regionis partem, simulasse victorem, ac triumphare voluisse. « Vidi ipse, o Galli, exclamat, vidi pompam ad Capitolium via Sacra procedentem, insequente et acclamante exercitu qui non dimicasse gloriabatur ! Vidi pro manubiis empta per commercium tropæa, pro captivis venales servos quorum habitus et crines in Germanorum speciem formati erant! Proh pudor ! obversante Germanici et Agricolæ memoria, ducem atque imperatorem Romani mirabantur triumphali curru insedentem et lauro coronatum, qui

nunc vana secum imagine superbiens, sese dominum ac deum ostentabat; nunc, atroci vultu anxius, crimina majestatis inter procedendum colligebat, quasi se derisui omnibus esse, sibique maledici interpretaretur. Inerat profecto conscientia nullorum hostium sanguine, nisi muscarum, regium ensem maduisse. »

His dictis ita coortus est circumstantium risus, ut totum nemus late personuerit. Quisque cachinnis excipere ridiculam hanc spectaculi pompam, muscarumque solitam cædem.

Ille autem, rursus facto silentio, affirmat non solum esse risui materiam, sed et ipsis bonæ spei : quum enim ne unus quidem inter feroces istos gentium domitores triumphanti illudere, istius divinitatem numenque violare, frangere mimicos currus, nomen Romanum ab injuria tueri, ipsumque Jovem delubris suis affigi falsa victoriæ simulacra indignantem dementis tyranni cæde ulcisci ausus fuerit, Romanos profecto eo ignaviæ devenisse, ut omnia, ne domi quidem, sed foris ultro perpeterentur : transferenda igitur ad eos omnia mala quibus tamdiu universum presserunt terrarum orbem. Gallorum esse exemplum dare quod simul sequantur omnes populi. Ne dubitent ad arma concurrere, longæ servituti brevem sed terribilem imponere vindictam, falsi injuriam triumphi veris victoriis ulcisci, et sibi, si dii propitii faveant, prout dignissimis imperium asserere.

(***)

---

## SECONDE.

### THÈME *.

### TEXTE.

Il y a dans la philosophie des anciens des lueurs fausses qui se sont évanouies, des opinions hasardées que l'expérience des âges suivants a réfutées ; il y a des erreurs : mais ces erreurs nous valent aujourd'hui des vérités, puisqu'elles sont reconnues; elles nous épargnent des pas inutiles que les anciens ont faits pour nous. Elles nous montrent de quel côté le succès nous attend. Quels progrès n'auraient-ils pas faits eux-mêmes, s'ils avaient su, par l'expérience des siècles précédents, comme nous le savons aujourd'hui par la leur, que notre curiosité doit reculer devant des objets constamment refusés à l'intelligence humaine, et qu'il ne faut pas s'obstiner à vouloir pénétrer. Il y a des erreurs, mais tout n'est pas erreur. A juger des anciens par ceux que nous connaissons le mieux, les hommes avaient le coup d'œil et le tact au moins aussi bons que nous. Quand ils ont été à portée de saisir le vrai, rarement ils ont pris l'ombre pour le corps. Qu'on jette les yeux sur le champ des sciences et des arts, il est tout couvert de leurs monuments et de leurs trophées ; et souvent aujourd'hui même, plus nous avançons vers la nature, plus nous nous rapprochons d'eux.

* *Prix.* Pasquier (Ambroise), des Claix (Seine-et-Oise), élève du collége Henri IV.

# SECONDE.

## THÈME.

### CORRIGÉ.

Sunt quædam in veterum philosophia falsa lumina quæ evanuerunt, et opiniones temere habitæ quas posterior delevit ætas ; sunt errores ex quibus, postquam in valuerunt, exorta veritas est; ne ipsi vana indagatione circa inania moraremur præceperunt, et quid sequendum sit ostenderunt. Quid illos proficere potuisse putas, si, quemadmodum nos illorum prudentia edocti, ita priorum illi, sibi ab improba investigandi cupiditate cessandum novissent, quædam supra intellectum humanum posita esse rati quæ altius scrutari nefas. Multa quidem apud illos, non omnia falsa. Et si veteres ex illis quos optime novimus æstimare licet, tam acuta mentis acie quam nosmet ipsi valebant. Et quum verum comprehendere in promptu fuit, raro umbram pro corpore sunt amplexi. Si quis, quam latissime patent, litterarum atque artium regna circumspiciat, veterum monumentis et tropæis distincta apparebunt. Atque etiam nunc, ut naturæ, ita et ipsis sæpe propiores accedimus.

(Fréd. Prieur.)

## SECONDE.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

Quintus Hortensius orator, quum piscinas haberet magna pecunia ædificatas ad Baulos, ita sæpe cum eo ad villam fui, ut illum sciam semper in cœnam pisces Puteolos mittere emptum solitum. Neque satis erat eum non pasci suis piscibus, nisi eos ipse ultro pasceret; ac majorem curam sibi haberet, ne ejus esurirent mulli, quam ego habeo ne mei in Rosea esuriant asini. Atque ille non paulo sumptuosius. Ego enim uno servulo, hordeo non multo, aqua domestica, meos asinos alo multinummos. Hortensius primum complures piscatores habebat, qui ministrarent, et pisciculos aggererent frequenter, ut ii a majoribus absumerentur. Præterea salsamenta conjiciebat emptitia, quum mare turbaret, ut per tempestatem suis piscibus e macello cetariorum, uti e mari opsonium præberet, quum neque everriculo illi in littus educere possent vivam saginam, plebeiæ cœnæ pisces. Celerius voluntate Hortensii ex equili educeres rhedarias, ut tibi haberes, mulas, quam e piscina barbatum mullum. At non minor cura ejus erat de ægrotis piscibus, quam de minus valentibus servis. Ideo quoque ad

* *Premier prix.* Guéroult (Adolphe), de Radepont (Eure), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Gasparin

## SECONDE.

### VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Quintus Hortensius, l'orateur, qui possédait à Baule des viviers construits à grands frais, me reçut assez fréquemment à sa campagne, pour que je pusse m'assurer qu'il envoyait toujours acheter de la marée à Pouzzoles pour l'usage de sa table. Et non content de ne pas manger ses poissons, il leur donnait encore lui-même à manger ; et veillait à ce que ses mulets ne manquassent de rien, avec le même soin que je veille à la nourriture de mes ânes à Roséa. Encore y mettait-il un tout autre luxe. Un petit esclave, une poignée de grains et l'eau de la maison me suffisent pour entretenir des ânes dont je tire si grand profit. Mais Hortensius avait d'abord plusieurs pêcheurs chargés de les servir, et de fournir souvent bon nombre de petits poissons, pour servir de pâture aux plus gros. En outre, si la mer était orageuse, il achetait de la viande salée et la faisait jeter dans ses viviers, empruntant aux marchés des aliments, quand la tempête les refusait et interdisait la pêche de ces poissons frais, nourriture ordinaire du peuple. Hortensius vous aurait plus volontiers permis d'emmener de son écurie toutes ses mules de trait, que de toucher à un mulet de ses bassins. Et sa sollicitude n'était pas moindre pour ses poissons malades, que pour ses esclaves en mauvaise santé. Le même

( Etienne - Agénor ), d'Orange ( Vaucluse ), élève du collége Louis-le-Grand,

Neapolin Lucius Lucullus, posteaquam, ingentibus architecto permissis sumptibus, perfodisset montem, ac maritima flumina immisisset in piscinas, quæ reciprocæ fluerent, amatos pisces suos videbatur propter æstus transferre in loca frigidiora, ut Apuli solent pecuarii, propter calores in montes Sabinos pecus ducere. Hortensius quidem in Baiano muræ-nam adeo dilexit, ut exanimatam flevisse credatur.

VARRONIS, *de Re Rustica*, lib. III, cap. ultim.

---

esprit dirigeait L. Lucullus, lorsque dans sa maison de Naples il laissait son architecte faire des dépenses énormes, perçait une montagne et amenait dans ses viviers des fleuves, tributaires de la mer, pour les remplir alternativement par leur flux et leur reflux. On le voyait aussi transporter pendant les chaleurs ses chers poissons dans des endroits plus frais, comme les bergers d'Apulie conduisent en été leurs troupeaux aux montagnes des Sabins. Hortensius, à Baies, s'était pris d'une telle passion pour une murène, qu'on assure l'avoir vu pleurer à sa mort.

(Fréd. Prieur.)

---

## SECONDE.

### VERS LATINS *.

#### MATIÈRE.

TULLIUS CUM AMICIS ATHENAS INVISIT.

INVISEBAT Tullius Athenas : hunc frater amicique comitabantur. Mirantur omnes urbem bellique domique clarissimam, et locorum aspectu virorumque memoria nequeunt satiari. Quintum qui tragicos modos attigerat sæpius ad sese convertebat Colonæus tumulus, et species quædam Œdipodis commovebat, huc venientis et mollissimo illo carmine quænam essent ipsa hæc loca requirentis. Interea hortos Epicuri præteriens Atticus veneratur. Hic vero, ait Tullius, sub Academiæ umbraculis naturæ arcana et unius dei mentem discipulis aperuit homericum Platonis ingenium. Inde autem quantus orator, quanta civis fulmina vibravit Demosthenes, et populi fluctus ad nutum rexit! Imo suscipit Pompeius, respicite, amici, præclara Propylæa et arcem Palladiam, magnum bellicæ artis opus ; atque utinam semper inexpugnabile adversus barbaros foret munimentum !

* *Premier prix.* De Ponton d'Amécourt ( Alfred-Louis-Marie-Anaclet ), de Paris ( Seine ), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix.* Mesnard (Louis-René-Auguste), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

---

CORRIGÉ.

TULLIUS CUM AMICIS ATHENAS INVISIT (1).

Ille decus Latii, Romanæ gloria linguæ,
Tullius, incolumis quem dixit patria patrem,
Ferventi tandem urbe procul, curisque solutus,
Falleret ut longos optata pace labores,
Cecropias olim forte invisebat Athenas.
Nec solus : veteres illum comitantur amici :
Frater adest, sapiensque Cato, semperque fidelis
Atticus, et positis etiam felicior armis
Pompeius. Juvat ire vias, juvat omnia circum
Mirari, delubra, domos, et mœnia, et arcem
Palladiam : expleri non possunt corda tuendo,
Atque exspectato satiari lumina visu.
Scilicet ante oculos obversabantur Athenæ,
Urbs fœcunda viris, studiis clarissima tellus,
Artibus et late belli pacisque celebris.
Et dum quisque avido muros interrogat ore
Attonitus, varia mens undat imagine rerum
Sæclaque, facta, viros, obtutu colligit uno.
Hic tragicæ Quintus nuper qui carmina musæ
Attigerat, signo hærebat defixus in albo

(1) Ce fut à son retour de Cilicie, dont il avait eu le gouvernement pendant vingt mois, que Cicéron vint à Athènes. Il y fut retenu quelque temps par le souvenir des études qu'il y avait faites autrefois. Il y fréquenta les hommes les plus célèbres par leur savoir, revit avec plaisir ses anciens amis, et, après avoir reçu de la Grèce un juste tribut d'admiration, il partit pour Rome, où il tomba, pour ainsi dire, au milieu de la guerre civile. César venait de passer le Rubicon. *Ego ad urbem accessi pridie Nonas Januar..... incidi in ipsam flammam civilis discordiæ vel otius belli.*

Epistol. fam. XVI, 11^e.



Cujus et ora procul stabant saxosa per agros.
Nempe Colonæum (1) prospexerat ille sepulcrum,
Heu pagus fuit! at sileant licet omnia late,
Hic tamen OEdipodis species errare videtur
Ingens, vi Superum fatisque agitatus iniquis,
Dum trahit assiduos inimica per oppida luctus!
It comes et gressu titubantem nata senili
Sustinet... at Sophoclis divino carmine Quintus:
Fare age, nata, mihi, dixit, quas exsul in oras
Deveni: dic quam profugos via ducat ad urbem.
Interea virides Epicuri prospicit hortos
Atticus (2), et placida loca fortunata quiete
Miratur, calidisque expertes solibus umbras.

(1) Colone, éminence près d'Athènes, où s'arrêta OEdipe aveugle et exilé de sa patrie, et soutenu par sa fille Antigone. Il y mourut; et ce fut là qu'on lui érigea un tombeau:

*Τέκνον τυφλοῦ γέροντος, Ἀντιγόνη, τίνας*
*Χώρους ἀφίγμεθ', ἢ τίνων ἀνδρῶν πόλιν;*
*Τίς τὸν πλανήτην Οἰδίπουν, καθ' ἡμέραν*
*Τὴν νῦν, σπανιστοῖς δέξεται δωρήμασι;*

SOPHOCLIS *OEdipus Colonæus*, Scène 1, vers 1.

(2) Pour les partisans d'Epicure, le plaisir était le souverain bien et la mort était le néant. Ils plaçaient donc le bonheur dans la jouissance paisible et agréable de la vie, n'estimant la vertu qu'autant qu'elle sert au plaisir, et qu'elle peut en assurer la durée en conservant la santé du corps, et en nous conciliant l'estime et l'amitié des hommes. Ainsi, tous les devoirs du sage se réduisaient, dans leurs principes, à se procurer une existence commode et tranquille, à fuir toutes sortes de peines et d'embarras, à se dérober aux affaires publiques, et à prendre pour modèle la vie de leurs dieux, telle du moins qu'ils se la figuraient, en passant ses jours dans une sécurité profonde, au milieu des plus délicieuses retraites. Atticus s'était déclaré pour ce voluptueux système. Il avait tous les talents qui peuvent rendre un homme utile à la société, de l'esprit, du jugement, du savoir, de la bonté, de la générosité, avec le même attachement que Cicéron pour sa patrie, et les mêmes principes politiques. Il avait vivement pressé son ami de servir l'état; il avait pris plaisir à l'aider de ses

Tullius en subito : Gressus huc vertite, amici!
Exclamat : pandit qua sese porticus ingens
Hic doctum nemus, hic celebres Academia silvas
Explicat : hic magnus rerum verique repertor
Arcanas mundi leges Socratis alumnus
Ostendit, terrasque polumque et maxima rerum
Semina divinus cecinit Plato carmine vates.
Ut cœli super astra deus sedet unus, et omnes
Qui late arbitrio terras nutuque potenti
Temperat, et magno moderatur numine mundum :
Quo dicente, nova en stupuerunt lumina gentes,
Purior et totum sapientia fluxit in orbem!
Hinc vero quantus vibrabat fulmina civis
Ille triumphantis terror cladesque Philippi,
Grandi voce tonans, ignavaque corda movebat
Victor et imponens fluitanti jussa theatro.
Parte alia magnis dum lustrat nota triumphis
Mœnia Pompeius, socii, concurrite, dixit :
Respicite ingenti Propylæa minantia vallo,
Immensum artis opus, sacras et Palladis arces.
Barbarus hic quondam cecidit furor : agmina quondam
Hic cecidere. Sua stant fortia mœnia mole :
O utinam bene contra alios victoria Persas
Prisca tegat, vetus et nomen tueatur Athenas,
Si quis in æternam Dario crudelior urbem
Barbarus irrumpat, tentetque evertere muros!

(***)

conseils. Cependant il n'avait jamais pu se déterminer lui-même à rendre le moindre service public à ses concitoyens. Quand il était sorti quelquefois de son indifférence, il avait eu toujours soin de n'exposer ni sa sûreté ni son repos. Quoiqu'il aimât tendrement Cicéron, il ne laissa pas d'entretenir des liaisons avec le parti opposé, et de cultiver même l'amitié de Clodius et d'Antoine, dans la seule vue de se précautionner contre tous les événements.



# SECONDE.

## VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

ΛΟΓΟΣ ΤΙΒΕΡΙΟΥ, ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ ΠΟΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, ΜΕΛΛΟΝΤΟΣ ΑΠΟΘΝΗΣΚΕΙΝ.

Ἄνδρες Ῥωμαῖοι, μεγάλαι μὲν καὶ τελευταῖαι νῦν αἱ τῶν φροντίδων ὠδῖνες ἡμῖν περιΐστανται. Αἱ μὲν τὰ τῇδε διαθεῖναι καλῶς ἀναγκάζουσαι, αἱ δὲ τῇ διαζεύξει τῆς μεταστάσεως ἐκταράττουσαι, καὶ τοὺς λόγους τῆς βιοτῆς παραθέσθαι τῷ Δημιούργῳ κατεπείγουσαι. Ὁρῶ δὲ καὶ τὴν φύσιν μετὰ τῆς τύχης ἡμᾶς κατατρύχουσαν. Βασιλεία γάρ, καὶ παῖδες καὶ γύναιον πολλὴν ἐμποιοῦσι μέριμναν· ἡ μὲν ἡγεμόνα ζητοῦσα σοφόν, ἡ δὲ κηδεμόνα χηρείας εὐσεβέστατον, αἱ δὲ τοῦ χειραγωγοῦντος διὰ τὸ τῆς ἡλικίας ἄωρον, τό τε τῆς θηλείας φύσεως ἀσθενέστερον, δεόμεναι. Ἀλλ᾽ ἡ περὶ τῶν σκήπτρων ἀπαραίτητος φροντὶς εἰσεπήδησεν· οὐ τὸ μόνον γὰρ διατηρῆσαι κράτος ἐμπιστευθέν ἐστιν ἄγων, ἀλλὰ καὶ τὸ δεόντως ἑτέροις παραπέμψαι τὸν κλῆρον. Τούτων κατεσθιόντων τῶν λογισμῶν τὴν διάνοιαν, ἡ τεχνῖτις ἡμῖν Πρόνοια συλλαμβάνει τῶν πόνων, καὶ δείκνυσι τὸν βασιλεύσοντα Μαυρίκιον τουτονί, ἄνδρα λυσιτελέστατον τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ, πολλοὺς καὶ μεγάλους πόνους ἐγκαθέμενον, ὥσπερ ἀῤῥαβῶνάς

* *Premier prix.* Boucher (Henri-Edouard), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* De Boucheporne

## SECONDE.

### VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

**Discours de Tibère, empereur de Constantinople, avant de mourir.**

Romains, de grandes inquiétudes assiégent en foule mes derniers moments. Les unes m'ordonnent de disposer le mieux possible des choses de la terre, les autres m'avertissent qu'au sortir de ce monde je dois rendre compte de mes actions au créateur. Je vois en ce moment la nature et la fortune se réunir contre moi. L'empire, ma femme et mes enfants me donnent de graves soucis. L'empire demande un chef habile et sage; ma femme, quelqu'un dont la noble conduite protége son veuvage; mes filles ont besoin d'un guide, à cause de leur jeune âge et de la faiblesse de leur sexe. Au reste, le salut de ma couronne, voilà le plus terrible objet des inquiétudes qui m'assiégent; car il ne s'agit pas seulement de conserver la puissance qu'on a reçue, mais encore de la transmettre à des mains qui en soient dignes. Mais au milieu de ces soucis qui me dévorent, la Providence vient à mon secours et me désigne Maurice pour successeur; Maurice qui a rendu de grands services à l'empire, et a donné des gages de la sagesse future

(Charles-René-Félix), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

τινας προκαταβαλλόμενον ἐσομένης ἀμφὶ τὸ ὑπήκοον προνοίας αὐτοῦ. Τοῦτον αὐτοκράτορα τήμερον ὄψεσθε· οὕτω δὲ πέποιθα ἐπὶ τήνδε τὴν μεγίστην ἐγχείρισιν, καὶ τὰ τῆς διανοίας οὐ σκάζει κινήματα, ὡς καὶ τὸ θυγάτριον ἅμα τῇ βασιλείᾳ τούτῳ πεπίστευκα, τηλικούτῳ φύσεως ἐνεχύρῳ θαῤῥύνων ὑμᾶς. Ταύτην ἐφόδιον τὴν ψυχαγωγίαν ἐπὶ τὴν μακρὰν ἐκείνην ἐκδημίαν ἀποισομαι. Σὺ δέ μοι, Μαυρίκιε, μήτε τὰς τῶν πεπιστευκότων καταισχύνων ἐλπίδας, μήτε τὴν τῆς ψυχῆς δραπετεύων εὐγένειαν, κάλλιστον ἡμῖν ἐπιτάφιον τὴν σὴν βασιλείαν πεποίησο.

*Theophylacti Histor.* liv. 1, chap. 1.

---

## TROISIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Lorsque les diverses colonies établies dans la Grèce eurent pris une forme régulière, que ses peuples, civilisés par les sages législateurs d'Athènes et de Lacédémone, eurent insensiblement perdu leur première barbarie; que les arts, et surtout ceux qu'on appelle à si juste titre les Beaux-Arts, y furent connus et cultivés, on sentit bientôt de quelle nécessité ils étaient pour calmer et pour diriger les esprits d'une multitude toujours inconstante et passionnée. L'intérêt de la société avait d'abord fait inventer des prix et des honneurs

* *Premier prix.* De Tascher (Marie-Paulin), d'Orléans (Loiret), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Lemaire (Pierre-

de son administration. Il sera aujourd'hui votre empereur; et j'ai une si ferme confiance en lui, au moment où je remets entre ses mains cette vaste puissance, je suis si convaincu que mes espérances ne me tromperont pas, qu'avec l'empire je lui ai confié ma fille, voulant vous donner dans mon propre sang une garantie de ses vertus. Ce sont là les provisions et la consolation que j'emporterai pour ce grand voyage. Mais toi, Maurice, ne trompe pas les espérances de ceux qui ont confiance en toi, ne sois pas infidèle à la noblesse de ton âme, et que ton règne soit le plus glorieux monument à ma mémoire. (Fréd. Prieur.)

---

## TROISIÈME.

### THÈME.

#### CORRIGÉ.

Ubi, variis coloniis quæ in Græcia consederant in certam civitatis formam constitutis, homines, a sapientibus Athenarum et Spartæ legislatoribus perpoliti, pristinam sensim exuerunt barbariem, et artes, quæ præsertim liberales tam merito dicuntur, notas excolere fuit, mox patuit quanti eæ momenti essent ad sedandos placandosque animos multitudinis inquietæ semper et in quosque animi motus propensæ. Suadente primo publica utilitate, insoliti

Joseph-Alexandre), de Paris (Seine), élève du collége Charlemagne.

extraordinaires en faveur de ceux qui se signaleraient par la force et par l'adresse du corps. Dans la suite, ce même intérêt apprit encore aux chefs des peuples à user de semblables moyens, pour entretenir l'ardeur et l'émulation parmi ceux qui se sentaient capables de se distinguer par les talents de l'esprit. A mesure que la délicatesse augmenta dans le goût, on voulut aussi en mettre dans les spectacles et dans les fêtes qu'on jugea utiles à l'état. De là vinrent sans doute les prix que l'on proposa en divers genres aux succès littéraires. En effet, des nations, qui commençaient à s'éclairer, devaient trouver peu raisonnable, que l'on continuât de décerner de magnifiques récompenses aux athlètes dont la vigueur, l'adresse et l'agilité ne servaient plus qu'à charmer l'oisiveté de leurs concitoyens, tandis qu'on laissait sans couronne les plus beaux ouvrages de ceux qui avaient cultivé leur intelligence, et dont le génie était bien autrement précieux pour la liberté.

---

honores et præmia excogitata fuerant in eos qui robore corporis et solertia eminuissent. Docuit deinde populorum rectores ejusdem utilitatis ratio paribus incitamentis ardorem vimque æmulam inter illos acuere, si quos ferret animus virtutibus ingenii famam sibi condere. Quo exquisitiora in dies evaserunt ingenia, eo exquisitius aliquid tulerunt spectacula et festa quæ reipublicæ profutura videbantur. Hinc sine dubio illa variis in generibus proposita litterarum laudi præmia. Profecto enim civitates, quæ jam disciplinarum face illustrari cœperant, minus æquitati consonum ducebant magnifica præmia veteri de more athletis esse decreta, quorum lacertis, industria et velocitate inaniter tantummodo cives delectabantur, dum sine honore jacerent virorum summi ingenii præclarissime scripta, quorum, exculta curiosius mente, longe alia in patriam opera futura erat.

(* * *)

---

## TROISIÈME.

### VERSION LATINE *.

### TEXTE.

ORATIO ATTILÆ AD MILITES.

POST victorias tot tantasque, post orbem, si consistatis, edomitum, ineptum judicaverim tanquam ignaros rei verbis acuere. Quærat hoc aut novus dux aut inexpertus exercitus. Quid autem aliud vos quam bellare consueti? aut quid forti suavius quam vindictam manu quærere? magnum munus a natura, ulcisci. Despicite igitur dissonas gentes : indicium pavoris est societate defendi. En ante impetum metu jam feruntur, excelsa quærunt, sera pœnitentia. Notum est vobis quam sint levia Romanorum arma : primo etenim non dico vulnere, sed ipso pulvere gravantur. Dum inordinate coeunt, vos, ut soletis, confligite; Alanos invadite. Inde

* *Premier prix.* Jolly (Paul-Alexandre), de Paris (Seine), élève du collége Sainte-Barbe. — *Deuxième prix.* Delasalle (Paul-

# TROISIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

DISCOURS D'ATTILA A SES SOLDATS.

Après tant et de si belles victoires, après la conquête de l'univers, si vous vous arrêtez-là, ce serait, je crois, une erreur grossière que de vous adresser des exhortations comme à des hommes peu versés dans le métier des armes. Laissons ces encouragements à un général novice encore, ou à des soldats inexpérimentés. Mais vous, la guerre n'est-elle pas votre seule occupation? Est-il pour un homme de cœur rien de plus doux que de se venger les armes à la main? La vengeance, c'est un grand don de la nature! Jetez donc un regard de dédain sur cet amas confus de nations : la ligue qu'elles ont formée pour se défendre prouve la terreur qui les assiége. Voyez-les, ces ennemis : avant l'attaque, la crainte les emporte déjà : ils cherchent les hauteurs.... Ils se repentent, mais trop tard. Vous savez combien sont légères les armes des Romains : eh bien, la moindre blessure, la poussière même les rend pesantes pour eux. Tandis que le désordre règne dans leurs rangs, vous, marchez avec votre courage ordinaire...; chargez les Alains. Pour nous la victoire, c'est la défaite

Louis), de la Haye-du-Puits (Manche), élève du collége Sainte-Barbe.

nobis pendet victoria, unde se continet bellum. Non potest stare corpus cui ossa subtraxeris. Ite alacres, Hunni : aut vulneratus quis adversarii mortem deposcat, aut illæsus hostium cæde satietur. Cur enim fortuna Hunnos tot gentium victores assereret, nisi ad certaminis hujus gaudia præparasset? Quis denique Mæotidarum iter aperiret majoribus nostris, clausum diu ac secretum? Quis adhuc inermibus cedere faciebat armatos? non fallor eventu : hic campus est quem nobis tot prospera promiserant. Primus in hostes tela conjiciam : si quis potuerit, Attila pugnante, otium ferre, sepultus est.

*Iornandes de Rebus Geticis*, cap. 39.

---

de ceux qui soutiennent la guerre. Le corps tombe, s'il n'a plus les os pour le soutenir. Jetez-vous sur eux avec ardeur, braves Huns! si l'un de vous est blessé, qu'il se venge par la mort de son ennemi; s'il ne l'est pas, qu'il s'abreuve de sang. Si la fortune nous a assuré la victoire sur tant de peuples, n'était-ce donc pas pour nous réserver les jouissances de ce combat? Enfin, qui donc ouvrait à vos ancêtres la route des Palus Méotides, cette route si longtemps inconnue et fermée? Qui donc a jusqu'ici fait fuir des soldats armés devant des hommes sans armes? L'événement ne me trompe pas: ce champ de bataille est celui que nous avaient promis tant de succès. C'est moi qui lancerai le premier trait sur l'ennemi: « Meure quiconque ne suivra pas Attila dans la mêlée! »

(FRÉD. PRIEUR.)

---

## TROISIÈME.

### VERS LATINS *.

#### MATIÈRE.

ARABS EQUUM LUGET.

OCCIDIT ille vitæ meæ socius, periculorum particeps, longarum viarum comes, domini vere amicus ! O quoties ventis ocior per immensos arenarum campos præcipiti me cursu rapuit, atque ab ortu ad obitum solis aut populos aut deserta indefesso trajecit impetu ! Quam fortis aut in vasta solitudine adversus prædatorem errantem, aut in acie adversus confertos hostes, me commilitone superbior, tela et Martem contempsit ! Nunc vero medios inter bellantum acervos lethali vulnere interceptus jacet, at victor, at non inultus. Hic etiam, hic ubi fortiter occubuit, surgat tumulus, nostri atque illius memor, viatorque præteriens dicat : « Arabs non ingratus fuit. »

* *Premier prix*. Oddoul (Jean-Pierre-Marie-Antoine-Eugène), d'Avallon (Yonne), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix*. Lacroix (Marie-Félix-Edouard), de Paris (Seine), élève du collége Saint-Louis.

## CORRIGE.

### Arabs equum luget.

Heu ! jacet exanimis sicca tumulatus arena
Ille meæ socius vitæ, consorsque laborum,
Usque meum comitatus iter, seu bella vocarent
Seu furtivus amor ! mecum deserta plagasque
Emensus Libycas, Austri pernicior ala,
Saxa per et scopulos, late mea regna ! fugaces
Quam solers rapido turmas prævertere cursu
Agminaque ignavis nimium confusa camelis,
Mercatorum acies ! Aut cum miserabilis æstus
Torrebat nudos sævis ardoribus agros,
Quam fuit ille sagax præsaga nare latentes
Præsentire procul, dulcissima munera, lymphas !
O quoties mecum per mille pericula raptus,
Impete fulmineo densos incurrit in hostes
Immemor usque sui spernensque sequacia tela;
Ille meus semper clypeus tutelaque in armis.
Nunc vero intrepidum transfixus vulnere pectus
Occidit, et vitam generoso in sanguine fundens
In mœstum comitem morientia lumina figit.
Heu ! periit ! victor saltem, nec defuit ultor;
Mille hostes periere simul, sunt mille secutæ
Inferiæ funus. Ter manes voce vocavi
Necquidquam, et tantum respondit flebilis Echo.
O solum domini decus et generosa voluptas !
Sic miserum linquis ! nec jam tuba bellica cantu
Te rapit ardentem, nec jam fervente salutas
Hinnitu auroram, vel, quum furit æstus arenis,
Vitales umbras constanti corpore præbes.

Hoc etiam ecce loco monumentum flebile surgat,
Hic ubi procubuit mediis generosus in armis,
Illius atque mei semper memor ! Atque viator
Præteriens dicat lacrymis super ora profusis :
« Non ingratus Arabs, et digno dignus amico (1). »

(Fréd. Prieur.)

(1) L'ARABE AU TOMBEAU DE SON COURSIER.

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sous les sables mouvants.

O voyageur, partage ma tristesse,
Mêle tes cris à mes cris superflus :
Il est tombé le roi de la vitesse,
L'air des combats ne le réveille plus.
Il est tombé dans l'éclat de sa course ;
Le trait fatal a tremblé sur son flanc,
Et les flots noirs de son généreux sang
Ont altéré le cristal de la source.

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sous les sables mouvants.

Du meurtrier j'ai puni l'insolence ;
Sa tête horrible aussitôt a roulé.
J'ai de son sang abreuvé cette lance,
Et sous mes pieds je l'ai longtemps foulé.
Puis contemplant mon coursier sans haleine,
Morne et pensif, je l'appelai trois fois :
En vain, hélas ! . . . Il fut sourd à ma voix,
Et j'élevai sa tombe dans la plaine.

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sous les sables mouvants.

Depuis ce jour, tourment de ma mémoire,
Nul doux sommeil sur ma tête n'a lui ;
Mort au plaisir, insensible à la gloire,
Dans ce désert je trouve un long ennui ;

Cette Arabie autrefois tant aimée
N'est plus pour moi qu'un immense tombeau :
On me voit fuir le sentier du chameau,
L'arbre d'encens, et la plaine embaumée !...

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sous les sables mouvants.

Tu vis souvent cette jeune Azéide,
Trésor d'amour, miracle de beauté;
Tu fus vanté de sa bouche perfide,
Ton cou nerveux de sa main fut flatté.
Moins douce était la petite Gazelle,
Des verts palmiers elle avait la fraîcheur.....
Un beau Persan me déroba son cœur;
Elle partit..... Tu me restas fidèle !

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sous les sables mouvants.

MILLEVOYE.

---

## TROISIÈME.

### VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

#### ΟΤΙ ΟΜΗΡΟΣ ΑΝΔΡΕΙΟΤΑΤΟΣ ΗΝ ΠΡΟΣ ΤΟ ΨΕΥΔΟΣ.

Ἐπιχειρήσας Ὅμηρος τὸν πόλεμον εἰπεῖν τὸ γενόμενον ὑπ᾽ Ἀχαίοις πρὸς τοὺς Τρῶας, οὐκ εὐθὺς ἤρξατο ἀπὸ τῆς ἀρχῆς, ἀλλ᾽ ὅθεν ἔτυχεν· ὃ ποιοῦσι πάντες οἱ ψευδόμενοι σχεδόν, ἐμπλέκοντες καὶ περιπλέκοντες, καὶ οὔθεν βουλόμενοι λέγειν ἐφεξῆς· ἧττον γὰρ κατάδηλοί εἰσιν· εἰ δὲ μή, ὑπ᾽ αὐτοῦ τοῦ πράγματος ἐξελέγχονται. Τοῦτο δὲ ἰδεῖν ἐστι καὶ ἐν τοῖς δικαστηρίοις, καὶ ἄλλοθι ὅπου μετὰ τέχνης ψεύδονται. Οἱ δὲ βουλόμενοι τὰ γενόμενα ἐπιδεῖξαι ὡς συνέβη ἕκαστον, οὕτως ἀπαγγέλλουσι, τὸ πρῶτον, πρῶτον, καὶ τὸ δεύτερον, δεύτερον, καὶ τἄλλα ἐφεξῆς ὁμοίως. Ἓν μὲν τοῦτο αἴτιον τοῦ μὴ κατὰ φύσιν ἄρξασθαι τῆς ποιήσεως. Ἕτερον δέ, ὅτι τὴν ἀρχὴν τοῦ πολέμου καὶ τὸ τέλος μάλιστα ἐπεβούλευσεν ἀφανεῖσαι, καὶ ποιῆσαι τὴν ἐναντίαν δόξαν ὑπὲρ αὐτῶν· ὅθεν οὔτε ταῦτα ἐτόλμησεν εἰπεῖν ἐκ τοῦ εὐθέως, οὐδὲ ὑπέσχετο ὑπὲρ αὐτῶν οὐδὲν ἐρεῖν. Ἀλλ᾽ εἴ που καὶ μέμνηται παρέρ-

* *Premier prix.* Havet (Auguste-Eugène-Ernest), de Paris (Seine), élève du collége Saint-Louis. — *Deuxième prix.* Jolly

# TROISIÈME.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

HOMÈRE ÉTAIT TRÈS-AUDACIEUX EN FAIT DE FICTIONS.

Le dessein d'Homère était d'écrire la guerre des Grecs contre les Troyens. Or il n'a pas commencé son récit par l'origine de cette guerre, mais par un événement pris au hasard, comme font la plupart du temps ceux qui déguisent la vérité. Ils cherchent à embrouiller leur narration par des détours, et ne veulent rien dire de suite. Il se flattent de laisser par là moins de jour pour découvrir leurs mensonges. Mais leur précaution même les trahit. On peut apercevoir cette ruse dans les affaires judiciaires, et dans les autres occasions où il s'agit de mentir avec art. Ceux au contraire qui veulent rapporter les faits tels qu'ils sont, les racontent dans l'ordre où ils sont arrivés, commençant par les premiers, passant ensuite aux seconds, et de là aux suivants; voilà donc la première raison pour laquelle Homère n'a pas commencé ses poëmes dans l'ordre naturel. La seconde raison, c'est que son but principal était de cacher l'origine et l'issue de la guerre de Troie, et d'en donner une idée toute contraire à celle qu'on en doit avoir. C'est pour cela qu'il n'a osé développer tout d'un coup, ni annoncer son système. S'il en dit quelque chose, ce n'est qu'en

(Paul-Alexandre), de Paris (Seine), élève du collége Sainte-Barbe.

γως, καὶ βραχέως, καὶ δῆλός ἐστιν ἐπιταράττων. Συμβαίνει δὲ καὶ τοῦτο τοῖς ψευδομένοις ὡς ἐπὶ τὸ πολύ γε, ἄλλα μέν τινα λέγειν τοῦ πράγματος καὶ διατρίβειν ἐπ' αὐτοῖς ὅταν μάλιστα κρύψαι θέλωσι. Τί δὴ δεῖ πλείω λέγειν; Περὶ θεῶν πάντες ὁμολογοῦσι, μηθὲν ἀληθὲς λέγειν Ὅμηρον· καὶ τοιαύτας ἀπολογίας πειρῶνται πορίζειν, ὅτι οὐ φρονῶν ταῦτ' ἔλεγεν, ἀλλ' αἰνιττόμενος καὶ μεταφέρων. Τί οὖν κωλύει καὶ περὶ τῶν ἀνθρώπων αὐτὸν οὕτως εἰρηκέναι; Ὅστις γὰρ περὶ θεῶν οὐ φανερῶς τ' ἀληθῆ φησιν, ἀλλὰ τοὐναντίον, ὥστε τὰ ψευδῆ μᾶλλον ὑπολαμβάνειν τοὺς ἐντυγχάνοντας, καὶ ταῦτα μήδεν ὠφελούμενος, πῶς ἂν περί γε ἀνθρώπων ὀκνήσειεν ὁτιοῦν ψεῦδος εἰπεῖν;

*Dionis Chrysostomi Orat. XI*, ὑπὲρ τοῦ Ἴλιον μὴ ἁλῶναι.

---

passant, en peu de mots et avec un désordre visible. Tout cela arrive d'ordinaire à ceux qui veulent en imposer. Occupés du soin de masquer leur but, ils racontent des choses étrangères à leur sujet, et s'y arrêtent. Que faut-il dire de plus? On reconnaît généralement qu'Homère n'a rien dit de vrai sur les dieux. On essaie de le justifier, en soutenant qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il en a dit; qu'il se servait d'énigmes et d'allégories. Pourquoi n'aurait-il pas parlé de même sur les hommes? Celui qui, au lieu de s'exprimer avec vérité sur les dieux, fait visiblement le contraire, au point que tout le monde croit devoir prendre ses discours pour des fictions, quoiqu'on n'imagine pas le but; celui-là, dis-je, n'osera-t-il pas, à plus forte raison, hasarder sur les hommes toute espèce de fables? (1)

(1) Nous avons emprunté cette traduction à l'ouvrage de M. de Brequigny, sur les Orateurs Grecs.

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

### Qu'Homère était très-audacieux en fait de fictions.

Homère ayant entrepris le récit de la guerre que firent les Grecs aux Troyens, ne prit pas exactement pour point de départ le commencement de cette guerre, mais le premier endroit venu; c'est la coutume de presque tous ceux qui déguisent la vérité. Ils entremêlent et confondent les faits, et ne veulent pas les reproduire dans leur ordre naturel. Par là on s'aperçoit moins de leurs mensonges. Autrement, les faits mêmes les condamnent. Cela se voit aussi dans les tribunaux, et partout où l'on ment avec art. Tandis que celui qui veut narrer tous les faits dans l'ordre où chacun d'eux est arrivé, les expose ainsi : le premier en premier, et le second en second, et ainsi de suite pour tous les autres. Voilà une des causes qui a fait qu'Homère n'a pas suivi, en commençant son poëme, l'ordre naturel des événements. L'autre est qu'il avait le dessein formel de tenir cachés le commencement et la fin de la guerre, et d'en donner une opinion contraire à celle qu'on en avait. De là vint qu'il craignit d'en parler directement, et n'osa pas dire un mot sur ce sujet. Et s'il le rappelle cependant quelque part, c'est par une digression très-courte, et où l'on voit évidemment qu'il jette de la confusion. C'est là encore cet usage très-commun chez les narrateurs infidèles, que de parler d'accessoires étrangers à l'objet principal. Et que faut-il dire de plus? Tout le monde avoue qu'Homère n'a écrit sur les dieux que des fables, et on veut l'excuser en assignant pour raison qu'il ne les a pas prises en sens propre, mais comme des figures et des allégories. Pourquoi, en parlant des actions des mortels, n'aurait-il pas suivi la même méthode? Comment

ce poëte qui, en parlant des dieux, écrivit évidemment, non pas d'accord avec la vérité, mais directement contre elle, de manière que ses lecteurs sont plutôt persuadés de ses fictions, et que ce fut sans aucun but d'utilité; comment eût-il craint d'avancer, en parlant des hommes, une fiction quelconque?

A. E. E. Havet,

Collége Saint-Louis.

---

## QUATRIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Dans Athènes, comme dans Rome, un citoyen fait pour les grandes places avait un intérêt pressant et capital à se rendre éloquent. Sa fortune, son rang, ses fonctions publiques, l'exposaient tous les jours à la censure de la haine, aux délations de l'envie; il fallait qu'il fût en défense. Mais, à Rome, il avait à conduire un peuple différent du peuple Athénien. Il s'agissait pour lui de ménager non-seulement l'arrogance républicaine et l'orgueil des maîtres du monde, mais l'esprit plus jaloux, plus ombrageux encore des partis et des factions. De là cette frayeur avec laquelle Cicéron regardait les détroits, les écueils, les naufrages de l'éloquence populaire; de là ces précautions timides avec lesquelles il naviguait sur cette mer dangereuse; précautions que Démosthène ou négligeait, ou prenait rarement avec un peuple qui se laissait tout dire avec franchise, pourvu qu'on dît tout avec grâce, et qu'on pouvait, en flattant son oreille, réprimander comme un enfant. Si donc, pour la vigueur

* *Premier prix.* Montard-Martin (Charles), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* Guillard (André-

# QUATRIÈME.

## THÈME.

### CORRIGÉ.

Ut Athenis, sic Romæ civi, maxima reipublicæ munera affectanti ea res erat præcipua summique momenti, fieri disertum. Quem enim quotidie opes, dignitas, publica munia criminantium odio, aut falsa deferentium invidiæ obnoxium objiciebant, armis apprime instructum esse oportebat. Alius autem Romæ atque Athenis populus erat tractandus. Præcavendum nempe non modo ne elatos in rempublicam constitutæ civitatis spiritus et orbis dominorum superbiam, verum etiam et multo magis ne partes factionesque suspicax admodum genus et tetricum offenderet. Inde illa Ciceronis anxietas, quum ad populum diceret; inde ille inter angustias scopulosque et naufragia tanquam in periculoso mari circumspicientis timor; quem Demosthenes aut prorsus deposuerat, aut raro admodum admittebat, ratus quippe sibi cum eo populo rem esse, quocum omnia libere dicere licebat, dummodo eleganter, et quem qui aurium voluptate cepisset, tanquam puerum castigabat. Itaque quemadmodum,

Michel), de Chartres (Eure-et-Loir), élève du collége Stanislas.

et la hardiesse de l'éloquence, Rome n'a rien de semblable aux harangues de Démosthène, la Grèce n'eut jamais, dans l'éloquence insinuante, rien de pareil aux plaidoyers et aux harangues de Cicéron. L'un n'eut besoin que du courage d'un citoyen libre et sincère; l'autre, au sénat et devant le peuple, eut besoin de toute la souplesse du plus habile courtisan.

---

si nervos et audaciam spectes, nihil est in Romana eloquentia quod Demosthenis orationibus conferas; sic rursus, si blanditias, nihil in Græcia Ciceroni sive pro reis, sive ad populum verba facienti, par esse poterit. Alteri ea tantum fortitudine opus fuit; quæ civis est liberi et sinceri: alterum autem, ut senatui aut populo gratiosus esset, multiformem esse oportuit.

(***)

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Athenis aut Romæ civi amplissimos honores affectanti præcipuum et gravissimum illud erat, ut facundus fieret. Quum enim suæ illum opes, sua dignitas, publica quæ gerebat munera, quotidianæ odii censuræ, criminibus invidiæ proponerent, illum ad sui tutelam accinctum esse oportebat. Romæ vero movendus et ducendus illi erat populus, populo Atheniensi dissimilis. In eo totus esse debebat, ut non modo reipublicæ subjectorum arrogantiam et universum orbem regentium superbiam, sed etiam invidum magis et suspiciosum partium factionumque animum mollius tractaret. Propterea Tullius popularis eloquentiæ angustias, scopulos, naufragia mirum in modum reformidabat; propterea cautus timidusque in illo mari vadoso navigabat : quam prudentiam Demosthenes aut negligebat aut raro adhibebat; quippe qui verba faceret ad populum qui nihil non vere, sed eleganter simul dictum libens audiebat, et quem, ipsius aures permulcenti cuique, veluti puerum licebat objurgare. Ut igitur, si loquendi vim et libertatem consideres, nihil apud Romanos Demostheni concionibus simile invenias, ita, si eloquentiæ solertiam, nihil apud Græcos Tullii forensibus disceptationibus concionibusque simile reperias. Huic liberi tantum et aperti civis fortitudine, illi quum in curia, tum in foro peritissimi aulici calliditate opus fuit.

C. Moutard Martin,

Collége Henri IV.

---

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

Quum Athenis, tum Romæ, civi cuilibet ad amplissima nato munera incumbebat summa necessitas eloquentiam assequendi. Quippe qui et fortuna et dignitate et publicis quos gerebat magistratibus, inimicorum censuræ, invidorum delationibus, quotidie obnoxius esset, armis instrueretur oportebat. Romæ autem ei commovendus ac regendus erat populus a populo Atheniensi moribus abhorrens. Illius referebat non modo civium arrogantiam et mundi dominorum superbiam, sed quoque eorum qui partibus et factionibus studebant animos magis adhuc invidiosos, magis etiam suspicaces permulcere. Ideo Tullius eloquentiæ popularis freta, scopulos et naufragia tantopere expavescebat; ideo tam caute, tam timide mare illud tentabat periculosissimum. Quas quidem cautiones aut nunquam aut raro adhibuit Demosthenes erga populum qui dicta quævis, ingenue modo et venuste dicerentur, non respuebat, et quem, aures ejus titillando, veluti puerum castigaveris. Ut igitur nihil habet Roma quod eloquentiæ vi et audacia Demosthenis ad conciones accedat, ita Græcia in ea eloquentia quæ in animos influit, nihil unquam habuit quod cum Ciceronis forensibus disceptationibus atque concionibus esset conferendum. Uni quidem liberi civis et sinceri virtute tantum opus fuit; alteri vero quum apud senatum et apud plebem diceret, aulici peritissimi calliditate.

A. M. Guillard,

Collége Stanislas.

---

## QUATRIÈME.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

Aureliani epistola militaris est, ad vicarium suum data hujus modi :

« Si vis tribunus esse, imo si vis vivere, manus militum contine. Nemo pullum alienum rapiat, ovem nemo contingat. Uvam nullus auferat, segetem nemo deterat; oleum, sal, lignum nemo exigat : annona sua quisque contentus sit. De præda hostium, non de lacrymis provincialium, habeat. Arma tersa sint, acutum ferrum ; vestis nova vestem veterem excludat ; in balteum, non in propinam abeat stipendium. A medicis gratis curentur ; auspicibus nihil dent ; in hospitiis caste se agant ; qui litem fecerit, puniatur. »

Inveni etiam nuper Valeriani imperatoris epistolam de Aureliano scriptam, quam ad verbum subjeci :

Valerianus Augustus, Antonino Gallo, consuli.

« Culpas me familiaribus litteris quod Posthumio filium meum Gallienum magis quam Aureliano commiserim. Tu vero neque id diutius judicabis, si

* *Premier prix.* De la Hante ( Adrien ), de Mâcon ( Saône-et-Loire ), élève du collége Saint-Louis. — *Deuxième prix.* Ducros, ( Joseph ), de Zurich ( en Suisse ), élève du collége Henri IV.

# QUATRIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Voici une lettre que, dans l'intérêt de la discipline militaire, Aurélien écrivit à son lieutenant :

« Si vous voulez être tribun, que dis-je ? si vous voulez vivre, contenez le soldat. Que personne ne touche à un poulet qui n'est pas à lui ; que personne ne mette la main sur une brebis ; que personne ne prenne une grappe de raisin ou ne pille du blé ; que personne n'exige l'huile, le sel, le bois ; mais que chacun se contente de la portion de vivres qu'il a. Que le soldat s'enrichisse du butin de l'ennemi, et non des larmes des habitants des provinces ; que les armes soient propres, le fer acéré ; que des vêtements nouveaux remplacent les anciens vêtements. C'est à la bonne tenue et non à la débauche que doit être consacrée la paie ; le soldat recevra des soins gratuits du médecin ; qu'il ne donne rien aux aruspices ; qu'il se conduise décemment chez ses hôtes : s'il excite une querelle, punissez-le. »

J'ai découvert aussi, depuis peu, une lettre de l'empereur Valérien sur Aurélien ; je la transcris mot à mot :

Valérien Auguste, à Antonin Gallus, consul.

« Vous me blâmez, dans votre lettre, d'avoir confié mon fils Gallien à Posthumius, plutôt qu'à Aurélien : vous changerez bientôt de sentiment quand vous saurez

bene scieris quantæ sit Aurelianus severitatis. Multus est, nimius est, et ad nostra jam non faciet tempora. Testor autem omnes deos, me etiam timuisse, ne quid vel erga filium meum, si quid ille fecisset, ut est natura pronus ad ludicra, sævius ab eo cogitaretur. »

Hæc epistola indicat quantæ fuerit severitatis, ut illum Valerianus filio etiam timuisse se dicat.

*Fl. Vopiscus*, *Aureliani vita*.

---

quelle est la sévérité d'Aurélien, sévérité extrême, excessive, outrée même pour notre siècle. Je prends les dieux à témoin que j'ai appréhendé qu'il ne poussât trop loin la rigueur, même à l'égard de mon fils, si cet enfant s'abandonnait jamais à sa légèreté naturelle. »

Cette lettre fait voir combien Aurélien était sévère, puisque Valérien avoue qu'il le craignait, même pour son fils.

(Fréd. Prieur.)

---

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Voici une lettre qu'Aurélien écrivit à son lieutenant; elle regarde ses soldats:

« Si tu veux être tribun, que dis-je? si tu veux vivre, tiens tes légions dans le devoir. Que personne n'enlève ce qui ne lui appartient pas; que personne ne touche à une brebis; qu'aucun soldat ne vole du raisin; qu'aucun ne dévaste les moissons; que personne ne prenne de force de l'huile, du sel ou du bois. Chacun doit être content des vivres qu'on lui donne; et ce que le soldat possède, il doit l'avoir pris à l'ennemi, et non impitoyablement pillé à l'habitant des provinces. Les armes doivent être bien nettoyées, les fers aigus; quand on aura un habit neuf, on ne pourra plus porter un vieil habit. C'est à acheter des baudriers, et non à se débaucher dans les tavernes, que les soldats doivent dépenser leur argent. Ils recevront des médecins des soins gratuits. Ils ne donneront rien aux aruspices, et suivront exactement les lois de l'hospitalité. Si un soldat excite quelque querelle, il en sera puni. »

J'ai trouvé aussi dernièrement une lettre de Valérien, dans laquelle cet empereur parle d'Aurélien; voici le texte fidèle de cette lettre:

Valérien Auguste, à Antonin Gallus, consul.

« Tu me reproches, dans ta lettre d'ami, d'avoir envoyé mon fils à Posthumius, plutôt qu'à Aurélien. Mais tu n'hésiteras plus à juger ma conduite, quand tu sauras combien Aurélien est sévère. Il est d'une sévérité extrême, d'une sévérité trop grande, et qui ne convient plus dans notre siècle. J'en atteste tous les dieux; j'ai craint que, si mon fils faisait quelque faute, comme il est naturellement léger, Aurélien ne le jugeât trop sévèrement. »

Cette lettre montre jusqu'à quel point il fallait que ce prince portât la sévérité, pour que Valérien lui-même la redoutât pour son fils.

A. De la Hante,
Collége Saint-Louis.

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

Il existe une lettre qu'Aurélien adressa à son lieutenant, pour le maintien de la discipline ; elle est conçue en ces termes :

« Si vous voulez conserver le commandement de vos troupes, et même si vous tenez à votre vie, réprimez les brigandages de vos soldats. Que personne ne ravisse les poulets d'aucun citoyen ; que personne ne touche à ses brebis ; qu'aucun soldat ne dérobe du raisin ; que personne n'abatte les moissons ; que personne n'exige de l'huile, du sel et du bois. Que chacun se contente de la portion de vivres qui lui est accordée. Que le soldat s'enrichisse du butin fait sur l'ennemi, et non des larmes arrachées aux habitants de nos provinces. Qu'il tienne son armure nette, qu'il aiguise le tranchant de ses armes offensives ; que des vêtements nouveaux remplacent ses anciens vêtements. Que ce soit pour entretenir son baudrier, et non à fréquenter les tavernes que les soldats dépensent leur paie ; que les médecins leur accordent gratuitement leurs soins ; que les soldats ne donnent plus rien aux aruspices ; que chez leurs hôtes, ils tiennent une conduite décente. Si quelque soldat occasionne une querelle, qu'il soit puni. »

J'ai en outre trouvé récemment une lettre écrite par l'empereur Valérien, au sujet d'Aurélien ; je l'ai rapportée mot pour mot :

Valérien Auguste, à Antoninus Gallus, consul.

« Dans des lettres où vous employez avec moi la familiarité, vous me blâmez d'avoir confié mon fils Galliénus à Posthumius, plutôt qu'à Aurélien. Mais vous ne conserverez pas plus longtemps cette opinion, quand vous connaîtrez à fond toute la sévérité d'Aurélien. Il est sévère au plus haut point ; il l'est jusqu'à l'excès. Sa conduite ne convient même déjà plus à notre siècle. Or, j'en atteste ici les dieux ; j'ai craint surtout que, si mon fils, qui a naturellement de l'inclination pour le jeu, commettait quelque faute, Aurélien ne se déterminât à lui infliger à lui-même quelque punition trop sévère. »

Cette lettre fait bien voir combien Aurélien était sévère, puisque Valérien avoue qu'il craignait sa sévérité, même pour son fils.

J. Ducros,
Collége Henri IV.

## QUATRIÈME.

### VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

Ἰουλιανὸς οἷς ἐπολέμει βαρβάροις χαρισάμενος τὴν εἰρήνην, ὅμηρα πίστεως ἕνεκεν ᾔτει λαβεῖν· τῶν δὲ ἱκετευόντων καὶ ἀξιούντων εἰπεῖν οὓς βούλεται, τὸν τοῦ βασιλέως αὐτῶν αἰτεῖται παῖδα, πλαττόμενος ὃν εἶχεν αἰχμάλωτον ὥςπερ οὐκ ἔχων. Ἐνταῦθα ὅ τε βασιλεὺς αὐτῶν καὶ οἱ βάρβαροι πρηνεῖς ἐκταθέντες, οἰμωγῇ τε ἀφθόνῳ καὶ ὀλοφύρσει προςεκέχρηντο, δεόμενοι μηδὲν ἀδύνατον ἐπιτάττεσθαι· ἀδύνατον δὲ αὐτοῖς εἶναι καὶ τοὺς πεσόντας ἀναστῆσαι, καὶ ὁμήρους δοῦναι τοὺς τετελευτηκότας. Γενομένης δὲ σιωπῆς, ὁ τῶν βαρβάρων βασιλεὺς ἀναβοήσας μέγιστον ὅσον· « Εἴθε ἔζη μοι, ἔφη, ὁ παῖς! ἵνα σοι δοθεὶς ὅμηρος, ὦ Καῖσαρ, δουλείαν ηὐτύχει τῆς ἐμῆς βασιλείας εὐδαιμονεστέραν· ἀλλ᾽ ὑπὸ σοῦ τέθνηκεν, ἀτυχήσας ἴσως καὶ τὸ ἀγνοηθῆναι. Καὶ νῦν, ὦ βασιλεῦ, σὺ μὲν ἐξαιτεῖς ὡς ὄντα, ἐγὼ δὲ ἄρχομαι θρηνεῖν, συνορῶν τίνα οὐκ ἔχω. Κἂν μὲν πιστεύσῃς τοῖς ἐμοῖς ἀτυχήμασι, παραμυθίαν ἔχει μοι ὁ πόθος· ἂν δὲ ἀπιστήσῃς, καὶ πατὴρ ἀτυχὴς καὶ βασιλεὺς ὀφθήσομαι. Ἐμοῖς κακοῖς οὐκ ἀκολουθήσει μὲν ὁ παρὰ τῶν ἄλλων ἔλεος,

* *Premier prix.* Guilleminot (Armand-Joseph-Marie), de Paris (Seine), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Pichard

# QUATRIÈME.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

Julien venait d'accorder la paix aux Barbares qu'il avait combattus, et demandait des otages pour garantir la foi des traités : on le supplie, on le conjure de désigner lui-même ceux qu'il faut lui livrer. Enfin il demande le fils du roi, feignant de ne pas avoir entre ses mains ce jeune prince, qu'il tenait réellement prisonnier. Aussitôt le roi et les Barbares se prosternent la face contre terre, se répandent en cris et en lamentations, et supplient qu'on n'exige pas d'eux l'impossible. Ne nous est-il pas impossible, s'écrient-ils, de ressusciter ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, et de donner des morts pour otages. Dès que le silence se fut rétabli, le roi des Barbares élevant la voix, s'écria : « Plût aux dieux que mon fils vécût encore ! je vous le donnerais pour otage, ô César. Esclave, il serait plus heureux que son père sur le trône. Mais il est tombé sous vos coups, malheureux peut-être de n'avoir pas été reconnu. Et maintenant, ô César, vous le réclamez, comme s'il vivait encore, et moi je commence à gémir en voyant quel fils j'ai perdu. Si vous croyez à mon malheur, me regrets en seront moins cuisants ; mais si vous refusez d'y croire, je serai à la fois malheureux père et malheu reux roi. Personne ne se montrera compatissant à mes

(Alphonse-Louis-Gustave), de Naples (Italie), élève du collége Henri IV.

προςκείσονται δὲ αἱ κοιναὶ συμφοραί.» Τούτων ἀκούων ὁ βασιλεύς, τήν τε ψυχὴν ἔπαθε, καὶ τοῖς λεγομένοις εὐπαθῶς ἐξεδάκρυσε. Καὶ καθάπερ ἐν τοῖς δράμασιν, ὅταν εἰς ἄπορον καὶ δύςλυτον αἱ τῶν ὑποκειμένων ἔργων πλοκαὶ τελευτήσωσιν, ὁ καλούμενος ἀπὸ μηχανῆς Θεὸς ἐπεισόδιος εἰς μέσον ἕλκεται, πάντα συμπεραίνων καὶ καταστρέφων ἐπὶ τὸ σαφέστερον καὶ εὔκριτον· οὕτω καὶ αὐτός, ἐπὶ πράγμασιν ἀμηχάνοις καὶ δυςεξόδοις, μετ' οἰμωγῆς ἁπάντων τὴν μὲν εἰρήνην αἰτούντων, τὸν δὲ ἐπιζητούμενον ὅμηρον ἀπαγορευόντων μὴ ἔχειν, τόν τε νεανίσκον παραγαγὼν ἅπασιν ἔδειξε βασιλικῶς παρ' αὐτῷ διαιτώμενον, καὶ ἐκέλευσε διαλεχθῆναι τῷ πατρὶ ὅσα ἐβούλετο.

---

maux, et j'aurai de plus à supporter le poids des infortunes publiques. » A ces mots, l'empereur se sentit ému jusqu'au fond de l'âme, et versa des larmes d'attendrissement. Comme dans les fables du théâtre, quand le nœud de l'intrigue est devenu le plus compliqué et le le plus inextricable, le dieu amené par le jeu des machines, arrive sur la scène pour tout débrouiller, tout trancher, tout éclaircir : ainsi, dans cette position critique et sans issue, tandis que tous les Barbares demandaient la paix avec gémissements, et protestaient cependant qu'il leur était impossible de livrer l'otage exigé, Julien fit paraître à tous les yeux le jeune prince qu'il avait traité royalement, et lui donne plein pouvoir de stipuler avec son père les conditions de la paix.

(***)

---

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Julien, ayant accordé la paix à des Barbares, avec lesquels il était en guerre, demandait qu'on lui livrât pour garantie des otages. Comme ils le priaient et le suppliaient de dire ceux qu'il voulait, il leur demanda le fils de leur roi, feignant, quoiqu'il fût son prisonnier, de ne l'avoir point en son pouvoir. Alors les Barbares et leur roi, s'étant prosternés le visage contre terre, firent entendre de longs gémissements et de douloureuses lamentations, priant qu'on ne leur ordonnât rien d'impossible. Mais, ajoutaient-ils, il leur était impossible de ressusciter les morts et de donner pour otages ceux qui avaient terminé leur vie. Le silence s'étant rétabli, le roi des Barbares élevant la voix autant qu'il put : « Plût aux dieux, dit-il, qu'il vecût encore, ce fils ! afin que vous étant donné pour otage, ô César, il fût dans une servitude plus heureuse que la royauté. Mais c'est vous qui l'avez fait périr, et malheureusement peut-être ne l'ayant pas reconnu. Et maintenant, prince, vous le réclamez comme s'il vivait; et je commence à le pleurer, considérant que je l'ai perdu. Si du moins vous croyez à mes malheurs, ce sera un soulagement dans mon affliction. Mais si vous n'y croyez pas, je me regarderai et comme père et comme prince infortuné; car mes maux ne m'attireront pas la compassion des autres, et l'on mettra mon infortune au rang des malheurs ordinaires. » En entendant ce discours, l'empereur s'attendrit, et il fut si ému de ces paroles, qu'il répandit des larmes; et de même que dans les pièces de théâtre, lorsque le nœud de l'action que l'on a représentée aboutit à un embarras dont on ne peut sortir, le dieu, invoqué comme un personnage accessoire, est porté sur la scène par une machine, et amène le dénouement en terminant tout d'une manière claire et évidente; de même l'empereur, au

milieu de cet embarras et de cette impossibilité, tandis que tous avec des lamentations demandaient la paix, assurant qu'ils n'avaient pas l'otage que l'on exigeait, conduisit devant tous le jeune homme; et le leur montrant vivant en roi auprès de lui, il voulut qu'il s'entretînt avec son père autant qu'il le désirait.

A. J. M. Guilleminot,
Collége Charlemagne.

---

## CINQUIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Un sage parla ainsi aux Spartiates : « Vous n'avez qu'un moyen de vous rendre invincibles dans vos foyers ; c'est de réunir tous vos intérêts en un seul, le salut de l'état ; de concentrer toutes vos affections en une seule, l'amour de la patrie ; d'éloigner de vous tout ce qui divise les hommes, les corrompt et les avilit, l'or, le luxe, la mollesse, l'oisiveté ; de ne former qu'une famille, et qu'une famille guerrière, où tout citoyen soit soldat, où vos enfants soient élevés ensemble dans la sévérité d'une vie sobre et frugale, n'ayant d'autre école que la lice ouverte à la force et au courage, d'autre passion que la gloire, d'autre récompense que l'honneur de faire triompher la patrie ou de mourir pour elle : alors je vous réponds que Sparte sera redoutée. » A ce langage de Lycurgue, il n'est pas étonnant de voir un peuple naturellement brave et à demi-sauvage, lui demander des lois et se soumettre à celle de la nécessité. Il y allait du salut commun ; et lorsque ce grand intérêt se fait entendre, tous les autres se taisent. On se récrie sur la constance de cette république à garder les lois de Lycurgue : il fallait bien qu'elle les gardât. Ces lois faisaient sa sûreté, et ses dangers étant les mêmes, ses mœurs ne devaient pas changer.

* *Premier prix.* De Loverdo (Louis-Nicolas), de Digne (Basses-Alpes), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.*

# CINQUIÈME.

## THÈME.

### CORRIGÉ.

Sic ad Spartanos vir quidam sapiens : « Hoc unum, inquit, vos domi invictos præstabit, singulorum nempe utilitatem in una reipublicæ salute ponere, patriam unice amare atque complecti, a vobis arcere quidquid hominibus discordias, corruptelam et dedecus afferre solet, divitias scilicet, luxum, mollitiem et socordiam, una gente constare et eadem bellicosa, in qua civis quilibet sit miles, liberique vestri ad severam vitæ frugi et sobriæ normam una instituantur, nihil aliud edocti quam ut viribus atque animo certent, unius tantummodo gloriæ appetentes, uno allecti præmio, patriæ videlicet victoriam pariendi, vel pro ea moriendi. Tum certe spondeo Spartam late formidandam fore. » Postquam hæc Lycurgus verba fecisset, nihil mirum quod fortis natura populus et semibarbarus ab eo leges rogaverit, necessitati inserviens : quippe de communi patriæ salute agebatur : qua jubente, nihil privati valet. Quidam autem valde mirantur quod Spartani Lycurgi leges adeo constanter servaverint. Hoc maximi quidem momenti Spartæ fuit, quoniam per eas tuta stabat et secura, neque, iisdem usque instantibus periculis, mores mutare debebat.

(***)

**Benoist (Gustave-André), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.**

## CINQUIÈME.

### VERSION LATINE *.

### TEXTE.

In omni prælio non tam multitudo et virtus indocta, quam ars et exercitatio solent præstare victoriam. Ideo Lacedæmonii, quibus præcipua fuit cura bellorum, experimenta pugnarum ex eventibus colligentes, artem præliorum scripsisse feruntur, usque eo ut rem militarem, quæ virtute sola, vel certe felicitate creditur contineri, ad disciplinam peritiæque studia revocarint, ac magistros armorum juventutem suam usum varietatemque pugnandi præceperint edocere. O viros summa admiratione laudandos, qui eam præcipuè artem ediscere voluerint, sine qua aliæ artes esse non possunt! Horum sequentes instituta Romani, Martii operis præcepta usu retinuerunt; et nulla alia re, nisi armorum exercitio, disciplina castrorum, usuque militiæ, orbem terrarum subegerunt. Quid enim adversùs Gallorum multitudinem paucitas romana valuisset! Quid adversus Germanorum proceritatem brevitas potuisset audere? Hispanos quidem non tantum numero, sed etiam viribus corporum, nostris præstitisse manifestum est. Afrorum dolis atque divitiis

* *Premier prix.* Lignerre (Joseph-Marie-Guillaume-Alexandre) d'Autun (Saône-et-Loire), élève du collége Charlemagne. —

# CINQUIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Dans tout engagement de troupes, ce n'est pas tant le nombre et le courage aveugle, que la tactique et l'expérience, qui donnent ordinairement la victoire. Aussi les Lacedémoniens, dont la principale occupation fut la guerre, fondant toute leur expérience sur les résultats, écrivirent, dit-on, un traité de l'art militaire. Dès lors la science de la guerre, que l'on croit consister seulement dans le courage, ou du moins dans le bonheur, fut ramenée par eux à un système régulier, et les maîtres dûrent enseigner aux jeunes gens l'exercice des armes et les différentes tactiques. Quelle admiration n'inspirent-ils pas, ces hommes qui voulurent surtout poser les principes d'un art, sans lequel les autres ne peuvent exister! A leur exemple, les Romains firent des travaux de Mars une science toute d'application, et ne durent la conquête du monde qu'à l'exercice habituelle de armes, à l'instruction des camps, à la pratique des combats. Et, en effet, qu'auraient pu contre la multitude innombrable des Gaulois une poignée de Romains? qu'auraient pu oser ces nains du Latium contre les géants de la Germanie? Les Espagnols, par leur nombre et leur vigueur corporelle, l'emportaient évidemment sur nous. Les Africains nous

*Deuxième prix.* Benoist (Gustave-André), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

semper impares fuimus. Sed adversus hæc omnia profuit tironem solerter eligere, jus, ut ita dicam, armorum docere, quotidiano exercitio roborare, quæcumque evenire in acie atque in præliis possint, omnia in campestri meditatione prænoscere, severe in desides vindicare. Scientia enim rei bellicæ dimicandi nutrit audaciam : nemo facere metuit quod se bene didicisse confidit.

(VEGETIUS).

---

## CINQUIÈME.

### VERSION GRECQUE*.

### TEXTE.

Καθ᾽ ὃν καιρὸν οἱ ἑπτὰ Ἀργείων στρατηγοὶ ἐπεστράτευσαν Θηβαίοις, Πολυνείκει συμμαχοῦντες, εἰς Λῆμνον καταντήσαντες, καὶ δίψει συσχεθέντες, συνέτυχον Ὑψιπύλῃ, τῇ Λημνίᾳ γυναικὶ, καὶ καθικέτευον, ἅτε τῶν ἐγχωρίων ἔμπειρον οὖσαν, ξεναγῆσαι ἐπὶ πότιμον ὕδωρ. Ἡ δὲ, τοῖς στρατηγοῖς τὴν ἀβλαβῆ χάριν ἀπονεῖμαι βουληθεῖσα, κατέλιπεν ἔν τινι λειμῶνι τὸν Ἀρχέμορον, Λυκούργου τοῦ ἱερέως παῖδα, ὃν εἶχε πρὸς ἀνατροφὴν, Ἀργεῖον τὸ γένος. Ὄφις δὲ, τῆς χειᾶς ἐξελθὼν κατὰ τὴν Ὑψιπύλης ἀπουσίαν, περιεπλάκη τῷ παιδὶ, καὶ αὐτὸν

* *Premier prix.* Requedat (Pierre-Jules), de Paris (Seine), élève du collége Sainte-Barbe. — *Deuxième prix.* Astaix (Gabriel-

ont toujours surpassés en ruses et en richesses. Mais pour vaincre ces obstacles, il nous a suffi de bien choisir nos jeunes soldats, de leur enseigner, pour ainsi dire, le droit des armes, de les fortifier par des exercices journaliers, de les préparer, dans les manœuvres du Champ de Mars, à tous les hasards que peut offrir une bataille ou une mêlée ; enfin, de punir sévèrement la paresse et la nonchalance. En effet, la science de l'art militaire entretient l'audace du guerrier. On ne craint pas de faire ce qu'on a la confiance d'avoir bien appris. (***)

---

## CINQUIÈME.

### VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

Dans le temps que les sept généraux des Argiens levèrent une armée contre Thèbes, pour secourir Polynice, débarqués à Lemnos, et tourmentés par la soif, ils rencontrèrent une femme de l'île, nommée Hypsipyle, et la prièrent, étant du pays même, de les conduire à une source où ils pussent se désaltérer : elle consentit à leur rendre ce service, et laissa dans un champ le fils du prêtre Lycurgue, Archémore, Argien de naissance, qu'elle était chargée d'élever. Il arriva qu'un serpent, sorti de sa retraite pendant l'absence d'Hypsipyle, enve-

Jean-Jules), de Thiers (Puy-de-Dôme), élève du collége Henri IV.

ἀπέπνιξεν. Οἱ δὲ ἐπανελθόντες ἐτόξευσαν μὲν τὸν ὄφιν· σφόδρα δὲ ἐπὶ τῷ γεγονότι δυςφοροῦντες, ὅτι δὴ ἡ αὐτῶν χρεία αἰτία τῆς τοῦ βρέφους ἀναιρέσεως γεγένηται, ἔθαψαν τὸν παῖδα, καὶ τῇ συμφορᾷ βραχεῖαν παραμυθίαν ποριζόμενοι, ἐπιτάφιον ἀγῶνα ἔθεντο, τὸν Νεμεαῖον, καθ᾽ ὃν κριταὶ φαιὰς ἐσταλμένοι στολὰς, κρίνουσι τοὺς ἀγωνιζομένους, ὑπόμνημα τοῦ πένθους ταῖς στολαῖς ἐμφανίζοντες.

---

## SIXIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Chez les Athéniens, lorsque les jeunes gens avaient atteint l'âge de vingt ans, ils étaient inscrits sur la liste des citoyens, après avoir prêté serment, et ce n'était qu'en vertu de cet acte public et solennel, qu'ils devenaient membres de l'état. La formule de ce serment nous a été conservée en ces termes :

« Je ne déshonorerai point les armes Athéniennes, et ne sauverai jamais ma vie par une fuite honteuse. Je combattrai jusqu'au dernier soupir, de concert avec les autres citoyens, et seul, s'il le faut. Je serai soumis aux magistrats, aux lois et à tout ce qui sera réglé par le commun consentement du peuple. Si quelqu'un viole ou tâche d'anéantir les lois, je ne dissimulerai point un

* *Premier prix.* Lefebvre (Achille-Firmin), de Paris (Seine), élève du collége Louis-le-Grand. — *Deuxième prix.* Radot (Vin-

loppa l'enfant de ses replis et l'étouffa. A leur retour les chefs tuèrent d'abord le serpent à coups de flèches : mais, affligés de cet événement, dont leur besoin avait été la cause, ils ensevelirent l'enfant, et pour donner une légère réparation à ce malheur, ils instituèrent les jeux funèbres, appelés Néméens, où les juges qui président aux combats, sont revêtus de robes noires, comme pour rappeler la douleur de ceux qui les ont établis.

(***)

---

## SIXIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Apud Athenienses, ubi vicesimum adolescentes ad ætatis annum pervenerant, civilibus in tabulis, dato prius jurejurando, inscribebantur ; et quum publico illo et solenni ritu obligati essent, tum demum civium numero addebantur : his autem verbis juratum fuisse memorant :

« Nunquam Atheniensium armis dedecus inuram, nec turpi unquam fuga me incolumem geram. Sed civibus adstans, solusque etiam, si necesse fuerit, ultimum usque ad spiritum pugnabo. Magistratibus legibusque obedientem me præstabo, cunctisque quæ populi unanimi consensu statuta fuerint. Si quis leges aut violaverit aut evertere tentaverit, non ego tantum

cent-Félix-Valery), de Corbigny (Nièvre), élève du collége Bourbon.

tel attentat; mais je m'y opposerai, ou seul, ou avec mes concitoyens. Enfin je demeurerai constamment attaché à la religion de mes pères. Que tous les dieux d'Athènes soient témoins de mon serment ! »

Il est facile de juger combien cette auguste cérémonie devait allumer dans tous ces jeunes cœurs l'amour de la patrie.

---

dissimulabo facinus ; sed facinori solus, aut una cum civibus, obstabo. Denique patriæ constanter religioni adstrictus manebo. Omnes Atheniensium divi! hæc juranti mihi testes adeste. »

Facile quidem judicari potest, quanto patriæ studio accensa illa augustissimo ritu juvenum corda conflagrare debuerint.

(Fréd. Prieur).

---

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Apud Athenienses, adolescentes, vicesimum annum adsecuti, in tabulis civium inscribebantur, et tantummodo ex hoc publico solenni facto, reipublicæ membra fiebant. Hujusce jurisjurandi formula, nobis tradita est, illis verbis conscripta :

« Athenarum arma labe haud aspergam, nec unquam turpi fugâ saluti meæ consulam. Usque ad extremum spiritum pugnabo cum aliis civibus, et solus, id postulante necessitate. Magistratibus et legibus, omnibusque rebus quæ communi sententiâ populi præscribentur, parebo. Si quis leges violabit aut conabitur delere, tantum scelus non dissimulans, huic repugnabo, aut solus, aut a civibus meis adjutus. Majorum denique in religione perseverabo. Omnes Athenarum dii jurisjurandi mei testes sint ! »

Haud difficile est dijudicare quantum augustus ille ritus valeret, ad incendendos amore patriæ adolescentium omnium animos.

A. F. Lefebvre,

Collége Louis-le-Grand.

---

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

Apud Athenienses vicesimum annum quum juvenes tetigerant, eorum nomina in civium indice inscribebantur, postquam sese sacramento obligassent, atque hac sola solennique declaratione reipublicæ quasi membra fiebant. His autem verbis nobis servata fuit hujus sacramenti firmitas.

« Atheniensium arma dedecore non afficiam, necemque turpi fuga nunquam vitabo; usque ad extremum spiritum dimicabo, communi cum cæteris civibus consensu, et solus, si necesse est. Legibus et magistratibus me obtemperaturum spondeo, pariterque omnibus edictis quæ unanimo civium consensu conscribentur. Si quis leges vel violaverit, vel abolere tentaverit, tam immane scelus non dissimulabo, verum ne id fiat prohibebo, vel meis cum civibus, vel solus. Novissime majorum meorum religioni constanter adhærebo. Omnes Athenarum dii huic meo jurijurando testes adsint! »

Haud difficile judicari potest, quantum patriæ amorem augustus ille ritus omnibus junioribus animis injicere deberet.

V. F. V. Radot,

Collége Bourbon.

## SIXIÈME.

### VERSION LATINE *.

### TEXTE.

Musas multi novem, multi octo, multi septem dixerunt : alii etiam tres tantum agnovere. Narrat quippe vetus scriptor civitatem nescio quam (neque enim recordor nomen), locasse apud tres artifices terna simulacra Musarum, quæ in templo Apollinis donum poneret, ut quisquis artificum pulchriora formasset, ab illo potissimum electa emeret. Contigisse autem ut opera sua illi artifices æque pulchra explicarent, et placuisse civitati omnes novem; itaque omnes emptas esse, ut in Apollinis templo dedicarentur; quibus postea dicit Hesiodum poetam composuisse vocabula. Non ergo, ait, Jupiter novem Musas filias habuit, sed tres fabri ternas fecerunt. Tres autem non propterea civitas illa locaverat, quia in somnis eas viderat, aut tot se cujusquam illorum oculis demonstraverant; sed quia facile erat animadvertere omnem sonum, qui materies cantilenarum sit, triformem esse natura : aut enim editur assa voce, sicut est eorum qui faucibus sine instrumento canunt; aut flatu, sicut tubarum et tibiarum; aut pulsu, sicut in citharis et tympanis, et quibusdam aliis quæ percutiendo sonora fiunt.

* *Premier prix.* Radot (Vincent-Félix-Valery), de Corbigny (Nièvre), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* De Haut (Joseph-Marc-Marie-Jacobé), de la Grande-Anse (île de la Martinique), élève du collége Henri IV.

# SIXIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

On a souvent compté neuf Muses, souvent huit, souvent sept : quelquefois même on en a reconnu seulement trois. Voici ce que rapporte à ce sujet un écrivain de l'antiquité. Une ville, je ne sais laquelle (car son nom m'échappe), avait chargé, moyennant un prix convenu, trois sculpteurs de faire chacun trois statues des Muses pour les placer comme offrande dans le temple d'Apollon; promettant, dans son choix et dans son achat, la préférence à celui des trois artistes qui produirait l'ouvrage le plus parfait. Par un heureux hasard ils donnèrent à leurs statues des proportions également belles, et la ville les agréant toutes les neuf, les acheta et les offrit à Apollon pour en orner son temple. Plus tard, dit-il, le poëte Hésiode inventa pour elles des noms particuliers. Ainsi, ajoute-t-il, Jupiter n'a pas eu neuf Muses pour filles, mais trois sculpteurs en ont fait chacun trois. Et ces trois statues, si la ville les avait demandées, ce n'est pas qu'elle les eût vues en songe, ou que ce nombre de Muses se fût jamais montré aux regards; mais c'est qu'on pouvait facilement remarquer que le son qui forme la base des chants se réduit naturellement à trois espèces : celui que produit la voix naturelle, par exemple, quand elle sort du gosier sans accompagnement; ou le souffle dans une trompette, dans une flûte; ou le toucher, comme sur une lyre, sur un tambour, enfin sur quelqu'autre instrument qui résonne sous la main qui le frappe. (Fréd. Prieur.)

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Beaucoup d'écrivains ont dit qu'il y avait neuf Muses; beaucoup d'autres qu'il y en avait huit; beaucoup d'autres enfin, qu'il n'en existait que sept; quelques-uns même n'en ont reconnu que trois : et à l'appui de ce dernier sentiment, un ancien écrivain raconte qu'une ville qu'il ne nomme pas, car, dit-il, son nom ne me revient pas à la mémoire, comptant envoyer les statues de trois Muses en offrande au temple d'Apollon, avait commandé à trois sculpteurs différents d'en faire chacun trois, afin qu'on achetât, après les avoir choisies avec attention, les plus belles que le ciseau de chacun d'eux aurait produites. Or il arriva que ces statuaires les ayant exécutées avec une égale habileté, elles plurent toutes les neuf à la ville, qui les acheta pour être consacrées dans le temple d'Apollon. Dans la suite, continue le même écrivain, le poëte Hésiode leur donna différents noms. En conséquence, poursuit-il, Jupiter n'a donc point engendré neuf Muses, mais ce sont trois artistes qui en ont fait chacun trois; et si la ville, dont nous venons de parler, en avait commandé trois, ce n'était point pour les avoir vues en songe, ou parce qu'elles avaient fait voir combien elles étaient à qui que ce fût de ses habitants; mais parce qu'il était facile de remarquer que tous les sons qui composent la musique, sont de trois genres par leur nature. En effet, ou le son provient simplement de la voix, comme ceux qui chantent sans accompagnement d'aucun instrument; ou du souffle, comme dans les flûtes ou les trompettes; ou d'une légère percussion, comme sur les harpes et les tambours, et quelques autres instruments qui, dès qu'ils sont frappés, rendent aussitôt un bruit sonore.

V. F. V. Radot,
Collége Bourbon.

FIN.

# TABLE DES DEVOIRS
## DES CONCOURS DE L'ANNÉE 1827.

# CONCOURS GÉNÉRAUX
## DE L'UNIVERSITÉ.

# DEVOIRS
## DONNÉS AUX ÉLÈVES
### DES COLLÉGES
### DE PARIS ET DE VERSAILLES,
### TEXTES ET CORRIGÉS,

SUIVIS DE QUELQUES DEVOIRS D'ÉLÈVES,

PUBLIÉS PAR M. FRÉDÉRIC PRIEUR,
PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

ANNÉE 1828.



PARIS.
DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE DELALAIN,
LIBRAIRE-ÉDITEUR, rue des Mathurins-St-Jacques, n° 5.

# CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ.

## ANNÉE 1828.

## RHÉTORIQUE.

### DISCOURS LATIN *.

#### MATIÈRE.

C. L. PISO, TRIBUNUS PLEBIS, ROGAT LEGEM DE PECUNIIS REPETUNDIS, ANNO URBIS SEXCENTESIMO QUARTO.

1° JOVEM Optimum Maximum rite precabitur, ut sibi Quirites de summa rerum consulenti utilia et gloriosa afferre contingat.

2° Tum demonstrabit quantopere intersit ipsius Italiæ, quoniam nunc publicos mores primum innatamque virtutem luxus corrumpat, nova atque inaudita lege improbitatem ipsam coerceri.

3° Ostendet periculosum etiam fore, si quando gentes pœniteret a Romanis libertatem accepisse, si populi, si reges non jam eos ut tutores agnoscerent, si tacita odia foverent provinciæ.

* *Premier prix. Nouveaux.* Ledreux (Évariste), de Chartres (Eure-et-Loir), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix. Vétérans.* Thibault (Alexandre), de Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix. Nouveaux.* De Pontmartin (Armand-Auguste-Joseph-Marie), d'Avignon (Vaucluse), élève du collége Saint-Louis.

4° Denique ad patriæ decus pertinere, vel quum nihil timendum in futurum esset, populi Romani legatos puris manibus agere justos, abstinentes, victoriamque nunquam avaritia deformari.

5° Ergo rogabit velint, jubeant, ut si quis in provincia quæstor, aut prætor, aut proconsul, aut magistratus alius, sive magistratus comes, pecunias contra leges ceperit, ab eo repetere socii ex judicio possint, et de ea re quæstio perpetua constituatur.

---

## CORRIGÉ.

Calpurnius Piso, tribunus plebis, rogat legem de pecuniis repetundis, anno Urbis sexcentesimo quarto.

Si unquam Deorum Immortalium numen fuit implorandum cuilibet apud vos Verba facturo, Quirites, id præsertim hodierna die mihi necessarium esse censeo, quum nunquam vobis eosdem ac mihi animos inspirare antiquius habuerim. Itaque priusquam eas, quas mens mea et patriæ studium mihi suaserunt, rogationes in medium proferam, sinite me Deos rite precari : adeste nempe mihi, Jupiter Optime Maxime, qui de arce capitolina Urbem hanc et pace et bello hactenus tuitus es; et tu Quirine, urbis pater, quem per sexcentos annos tot sacris totque victoriis coluimus; vos, Dii Deæ que omnes, quorum benignitate civitas nostra e parvis primum incrementis, paulatim sese altius efferente populi Romani fortuna, in tantum magnitudinis assurrexit; faxitisque precor ut mihi populum de summa re consulenti utilia tantum et gloriosa afferre contingat; nunquam enim in tantum discrimen reipublicæ salus et gloria adductæ esse mihi videntur.

Hostes intra muros sunt, Quirites : luxus scilicet, avaritia, crudelitas, omnium denique libidinum colluvies, per quas vel potentissima bello, opibusque quibuslibet munitissima civitas, serius ocius corrupta, proruit. Horret animus, quum considero quanto impetu publici mores in pejus ruerint, quantum mutata sit innatá illá veterum Romanorum virtus, quantaque vi omnia vitia in locum virtutum cunctarum eruperint. Aliquot abhinc annis non sine dolore videmus crebras exoriri in urbe seditiones, plebem in patrum equitumque tyrannidem invehi, quod illos penes sint divitiæ, voluptates, honores ac munera, omnia denique vitæ bona; sibi vero pericula, egestas, repulsæ, omnia vitæ mala relinquantur : nec semel in fœneratorum crudelitatem sæviisse, qui cives in ergastulis vitam miserrimam trahere cogerent. Quæ quidem, quanquam gravissima sunt atque intoleranda, utpote domestica, taceam, nisi non Urbi tantum, sed toti Italiæ, sed universo imperio nostro præsens periculum impendeat.

Si enim ante ora et oculos consulum censorumque adeo luxus et habendi cupiditas invaluerunt, seseque effrænatum in modum extulerunt, ut Romanis in Romanos cives tam inhumane se gerere quasi licitum sit, quam censetis in provinciis adversus socios subjectosque prætorum quæstorum aut proconsulum esse tyrannidem! quid, si magistratus quivis, vel præfectus, imo etiam centurio, se suosque mores principum ad instar se componant? quid, si vel infimi homines, dum modo Romanum nomen jactare possint, euntes in provincias, (ut aperte prædicant) res augendi suas, vel perditas restituendi causa, nihil intactum, nihil intentatum relinquant? Sociis, Quirites, pax ista majori quam bellum detrimento est. Etenim in bello se suaque armis tuentur,

nec hostem quidquid voluerit rapere sinunt; in pace vero fœderum religione vincti, compressis manibus impune spoliari a præfectis quos pactio aut victoria dedit, sese patiuntur. Domos violare, aurum argentumque diripere, pretiosam supellectilem, statuas, imagines, tabulas auferre, deorum ipsorum templa expilare, id provincias administrare vocant prætores vestri. Id regnum esse dicunt quod furtum et latrocinium est : id pacem, quod bellum diuturnum sine periculo, sine gloria; et qui talia agunt, se prætores, quæstores, proconsules populi Romani nominant! Illos autem mecum, nisi fallor, provinciarum tyrannos, latrones, prædatores, infamia notatos ad justas pœnas vocabitis.

Quid hoc rei est, Quirites? num provincias vastaturos eos misistis? vestrum in tot præliis effudistis sanguinem, ut ii divitiis et luxu diffluant? Hic fructus tot bellorum totque victoriarum, ut pauci homines subactas gentes prædam habeant sibi destinatam? orbem terrarum in ditionem vestram redegistis, ut aliquot tyrannis inserviat? quousque patiemini, Quirites, hanc ita effrænatam lascivire licentiam, vestri nominis majestatem violari, et sine lege, cum Deorum vestroque contemptu, legatos in provinciis vivere? antea debellati populi Diis gratias agebant quod in vestrum jus concessissent; unde enim victoria stabat, hic et clementia et moderatio. Iis quibus arma nostra pepercerant, nihil erat magis in votis, quam si in societatem nostram venire liceret. Namque omnibus hoc persuasum, in amicitia populi Romani quasi sub Deorum ipsorum tutela nihil posthac fore sibi metuendum. Denique nos ultores liberatoresque vel remotissimæ gentes votis exspectabant, imo per legatos efflagitabant. Referamne exempli gratia pulcherrimam hanc victoriam nuper in Græcia relatam, cui

nec Dii nec homines possint invidere, quum, debellatis tyrannis et conciliata inter populos pace, in ludis Isthmicis Græciam senatus populique Romani mandato Flamininus liberam esse proclamaverit? sic victoria uti, sic imperium exercere, vere Romanum est. Sic fiet ut gentes nunquam dominationis nostræ, nec nos earum fidei pœniteat.

Verum enimvero quantum abest, Quirites, ut majorum vestigiis insistant legati vestri! Nunc, equidem fateor, stant exteræ gentes ad nutus vestros arrectæ, et in omne obsequii genus paratæ. Ut nunc se res habent, tacitæ serviunt, omniaque se pro nobis passuras profitentur : quis est autem qui eumdem animum semper fore dicere ausit? Caveatis, Quirites, ne gentes Romanum nomen odisse tandem discant; ne, malis et injuriarum dolore impulsæ, patientia in desperationem versa, societatem hanc discordia graviorem, hanc amicitiam odio nocentiorem, pacem hanc bello tristiorem aversentur et rejiciant, et pleniores animorum quam antea fuerunt, hujus imperii compagem, tot annorum disciplina fortunaque contractam, convellere ac distrahere conjuratis armis aggrediantur. Vincetis profecto, si tanta eos dementia ceperit, ut in omnibus bellis semper vicistis. Dimicabitis tamen, nec jam tutus est qui dimicat.

At quum nihil in futurum timendum esset, et populos servitutis impatientes contineat Romani belli metus, ad decus certe nostrum plurimum pertineret majestatem nominis nostri ista provinciarum administratione non pollui ac contaminari. Quid enim fœdius, quid indignius excogitari possit, quam Romanos fortitudine hactenus et virtutibus insignes ad ignominiosam avaritiæ famam devolvi? Proh Deos immortales! hanc gloriam eo recidere pateremus! videte autem, Quirites,

quanto lætior pulchriorque vobis futurus sit rerum status, si legati vestri, ut prius, puris manibus agentes, abstinentes, jam non victis explendam, quasi cladis mulctam, avaritiam suam imponentes, gratiam et amicitiam illorum sibi tantum concilient. Mirabuntur, colent exteræ gentes eam civitatem, quæ non a se victos, quasi debitam libidini suæ prædam, seponit, sed amore summaque diligentia amplectitur, ita ut eas in nomen suum patiatur pene coalescere, et in victoriarum consortium venire. Hæc vos, Quirites, decent, qui his in terris Deorum immortalium, ut ita dicam, partes agitis.

Quare censeo hanc legem esse ferendam, ut, si quis in provincia quæstor, prætorve, aut proconsul, sive magistratus quivis, sive magistratus comes, pecunias contra leges extorserit, ab eo repetere socii ex judicio possint, et de ea re perpetua quæstio constituatur. Vos per Deos fœderum testes ultoresque, per jus gentium quod violari sine scelere, sine detrimento publico non potest, per majorum vestrorum memoriam, vestramque salutem et gloriam, oro atque obtestor, ut recentem illam et jam visceribus Italiæ inhærentem improbitatis, luxus, et avaritiæ pestem non mobo coerceatis, sed etiam præsentissimo remedio exstirpetis. Sociorum saltem jura confirmate, ita ut manifestum sit a vobis pacem sicut bellum fortiter et religiose geri, nec minus utiles amicos quam graves inimicos Romanos esse. Sic Urbs in æternum condita universo terrarum orbis, quod fata ipsi portenderunt, imperio, jure ac merito potiri videbitur (1).

(1) N'ayant pu nous procurer le devoir qui a remporté le *Prix d'Honneur*, nous donnons la copie du Second Prix.

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

L. CALPURNIUS PISO, TRIBUNUS PLEBIS, ROGAT LEGEM DE PECUNIIS REPETUNDIS, ANNO URBIS SEXCENTESIMO QUARTO.

Quum hodierna die, Quirites, vocem attollo vos de summa rerum consulturus, quid mihi prius optandum est, quam ut verba facienti adsint Dii immortales, præsertimque ante omnes Jupiter Maximus. Nulla enim, nisi auspicata, oratio fausta profecto videri potest, meque imprimis de fatis imperii Romani et sacro jure gentium agentem dedeceat haud invocare illos hujusce civitatis præsides et æternos legum custodes Superos, quibus nisi juvantibus nihil æquum et honestum in hominum animos veniat. Hos igitur precor obtestorque ut, si nondum hanc, quam condiderunt, rempublicam auxilio suo destituerunt, non patiantur me quidquam proferre quod vestra commoda impugnet, rursus vobis dent mentem, quidquid ad vestram gloriam et utilitatem bene ego suaserim, approbandi; proinde, quodcumque consilium sequi malueritis, fortunare velint.

Quanquam una certe ratio est Deos nobis propitios conciliandi, atque una eademque asserendi patriæ salutem. Nam majores nostri comitate erga exteras gentes, integritate, abstinentia innocuisque triumphis simul et Superos colebant, et imperium suum tutabantur. Nobis qui ab eorum justitia degeneravimus, qui virtutem innatam corrupimus, et expilatione direptioneque sociorum cœlestem iram accendimus, quid aliud in hac publicorum morum eversione agendum superest, quam ut, expiatis sceleribus, præcaveamus, ne prævaleat et in republica grassetur ista vitiorum contagio? Nisi enim provideamus, et nostras ad id curas adhibeamus, brevi hærebit in intimis ejus visceribus funesta lues, et in æternum residebit. Huic igitur malo eamus obviam necesse est, et novis atque inusitatis remediis novam atque inauditam pestem comprimamus. Nullam quidem majores nostri de pecuniis repetundis legem instituerant: quid mirum, quum apud eos ipsum pecuniarum repe-

tundarum crimen inusitatum esset? Nunc autem de legatis nostris queruntur omnes populi : lugent oppressæ provinciæ : impii homines, spretis religionibus, turbant socias civitates, invidiam imperii nostri sua avaritia acerbant, iniquas undique divitias contrahunt, extorquent : eorum igitur audacia nova lege coercenda est, nisi forte velimus flagitia ista impunitate propagari, imo auctoritate nostra firmari. Quod quidem si vestra incuria et segnities pateretur, videte, Quirites, qualem et quantis objectam periculis hanc tradituri sitis nepotibus vestris rempublicam, quam ipsi adeo florentem a majoribus accepistis.

Neque hic loquor de corruptione morum, quæ tamen serius ociusve vel civitates alioquin validissimas ad exitium trahit. Sed considerate quantum discriminis nobis ab externis gentibus immineat, si nostrorum hominum avaritiam non debita pœna coercuerimus. Creditisne scilicet fore ut tot populi et reges qui nunc societate nostra fruuntur, sub falso nomine libertatis omnia sævissimæ tyrannidis mala æquo animo subeant, et a magistratibus nostris vexati, spoliati, nudati, compressis semper manibus sedeant, nec importunum excutiant jugum, nec per vim armorum sibi vindicent, quæ jure legum non obtinuerint? Imo hercule omnes arripient arma, nec sinent diutius se veluti servos haberi, quum se vestros socios profitentur. Aut si primum metu potentiæ Romanæ aliquantisper cedant, quis dubitat quin mox injuriarum indignitate iræque impotentia ad bellum capessendum impellantur, aut longum collecta taciti odii moles in tardam quidem sed terribilem ultionem erumpat? tum scilicet soli nos populorum omnium contra nostram dominationem conjurantium impetum sustinebimus, quum illos jam multitudine et virtute præstantiores accendet præterea libertatis amor vindictæque cupido, nos contra debilitaverint vitia nostra, luxus, mollities et scelerum insuper conscientia!

Sed cur tamdiu bellorum externorum metu vos terrere opus est, quos movet adhuc generosus gloriæ amor? Revolvamini animis, Quirites, ad illa tempora, ubi gentes cultu et veneratione sua senatum circumdabant, et ultro

mite imperium nostrum excipiebant, aut societatem amplectebantur : tunc merita per orbem fama nomen Romanum prædicabatur. Tunc legati nostri ob justitiam suam præclarissimis extollebantur honoribus, neque unquam arguebantur. Sed quo magis nos illustravit patrum innocentia et virtus, eo indignius erit eosdem nos erga socios, quos suo illi defenderint auxilio, superbe et crudeliter agere, nec abstinere eorum bonis, sed polluere sanctissima quæque, et insatiabiles manus ad alienas porrigere divitias. Itane deformabitur senatus gloria et majestas, ut qui populorum omnium libertatis custos hactenus habebatur, eos nunc sæva tyrannide opprimi patiatur, lugentiumque provinciarum questus dedignetur? siccine fœdera violando, spernendo leges, præclarissimo illo orbem tutandi munere defungemur, quod nobis ipsi commisere Dii?

O insanas hominum mentes! nobis Superi rerum humanarum curam veluti reliquerant : nos sublime illud officium quasi jam despicimus et recusamus : quin potius nobili superbia animi nostri efferuntur, quod ad hanc excelsam dignitatem populus Romanus evectus sit! vos vero, Quirites, ne malitis unquam gentes cæteras metu et terrore subigere, quam vobis justitia conciliare : neu ita agatis, ut eas libertatem a vobis accepisse aliquando pœniteat, sed æque jura dividatis in omnes, et de nostris hominibus querentium voces benigne excipiatis. Quoniam autem de his nulla lex hactenus lata est, rogo jubeatis ut, si quis in provincia quæstor, aut prætor, aut proconsul, aut magistratus quivis alius, sive magistratus comes, pecunias contra fas omne ceperit aut extorserit, ab eo repetere socii ex judicio possint, et de ea re perpetua quæstio constituatur. Nullum enim eis jus datum est, quantacumque dignitate ornati sint, in aliena invadendi bona; et quilibet innoxios spoliant, puniendi sunt. Sic metu legum compressa nostrorum magistratuum avaritia conticescet. Agnoscent socii se non frustra Romanis confidisse, discentque inde senatus arbitrio semper res suas aut controversias permittere.

## RHÉTORIQUE.

### DISCOURS FRANÇAIS *.

#### MATIÈRE.

Le premier magistrat de la ville de Sienne à Charles VIII, roi de France, le 2 décembre 1494.

Sa Seigneurie l'a chargé d'aller au-devant de Charles, de lui présenter les clefs de la ville, et de faire abattre une partie des murs pour le recevoir en triomphe.

Ce n'est pas seulement pour revendiquer une couronne, au nom de la maison d'Anjou, que le jeune conquérant a passé les Alpes : il songe à l'intérêt des peuples, à la gloire de Dieu même.

Annoncé par les prophéties de Savonarola, comme destiné à châtier les tyrans d'Italie, il a commencé à remplir ce premier devoir. Pise et Florence sont libres.

Bientôt vainqueur et maître de Naples, il va, comme il l'a promis, arracher Constantinople aux Infidèles.

André Paléologue, neveu du dernier Constantin, et son seul héritier, lui a cédé tous ses droits.

* *Premier prix. Vétérans.* Nisard (Jean-Marie-Auguste), de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), élève du collége Sainte-Barbe. — *Premier prix. Nouveaux.* De Pontmartin (Armand-Auguste-Jacques-Marie), d'Avignon (Vaucluse), élève du collége Saint-Louis. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Loisel (Claude-Louis-Ambroise), de Paris (Seine), élève du collége Stanislas.

Qu'il ne s'étônne donc pas si les nations s'empressent sur son passage, si les villes lui ouvrent leurs portes; elles ne voient pas en lui un ennemi, mais l'auteur de leur liberté, le défenseur de leur foi.

---

## CORRIGÉ.

Le premier magistrat de la ville de Sienne à Charles VIII, roi de France (1), le 2 décembre 1494.

Sire, je viens au nom de sa Seigneurie et de tous mes concitoyens, vous apporter les clefs de notre ville, et déposer à vos pieds l'hommage de ses habitants. Ces clefs, ce n'est pas la faiblesse qui les offre à la puissance, ni la crainte à la victoire. Les Siennois n'ont pas voulu attendre que vous fussiez entré sur leur territoire, pour vous donner ces marques de leur respect et de leur admiration : on ne dira pas que c'est une nécessité pour

(1) Depuis longtemps les prétentions qui régnaient dans l'Italie, divisée en autant de souverainetés qu'on y comptait de villes, venaient agiter la cour de France. Car les Italiens, voulant tous s'agrandir sans avoir aucune idée de l'art militaire, et se bornant entre eux à des intrigues, sentaient le besoin d'une puissance étrangère, pour donner un grand mouvement, dont chacun espérait de profiter. Louis XI, dont l'esprit n'était pas chevaleresque, loin d'intervenir dans les querelles des Italiens, avait empêché le duc d'Orléans de faire valoir ses droits sur le Milanais. Charles VIII, jeune, brave et jaloux d'illustrer son règne, fut accessible aux intrigues qui l'entouraient, et résolut de reconquérir le royaume de Naples qui avait appartenu à la maison d'Anjou, dont il se portait pour héritier. Il part à la tête de trente mille hommes, mais sans argent, sans crédit, sans magasins et sans réserve, entre à Florence le 14 novembre 1494; et là, excité par les avis du duc de Milan, qui craignait de le voir entrer dans ses états, il se dirige sur Rome,

eux, et un droit pour vous. Nous saurions résister à un ennemi; mais vous n'avez jamais été le nôtre. C'est en ami, c'est en protecteur que nous sommes heureux de vous recevoir dans nos murs. Aussi vous ne verrez pas, en entrant dans Sienne, une foule rassemblée par la terreur sur le passage d'un conquérant; vous ne lirez pas sur les visages la défiance et la haine mal déguisées sous un masque de joie hypocrite et d'enthousiasme menteur. Une partie de nos remparts est tombée pour vous offrir un plus large passage; et cette brèche, ce sont les habitants eux-mêmes qui l'ont faite avec joie. Triomphe pacifique et glorieux, qui ne coûtera de larmes

où il entre le 31 décembre suivant; enfin il arrive à Naples le 21 février 1495, après avoir achevé en quatre mois une conquête qui étonne plus encore les vainqueurs que les vaincus, et qui paraît si extraordinaire à l'Europe, qu'on l'attribue généralement à des vues particulières de Dieu, qui voulait venger les crimes commis par les derniers rois de Naples. Sans remonter jusqu'à une cause surnaturelle, on peut expliquer la marche rapide de Charles VIII, par les divisions qui régnaient en Italie, par la fausse politique de tant de petits états, qui s'étaient trompés trop longtemps entre eux pour revenir à la confiance, sans laquelle une union prompte et efficace était impossible, et surtout par l'absence de toute idée de gloire militaire; car il ne faut pas oublier que Machiavel nous parle d'un combat entre deux villes rivales, dans lequel il n'y eut personne de tué, quoiqu'une des deux armées se reconnût vaincue. Certes, des soldats aussi pacifiques ne pouvaient opposer aucune résistance, et la valeur des troupes de Charles VIII leur parut si inconcevable, qu'ils lui donnèrent le nom de *Fureur française*. Le pape Alexandre VI, qui avait été obligé de capituler avec le roi, de lui donner l'investiture des royaumes de Naples et de Jérusalem, avec la coronne d'empereur de Constantinople, et de reconnaître sa souveraineté dans Rome, disait, en parlant de cette expédition : « Que les Français semblaient être venus en Italie, la craie à la main, pour y marquer leurs logements. »

à personne, qui ne sera pas accompagné d'une foule de malheureux captifs! Ici les bruyants transports de la victoire ne seront pas troublés par les sourdes imprécations d'une haine impuissante : nous pourrons, sans honte et sans regret, mêler nos applaudissements à ceux de vos soldats.

Et moi, sire, chargé de vous annoncer cette nouvelle, je remplis avec orgueil une mission quelquefois si pénible. Il m'est permis de parler de notre vénération et de notre amour pour votre majesté, sans être obligé de mentir à ma conscience. C'est une voix libre qui vous offre les remercîments de tout un peuple, délivré par le seul bruit de votre marche triomphale.

Car nous le savons, ce n'est pas le désir de la conquête qui vous a poussé au delà des Alpes ; ce n'est pas pour dévaster et asservir l'Italie, que vous avez entraîné sur elle tant de peuples, comme au temps où l'Europe s'armait contre l'Asie, pour la délivrance des chrétiens et l'affranchissement du saint Tombeau. Sans doute vous avez des droits sur le royaume de Naples, et vous revendiquez à juste titre une couronne qu'a portée la maison d'Anjou : votre réclamation est d'autant plus légitime, que vous arrachez à des mains coupables une puissance, qui, dans les vôtres, s'exercera pour le bonheur des peuples. Mais non, vous n'avez pas levé une telle armée, vous n'avez pas quitté sitôt les délices de la cour de France, pour entreprendre une conquête vulgaire. Une plus noble ambition vous a arrachée aux douceurs d'une royauté nouvelle, pour vous jeter au milieu de la vie tumultueuse des camps. Vous avez hâte de délivrer l'Italie d'un joug honteux, et d'arracher l'empire d'Orient aux infidèles. L'intérêt des peuples et la gloire du saint nom de Jésus-Christ, tels ont été vos

guides; car vos regards se sont abaissés sur cette malheureuse et coupable Italie : ému d'indignation à la vue de ses crimes, et de pitié pour ses malheurs, vous avez voulu punir les uns, et terminer les autres. Partout des tyrans et des esclaves, des oppresseurs et des victimes, des guerres longues et ruineuses; les Condottieri promenant de tous côtés leurs bandes indisciplinées, toujours prêts à vendre au plus offrant de honteux services; la religion profanée par ses propres ministres, l'impiété, la débauche et la scélératesse assises sur le trône de Saint-Pierre : tel fut le spectacle qui s'offrit à vos yeux. Et du sein de cette désolation, une voix a retenti à vos oreilles, la voix prophétique de Savonarole (1); en vain il annonçait à l'Italie les châtiments de Ninive et de Babylone, et la venue du fléau de

(1) Savonarola (frère Jérôme), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, et célèbre prédicateur, naquit à Ferrare en 1452. Il vint à Florence en 1488, et fut nommé prieur du couvent de Saint-Marc. Laurent de Médicis était alors à la tête de la république : la liberté n'existait plus que de nom : tout dans l'état dépendait de la volonté d'un seul homme; et les Florentins, pour se consoler, se plongeaient dans le vice et la mollesse. Savonarola, qui joignait à une grande pureté de mœurs, une grande élévation d'âme et une éloquence entraînante, attaqua le pouvoir des Médicis dans le déréglement qu'ils avaient encouragé et dont ils tiraient parti. Il exhorta avec ferveur à la réforme de l'Eglise; et prenant les vœux ardents d'une âme probe pour des révélations, il prédit, comme prochaine, une ère nouvelle de liberté et de foi, qui succéderait aux calamités dont l'Italie était menacée. Le peuple, en apprenant l'entrée de Charles VIII en Italie, le regarda comme le vengeur de ses droits, comme le fléau de Dieu annoncé par Savonarole, pour châtier et renverser ses tyrans. — Savonarole périt victime de la haine d'Alexandre VI et des moines. Il fut condamné à mort et brûlé avec ses disciples Dominique de Pescia et Silvestre Maruffi, le 23 mai 1498.

Dieu. L'Italie n'entendit rien, endormie dans sa coupable sécurité, abandonnée à toutes les voluptés du crime. Le fléau de Dieu est venu; mais il ne renverse pas les villes sur son passage, il ne les réduit pas en cendres. Les tyrans seuls trouvent en vous un ennemi, les peuples vous accueillent comme leur libérateur. Pise et Florence sont libres; l'une a brisé le joug de sa rivale, l'autre le joug des Médicis. Alexandre VI (1) a entendu avec effroi les mots de concile et de déposition,

(1) Alexandre VI, né à Valence en Espagne, l'an 1430 ou 1431, élu pape en 1492. Il s'appelait Roderic Lenzuoli; mais il prit le nom de Borgia, qui était celui de sa mère, sœur du pape Calixte III, et d'une famille très-illustre et très-ancienne. Sa jeunesse fut signalée par de grands talents et de grands désordres. Il eut pour maîtresse une femme célèbre par sa beauté, nommée Rosa Venozza. Cinq enfants naquirent de cette union : François, duc de Gandie; César, d'abord évêque et cardinal, puis duc de Valentinois; Lucrèce, qui fut mariée quatre fois, et que l'on soupçonnait avec quelque raison de liaisons incestueuses avec son père et ses frères; Guifrey, prince de Squillace; le nom du cinquième est resté ignoré. Pour enrichir sa famille, il dépouilla ses voisins puissants, qu'il appelait des usurpateurs des biens de l'Eglise : tels étaient les princes d'Est à Ferrare; les Bentivoglio à Bologne; les Malatesta à Rimini; les Manfreddi à Faenza; les Colonna dans Ostie; les Orsini, les Vitelli, les Savelli, etc. Il employait, pour parvenir à ses fins, toutes les ruses imaginables, et s'il les voyait impuissantes, il n'hésitait pas à se servir du fer et du poison. Il porta l'oubli des mœurs jusqu'au scandale, et la jalousie du pouvoir jusqu'à la plus odieuse sévérité. Il traita plusieurs fois avec les infidèles au détriment des chrétiens. Ainsi il avertit secrètement Bajazet des prétentions de Charles VIII au trône de Constantinople, et réclama même contre ce prince le secours de dix mille musulmans. On ne peut lui refuser de grands talents pour l'administration, du savoir, de l'éloquence, de l'habileté en politique. Mais ses crimes ont surpassé ses qualités; ils mourut empoisonné, par méprise, d'un breuvage qu'il avait, dit-on, préparé lui-même pour le cardinal

et du château St-Ange, ce repaire du tigre, est sorti sain et sauf le frère de Bajazet (1).

Poursuivez, sire, cette conquête pacifique : bientôt Naples vous ouvrira ses portes. Alors vous aurez accompli les prophéties de Savonarole, et rempli une moitié de votre noble mission. Mais l'autre moitié resterait-elle sans accomplissement? La Grèce, cette sœur

Adrien Corneto, dont il convoitait les richesses. Toute la chrétienté se réjouit d'être délivrée d'un pareil chef.

(1) Zizim, ou plus exactement Djim, était fils du sultan Mahomet II. Après avoir fait plusieurs tentatives pour enlever le trône à Bajazet II, son frère aîné, et avoir échoué dans toutes, il se réfugia près du Grand-Maître de Rhodes, Pierre D'Aubusson. Le ressentiment de Bajazet poursuivit son frère jusque dans cet asile. Ses émissaires pénétrèrent dans l'île, et Djim n'échappa à leurs poignards que par la surveillance du Grand-Maître. Mais il est certain que l'or et les menaces du sultan, qui exigeait l'extradition de son frère, ne furent pas sans effet. Un traité honteux, conclu entre le Grand-Maître et Bajazet, stipula une paix perpétuelle avec les chevaliers, et le paiement d'un subside annuel de quarante mille écus d'or, à condition qu'ils garderaient soigneusement le prince Djim. Ce traité fut exécuté de part et d'autre. Djim fut transporté en France, et de prison en prison, jusqu'à ce que le pape eut exige sa translation à Rome. Lorsque Charles VIII entra en Italie, et voulut profiter de la cession qu'André Paléologue lui avait faite de ses droits à l'héritage de l'empire d'Orient, il força le pape de lui livrer le prince ottoman, espérant sans doute que les divisions que son retour exciterait, faciliteraient la conquête qu'il méditait. Mais ce malheureux Djim mourut huit jours après qu'il eût été remis au roi de France. Alexandre VI, qui voulait se venger de Charles VIII, et continuer à gagner les trois cent mille ducats payés annuellement par Bajazet, envoya à la suite de l'armée française un barbier, qui, ayant eu accès auprès de Djim, le rasa avec un rasoir empoisonné. La tête du prince enfla prodigieusement, et il expira à Naples, trois jours après l'entrée des Français dans cette ville, à l'âge de trente-cinq ans. Charles VIII fit embaumer son corps et l'envoya à Bajazet.

de l'Italie, n'a-t-elle pas droit aussi à votre protection? Elle est tombée sanglante sous le fer des infidèles, et le Turc stupide veille auprès de son tombeau, de peur qu'elle ne se relève. Mais que des rivages de l'Italie parte un cri de liberté : ce cri, répété par l'écho des mers et des montagnes, la fera renaître. Ses enfants sont dans l'attente d'un vengeur, tous les regards sont fixés sur vous. Ils applaudissent à vos triomphes; car chaque victoire que vous remportez est un pas de plus que vous faites vers leur délivrance, et chaque coup porté aux tyrans de l'Italie retombe sur les tyrans de la Grèce. Qu'il serait beau pour votre majesté de se déclarer le champion de toutes les infortunes, et de sauver l'Europe du reproche d'indifférence et d'ingratitude en re levant l'empire d'Orient! Hélas! les princes chrétiens ont à peine entendu le bruit de sa chute; ils sont restés sourds à la voix plaintive des exilés de Constantinople, racontant en tous lieux les malheurs de leur patrie, et la ville de Constantin saccagée par les barbares, et Ste-Sophie profanée par un culte impie, et cent mille chrétiens condamnés au plus affreux esclavage.

Sire, il est temps que le vengeur paraisse, le vengeur de Dieu et des peuples; il est temps que les Infidèles ne soient plus campés en Europe. Il est digne de vous d'unir aux couronnes de France et de Naples le sceptre impérial; et j'ose le dire, ce n'est pas seulement une gloire pour votre majesté, c'est un devoir; car ce sceptre vous appartient. Le neveu de Constantin a vu le dernier empereur d'Orient s'ensevelir sous les ruines de sa patrie. Trop faible pour venger sa mort, c'est à vous, comme au plus digne, qu'il remet et ce soin, et ses droits. Cet empire est maintenant votre héritage; vous saurez le conquérir. Entreprenez, sire, cette pieuse

croisade, les peuples d'Europe marcheront sur vos pas, et Dieu favorisera vos nobles travaux. Mais auparavant venez recevoir dans Sienne les honneurs d'un triomphe que les nations continueront partout sur votre passage : venez vous reposer un moment parmi nous(1) : puis vous irez à des triomphes nouveaux, vous ajouterez aux lauriers qui chargent votre front victorieux, des lauriers plus beaux encore, et les vœux, les acclamations de l'Italie et de l'Europe entière accompagneront votre héroïque pélerinage.

(***)

(1) Ce ne fut que quinze jours après son arrivée à Naples, que Charles VIII voulut faire dans cette ville une entrée triomphale; et, sous prétexte qu'il avait acheté d'un neveu de Paléologue ses droits sur l'empire Grec, il se revêtit des ornements impériaux, et prit le titre d'Empereur d'Orient.

# RHÉTORIQUE.

## VERS LATINS *.

### MATIÈRE.

### OVIDII TUMULUS (1).

LITTORA, ubi multis auctus undis Euxinum mare sex veluti fluminibus Ister invadit, juvenis poeta quondam pererrabat, magni vatis exilium reputans et gentem Tomitanam ferocem moribus, Augusto tamen ipso clementiorem. Statim inter disjectas

* *Premier prix. Vétérans.* De Cambis (Henri-François-Augustin-Marie), d'Avignon (Vaucluse), élève du collége Stanislas. — *Premier prix. Nouveaux.* Lessieux (Antoine-Éda), de Pont-Maxence (Oise), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Didier (Jules-Frédéric-Edmond), de Paris (Seine), élève du collége Louis-le-Grand.

(1) Voici le passage de M. de Châteaubriand, qui a fourni cette matière.

Un jour ayant passé l'Ister vers son embouchure, et m'étant un peu écarté de la troupe des chasseurs, je me trouvai à la vue des flots du Pont-Euxin. Je découvris un tombeau de pierre, sur lequel croissait un laurier. J'arrachai les herbes qui couvraient quelques lettres latines, et bientôt je parvins à lire ce premier vers des Élégies d'un poëte infortuné :

« Mon livre, vous irez à Rome, et vous irez à Rome sans moi. »

*Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in Urbem.*

Je ne saurais vous peindre ce que j'éprouvai en retrouvant au fond de ce désert le tombeau d'Ovide. Quelles tristes réflexions ne fis-je point sur les peines de l'exil, qui étaient aussi les miennes, et sur l'inutilité des talents pour le bonheur! Rome,





urbis relliquias, saxaque vepribus horrida, lapidem funereum videt, et lapidi inscriptum carmen :

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ulli.

Tum alacri animo scrutatus circum, inventoque stylo quo versus ultimos exsul pene jam moriens scripserat : *Salve, inquit, poetæ infelicis umbra tam procul a patria exstincti ! En qui formas in nova mutavit corpora, qui deos festaque per latium digessit annum, qui cecinit amores, atque imprudens periit ingenio suo. Ah ! veniant populi romanæ*

qui jouit aujourd'hui des tableaux du plus ingénieux de ses poëtes, Rome a vu couler vingt ans d'un œil sec les larmes d'Ovide. — Ah ! moins ingrats que les peuples de l'Ausonie, les sauvages habitants des bords de l'Istrie se souviennent encore de l'Orphée qui parut dans leurs forêts ! ils viennent danser autour de ses cendres ; ils ont même retenu quelque chose de son langage : tant leur est douce la mémoire de ce Romain, qui s'accusait d'être le Barbare, parce qu'il n'était pas entendu du Sarmate.

*Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.*

LES MARTYRS, liv. VII.

On trouve aussi ce qui suit dans les notes du même ouvrage : — Ovide mourut dans son exil à Tomes : on a prétendu avoir retrouvé son tombeau en 1518, près de Stain, en Autriche, avec ces vers :

*Hic situs est vates quem divi Cæsaris ira*
*Augusti patriâ cedere jussit humo.*
*Sæpè miser voluit patriis occumbere terris ;*
*Sed frustrà ! hunc illi fata dedêre locum.*

Ces vers sont modernes. Le poëte avait fait lui-même l'épitaphe que l'on connaît :

*Hic ego qui jaceo tenerorum lusor amorum,*
*Ingenio perii Naso poeta meo.*

Je ne sais si le vers que j'ai choisi pour l'épitaphe d'un poëte mort exilé dans un désert, n'est pas plus touchant.

*hæredes musæ, locumque etiam nunc rudi ac sæva gente obsessum vindicent, ut tandem Ovidii sepulcro desinant insultare Barbari !*

---

CORRIGÉ.

OVIDII TUMULUS.

IMPETE qua magno, socialibus auctior undis,
Ister in Euxinum bis terno flumine pontum
Irrumpit, juvenis, fama duce, barbara vates
Littora lustrabat quondam memoresque ruinas;
Et dum, deserta secum spatiatus in ora,
Ingratos campi tractus faciemque locorum
Cerneret incultam, dum tristior æquoris atros
Longo exaudiret reboantes murmure fluctus,
Fundebat tales ægro de corde querelas :

*Hic fuit ista Tomos* (1) *? gens aspera moribus istas*
*Incoluit terras, verum clementior ipso*
*Cæsare. Nam patriis hic Naso ejectus ab oris,*

(1) La vie d'Ovide a offert aux savants deux questions à résoudre. Depuis trois siècles ils n'ont pu déterminer la position de Tomes, et le lieu où fut le tombeau du poëte. Plusieurs savants ont pensé que Tomes était Tomi, Tomiswaria ou Tomiswar, dans la Bulgarie; d'autres que c'était Kiew, sur le Boristhène; quelques-uns ont cru retrouver cette ancienne ville dans celle de Sabarie ou Stainen, sur la Save en Autriche. Mais ce qu'Ovide rapporte de la situation de Tomes, en deçà du Danube, à l'égard de l'Italie (*Trist.*, liv. II et III), ne peut convenir ni à Tomiswar, ni à Kiew, ni à la ville de Stain. Abrocham Ortell prétend, dans ses Synonymes géographiques, en s'appuyant de l'autorité de Gaspar Bruschius, que le tombeau d'Ovide fut découvert, l'an 1518, à Sabarie ou Stain en Autriche, sur le bord de la Save, avec cette épitaphe gravée sur la partie extérieure d'une voûte magnifique, épitaphe que Boxhorn rapporte aussi dans ses



*Infelix, teneræ propter delicta camœnæ,*
*Perdidit in luctu tristes miserabilis annos....*

Et mœstus rigui mollem Sulmonis alumnum
Lugebat scythica morientem, flebile, terra.

*Monumenta illustrium virorum et elogia*, Amsterdam, 1638, in-folio :

*Fatum necessitatis lex.*

*Hic situs est vates, quem divi Cæsaris ira*
*Augusti patrio cedere jussit humo.*
*Sæpe miser voluit patriis occumbere terris;*
*Sed frustrà! hunc illi fata dedêre locum.*

C'est à Sarwar, ville de la Basse-Hongrie, sur le Raab, que d'autres savants placent la découverte du tombeau d'Ovide, dans la même année 1518, et avec la même épitaphe. Mais il en est sans doute de l'épitaphe et du tombeau, comme de la plume ou du style d'argent d'Ovide, qu'en 1540, Isabelle, reine de Hongrie, fit voir à Pierre-Ange Bargée, et qu'on disait récemment trouvé dans les ruines de Taurunum, aujourd'hui Belgrade, à l'embouchure de la Save. En 1802, le Moniteur et d'autres journaux de Paris annoncèrent qu'en creusant les fondations d'une forteresse, à l'embouchure du Danube, des paysans russes avaient découvert un tombeau, qu'on croyait être celui d'Ovide, parce que c'était là qu'était bâtie la ville de Tomes, et que ces lieux étaient connus depuis longtemps sous le nom de *Laculi Ovidoli*, lacs d'Ovide. Les mêmes journaux ajoutaient qu'on avait trouvé dans le tombeau un buste qui ressemblait parfaitement à ceux qu'on a de Julie, fille d'Auguste; et que les Russes avaient donné à leur nouvelle forteresse le nom d'*Ovidiopol*. Le bruit de cette découverte commençait à fixer l'attention des savants, lorsqu'un Allemand, ancien colonel au service de Russie, fit insérer, dans la Décade (21 mars 1803), une réfutation de l'article du Moniteur, et eut le malheur d'y trouver presque autant d'erreurs que de lignes. A quelle époque, disait-il, les Russes ont-ils pu creuser une forteresse à l'embouchure du Danube? La Russie moderne n'a jamais reculé ses barrières jusqu'à ce fleuve. Ses armées victorieuses ont occupé passagèrement des places et des positions sur ses bords; mais elles n'ont jamais songé à y bâtir des forteresses. Le lieu que les Moldaves nomment Lagoul Ovidouloni, et non

Dum sequitur tacito incertus vestigia gressu,
Inter disjectas en ille repente ruinas,
Eversasque domos et vepribus horrida saxa,
Funereum lapidem videt inscriptumque sepulcro

Laculi Ovidoli, est à plus de trente lieues de la bouche méridionale du Danube, non loin de laquelle la ville de Tomes était située. Lagoul Ovidouloni est un lac sur la rive du Dniester (l'ancien Tyras), vis-à-vis d'Akerman, ville et forteresse turque, située sur la rive droite. D'ailleurs, le nom que lui donnent les Moldaves, ne signifie pas le lac d'Ovide; il veut dire lac des Brebis, et a reçu ce nom parce qu'on y lavait et baignait ordinairement, avant de les embarquer, les moutons que la Moldavie était obligée de fournir par milliers, pour la consommation de Constantinople. Sur la fin de septembre 1789, ajoute l'ancien colonel russe, lorsque le fameux Potemkin vint mettre le siége devant Akerman, il entendit parler du Lagoul Ovidouloni, qui se trouvait dans le voisinage. Ses courtisans ne manquèrent pas d'assurer qu'Ovide avait certainement donné son nom à ce lac. Potemkin n'en crut rien; mais il fit semblant de le croire, et vit avec plus de plaisir encore que d'autres le crussent. Il n'ordonna ni fouilles, ni recherches; il savait bien que Tomes ne pouvait être sur les bords du Dniester. Pendant quelque temps, on ne parla que d'Ovide, de son lac et des ruines de Tomes; mais lorsque Potemkin eut quitté cette contrée, il n'en fut plus question. Cependant on n'avait pas négligé d'instruire Catherine II de cette découverte; elle en fut charmée, et y crut peut-être de bonne foi. Le tombeau d'Ovide, trouvé dans un pays conquis par ses armes, aurait fait autant de plaisir à cette femme extraordinaire, que le gain d'une bataille. Aussi lorsqu'en 1791, le traité de Jassi porta les frontières de la Russie jusqu'au Dniester, le premier soin de l'impératrice, qui ne perdit jamais de vue ses projets sur l'empire Byzantin, fut, en faisant construire diverses forteresses sur la rive gauche du fleuve, de leur donner des noms grecs, tels que Tyraspol, Grégoriopol, en l'honneur de Grégoire Potemkin, et Ovidiopol, dans le voisinage de Lagoul Ovidouloni. Cette ville est placée, sur les nouvelles cartes de la Russie, à l'embouchure du Dniester. Le général de Wolland dirigea les travaux de ces forteresses (1792—1795), et aucune découverte ne fût faite par les ouvriers.

Carmen, vatis opus.... : stetit obstupuitque legendo :
*Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ulli.*
Legerat; et tanti agnoscens monumenta poetæ,
Jam tumulum, lacrymis oculos suffusus obortis,
Contemplabatur visu defixus in uno.
Multa sed interea versabat tristia corde :
Forsitan hic Naso steterat : de rupibus altis
Forsitan amissos lugebat solus amores
Illic, sarmatica turba cingente, canebat
Blandaque barbaricas fundebat verba per aures.
Nec mora : continuo juvenem novus occupat ardor.
Hunc juvat ire, juvat scrutari singula circum :
Certius indicium sperat, si forte canentis
Fida comes, dum vita fuit, lyra pone quiescat;
Sed lyra vatis abest, vatem comitata : vetustas
Invidiosa negat... Superest stylus unus, et ecce
Arripit exsultans animis, et : *Sæpius, inquit,*
*Ingenii fuit interpres, fuit ille laborum*
*Conscius, et scripsit morientis carmina vatis.*
*Heu, quo te miserum casus, quo cæca redegit*
*Cæsaris ira!... tuæ dantur quæ præmia laudi!*
*Salvete, egregii cineres, venerabilis umbra,*
*Salve; nequicquam deserta his finibus erras;*
*Exsilium ulta tuum, te fama æterna manebit.*
*Siste, viator, iter: Qui tot miracula rerum*
*Obscura cecinit repetens ab origine mundi,*
*In nova qui varias mutavit corpora formas,*
*Qui rudis edocuit discordia semina terræ,*
*Digessit latium divos et festa per annum,*
*Temporaque et causas memorans...; qui lusit amores,*
*Omnia fecunda complexus mente, nec unquam*
*Impar ipse sibi; qui tanta laude, tyrannum*
*Insons non potuit memorem placare, suoque*

*Ingenio periit... proh! lamentabile fatum!...*
*En jacet, et Roma patriisque penatibus exsul!*
*En jacet, infandum! longinqua ignotus arena.*
*Laurus abest: tumulus dumis et vepribus horret,*
*Exiguusque lapis tanti tenet ossa poetæ.*
*Ah! populi veniant, queis musa latina reliquit*
*Divitias, nomenque suum doctosque labores...*
*Ah! veniant, animisque pares et fœdere juncti*
*Armorum, sanctisque procul pellatur ab oris*
*Effera gens, placida vates ut morte quiescat.*
*Ne ludis deinceps sævissima turba nefandis*
*Polluat augustos manes et grande sepulcrum.*

(FRÉD. PRIEUR.)

---

COPIE DU PREMIER PRIX DES NOUVEAUX.

Hic ubi præcipites spumosus colligit undas
Ister, et Euxinum bis terno flumine Pontum
Invadit, tumidus jam non regnator aquarum,
Magna pererrabat longinqua littora terra,
Et solus secum loca per deserta viarum
Errabunda ferens juvenis vestigia vates
Ibat et attento lustrabat singula visu.
Cuncta silent circum, campi patet undique vasta
Planities, lapidesque simul veteresque ruinæ.

*Hic, ait, hic! patriis Naso procul exsul ab oris*
*Vitam infelicem traxit, populosque feroces*
*Moribus et duros, mansuescere nescia corda,*
*Silvicolas, alter lacrymosis questibus Orpheus,*
*Mulcebat; sed non, eheu! suspiria Romæ*
*Exaudita: nihil valuere precesque dolorque,*
*Nil socii et conjux, nil mollia carmina musæ*
*Supplicis; Augusti manet alta mente repostum*
*Quod mediam, nimium imprudens, penetraverit aulam.*

Talia dicta dabat juvenis: miserique poetæ
Exilium reputans, memores et principis iras,
Incœptum pergebat iter: quum protinus inter
Disjectas moles dumisque horrentia saxa,
Obvius in medio tumuli lapis: insuper unum
Apparebat adhuc corruptum tempore carmen:

*Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ulli.*

Ut videt, agnovit juvenis, magnique poetæ
Adspiciens tumulum, deflexo poplite adorat,
Relligione pia captus: juvat usque tueri,
Usque avidis spectare oculis, juvat ire, redire,
Perspicere hinc illinc, scrutari singula circum.
Hic stylus in media obscurus tellure jacebat,
Quo versus moriens extremaque carmina vates
Scripserat; arripuit, palmasque ad sidera tollens:

*O patriæ decus, et patria tamen exsul ab ora*
*Nobilis ô vates, vates clarissime, salve!*
*Me pudet antiqua vocem nunc tollere terra*

*Hic ubi cycneo mulcebas tædia cantu... !*
*En qui festa, deos, latium digessit in annum*
*In nova diversas mutavit corpora formas,*
*Qui toties cecinit teneros expertus amores,*
*Ingeniique luens pœnas, et abire coactus,*
*Heu! querula flevit longa infortunia musa!*
*Proh dolor! en tumulus dumis et vepribus horret!*
*Vix lapis exiguus fœdas supereminet urbis*
*Relliquias; magnumque premunt cumulata sepulcrum*
*Rudera! nempe volunt duri, gens effera, Turcæ,*
*Artes, et monumenta simul, populosque, virosque,*
*Omnia communi gaudent miscere ruina...*
*Di meliora! velint sociatæ surgere gentes*
*Fortiaque infestis opponant agmina turmis.*
*Desinat aggestis tandem insultare ruinis*
*Barbara gens, vatisque sacrum violare sepulcrum.*
*Jam vos, ite, quibus romanæ hæredia musæ,*
*Quo vos bella vocant, nunc demum sumite pœnas*
*Atque triumphales tumulo deponite lauros.*

A. E. Lessieux,

Collége Charlemagne, Inst. Massin.

## RHÉTORIQUE.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

In familiaribus epistolis brevitas quidem observanda : ipsarum quoque sententiarum ne diu circumferatur, *quod Cato ait, ambitio ;* sed ita recidantur, ut ne quid videatur deesse, quod non intelligentia suppleatur. Lucem vero his præfulgere oportet, nisi cum consulto clandestinæ litteræ fiant. Quæ tamen ita cæteris occultæ esse debent, ut iis ad quos mittantur, perspicuæ sint. Solent etiam notas inter se secretiores pacisci, quod et Cæsar, et Cicero, et Augustus, et alii fecerunt. Cæterum quum abscondito nihil opus est, cavenda obscuritas magis quam in oratione aut in sermone. Potes enim parum plane loquentem rogare ut id planius dicat; quod in absentium epistolis non datur. Et ideo nec historia occultior addenda, nec proverbium ignotius, nec verbum curiosius, nec figura putidior, neque, dum amputatæ brevitati studes, dimidiatæ sententiæ sit intelligentia requirenda, nec circuitu ver-

* *Premier prix. Nouveaux.* Didier (Jules-Frédéric-Edmond), de Paris (Seine), élève du collége Louis-le-Grand. — *Deuxième*

# RHÉTORIQUE.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Une des premières conditions dans les lettres familières, c'est la brièveté : il faut l'observer dans les phrases mêmes, et ne pas laisser la pensée se développer dans *une période ambitieuse*, *comme le dit Caton :* resserrez-la cependant, de manière à ne rien retrancher, que l'imagination ne puisse suppléer. Elles doivent, outre cela, être claires : à moins qu'il s'agisse d'une correspondance secrète. Et même alors, tout en restant obscures pour les autres, elles doivent être bien intelligibles pour ceux à qui elles s'adressent. On convient même entre soi de certains chiffres particuliers, comme faisaient César, Cicéron, Auguste et bien d'autres. Du reste, quand le secret n'est pas nécessaire, il faut éviter l'obscurité, plus encore que dans le discours et la conversation : car, dans la conversation, si celui qui parle ne se fait pas assez comprendre, on peut l'arrêter pour le prier de s'expliquer plus clairement ; ce qu'il n'est pas possible de faire dans la correspondance, puisque l'auteur est absent. Et il ne faut pas ajouter pour cela quelque histoire obscure, quelque proverbe ignoré, quelque mot prétentieux, quelque figure recherchée ; il ne faut pas non plus, en visant à la concision, laisser deviner péniblement la moitié de

*prix. Nouveaux*, Duval ( Gustave-Alphonse ), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

borum et anxio struendi labore lux obruenda. Epistola, si superiori scribas, ne jocularis sit; si pari, ne inhumana; si inferiori, ne superba; neque docto, incuriose; neque indocto, diligenter; nec conjunctissimo, tralatitie; nec minus familiari, non amice. Sic tamen in litteris cum familiaribus ludes, ut cogites posse evenire ut eas tempore tristiore legant. Præfationes ac subscriptiones litterarum computandæ sunt pro discrimine amicitiæ aut dignitatis, habita ratione consuetudinis. Rescribere sic oportet, ut litteræ quibus respondeas, præ manu sint, ne quid, cui responso opus est, effluat. Commendatitias fideliter dato, aut ne dato. Id fiet, si amicissime dabis ad amicissimum, et si probabile petes, et si impetrabile. In summa id memento et ad epistolas, et ad omnem scriptionem, bene et convenienter loqui.

---

la pensée. Gardez-vous d'étouffer la lumière sous des tournures forcées, des constructions pénibles. Si vous écrivez à un supérieur, ne soyez pas plaisant; grossier si c'est à un égal; hautain si c'est à un inférieur. N'écrivez pas avec négligence à l'homme instruit, avec affectation, à celui qui ne l'est pas : point d'insouciance avec un intime, point d'indifférence avec un ami ordinaire. Des rapports moins intimes n'excluent pas un ton d'amitié. Si vous plaisantez dans vos lettres avec vos amis, pensez qu'il pourra leur arriver de les lire dans un moment fâcheux..Quant aux formules d'adresse et de salut qui commencent ou qui finissent les lettres, il faut y bien réfléchir, savoir bien distinguer l'amitié du respect, tout en tenant compte de l'usage. Pour répondre à une lettre, il faut l'avoir sous les yeux, de peur que quelque trait qui demande réponse vienne à passer inaperçu. Quant aux lettres de recommandation, donnez-les de bonne foi, ou n'en donnez pas : écrivez donc sur le ton d'une franche amitié à un ami intime, si la demande est raisonnable, et si on peut l'accorder. En un mot, souvenez-vous, dans la correspondance comme partout ailleurs, de n'écrire que bien et convenablement.

(Fréd. Prieur.)

---

# RHÉTORIQUE.

## VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

Ὅτι συγγενὴς τῇ θειοτέρᾳ καὶ ἀϊδίῳ φύσει ἡ ψυχὴ, δῆλον μὲν ποιεῖ καὶ τὸ μὴ σῶμα αὐτὴν δεδεῖχθαι, καὶ μὴν οὐδὲ σχῆμα ἔχειν, οὐδὲ χρῶμα· οὐ μὴν ἀλλὰ ἐκ τῶνδέ ἐστι δεικνύναι. Ὁμολογουμένου δὲ ἡμῖν παντὸς τοῦ θείου καὶ τοῦ ὄντως ὄντος ζωῇ ἀγαθῇ κεχρῆσθαι, καὶ ἔμφρονι, σκοπεῖν δεῖ τὸ μετὰ τοῦτο ἀπὸ τῆς ἡμετέρας ψυχῆς οἷόν ἐστι τὴν φύσιν. Λάβωμεν δὲ ψυχὴν μὴ τὴν ἐν τῷ σώματι ἐπιθυμίας ἀλόγους καὶ θυμοὺς προςλαβοῦσαν, καὶ πάθη ἄλλα ἀναδεξαμένην, ἀλλὰ τὴν ταῦτα ἀποτριψαμένην, καὶ καθ᾽ ὅσον οἷόντε, μὴ κοινωνοῦσαν τῷ σώματι. Ἥτις καὶ δηλοῖ, ὡς αὐτῇ πᾶν κακὸν ἄλλοθεν· καθηραμένῃ δὲ ἐνυπάρχει τὰ ἄριστα, φρόνησις καὶ ἡ ἄλλη ἀρετὴ, οἰκεῖα ὄντα. Εἰ οὖν τοιοῦτον ἡ ψυχὴ, ὅταν ἐφ᾽ ἑαυτὴν ἀνέλθῃ, πῶς οὐ τῆς φύσεως ἐκείνης, οἵαν φαμὲν τὴν τοῦ θείου καὶ ἀϊδίου παντὸς εἶναι; φρόνησις γὰρ καὶ ἀρετὴ ἀληθὴς, θεῖα ὄντα, οὐκ ἂν ἐγγένοιντο φαύλῳ τινὶ καὶ θνητῷ πράγματι· ἀλλ᾽ ἀνάγκη

* *Premier prix. Nouveaux.* De Ponton d'Amécourt ( Alfred-Louis-Marie-Anaclet ), de Paris (Seine), élève du collége Sta-

# RHÉTORIQUE.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

L'ame participe de la nature divine et immortelle : ce qui le prouve, c'est qu'elle n'a pas de corps, c'est qu'elle est sans forme et sans couleur. Mais on peut encore le démontrer par ce qui suit. Nous reconnaissons à tout être divin, à tout ce qui existe essentiellement, une vie excellente et spirituelle : nous n'avons donc plus qu'à rechercher, en raisonnant sur notre âme, quelle est la nature de cet être. Or, prenons l'âme, non celle qui a reçu et admis, dans le corps où elle réside, des désirs et des appétits déréglés, et d'autres affections mauvaises ; mais l'âme dégagée de ces entraves, et libre, autant que possible, de toute communauté avec le corps. Dans cet état elle prouverait que tout ce qui était mal en elle, lui venait du dehors, et que purifiée elle renferme en elle-même, comme lui étant propre, ce qu'il y a de meilleur, la sagesse et les autres vertus. Si telle est l'âme, lorsquelle est rendue à elle-même, comment ne serait-elle pas de cette nature que nous disons appartenir à tout être divin et immortel ? Car la sagesse et la véritable vertu, et des qualités divines ne pourraient exister dans quelque chose de misérable et de mortel. Et néces-

nislas. — *Deuxième prix. Vétérans.* Hamel (Émilien-Louis), de l'Aigle (Orne), élève du collége Louis-le-Grand.

θεῖον τὸ τοιοῦτον εἶναι, ἅτε θείων μεστὸν διὰ συγγένειαν καὶ τὸ ὁμοούσιον, διὸ καὶ ὅςτις τοιοῦτος ἡμῶν ὀλίγον ἂν παραλλάττοι τῶν ἄνω τῇ ψυχῇ αὐτῇ· μόνον τοῦτο, ὅσον ἐστὶν ἐν σώματι, ἐλαττούμενος. Καὶ εἰ πᾶς ἄνθρωπος τοιοῦτος ἦν, ἢ πλῆθός τι τοιαύταις ψυχαῖς κεχρημένον, οὐδεὶς οὕτως ἦν ἄπιστος, ὡς μὴ πιστεύειν τὸ τῆς ψυχῆς αὐτοῖς πάντη ἀθάνατον εἶναι. Δεῖ δὲ τὴν φύσιν ἑκάστου σκοπεῖσθαι, εἰς τὸ καθαρὸν αὐτοῦ ἀφορῶντα· ἐπείπερ τὸ προςτεθὲν ἐμπόδιον ἀεὶ, πρὸς γνῶσιν τοῦ ᾧ προςετέθη, γίνεται. Σκόπει δὲ ἀφελῶν· μᾶλλον δὲ ὁ ἀφελῶν ἑαυτὸν ἰδέτω· καὶ πιστεύσει ἀθάνατος εἶναι, ὅταν ἑαυτὸν θεασῆται ἐν τῷ νοητῷ, καὶ ἐν τῷ καθαρῷ, γεγενημένον. Ὄψεται γὰρ νοῦν ὁρῶντα οὐκ αἰσθητόν τι, οὐδὲ τῶν θνητῶν τούτων, ἀλλ' ἀϊδίῳ τὸ ἀΐδιον κατανοοῦντα· ὡς πολλάκις αὐτῷ δόξαι τοῦτο δὴ καλῶς εἰρῆσθαι·

Χαίρετ', ἐγὼ δ' ὑμῖν θεὸς ἄμβροτος.

---

sairement il est divin, l'être rempli de qualités divines par cognation et consubstantialité. Aussi celui de nous qui serait tel, différerait peu des êtres célestes par son âme même. Il ne leur serait inférieur qu'en tant qu'elle est enfermée dans le corps. Et si tout homme était tel, ou si un grand nombre d'hommes avaient des âmes ainsi purifiées, en est-il un qui fût assez incrédule pour ne pas être persuadé que son âme est immortelle? Ainsi il faut examiner la nature de chacun, en l'observant dans sa pureté : car toujours l'accessoire est un obstacle à la connaissance parfaite de l'objet en lui-même. Considère-le donc abstractivement, ou plutôt que cette operation de l'esprit soit à la fois subjective et objective; et il croira à son immortalité en se contemplant dans l'état d'intelligence et de pureté parfaite. Car il se verra n'observant rien de sensible, rien de ce qui est périssable; mais concevant l'éternité par sa propre éternité, en sorte que souvent elle lui paraîtra juste, cette pensée du poëte :

Adieu, me voilà moi un Dieu immortel.

(***)

---

## SECONDE.

### NARRATION LATINE *.

#### MATIÈRE.

#### GRÆCIÆ RENASCENTIS AUSPICIUM.

NARRABITIS Græcos, excussa tandem post quadringentos annos servitute, jam periculis circumsessos, quum vix Barbarorum classem magni viri audacia evasissent, in tantis tamen angustiis Samothraciam per mare infestum petiisse, ut inde auream crucem olim a Constantino datam et diu in monte Atho servatam, tutiorem in locum reportarent.

Describetis pompam veluti triumphalem, concursum liberæ nunc gentis Deo duce, et fluctus Ægeos etiam hostibus frequentes, sed piis claros jam victoriis.

Addetis sacrum stetisse tropæum in Hydria insula, coram senatu, ephoris, populo; et juxta sublatum esse labarum ab eodem principe transmissum.

Tunc Cyrillum antistitem, postquam felicioris ævi monumentum in adyto consecrasset, exclamasse conversum ad maria ubi jaceret vastata nuper Chios : « Vos quoque pro Deo patrio moriamini. »

Quam multi ex illo die tali omini paruerunt !

* *Prix.* Longuemare ( Charles ), de Paris ( Seine ), élève du collége Sainte-Barbe.

## CORRIGÉ.

### Græciæ renascentis auspicium.

Græci tandem, postquam sub immani Turcarum jugo quadringentos annos oppressi, quidquid atrocissimum servitus habet, subiissent, ipsa malorum et injuriarum mole ex humilitate et abjectione in rebellionem conversi, sese armis in libertatem vindicaverant. Sed nondum tuta erat libertas. Quippe qui periculis circumsessi, multis undique hostium exercitibus lacessiti, in eo essent, ut, si non virtus, fortium saltem virorum quos vivus amor patriæ incendebat, numerus deficeret. Non enim omnes populi qui græco nomine gloriabantur, ad arma simul concurrerant, seu veteri Turcarum metu impediti, seu rei bene gerendæ diffidentia, quum dux aut senatus deesset libertati constituendæ. In tantis rerum angustiis, Canaris ille qui solus et in phaselo latens, immensam Barbarorum classem igne subjecto, vitæ suæ periculo destruxerat, cives universos ad libertatem asserendam cogere statuit. Re igitur Hydriotarum senatui aperta, navem cum delecta manu conscendit.

Quo tendis, vir fortissime, patriæ spes et gloria? num te manet nova ac redintegrata hostium classis tuis ignibus devota? nulla jam istorum navis per mare nuper infestum grassatur, ac si forte appareat in longinquo, mox crucis ad aspectum in summa puppe tua refulgentis, turpi fuga procul evanescet? Quænam igitur auxilia quæris, quibus animos labantes confirmare, jacentes erigere, non dicam ignavos (nulli sunt inter Græcos) sed dubios et incuriosos excitare, patriæ denique salutem

ac libertatem asserere possis? Num Samothracia ignotos effundet e montibus suis exercitus? num arma suppeditabit? non ita humanis opibus confidit Canaris, ut nihil ultra videat. Vere christianus, Deum ipsum in auxilium vocat. Auream scilicet crucem olim ab imperatore Constantino datam et diu in monte Atho servatam in patriam reportare decretum habet. Non tutior sane locus est tot ac tantis periculis objectata Græcia; sed quis Græcus ferat, se vivo, Dei ipsius imaginem a Barbaris capi, pollui? Quis ad servandum antiquæ fidei signum genti universæ commissum non arma rapiat, nec, vitæ prodigus, ultro in barbaros irruat?

Quid plura? duce Deo ipso, Canaris Samothraciam petit, votique compos, in patriam dum regredi parat, ad omnes quæ Græci incolunt appellit insulas, homines vocans ad libertatem crucemque ostentans, et tanto animos ardore incendit, ut quicumque arma gerere potest, concurrat ad Cymbras, sanctissimum salutis signum comitaturus. Ergo incedebat sacra navis pompa triumphali, insequente innumera cymbarum multitudine, Ægeosque secura fluctus secabat, nuper hostibus frequentes at piis jam claros victoriis. Et inter læta quibus mare et littora resultabant cantica, sine periculo, sine metu navigantium, audire hæc verba erat quasi divinitus emissa: « Surge nunc, surge, Græcia, Deo duce libera. » Quæ rursus iis vocibus unanimis nautarum chorus excipiebat : Kyrie, eleison, Kyrie, eleison!

Postquam autem sacrum tropæum, cunctas, inter eundum, insularum gentes ita circumlatum, milites novos conflavisset, stetit tandem in Hydria insula, munitissima illa libertatis arce, coram senatu, ephoris, populo. Dein juxta sublatum est labarum ab eodem Constantino transmissum. « Hoc signo vincetis, Hellenes, » Canaris

exclamat. « Vincemus, respondent Græci; jam vicit Canaris. »

Tum Cyrillus antistes, postquam felicioris ævi monumentum in adyto consecrasset, bonas spes concipere Græcos jubet, quamvis et multa pericula impendeant; hortatur ut patriam, religionem, quodcumque futurum sit, tueantnr usque; dein; conversus ad maria ubi jaceret vastata nuper Chios : « Vos quoque, exclamat, vos pro Deo patrio moriamini. »

Quam multi ex illo die tali omini paruerunt! nisi periculum ipsum peperisset viros, tot ac tantis defensoribus orbata, Græcia, funestum libertatis experimentum fecisses ! Sed nihil est quod timeas meliori sorte digna! tot dolores, dum servitus imminebat, exantlatos, tot prælia viribus iniquis fortiter gesta, urbium incendia, rapinas, tot cædes atrociter patratas libertate pensavit Deus. Nunc autem e vobis, o Græci, quid futurum sit postea, pendet. Partam armis et fortitudine vestra libertatem jam nullus adimet, si volueritis. Mementote vero nihil esse discordia exitiosius: periculosum esse in libera civitate partes cujuslibet ducis amplecti, dominum enim sibi parat si quis faveat partibus. Ambitionem igitur aut comprimere aut infamiæ nota maculare operæ pretium est. Nam dum inter cives debacchatur discordia, intervenit rex quidam finitimus quasi liberator. Mox de libertate conclamatum.

O Græci, digna patrum vestrorum soboles, caveatis ne illorum ad instar patriam vestris ultro manibus dilaceretis. Tunc diu fuit Philippus quem illi timerent. Vos autem multi circumstant Philippi.

(***)

---

## SECONDE.

### THÈME *.

### TEXTE.

La hauteur prodigieuse à laquelle s'élèvent, non seulement des montagnes isolées, mais des contrées entières, et la température froide de cette élévation, procure aux habitants de la zone torride un coup d'œil extraordinaire. Outre leurs majestueux palmiers, ils ont autour d'eux des végétaux qui semblent n'appartenir qu'aux pays du nord. Des cyprès, des sapins, des chênes qui se rapprochent beaucoup des nôtres, couvrent les parties montueuses du Sud du Mexique, et la chaîne des Andes sous l'Equateur. Dans ces régions, la nature permet à l'homme de voir, sans quitter le sol natal, toutes les formes de végétaux répandus sur la terre; et la voûte du ciel, se déployant d'un pôle à l'autre, ne lui cache aucun des mondes qui étincellent dans l'immensité. Ces jouissances naturelles manquent aux peuples du nord. Plusieurs constellations et plusieurs formes de végétaux, surtout les plus belles, ne frappent jamais leurs regards. Les plantes dégénérées que renferment nos serres chaudes, ne peuvent donner qu'une faible image de cette grandeur de la nature en d'autres climats. Mais le perfectionnement de nos langues, la

* *Prix.* Mesnard (Paul-Léandre), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

# SECONDE.

## THÈME.

### CORRIGÉ.

Quum in miram altitudinem erigantur non tantum montes sejuncti, sed etiam universæ regiones, et ob edita loca frigidior sit temperies, tum zonæ torridæ subjacentes populi miro quodam rerum aspectu fruuntur. Præter proceras palmas, arbores quasdam habent, quas sibi borealis regio vindicare videtur. Cupressi, pini, nostris quercus simillimæ, montanas in Mexico partes, quæ ad Austrum spectant, et continua sub æquinoctiali circulo Andium juga operiunt. In illis regionibus, ita se habet natura ut, ne relicto quidem natali solo, homini liceat omnia plantarum genera inspicere, et cœli spatium, quod e polo ad alterum patet, e visu nullum eripit e sideribus, quæ magnum per inane volvuntur. Quibus naturæ spectaculis borealis regionis incolæ carent. Ex oculis plurima sidera, multaque, et præ cæteris pulcherrima quæque, plantarum genera remota sunt. Degeneres autem istæ plantæ, quas hominum industria admoto molli tepore fovet, jacent infra hanc magnitudinem quam natura in aliis regionibus expandit. Sed hæc omnia, quum sit usu perpolitus sermo, neque desint

verve des poëtes, l'art imitateur des peintres nous dédommagent. Notre imagination y trouve le spectacle vivant d'une nature étrangère. Sous le ciel rigoureux du nord, au milieu de la bruyère déserte, l'homme solitaire peut s'approprier, par la pensée, tout ce qu'on a découvert dans les régions les plus lointaines, et se créer un monde qui, né de son génie, est comme le génie même, libre et impérissable.

---

vatum ingenia et æmula naturæ pictura, pensantur; ita fit ut alienæ naturæ in iis rebus spectaculum referamus. Sed rigido sub axe et per incultos campos, quos solæ obtinent myricæ, homo a cæteris divisus quidquid in extremis regionibus inventum mente sibi vindicare valet et orbem novum parere qui, ut ingenium e quo profectus est, liber est et citra omnem rerum injuriam positus.

(Fréd. Prieur.)

## SECONDE.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

Albutius rhetor sæpe ita diserte dicebat, ut non posses de inopia sermonis latini queri, quum illum audires, tantum orationis cultæ fluebat. Nunquam se torsit quomodo aliquid diceret. Sufficiebat enim illi in quantum voluerat explicandi vis. Itaque ipse dicere solebat quoties vellet ostendere se non hæsitare in selectione verborum : « Quum res animus occupavit, verba ambiunt. » Splendor erat orationis quantus nescio an in ullo alio fuerit. Late evagabatur, egregie figurabat, efficaciter movebat affectus. Tristis tamen et sollicitus declamator, et qui de summa dictionis suæ timeret, etiam quum dixisset : usque eo nullum tempus securum erat. Hæc illum sollicitudo fugavit e foro, et tantum unius figuræ crudelis eventus. Nam in quodam judicio centumvirali quum diceretur jurisjurandi conditio ali-

* *Premier prix.* Mesnard (Paul-Léandre), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* Jobert (Gustave-George), de Clermont (Haute-Marne), élève du collége Louis-le-Grand.

(1) Caïus Albutius Silus, orateur romain du temps d'Auguste, était originaire de Novarre, où il avait exercé les fonctions d'édile: mais des gens contre lesquels il avait prononcé un jugement, l'ayant insulté, il alla à Rome où il s'associa avec l'orateur Munatius Plancus. Cette union entre deux hommes qui parcouraient la même carrière ne fut pas de longue durée. Albutius ouvrit seul une école en son nom, et se mit à plaider. Mais bientôt il

# SECONDE.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Le rhéteur Albutius (1) parlait souvent avec tant de facilité, qu'en l'entendant, on ne pouvait se plaindre de la pauvreté de la langue latine, tant il était fleuri, tant son éloquence coulait de source. Jamais il ne se mit à la torture pour trouver une expression. Sa facile éloquence se développait sans obstacle. Aussi, lorsqu'il voulait montrer qu'il n'était jamais arrêté par le choix des mots, il disait : « lorsque mon esprit s'est emparé d'un sujet, les mots l'assiégent : » Son élocution avait un brillant que je ne crois avoir vu chez aucun autre. Ses développements étaient larges, ses figures choisies; il réussissait surtout à exciter les passions. Avec tout cela, c'était un déclamateur inquiet et chagrin, et qui tremblait encore sur l'ensemble de son discours, même après avoir parlé. Avait-il jamais un moment de repos? Ce défaut d'assurance le bannit du forum, et il suffit pour cela du mauvais succès d'une figure. Il plaidait une affaire devant les centumvirs, et l'adversaire, comme c'était quelquefois son droit, proposait le serment;

renonça au barreau, pour le motif énoncé dans le morceau de Sénèque, que nous traduisons ici. « Dans sa vieillesse, ce philosophe étant accablé d'infirmités retourna à Novarre, où il assembla le peuple, pour lui représenter, dans une harangue fort étendue, que l'âge et ses maladies lui rendaient la vie insupportable. Ensuite, il se laissa mourir de faim. Un passage de Quintilien donne à croire qu'Albutius avait composé un traité de Rhétorique.

quando lata ab adversario, induxit ejusmodi figuram qua illi omnia crimina regereret : « Placet, inquit, tibi rem jure jurando transigi? jura, sed ego jusjurandum dabo, jura per patris cineres qui inconditi sunt : jura per patris memoriam. » Et executus est locum. Lucius Aruntius ex diverso ait : « Accepimus conditionem; jurabit. » Clamabat Albutius : « Non detuli conditionem; schema dixi. » Aruntius instabat. Centumviri rebus jam ultimis se parabant. Albutius iterum : « Ista ratione schemata de rerum natura tolluntur. » Aruntius vero : « Tollantur; poterimus sine illis vivere. » Summa rei hæc fuit : Centumviri dixerunt dare ipsos secundum adversarium Albutii, si juraret ille. Juravit. Albutius non tulit hanc contumeliam. At iratus sibi calumniam imposuit; nunquam enim amplius in foro dixit. « Quid habeo, inquiebat, quare in forum dicam, quum plures me domi audiant, quam quemquam in foro? Quum volo, dico, quandiu volo. Adsum utri volo. » At quamvis non fateretur, hoc delectabat illum in declamationibus, quod schemata sine periculo dicebantur.

(SENECA Rhetor, Controversiarum lib. III. *Præfat.*)

(1) Lorsque le serment déféré a été fait, l'adversaire n'est pas recevable à en prouver la fausseté (*Code Civil*, art. 1363).

La partie qui a déféré le serment ne peut plus se rétracter,

Albutius eut recours à une figure propre à rétorquer contre lui toutes les accusations de l'adversaire. « Vous voulez, disait-il, terminer l'affaire par le serment? jurez, mais je vous donnerai la formule : jurez par les cendres de votre père; ces cendres auxquelles vous n'avez pas encore donné la sépulture. Jurez par la mémoire de votre père. » Et il développa ce thême (1). Lucius Aruntius répliquait : « Nous acceptons la condition : mon client jurera. » Albutius s'écriait : « Je ne vous ai pas déféré le serment; c'est une figure que j'ai employée. » Aruntius insistait : les centumvirs embarbarrassés se préparaient à en finir : Albutius se récria : « Ainsi plus de figures possibles dans le monde! — plus de figures, dit Aruntius, on pourra bien s'en passer. » Le résultat fut que les centumvirs déclarèrent qu'ils donneraient gain de cause à l'adversaire d'Albutius, s'il jurait : et il jura. Albutius ne put supporter cet affront, et, dans son dépit, il se punit lui-même, car il ne parla plus au forum. « Quelle raison aurais-je, disait-il, de parler au forum? j'ai plus d'auditeurs chez moi, que qui que ce soit au forum. Je parle quand je veux, tant que je veux, je défends qui je veux. » Mais quoiqu'il n'en convînt pas, ce qui lui plaisait le plus dans les déclamations, c'est que l'emploi des figures était sans danger.

(***)

lorsque l'adversaire a déclaré qu'il est prêt à faire ce serment (*Code Civil*, art. 1364).

Le Droit Romain a légué ces articles à notre Code Civil.

## SECONDE.

### VERS LATINS *.

### MATIÈRE.

PLINIUS JUNIOR TACITUM INVITAT IN VILLAM COMENSEM (1).

NONDUM, o amice, atque adeo magister, dum moliri grandia et immortali gloriæ studes, nondum nostri patriam meam; nec te excepit longe prospectans amœnissimum lacum amici tui domus; nec vidisti aut ex alta rupe desilientes, aut occulto fonte crescentes modo modo (dictu mirum) eodem die decrescentes aquas. Quidquid rerum natura pulchrum habet, quidquid stupendum, ostendet tibi larius meus. Amabis oliveta, flexus littoris, platanos et villæ umbrosos recessus. Hic te manent et veterum libri, et inertes horæ, et sylvæ et venatus atque ipsa musis favens solitudo. Unde experiaris tu quoque non

* *Premier prix.* Joly (Paul-Alexandre), de Paris (Seine), élève du collége Sainte-Barbe. — *Deuxième prix.* Guépin (Léon), d'Angers (Maine-et-Loire), élève du collége Louis-le-Grand.

(1) Pline parle souvent de sa maison de Côme, mais surtout dans la lettre qu'il écrit à Caninius Rufus.

« Quid agit Comum, tuæ meæque deliciæ? Quid suburbanum amœnissimum? quid illa porticus, verna semper? quid πλατάνων opacissimus? Quid Euripus viridis et gemmeus? Quid subjectus et serviens lacus? Quid illa mollis, et tamen solida gestatio? Quid balneum illud, quod plurimus sol implet et circumit, etc. »

PLINE, lib. 1, *Ep.* 3.

Dianam magis montibus inerrare, quam Minervam (1). O dulce otium! o nemora! o littus! quam multa invenitis! quam multa dictatis! si magis placebit quies, quanto mihi tecum nihil agere jucundius erit!

---

## CORRIGÉ.

### PLINIUS JUNIOR INVITAT TACITUM IN VILLAM COMENSEM.

O animæ major mihi pars, adeoque magister,
  O sapiens nostræ conditor historiæ!
Dum priscæ ætatis monumenta vetusta recenses,
  Veracesque libros et grave pergis opus;
Dum Messalinæ cædem supremaque fata,
  Aut vitam Agricolæ claraque facta refers;
Solus in urbe manes, veteremque oblitus amicum:
  Huc ades, et præsens tædia nostra leva.
Sedes tu nondum patrias, tu Laria nondum
  Littora vidisti cœruleosque lacus.
Te nec mensa tripes convivam accepit amatum,
  Nec grata ridens rusticitate domus.
Hospitio infelix ego cui non contigit una
  Dulci cum Tacito visere rura meo.

(1) Mirum est ut animus agitatione motuque corporis excitetur. Jam undique silvæ et solitudo, ipsumque illud silentium quod venationi datur, magna cogitationis incitamenta sunt. Proinde quum venabere, licebit, auctore me, ut panarium et lagunculam, sic etiam pugillares feras. Experieris non Dianam magis montibus quam Minervam inerrare.

PLINE, lib. 1, *Ep.* 6.

Jamque satis laudi factum ; sæclisque futuris
   Jam clarum nomen, jam sine fine decus.
Nonnullas concede tuis æqualibus horas :
   Nunc brevis et merito sit tibi jure quies.
Otia corpus alunt, animus quoque pascitur illis :
   Otia blanda etiam rure negotia sunt.
Quam vellem nostros testem te cernere fontes,
   Dum pura ex alto vertice lympha salit;
Aut qnum secretos latices (mirabile dictu)
   Nunc levis unda replet, nunc levis unda fugit !
Nil rerum natura sua complectitur arte
   Quod non ostendat Larius ille meus.
Hic et pampinea dulcis latet uva sub umbra,
   Fluctuat et tereti pinguis oliva coma.
Dulce mihi tecum fluctus audire tumentes
   Curvatoque sinu littora flexa sequi.
Dulce mihi tecum, dum vesper duplicat umbras,
   Fumida villarum cernere tecta procul,
Aut simul umbrosis nemorum gaudere latebris,
   Quum sol torrenti fervidus igne furit.
Hic veterumque libros, blanda oblectamina menti,
   Carminaque invenies, nec graviora, puto.
Hic te sylva manet frondoso grata recessu;
   Hic agitare licet per juga summa feras.
Scrinia quin etiam nunc multo implere labore
   Si placet, urbanum et quærere rure decus,
Ipsa favent, nec te fallit, deserta camœnis :
   Ipse placet musis asperitate locus.
Nec montes, vulgo sic dicitur, una pererrat
   Delia; nunc montes Pallas et ipsa colit.
O jucunda quies, plangentes littora fluctus,
   Fatidicumque nemus, villula cara mihi !

Quum me vos inter sistit fortuna beatum,
  Carmina quam vena divitiore fluunt!
Denique plena tuo mage si nulla otia cordi
  Nunc placeant, tua sunt consona vota meis.
Sic mihi, dum mea te retinebit tempore primum,
  Heu! breviore domus, sic mihi totus eris.

(***)

---

## SECONDE.

### VERSION GRECQUE *.

#### TEXTE.

Πειραθῶμεν ἰδεῖν καὶ εἰπεῖν ἡμῖν αὐτοῖς, ὡς οἷόντε τὰ τοιαῦτα εἰπεῖν, πῶς ἄν τις τὸ κάλλος τοῦ νοῦ θεάσαιτο. Κειμένων τοίνυν ἀλλήλων ἐγγὺς λίθων, τοῦ μὲν ἀῤῥυθμίστου καὶ τέχνης ἀμοίρου, τοῦ δὲ ἤδη πεποιημένου τέχνῃ εἰς θεοῦ ἢ καὶ ἀνθρώπου τινὸς ἄγαλμα· θεοῦ μέν, Χάριτος ἤ τινος Μούσης, ἀνθρώπου δὲ μή τινος, ἀλλ᾽ ὃν ἐκ πάντων κάλων πεποίηκεν ἡ τέχνη. Φανείη μὲν ἂν ὁ ὑπὸ τῆς τέχνης γεγενημένος εἰς εἴδους κάλλος, καλός, οὐ παρὰ τοῦ εἶναι λίθος (ἦν γὰρ ἂν καὶ ὁ ἕτερος καλὸς ὁμοίως), ἀλλὰ παρὰ τοῦ εἴδους ὃ ἐνῆκεν ἡ τέχνη. Τοῦτο μὲν τοίνυν τὸ εἶδος οὐκ εἶχεν ἡ ὕλη· ἀλλ᾽ ἦν ἐν τῷ νοήσαντι, καὶ πρὶν ἐλθεῖν εἰς τὸν λίθον. Ἦν δὲ ἐν τῷ δημιούργῳ οὐ καθόσον ὀφθαλμοὶ καὶ χεῖρες ἦσαν αὐτῷ, ἀλλ᾽ ὅτι μετεῖχε τῆς τέχνης. Ἦν ἄρα ἐν τῇ τέχνῃ τὸ κάλλος τοῦτο ἄμεινον πόλλῳ· οὐ γὰρ ἐκεῖνο ἦλθεν εἰς τὸν λίθον

* *Premier prix.* Richelot (Henri-Ange-Jules-François), de Nantes (Loire-Inférieure), élève du collége Stanislas. — *Deuxième*

# SECONDE.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

Essayons de trouver et tentons, autant qu'une pareille explication est possible, de nous expliquer à nous-mêmes comment on doit se représenter *le beau* dans l'intelligence. — Figurons nous donc deux pierres placées l'une à côté de l'autre : celle-ci brute et informe, n'a pas encore été façonnée par l'art; celle-la a pris, sous le ciseau de l'artiste, la forme d'un dieu, d'un homme même; d'un dieu, par exemple, d'une Grâce ou d'une Muse, d'un homme, non pas du premier venu, mais d'un homme que l'art a fait sur tous les modèles du beau. La pierre, à laquelle l'art a donné la beauté de la forme, paraîtra belle, non point parce qu'elle est pierre (car l'autre aussi le serait pour le même motif), mais à cause de la forme dont l'art l'a revêtue. Cette forme, elle n'était pas d'abord dans la matière, mais elle était dans le cerveau de l'artiste même avant de passer dans la pierre : elle y était, non pas en tant qu'il avait des yeux et des mains, mais parce qu'il avait reçu l'art en partage. Cette beauté était en effet dans l'art à un degré bien supérieur; elle n'est point passée dans la pierre, mais elle reste dans l'art, et il en émane une autre, fort inférieure : elle n'est pas même demeurée pure, et telle que le voulait l'artiste, mais plus ou moins, suivant que la

*prix.* Mesnard (Paul-Léandre), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

τὸ ἐν τῇ τέχνῃ· ἀλλ' εκεῖνο μὲν μένει, ἄλλο δὲ ἀπ' ἐκείνης ἔλαττον ἐκείνου· καὶ οὐδὲ τοῦτο ἔμεινε καθαρὸν ἐν αὐτῷ οὐδὲ οἷον ἐβούλετο, ἀλλ' ὅσον εἶξεν ὁ λίθος τῇ τέχνῃ. Καὶ γὰρ ὅσον ἰὸν εἰς τὴν ὕλην ἐκτέταται, τόσῳ ἀσθενέστερον τοῦ ἐν ἑνὶ μένοντος. Εἰ δέ τις τὰς τεχνὰς ἀτιμάζει, ὅτι μιμοῦνται, εἰδέναι δεῖ ὡς οὐχ ἁπλῶς τὸ ὁρώμενον μιμῶνται, ἀλλ' ἀνατρέχουσι ἐπὶ τοὺς λόγους ἐξ ὧν ἡ φύσις· εἶτα καὶ ὅτι πολλὰ παρ' αὐτῶν ποιοῦσι καὶ προστιθέασιν, ὅτῳ τι ελλείποι, ὡς ἔχουσαι τὸ κάλλος, ὥςπερ καὶ ὁ Φειδίας τὸν Δία πρὸς οὐδὲν αἰσθητὸν ποιήσας, ἀλλὰ λαβὼν οἷος γένοιτο, εἰ ἡμῖν ὁ Ζεὺς δι' ὀμμάτων ἐθέλοι φανῆναι.

---

## TROISIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

L'HOMME de lettres n'arrivera jamais à sa gloire, si les malheurs de la pauvreté l'intimident, ou si les suites de la vérité l'effraient. C'est de tout temps que les lettres et les richesses sont en divorce. Si quelquefois, dans le cours d'un grand nombre de siècles, elles ont paru se réconcilier en faveur d'hommes célèbres, ce sont des phénomènes extraordinaires qui peuvent causer de la surprise, mais non pas fonder des règles contre l'ordre invariable du monde; soit que les sciences jalouses

* *Premier prix.* Guillard (André-Michel), de Chartres (Eure-et-Loir), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix.* Née



pierre a cédé aux efforts de l'art. En effet, tout ce qui se développe pour se fondre dans la matière, est par cela même bien au-dessous de ce qui reste dans l'unité. Si vous méprisez les arts, parce qu'ils sont imitateurs, apprenez qu'ils ne se bornent pas à imiter, mais qu'ils remontent jusqu'aux principes de la nature : sachez aussi qu'ils créent souvent par eux-mêmes, et que, possédant le type du beau, ils ajoutent à ce qui est défectueux. Ainsi Phidias ne fit son Jupiter d'après aucun modèle, mais il le représenta tel que serait le maître des dieux, s'il voulait se montrer à nos regards.

(Fréd. Prieur.)

---

## TROISIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Nullam sibi scribendo laudem comparabit, si quis gravem pertimescat paupertatem, aut quæ vera dicenti plerumque accidunt reformidet. Omni enim ex memoria litteræ divitiæque ita inter se dissident, ut ego, quum nonnunquam, interjecto multorum sæculorum intervallo, claros apud viros quosdam coalescere visæ sint, rem prorsus singularem et insolitam dixerim, quam mirari quidem, non vero constanti rerum ordini repugnantem æstimare licet. Sive

(Paul-Emile-Frédéric), de Mézières (Eure-et-Loir), élève du collége Charlemagne.

exigent une attention qu'elles ne permettent pas de partager, soit qu'en élevant sans cesse l'âme aux connaissances et aux sentiments les plus sublimes, elles la portent à négliger tout le reste, il est certain qu'il est aussi rare de voir des savants devenus riches, qu'il est commun de les voir indigents. Homère fut si pauvre, qu'il n'eut ni patrie ni maison pendant sa vie. Socrate n'eût pu avoir un manteau l'hiver, sans le secours de ses amis. Epictète vécut dans l'esclavage, et il pouvait à peine acheter une lampe de terre. Quel courage ne faut-il donc pas pour renoncer à la fortune! Il n'en faut pas moins pour ne se détacher jamais de la vérité. Si l'homme de lettres s'en écarte et paraît adulateur, il tombe dans le mépris, et s'il est toujours véridique, il s'expose à de dangereuses inimitiés. Ce n'est qu'après avoir soutenu tant de travaux, livré tant de combats, évité tant d'écueils, qu'il peut arriver à la gloire; et de là on conçoit aisément que, si elle semble garder pour lui ses plus délicieuses faveurs, elle les lui vend aussi beaucoup plus cher qu'à tout autre.

---

autem invident doctrinæ et animi contentionem quasi individuam sibi vindicant, seu mens ad altissimas disciplinas nobilissimosque sensus erecta, cætera parum curat, doctum quemque ut ditescere rarius, ita sæpius indigere constat. Homerus scilicet tanta vixit inopia, ut viventi patria penatesque deessent. Sæviente autem hieme, Socrates pallio, nisi opitulantibus amicis, caruisset; nec Epictetus habuit servus unde testam emeret. Quanta igitur virtute cuilibet opes respuenti, tanta etiam cuilibet a vero nunquam abhorrenti opus est. Si enim litteratus quisque a veritate declinet, adulationemque profiteatur, in contemptum, in gravissimas autem, si vera usque dicit, inimicitias incurrit. Quum vero, tot tantisque laboribus exhaustis, tot pugnarit pugnas, tot pericula superaverit, tum laudem ille demum assequetur... Atque inde facilius intelligitur, jucundissima illi præ cæteris magni constare munera, quæ ipsius causa gloria reservare videtur.

FRÉD. PRIEUR.

---

## TROISIÈME.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

Ubi primum ad imperium accessit Theodosius, non contentus ipse ab omni se vitio immunem præstitisse, alienis vitiis corrigendis curam adjecit; idque moderate, ut suadere potius honesta quam cogere videretur. Et quia vel longo Orientis usu, vel multorum retro principum remissione, luxus inveteraverat consuetudo, a se voluit censuram incipere, et, impendia palatina minuendo, non solum abundantem rejiciendo sumptum, sed vix necessarium usurpando demensum, quod natura difficillimum est, emendavit volentes. An quis ferret moleste semet ad principis rerum potentis modum coerceri? aut substractum sibi doleret de privatis deliciis quum videret aulam, spartanis gymnasiis duriorem, laboris, patientiæ, frugalitatis, exemplis abundantem; neminem unum inveniri, qui auderet ad regiam flagitare remotorum littorum piscem,

* *Premier prix.* Moutard-Martin ( Charles ), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* Née ( Paul-Emile-Frédéric ), de Mézières ( Eure-et-Loir ), élève du collége Charlemagne.

(1) Flavius Théodosius, surnommé Le Grand, fut décoré de la pourpre impériale par Gratien, et mis en possession de la Thrace et des provinces de l'Orient, qui avaient été sous la domination de Valentinien. Il signala les premières années de son

## TROISIÈME.

### VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Aussitôt après son avénement à l'empire, Théodose (1), non content de s'être purifié lui-même de tout vice, voulut aussi corriger les vices de ses sujets. Mais il s'y prit avec douceur, et parut plutôt conseiller la vertu que l'imposer. Comme, par un long commerce avec l'Orient, ou par le relâchement de la plupart des princes ses prédécesseurs, l'habitude du luxe s'était invétérée, Théodose voulut commencer la réforme par lui-même. Il diminue les dépenses du palais, retranche non-seulement les frais superflus, mais encore se réduit au stricte nécessaire, et, chose naturellement bien difficile, réforme ses peuples de leur propre gré. Pouvait-on se plaindre d'être assujetti à la même règle que le maître du monde? Pouvait-on regretter sa mollesse, à la vue d'une cour plus sévère que les gymnases de Sparte, et donnant incessamment l'exemple du travail, de la patience et de la frugalité? Personne, non personne, en songeant à la table du prince, n'aurait osé faire venir un

règne par de grandes victoires sur les Barbares, qu'il soumit ou chassa de ses états, et gouverna ensuite paisiblement ses peuples. Ce prince a été vanté par les historiens, comme doué de toutes les vertus et exempt de tout vice. Quoique maître du monde, il fut étranger à l'orgueil. Bon, affable, compatissant, il traitait ses sujets, comme il eut voulu être traité lui-même lorsqu'il n'était qu'un simple particulier. Il donna un Code de lois extrêmement sage. Il mourut à Milan, à l'âge de soixante ans : il a trouvé dans Fléchier un historien digne de lui.

peregrimi aeris volucrem, alieni temporis florem? nam delicati illi ac fluentes parum se lautos putabant, nisi luxuria vertisset annum, nisi hibernæ poculis rosæ innatassent, nisi æstiva in gemmis capacibus glacie falerna fregissent. Horum gulæ angustus erat noster orbis : namque appositas dapes non sapore, sed sumptu æstimantes, illis demum cibis acquiescebant, quos extremus Oriens aut positus extra Romanum Colchis, imperium aut famosa naufragiis maria misissent, quos invitæ quodam modo reluctantique naturæ hominum pericula rapuissent. Ut taceam infami sæpe delectu scriptos in provinciis aucupes ductasque sub signis venatorum cohortes militasse conviviis, nonne cognovimus cujusdam olim principis non prandia sed fercula, sestertium

(1) C'est de Vitellius que l'auteur parle ici. Voici le fait auquel il fait allusion.

Vitellius s'arrangeait de manière à faire par jour trois et quatre repas, qu'il distinguait en déjeûners, dîners, soupers et collations. Il suffisait à tout, grâce à son habitude de se faire vomir. Il s'annonçait le même jour à divers personnes, et pour divers repas, et l'on n'en fut jamais quitte à moins de quatre cent mille sesterces (63,700 fr.) pour chacun de ces festins. Le souper que lui donna son frère surpassa tout ce qu'on rapportait, jusque-là, de ces parties de table. On y servit, dit-on, deux mille poissons des plus recherchés, et sept mille oiseaux. Cependant il alla encore au delà, à l'occasion de la dédicace d'un plat, qu'à raison de sa dimension, il avait coutume d'appeler « *le Bouclier de Minerve, protectrice de la ville* ». Il y fit mêler des foies de carlets, des cervelles de faisans et de paons, des langues de phéni-

poisson d'une côte éloignée, un oiseau d'un ciel étranger, une fleur d'une autre saison. Car les Romains, voluptueux et amollis, ne croyaient pas vivre avec assez de faste, si leur sensualité ne changeait le cours de l'année, si l'on n'eût vu chez eux pendant l'hiver des feuilles de roses nageant sur les coupes, et au milieu de l'été le falerne rafraîchi par la glace dans de larges cratères étincelants de pierreries. Pour leur gourmandise, notre empire était trop étroit. Dans les aliments qu'on servait sur leurs tables, ce n'était pas la saveur qu'ils appréciaient, mais la cherté. Ils n'avaient de goût que pour ces mets venus des extrémités de l'Orient où de la Colchide, situés par delà les bornes de la domination romaine ou des mers renommées par les naufrages; pour ces mets enfin que les hommes, au péril de leur vie et luttant contre la nature, lui avaient comme arrachés malgré elle. Sans parler de ces troupes honteusement célèbres d'oiseleurs enrôlés dans les provinces, de ces cohortes conduites sous les enseignes de chasseurs, et portant les armes, non pour la patrie, mais pour fournir à des festins; ne savons-nous pas qu'il y eut un empereur (1), dont, je ne dirai pas le dîner, mais un plat estimé dix

coptères, des laitances de lamproies. Les patrons des navires et des trirèmes avaient rassemblé tout cela, depuis le pays des Parthes jusqu'à la mer d'Espagne.

SUÉTONE. *Vie de Vitellius*, chap. 13.

At hercules, Vitellius in principatu suo CC sestertiis condidit patinam, cui faciendæ fornax in campis ædificata erat : quoniam eo pervenit luxuria, ut etiam fictilia pluris constent quam murrhina.

( PLINII, *Nat. Hist.* lib. XXXV, cap. 12 ).

Vitellius, dit Tacite, engloutit ainsi, en très-peu de temps, neuf cent millions de sesterces, c'est-à-dire 112,500,000 fr. de notre monnaie, en comptant 4 sesterces pour un denier romain.

millies æstimata, patrimoniorum equestrium pretia traxisse? nunc principis epulæ, mensis communibus parciores, locorum ac temporum fructibus instruuntur. Hinc certatim in omnes luxuriæ pudor, parcimoniæ cultus inolevit, et quiescentibus legum nimis, subiit quemque privatim sui pœnitentia. Sic est enim, sic est. Exasperat homines imperata correctio, blandissime jubetur exemplo.

( Pacati Drepani *Panegyricus Theodosio dictus* ).

---

millions de sesterces, avait absorbé la valeur du patrimoine des chevaliers? Maintenant sur la table du prince, table moins somptueuse que celle des simples citoyens, on ne voit que des fruits de la saison et du pays où ils se trouvent. Aussi chacun à l'envi a rougi de son luxe : on est devenu économe; et, sans que les lois fissent entendre leurs menaces, chacun a fait un retour sur soi-même. Car tels sont les hommes; une réforme les irrite, si c'est la puissance qui l'impose : elle leur plait, s'ils cèdent à l'entraînement de l'exemple.

(***)

---

## TROISIÈME.

### VERS LATINS *.

#### MATIÈRE.

#### UMBRA DARII.

Ex inferna sede vestri me planctus evocant, o senes, juventutis quondam meæ socii, nunc filii mei Xerxis inutilior tutela. Paulisper in lucis oras exsurgo, præda iterum debita æternæ nocti. Heu! quid paterni erroris memoria juvenibus superbis fere nunquam documento est? non satis Persas erudierat nostræ in Græcorum deos impietatis pœna, et Datis victus et cœlestis ultio? frustra, fili, eadem in deos hominesque incedis arrogantia; frustra et mare et terras lacessis; adversus te iram ineluctabilem jam diu colliguut et suscitant templa diruta, violatæ aræ, fracta signa militum ludibrio.

Quam vereor ne parata jam fulmina nequeam avertere! instat sacrilegi belli supplicium; vincetur multitudo barbara, et tertia fere hominum ætas etiam per campos miseræ nostræ gentis fusa ossa mirabitur. Valete et deos revereri discite.

* *Premier prix.* De la Hante ( Adrien ), de Mâcon ( Saône-et-Loire ), élève du collége Saint-Louis. — *Deuxième prix.* Dautancourt ( Pierre-Jules ), de Paris ( Seine ), élève du collége Bourbon.

## CORRIGÉ.

### Umbra Darii.

Quid vita defunctam animam manesque sepultos
Sedibus inferni superas excitis ad auras?
Quidve pio nostrum circumdatis ordine bustum?
Suppliciter tristes, miscetisque æthera planctu?
En miseris adsum Darius, quem rite vocatis,
O socii, spectata fide, melioribus annis,
Turba senum, nostræ comes obsequiosa juventæ,
Sed nunc incauti tutamen inutile rgis.
Tu quoque, tu, conjux quondam mea, thuris honores
Inferiasque viro mittis; nec respuo dona.
Nam mihi præcipuo concessum munere ditis
Ferre gradum retro, dulcemque revisere lucem.
Sed non fata diu vetitis consistere terris
Invidiosa sinunt : æternæ debita morti
Præda, meas cogar descendere rursus ad umbras.
Ergo agite, et breviter veniendi dicite causas.
Heu! fletis cladem! dubiis oracula rebus
Quæritis, o Persæ! Quid non juvenilibus unquam
Mentibus errores præbent documenta paterni?
Ergone clade mea, o Xerxes, non temnere Divos,
Servitium Græcis non intentare docebam?
Persarum gentem, fatis urgentibus actam,
Nostræ respectus pœnæ absterrere ruina
Non valuit. Frustra pontum terramque lacessis
Fidens, nate, animi; frustra servilibus armis
Irruis in populos, bellumque indicis Olympo.
Audax naturæ ferro perfringere leges,
Innumeris pateant ut pervia navibus Atho

Culmina, suscipiantque alternos æquoris æstus,
Aerios montes, humilem nunc fluctibus alveum
Prosternis. Pontem late, indignantibus undis
Puppe struis multa, Neptunique æmulus, alto
Ut potiare freto, malefidis cœrula vinclis
Verberibusque amens frustra lacerata fatigas;
Nec tibi cura deum. Scelerato milite templa
Impius everti sinis, et penetralia dextra
Cœlicolum violans, multos servata per annos
Relligione virum, tibi nunc ludibria, sacra
Sedibus antiquis Superorum signa revellis.
Hei mihi! Factorum pœnas instare tuorum
Prospicio, felix rapidos si fulminis ictus
Et Jovis ultrices iras avertere possim.
At surgent venti. Pontis diversa per undas
Frangetur moles. Memorem Salaminis ad oram
Elisa, indomito jactabitur æquore classis.
Virtuti numerus cedet, vis barbara Græcis.
Argolici nostro pinguescent sanguine campi,
Infandum! late canentes ossibus agros
Tertia venturæ gentis mirabitur ætas.

Jamque valete, feror densis circumdatus umbris.
Discite nunc Divis meritos persolvere cultus (1).

Fréd. Prieur.

(1) Voici la scène d'Eschyle :

O vous, fidèles enfants de pères fidèles! compagnons de ma jeunesse! généreux vieillards! de quels maux Suze est-elle affligée? La terre frappée a gémi, et s'est entr'ouverte. Je frémis en voyant mon épouse éplorée au pied de mon tombeau; hélas! je n'ai pu rejeter ses offrandes propitiatoires. Mais, vous-mêmes, vous pleurez auprès de ce monument. Vos évocations lamentables m'ont

appelé. On sort difficilement des enfers; et les dieux souterrains savent mieux saisir que rendre leur proie. Toutefois, mon pouvoir près d'eux a suffi; je viens, mais en hâte, et ne puis passer le terme prescrit. Quel malheur nouveau accable les Perses?

LE CHOEUR.

Nous n'osons t'envisager. . . . .
Nous n'osons te répondre. . . .
Notre ancien respect nous retient.

L'OMBRE.

*Récits trochaïques.*

J'ai cédé à vos pleurs, et je reviens des enfers; ne prolongez point ce discours, abrégez-le plutôt: quittez un vain respect, expliquez-vous.

LE CHOEUR.

Je crains de t'obéir. . . .
Je crains de te parler. . . . .
Ce récit est affreux pour tes sujets.

L'OMBRE.

Puisque la crainte les surmonte, toi, mon ancienne épouse, noble compagne de ma couche, suspends tes larmes et tes soupirs, parle sans rien me déguiser. L'infortune est le partage de l'homme; on l'éprouve sur mer, on l'éprouve sur terre, dès que la vie se prolonge.

ATOSSE.

O de tous les mortels le plus fortuné! tant que tes yeux ont vu la lumière du soleil, jouissant d'un sort prospère, pareil aux dieux, tu fus envié des Perses: aujourd'hui, je t'envie d'être mort avant d'avoir vu l'abîme de nos maux! Cher Darius, tu vas bientôt tout savoir; je n'ai qu'un mot à te dire: la puissance des Perses est anéantie.

L'OMBRE.

Comment? par la peste, ou par la guerre intestine?

ATOSSE.

Non; mais toutes nos armées ont été détruites près d'Athènes.

L'OMBRE.

Et qui de mes enfants y a porté la guerre? parle.

ATOSSE.

L'impétueux Xerxès; il a dépeuplé le continent.

L'OMBRE.

Est-ce par mer, ou par terre, qu'il a tenté cette folle entreprise?

ATOSSE.

Et par terre et par mer; son armée double présentait un double front.

L'OMBRE.

Et comment une armée de terre si nombreuse, a-t-elle pu traverser la mer?

ATOSSE.

Un pont, qui joignait les bords du détroit d'Hellé, lui a servi de chemin.

L'OMBRE.

Ainsi donc Xerxès a osé fermer le Bosphore?

ATOSSE.

Il l'a osé : un Dieu, sans doute, a tout conduit.

L'OMBRE.

Un dieu, trop puissant, hélas! et qui a su l'aveugler.

ATOSSE.

On sent, aujourd'hui, quel malheur il a causé.

L'OMBRE.

Enfin, quel désastre vous fait verser des larmes?

ATOSSE.

L'armée navale détruite a perdu l'armée de terre.

L'OMBRE.

Quoi, ce peuple immense est tombé sous le fer ennemi?

ATOSSE.

Hélas! oui; et Suze déserte pleure ses enfants.

L'OMBRE.

Dieux! de quelle ressource vaine ont été tant de forces!

ATOSSE.

Tous les Bactriens ont péri; tous avant la vieillesse.

L'OMBRE.

Malheureux! quelle jeunesse, quels alliés il a perdus!

ATOSSE.

Xerxès, dit-on, presque seul et sans suite. . . .

L'OMBRE.

Eh bien ! que devient-il ? quel espoir de salut ? . . .

ATOSSE.

Il s'est cru trop heureux de regagner le pont qui joignait les deux continents.

L'OMBRE.

Enfin, est-il sauvé ! est-il dans l'Asie ?

ATOSSE.

On l'assure, et la nouvelle paraît constante.

L'OMBRE.

Ah ! que les oracles ont été bientôt vérifiés ! Jupiter les accomplit sur mon fils. J'avais prié les dieux de différer plus longtemps ; mais quand soi-même on veut hâter sa perte, le ciel y consent. Sujets chéris ! j'entrevois des maux, dont mon fils inconsidéré ouvre la source par sa folle audace. Il a voulu enchaîner, comme un esclave, la mer sacrée d'Hellé, le Bosphore, destiné par le ciel à couler librement. Il en a dénaturé le cours, et, le captivant dans des entraves forgées par le marteau, l'a forcé de livrer un large passage à sa nombreuse armée. Mortel, il a cru (quelle folie ! quel délire !) l'emporter sur Neptune et sur tous les dieux. Je crains que les trésors, amassés sous mon règne, ne soient la proie du premier ravisseur.

ATOSSE.

Voilà ce qu'a produit à l'impétueux Xerxès la société des méchants. Ils lui disaient souvent que, par la guerre, vous aviez acquis à vos enfants d'immenses richesses, et que lui, sans courage, végétant au fond d'un palais, n'ajouterait rien à l'héritage de son père. Excité par ces reproches fréquents de ses vils flatteurs, il s'est enfin résolu à marcher contre la Grèce.

L'OMBRE.

*Récits iambiques.*

Certes, l'ouvrage est grand et mémorable. Jamais coup semblable, tombant sur la ville de Suze, ne l'avait ainsi dévastée, depuis que Jupiter nous a donné cet honneur, de régner seuls, et d'étendre notre sceptre sur la féconde Asie. Médus fut le premier qui commanda vos armées. Ce qu'il avait commencé, un autre, son fils, l'acheva, parce que la sagesse était le pilote qui réglait son courage. Le troisième fut Cyrus, mortel fortuné, qui,

parvenu à l'empire, donna la paix à ses sujets. Il acquit la Lydie et la Phrygie, subjugua l'Ionie; et ne fut point haï des dieux, parce qu'il était modéré. Le fils de Cyrus fut le quatrième roi. Après lui, Mardus, à la honte de notre patrie et de ce trône antique, devint le maître; mais bientôt le vaillant Artaphrenès, aidé de ses amis conjurés, le surprit et le tua dans son palais. Maraphis, et ensuite Artaphrenès succédèrent à Mardus. Moi-même, enfin, servi à mon gré par le sort, j'ai régné, et j'ai mené souvent de nombreuses armées à la guerre; mais je n'ai jamais fait essuyer à Suze d'aussi grands revers. Aujourd'hui, mon fils, jeune encore, pense en jeune homme; il oublie mes conseils. N'en doutez pas, ô mes anciens compagnons! tous ses prédécesseurs et moi, nous avons moins coûté que lui seul à la Perse.

LE CHOEUR.

O notre auguste maître! que devons-nous faire? comment le Perse sera-t-il plus heureux à l'avenir?

L'OMBRE.

Si vous ne portez jamais la guerre chez les Grecs, eussiez-vous une armée encore plus nombreuse: leur terre elle-même combat pour eux.

LE CHOEUR.

Que dites-vous! comment combat-elle pour eux?

L'OMBRE.

Elle détruit par la faim des ennemis arrogants.

LE CHOEUR.

Mais, si nous levions une armée leste et choisie?

L'OMBRE.

Même pour celle qui reste maintenant dans le fond de la Grèce, il n'y aura ni salut ni retour.

LE CHOEUR.

Quoi! toute l'armée des Barbares n'a point quitté l'Europe, ni repassé le détroit d'Hellé?

L'OMBRE.

Il n'en revient que la moindre partie, si, d'après le passé, nous devons en croire aux oracles, qui jamais ne s'accomplissent à demi. Sachez donc que mon fils, toujours plein d'un vain espoir, aura laissé dans la Grèce des troupes d'élite; destinées à engraisser les champs Béotiens, elles sont restées dans les plaines qu'arrose

l'Asope. C'est là que les attend le plus terrible désastre, digne prix d'une orgueilleuse et sacrilége audace. Arrivés dans la Grèce, ils n'ont pas craint de dépouiller les dieux, et de brûler leurs temples; ils ont démoli les autels; ils ont arraché de leur base les statues, et les ont dispersées dans la fange; quels crimes! Un châtiment non moindre les punit; que dis-je! va les punir encore. Vos maux ne sont pas à leur comble; ils vont s'accroître. Je vois dans les champs de Platée se former, sous le fer du Dorien, un amas sanglant de cadavres. Des montagnes d'ossements, sans parler, diront aux yeux des hommes, jusqu'à la troisième génération : « Mortels, il ne faut pas s'enorgueillir à l'excès. L'insolence, en germant, porte l'épi du malheur; la moisson qu'on en recueille est toute de larmes. » Témoins de cette justice, souvenez-vous d'Athènes et de la Grèce. Que désormais aucun de vos rois, peu content de son sort, ne ruine sa puissance pour envahir des états étrangers. Il est un censeur sévère, un Jupiter, qui châtie les superbes. Vieillards, qui connaissez la sagesse, que vos avis instruisent mon fils à ne plus offenser les dieux par son audace présomptueuse. Et vous, tendre et respectable mère de Xerxès, allez dans votre palais, cherchez-y des vêtements convenables pour votre fils, et courez à sa rencontre les lui porter; car ses habits magnifiques, déchirés dans l'excès de sa douleur, sont en lambeaux. C'est à vous de le consoler; je sais qu'il n'écoutera que vous. Pour moi, je retourne aux royaumes sombres. Adieu, vieillards, adieu; malgré tant de disgrâces, égayez le reste de vos jours : la fortune, croyez-moi, n'est rien chez les morts.

Les Perses, traduit par De La Porte Du Theil.

---

## TROISIÈME.

### VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

Σκηνῇ τὸν βίον ἀπεικάζουσί τινες, καὶ ὑποκριταῖς τοὺς ἐν αὐτῷ πολιτευομένους, καὶ χορήγῳ τοῦ δράματος τὸν Θεόν· ὅτι τὰ πλεῖστα τὸ μὲν λαβεῖν καὶ μὴ λαβεῖν τὸ ἀπονεμόμενον οὐκ ἔστιν ἐφ' ἡμῖν· ἀνάγκη γὰρ πάντως λαβεῖν. Κἂν γὰρ πλοῦτον ἐφ' ἡμῖν ᾖ μὴ λαβεῖν, καὶ τὸ δεσποταῖς μὴ εἶναι ἢ ἄρχουσιν, ἀλλὰ πενίαν οὐ πάντως ἐφ' ἡμῖν ἐστιν ἐκκλῖναι, ἢ νόσον, ἢ τὸ μὴ δουλεῦσαι ἢ ἀρχθῆναι. Διὸ τὸ ἀγαθὸν ἡμῶν ἢ τὸ κακὸν ἐν τούτοις, οὐκ ἐν τῷ λαβεῖν ἢ μὴ λαβεῖν ἐστιν, ἀλλ' ἐν τῷ καλῶς ἢ κακῶς διατεθῆναι· τὸ γάρ τοι νοσεῖν ἢ πένεσθαι καλῶς, καὶ ὅλως ἡ χρῆσις καὶ τοῦ κατὰ αἵρεσιν καὶ τοῦ ἐξ ἀνάγκης ληφθέντος, ἐφ' ἡμῖν ἐστιν. Ὥσπερ καὶ ἐπὶ τῆς σκηνῆς τὸ μὲν ἐκλέξασθαι τῶν ὑποκριτῶν ἕκαστον πρὸς τὸ ἐπιτήδειον πρόσωπον ἐν τῷ δράματι, πρὸς βασιλέα, ἢ δοῦλον, ἢ μαινόμενον, ὡς τὸν Ὀρέστην, τοῦ διδάσκοντος τὸ δρᾶμά ἐστι, καὶ τῶν ἐν αὐτῷ προσώπων καὶ τῶν ὑποκριτῶν τὴν ποιότητα ἐπεσκεμμένου· τὸ δὲ ὑποκρίνεσθαι καλῶς τὸ δοθὲν πρόσωπον, τοῦ ἐκλεγέντος ἐστὶν ὑποκρι-

* *Premier prix.* De Vaulchier du Deschaux (Charles-Marie), de Besançon (Doubs), élève du collége Stanislas. — *Deuxième*

# TROISIÈME.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

On compare quelquefois la vie à une pièce de théâtre; les hommes qui y sont engagés, on les compare aux acteurs de cette pièce; et Dieu, on le représente sous l'image du poëte même qui l'a faite. Comme nous ne sommes pas les maîtres de prendre ou de refuser le personnage qu'on nous assigne, il faut le jouer nécessairement. Il dépend bien de nous de ne pas recevoir les richesses, de ne pas être maîtres ou princes; mais il n'est nullement en notre pouvoir d'éviter la pauvreté ou la maladie, de ne pas être esclaves ou sujets. Le bien et le mal consistent donc pour nous, non pas à prendre ou à ne pas prendre, mais à remplir bien ou mal notre rôle. En effet, bien supporter la maladie ou la pauvreté, en un mot le bon usage de ce que j'ai reçu ou volontairement ou nécessairement, voilà ce qui dépend de moi. Dans les pièces de théâtre, choisir les acteurs pour leur distribuer les personnages qui leur conviennent, celui d'un roi, celui d'un esclave, ou celui d'un furieux, comme Oreste, c'est le soin de celui qui fait jouer la pièce, et qui a étudié ses personnages et les qualités des acteurs : bien remplir le rôle dont il a été chargé, voilà ce qui dépend de l'acteur qui a été choisi. Aussi voit-on souvent sur le

*prix.* Saussine (Louis-Marie-Emilie), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon.

τοῦ. Διὸ καὶ εὐδοκιμεῖ πολλάκις δοῦλος ἢ πτωχὸς ἢ μαινόμενος ἐν τῷ δράματι, καὶ ἀποδοκιμάζεται πλούσιος ἢ στρατηγὸς ἢ βασιλεύς. Οὕτως καὶ ἐν τῷ βίῳ· πόσων ἄρα δεσποτῶν καὶ ὀλβίων καὶ ἐῤῥωμένων ὁ δοῦλος καὶ πένης καὶ χωλὸς Ἐπίκτητος ὑπό τε τοῦ διδασκάλου Θεοῦ, καὶ ὑπὸ τῶν ἐν τῷ βίῳ θεατῶν προεκρίθη; ὅτι τὸ πρόσωπον κατὰ τὴν τοῦ διδασκάλου γνώμην ὑπεκρίνατο, τὸ ἐφ' ἑαυτῷ καλῶς οἰκονόμησας· ἐν ᾧ τὸ ἀγαθὸν καὶ τὸ κακόν ἐστι τὸ ἀνθρώπινον, καὶ τὸ ἐπαινετὸν παρὰ τοῖς εὐφρονοῦσι καὶ τὸ ψεκτόν.

(Simplicii *commentar. in* Epicteti *Enchiridium*).

---

théâtre, un esclave, un mendiant ou un furieux jouer avec succès, et un riche, un général d'armée, un roi exciter l'improbation générale. Il en est de même dans la vie. A combien de rois, à combien de riches, à combien d'hommes bien faits, Epictète esclave, pauvre et boiteux a-t-il été préféré, et par Dieu même, auteur de cette pièce, et par tous les spectateurs de cette vie même? Pourquoi? parce que le personnage qui lui avait été donné, il l'a joué parfaitement et selon les vues de celui qui l'en avait chargé, et qu'il a su bien exécuter ce qui dépendait de lui : c'est en quoi consistent et le bien et le mal de l'homme, et tout ce que les sages peuvent louer ou blâmer.

(Fréd. Prieur.)

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Quelquefois on compare la vie à une représentation de théâtre, les hommes qui s'y trouvent, aux comédiens, et Dieu au chorège de la pièce : parce que le plus souvent il ne dépend pas de nous d'accepter ou non ce qui nous est imposé; il est absolument nécessaire de l'accepter. Car, quoi qu'il dépende de nous de ne pas accepter les richesses, de ne pas être maîtres ou magistrats; il ne dépend nullement de nous d'éviter la pauvreté ou une maladie, de n'être pas esclaves ou sujets. Voici donc en quoi consiste pour nous le bien et le mal : ce n'est point à accepter ou non notre sort, mais à nous comporter bien ou mal. Supporter honorablement la maladie ou la pauvreté, en un mot, s'accommoder à tout ce qui arrive selon nos désirs ou contre notre gré, cela dépend de nous. Il en est de même dans une représentation de théâtre. Le choix de chacun des acteurs pour le rôle qui lui convient dans la pièce, pour le rôle de roi, d'esclave, de fou, comme Oreste, dépend de celui qui fait représenter la pièce, et qui observe l'importance des rôles et le talent des acteurs. C'est ensuite à l'acteur qu'il a choisi de bien s'acquitter du rôle qui lui est confié. C'est pour cela que souvent, dans une pièce, un esclave, un pauvre, un fou obtient l'estime publique, tandis qu'on la refuse à un riche, à un général, à un roi. Il en est de même dans la vie; à combien de maîtres, d'heureux, de robustes, Epictète, esclave, pauvre et boiteux, n'a-t-il pas été préféré par Dieu son maître et par ses spectateurs dans la vie? Parce qu'il a joué son rôle selon la volonté de son maître : il s'est acquitté de ce qui dépendait de lui. C'est en quoi consiste le bien ou le mal de nos actions, ce qui est loué par les hommes sages, ou ce qui est blâmé.

De Vaulchier du Deschaux,

Collége Stanislas.

*Le Commentaire de Simplicius s'applique à ce chapitre d'Epictète:*

CHAP. 25. Μέμνησο, ὅτι ὑποκριτὴς εἶ δράματος, οἵου ἂν θέλῃ ὁ διδάσκαλος· ἂν βραχὺ, βραχέος· ἂν μακρὸν, μακροῦ. Ἂν πτωχὸν ὑποκρίνασθαί σε θέλῃ, ἵνα καὶ τοῦτον εὐφυῶς ὑποκρίνῃ· ἂν χωλὸν, ἂν ἄρχοντα, ἂν ἰδιώτην. Σὸν γὰρ τοῦτ' ἐστὶ, το δοθὲν ὑποκρίνασθαι πρόσωπον καλῶς· ἐκλέξασθαι δ' αὐτὸ, ἄλλου.

---

CHAP. 25. Souviens-toi que tu es acteur dans la pièce où le maître qui l'a faite a voulu te faire entrer, soit longue ou courte. S'il veut que tu joues le rôle d'un mendiant, il faut que tu joues le mieux qu'il te sera possible; de même s'il veut que tu joues celui d'un boiteux, celui d'un prince, celui d'un particulier; car c'est à toi de bien jouer le personnage qui t'a été donné; mais c'est à un autre à te le choisir.

---

## QUATRIÈME.

### THÈME *.

#### TEXTE.

Aux extrémités de l'Asie, et sur les confins de l'Afrique, existait un peuple qui, par sa position et son courage, avait échappé aux conquêtes des Perses, d'Alexandre et des Romains. De ses nombreuses tribus, les unes devaient leur subsistance à l'agriculture, les autres avaient conservé la vie pastorale. Toutes se livraient au commerce, et quelques-unes au brigandage. Réunies par une même origine, par un même langage, par quelques habitudes religieuses, elles formaient une grande nation, dont cependant aucun lien politique n'unissait les portions diverses. Tout à coup s'éleva au milieu d'elles un homme doué d'un ardent enthousiasme et d'une politique profonde, né avec les talents d'un poëte et ceux d'un guerrier (1). Il conçoit le hardi projet de réunir

* *Premier prix.* Wyndham (Georges), de Londres (Angleterre), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Berny d'Ouville (Eugène-Antoine), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon.

(1) Mahomet, surnommé Abou'l Cassem, prophète et législateur des Musulmans, fondateur de l'empire Arabe, et de la religion qui porte son nom, naquit à la Mecque, le 10 novembre 570 de J.-C. Son origine n'était pas obscure; il était de la tribu de Coraïsch, la plus illustre parmi les Arabes, parce qu'elle descendait en ligne directe d'Ismaël, fils d'Abraham, et qu'elle possédait la souveraineté de la Mecque et l'intendance de la Caabah (temple de la Mecque fondé, dit-on, par Abraham). Resté orphelin à l'âge de deux mois, il fut élevé par son oncle, et dut à ses talents une grande fortune et une immense consi-

## QUATRIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Qua extremam Asiam attingunt Asiæ fines, gens quædam exstitit, quæ loci opportunitate, suaque virtute præmunita, Persarum, Alexandri, Romanorumque ditioni sese subduxerat. Cujus quum permultæ tribus essent, aliæ colendis agris victum sibi suppeditabant, aliæ vitam retinuerant pastoralem. Omnes mercatura, nonnullæ autem rapto vivebant. Unius et ejusdem originis, linguæ et sacrorum quorumdam communitate conjunctæ, in magnam cogebantur gentem, cujus tamen diversæ partes nullo sociali vinculo cohærebant. En subito eminuit inter illas vir quidam ferventi præditus ingenio, idem et singulari pollens prudentia, ad hoc poetæ simul et bellatoris dotes natura sortitus. In unum quasi

dération parmi ses compatriotes. Ambitieux, il conçut l'idée d'asservir l'Arabie et de fonder un empire. Tout concourait à favoriser ses desseins : la division qui régnait parmi les Arabes, leur idolâtrie grossière, l'insouciance des empereurs de Constantinople, uniquement occupés de discussions théologiques. Il se donna pour inspiré de Dieu, pour prophète, pour apôtre, et commença, ce qu'il appelait sa mission, à l'âge de quarante ans. Il commença par convertir sa femme, ses esclaves, quelques-uns de ses parents et de ses amis. Mais ce ne fut pas sans avoir éprouvé une vive résistance, qu'il parvint à établir son culte et son empire. Menacé dans sa vie, chassé deux fois de la Mecque, poursuivi par ses ennemis acharnés, il triompha de tous les obstacles par la ruse, la patience et le courage. Quand le nombre

en un seul corps les tribus arabes, et il a le courage de l'exécuter. Pour donner un chef à une nation jusqu'alors indomptée, il commence par élever, sur les débris de l'ancien culte, une religion plus épurée. Législateur, prophète, juge, général d'armée, tous les moyens de subjuguer les hommes sont entre ses mains, et il sait les employer avec habileté, mais avec grandeur. Il débite un ramas de fables qu'il dit avoir reçues du ciel, mais il gagne des batailles. La prière et les plaisirs partagent ses moments. Après avoir joui vingt ans d'un pouvoir sans bornes, il déclare que, s'il a commis une injustice, il est prêt à la réparer. Tout se tait; une seule femme ose réclamer une petite somme de monnaie. Il meurt, et l'enthousiasme qu'il a communiqué à son peuple va changer la face des trois parties du monde.

de ses sectateurs fut devenu plus considérable, il osa alors attaquer les peuples voisins, et les soumit ou les tailla en pièces. Son retour à la Mecque fut un véritable triomphe; il était suivi de deux cent quatorze mille pélerins armés. Ce fut là qu'il réunit son Code de lois, auquel il donna le nom de Coran, ou lecture par excellence. Il mourut des suites d'un poison qu'une jeune fille avait jeté dans ses aliments trois ans auparavant. Il était

---

corpus Arabum tribus congregandi audax agitat consilium; cui quidem perficiendo virtus præsto est. Ad id primum, indomitam adhuc gentem duce temperaturus, intendit animum, ut, imminuta veteri religione, cultum emendatiorem instituat. Idem legislator, propheta, judex, imperator, cunctas, quas præ se gerit, homines subigendi rationes tanta adhibet peritia, quanta dignitate. Plurimas quidem fabulas spargit in vulgus, quas sibi divinitus emissas mentitur, vincendo autem confirmat; nunc in precatione, nunc in voluptatibus totus. Viginti denique annos summo potitus imperio, denuntiat, si quid contra jus peccaverit, se ultro reparaturum. Silentibus cunctis, una tantum mulier quamdam pecuniæ summulam repetit. Postquam vero ille obiit, isto, quo populum suum inflammavit, ardore mox trium orbis terrarum partium facies commutabitur.

(***)

âgé de soixante-trois ans, avait prophétisé vingt-trois ans, et commandé aux Arabes environ dix ans. Sa mort causa un grand tumulte à Médine. Le peuple ne pouvait croire qu'il fût mortel. Omar, un de ses généraux, déclara qu'il avait été enlevé au ciel, et qu'il exterminerait tous ceux qui soutiendraient un avis contraire. — Le peuple fut convaincu.

---





---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Qua Africam extrema Asia attingit, gens quædam fuit quæ cum propter loci opportunitatem, tum propter egregiam virtutem, Persarum, Alexandri Romanorumque dominationem effugerat. Quum ejus permultæ tribus numerarentur, earum aliæ colendis agris victum quæritabant, aliæ pastorale vivendi genus retinuerant; omnes in commercio, nonnullæ in latrocinatione operam ponebant. Origo eadem, eadem lingua; et ferme communia inter sese quædam religionis instituta erant. Magna quidem gens, sed ex variis partibus nullo civili vinculo sociatis conflata. En repente emersit inter illas vir quidam, fervidi animi, singulari industria præditus et ingenii solertia, poetæ idem et bellatoris dotes sortitus. Qui quum Arabicas tribus in unum congregare animo destinasset, audacter cogitatum audacter perfecit. Ut indomitam hactenus gentem imperio subjiceret, primum exstirpata prisca religione, emendatiorem instituit. Legum irrogatio, vaticinationes, judicia, exercituum imperia, omnia quibus domari homines solent, hæc ei in manibus erant; quæ solerter, at non sine dignitate, in suam utilitatem vertebat. Ficta et commentitia spargit in vulgus, quæ divinitus accepta mentitur, sed de præliis victor evadit. Precationi modo, modo voluptatibus vacat. Postquam per annos viginti omnia sub potestate tenuerat, profitetur sese, si quam cui injuriam intulerit, illico reparaturum. Tacentibus cunctis, una mulier exiguam pecuniæ summulam repetere audet. Diem supremum obit, et ingens ille spiritus quem popularibus suis afflavit, totius tripartiti orbis faciem immutaturus est.

G. Windham,

*Élève du collége Bourbon.*

---

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

Extremam Asiæ Africæque partem gens quædam incolebat, quæ et loci opportunitate et sua virtute quasi propugnaculo præmunita, Persarum, Alexandri Romanorumque jugum effugerat. Cujus gentis tribus inter numerosas, aliæ re rustica vitam sustentabant, aliæ vero vitam retinuerant pastoralem. Mercaturæ sese addicebant omnes, quædam autem rapto victum quærebant. Origine linguaque paribus, necnon quibusdam ritibus sacris inter se cohærentes, in magnam cogebantur gentem, cujus variæ partes nullo tamen politico vinculo devinciebantur. Ex illis subito vir quidam emersit, vi quadam acerrima ingenii pollens, idem et consilio prudentissimus, qui poetæ bellatorisque dotes a natura sortitus erat. Id audacissime molitur, ut scilicet Arabiæ tribus una societate conjungat, idque perficere sustinet. Ut ducem genti nondum perdomitæ præficiat, pristinis eversis ritibus emendatiorem primum religionem instituit. Cui quidem legum conditori, prophetæ, judici imperatorique exercituum, omnes patent viæ quibus homines devincire possit, et in iisdem adhibendis vir ille peritiam, summam vero præ se fert animi excelsitatem. Plurima ficta commentitiaque profert quæ a cœlo demissa contendit, victorias vero reportat. Nunc orando, nunc voluptatibus indulgendo tempus omne consumit. Postquam viginti annos nullis circumscripta terminis potestate functus est, si quid injuste patraverit, id se deleturum esse prædicat. Silent omnes; unam tantum mulierem leve æris pondus sibi vindicare non pudet. Fato concedit, et ardentissimo illo studio quod civibus suis afflavit, trium orbis partium tota facies est commutanda.

E. A. Berny D'Ouville,

Élève du collége Bourbon.

## QUATRIÈME.

### VERSION LATINE*.

### TEXTE.

Is plane vulgi et imperitorum opinionibus credidit, qui Fortunam quamdam putat esse, quæ dispenset hominibus bona et mala. Nam simulacrum ejus cum copia et gubernaculo fingunt, tanquam hæc et opes tribuat, et humanarum rerum regimen obtineat. Cui opinioni et Virgilius assentitur, qui Fortunam *omnipotentem* vocat; et historicus qui ait: «Profecto Fortuna in omni re dominatur.» Quid ergo cæteris diis loci superest? cur non aut ipsa regnare dicitur, si plus potest, aut sola colitur, si omnia? vel si tantum mala immittit, aliquid causæ proferant, cur, si dea sit, hominibus invideat, eosque perditos cupiat, quum ab his tam religiose colatur; cur æquior sit malis, iniquior autem bonis; cur insidietur, affligat, decipiat, exterminet; quis illam generis hominum vexatricem constituerit; cur denique tam malam sortita sit potestatem, ut res cunctas ex libidine magis quam ex vero celebret obscuretque? Hæc, inquam, philosophos inquirere oportuit potius,

* *Premier prix.* Barbier (Jules-Claude), de Enghien-Montmorency (Seine-et-Oise), élève du collége Charlemagne. —

## QUATRIÈME.

### VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

C'EST partager tout à fait les préjugés du vulgaire et des ignorants, que de croire à l'existence d'une Fortune dispensatrice des biens et des maux. En effet, on la représente avec une corne d'abondance et un gouvernail, comme si elle répandait les richesses et dirigeait le monde à son gré. Cette opinion est partagée par Virgile, qui appelle la Fortune *toute-puissante ;* et par cet historien qui dit : « Oui, la Fortune gouverne le monde. » Quelle place restera-t-il donc aux autres divinités? Pourquoi ne pas l'appeler reine des dieux, si elle est plus puissante, ou ne pas l'adorer exclusivement, si elle peut tout? Ou, si elle ne sème que des maux sur la terre, justifiez-la donc, votre déesse, de l'envie qu'elle porte aux mortels et du désir qu'elle a de les perdre, quoiqu'ils lui vouent un culte religieux! Pourquoi ces faveurs pour le vice, ces disgrâces pour la vertu? Pourquoi ces piéges, ces déceptions, ces coups qui renversent, qui anéantissent? Qui lui a donné le droit de tourmenter le genre humain? d'où a-t-elle reçu ce pouvoir malfaisant, qui écoute son caprice plutôt que l'équité, pour tout élever ou tout rabaisser? Voilà, oui, voilà ce qu'auraient dû chercher les phi-

*Deuxième prix.* Richard de la Hautière (Auguste), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon.

quam temere innocentem accusare Fortunam; quæ, etiamsi sit aliqua, nihil tamen afferri ab his potest, cur hominibus tam inimica sit quam putatur. Itaque illæ omnes orationes quibus iniquitatem Fortunæ lacerant, et se suasque virtutes contra Fortunam superbissime jactant, nihil sunt aliud quam deliramenta inconsideratæ levitatis. Nos, qui scimus nihil esse Fortunam, arbitramur inane illud nomen ex cæcitate, et errore, et ignorantia rerum atque causarum ortum esse; et poetæ suffragamur, qui cecinit :

Nullum numen habes, si sit prudentia : nos te,
Nos facimus, Fortuna, deam, cœloque locamus.

---

losophes, plutôt que d'accuser étourdiment la Fortune innocente : supposez même qu'elle existe, ils ne peuvent pas dire d'où vient cet acharnement qu'on lui attribue contre le genre humain. Ainsi tous ces discours emphatiques, où ils attaquent l'injustice de la Fortune et se glorifient impudemment de leurs vertus contre ses coups, ne sont autre chose que les égarements d'une légèreté inconsidérée. Mais nous, qui savons que la Fortune n'est rien, nous pensons que l'aveuglement, l'erreur et l'ignorance des causes et des effets ont donné naissance à ce vain nom, et nous nous écrions avec le poëte :

*Tu n'es pas une divinité pour le sage : c'est nous, Fortune, c'est nous qui te faisons déesse, et te plaçons dans l'Olympe.*

(Fréd. Prieur.)

---



## COPIE DU PREMIER PRIX.

Croire qu'il est une fortune qui dispense aux hommes les biens et les maux, c'est embrasser la grossière superstition du peuple et des gens sans éducation. On représente la Fortune avec une corne d'abondance et un gouvernail, ce qui semble signifier qu'elle distribue les biens avec largesse, et qu'elle dirige le monde à son gré. Cette opinion est celle de Virgile, qui l'appelle toute-puissante; et d'un historien qui dit : Oui, la Fortune étend sur tout son pouvoir. Que laisserait-elle donc aux autres divinités? et pourquoi ne lui attribue-t-on pas la souveraineté, si elle a plus de puissance que tous les autres dieux? Pourquoi ne reçoit-elle point tout hommage, si elle a tout pouvoir? Ou, si elle ne nous envoie que des maux, qu'ils nous disent, ses adorateurs, qu'ils nous disent comment une divinité, comment la Fortune peut haïr les hommes et désirer leur perte, quand ils lui rendent un culte aussi pieux; comment elle peut se montrer libérale envers le méchant, avare pour l'homme de bien; comment elle peut nous tendre des piéges, nous abuser, nous frapper, nous abattre? Qui la rend ainsi le tourment du genre humain? Pourquoi, enfin, possède-t-elle un si injuste pouvoir, élevant tout à son gré, sans consulter les lois de la justice? C'est, selon moi, ce que les philosophes auraient dû chercher, sans accuser témérairement la Fortune; car, si même il en existait une, on ne pourrait expliquer comment elle hait les hommes autant qu'on le pense. Ainsi, s'emporter en invectives contre l'injustice de la Fortune, vanter orgueilleusement la force avec laquelle on résiste à ses coups, ce n'est que le langage d'une aveugle et folle présomption. Pour nous, qui savons que la Fortune n'est rien, nous pensons que ce vain nom a été inventé par l'erreur, l'extravagance et l'ignorance des causes et des objets. Mais disons, avec un célèbre poëte :

*Fortune, tu n'as aucun pouvoir sur nous, si nous possédons la prudence; c'est nous qui te regardons comme une divinité, qui te plaçons dans les cieux.*

J. Barbier,

Élève du collége Charlemagne.



## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

C'est se conformer entièrement aux préjugés de la multitude et de l'ignorance, que de croire qu'il existe une déesse de la Fortune qui dispense les biens et les maux aux mortels. Car, dans les portraits qu'on en fait, on la représente tenant une corne d'abondance et un gouvernail, comme si elle distribuait les richesses et gouvernait les événements de la vie humaine. Je ne trouve exempts de ce préjugé ni Virgile, qui appelle la Fortune toute-puissante, ni cet historien qui dit : Oui, la Fortune est maîtresse de tout. Quelle autorité reste-t-il donc aux autres dieux ? Pourquoi ne pas dire que c'est elle qui gouverne le monde, si elle a plus de puissance que le reste des dieux ? Pourquoi ne pas l'adorer seule, si tout est en son pouvoir ? Ou, si elle ne répand que des maux, qu'on nous montre le motif qui la rend, si c'est une déesse, ennemie des hommes, qui lui fait désirer leur perte, quoiqu'ils lui rendent un culte religieux ; qu'on nous dise pourquoi elle est favorable aux méchants et contraire aux gens de bien ; pourquoi elle leur tend des piéges, les persécute, les trompe, les perd ; qu'on me dise qui l'a établie pour tourmenter le genre humain, pourquoi enfin elle a reçu un pouvoir assez dangereux pour tout rabaisser ou tout élever à son gré, plutôt que selon la justice ? Les philosophes, dis-je, auraient dû faire toutes ces recherches, plutôt que d'accuser témérairement la Fortune, qui est innocente, quand même elle aurait quelque puissance ; ils ne peuvent donner la raison qui la rendrait aussi contraire aux hommes qu'on le croit. Aussi, tous ces discours où l'on se plaint de l'injustice de la Fortune, où on lui oppose si orgueilleusement sa personne et son mérite, ne sont-ils que les égarements d'un esprit léger et inconsidéré. Pour nous, qui savons que la Fortune n'est rien, nous pensons que ce vain nom est provenu de l'erreur, de l'aveuglement, de l'ignorance des événements et de leurs causes, et nous donnons notre suffrage à ce poëte qui a dit :

*Tu n'a pas de puissance, ô Fortune ! si nous sommes prudents ; c'est nous, c'est nous-mêmes qui te déifions, et qui te plaçons dans le ciel.*

A. Richard de La Hautière,
Élève du collége Bourbon.

# QUATRIÈME.

## VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

ΚΡΑΤΗΣ ΜΗΤΡΟΚΛΕΙ.

Ἴσθι με συμφορᾷ κεχρῆσθαι πυθόμενον Διογένην ἐς ληστρικὰ ἁλῶναι, καὶ εἰ μή τις τῶν αἰχμαλώτων λυτρωθεὶς ἦλθεν Ἀθήναζε, ἔτι ἄν σοι καὶ νῦν ἦν ἐν τοῖς ὁμοίοις. Νῦν δ' ἀφικόμενος οὗτος ἰάσατό με, διηγησάμενος ὡς ἤνεγκε τὴν συμφορὰν πράως. « Ὡς γὰρ, ἔφη, ἥκομεν ἔς τινα πόλιν, ἵνα ἠδυνάμεθα κέρμα γενέσθαι τοῖς λησταῖς, προήγαγον ἡμᾶς εἰς ἀγοράν· εἶτα ἡμεῖς μὲν ἑστῶτες ἐδακρύομεν· ὁ δὲ, ἄρτου ἐπιλαβόμενος, ἤσθιε, καὶ ἡμῖν προςώρεγεν· ἀπονευόντων δὲ ἡμῶν, προςδέξασθαι ἔφη·

Καὶ γάρ τ' ἠΰκομος Νιόβη ἐμνήσατο σίτου.

Καὶ τοῦτο μετὰ παιδιᾶς καὶ γέλωτος εἰπών· Οὐ παύεσθε, ἔφη, κλαίοντες ἐπὶ τῷ μέλλειν δουλεύειν, ὥςπερ πρὶν ἁλῶναι ἐλεύθεροι ὄντες, καὶ οὐ δοῦλοι, καὶ τῶν γε φαύλων δεσποτῶν, τῶν παθῶν; Ταῦτα οὖν λέγοντος, οἱ ὠνηταὶ

* *Premier prix.* Landry (Antoine-Joseph), de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), élève du collége Louis-le-Grand. —

# QUATRIÈME.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

CRATÈS A MÉTROCLÈS.

SACHE que j'ai été vivement affligé, à la nouvelle que Diogène était tombé entre les mains des pirates ; et si un des captifs, qui a été racheté, ne fût venu à Athènes, je serais même encore aujourd'hui plongé dans la même douleur que toi. Mais, à son arrivée, ce prisonnier a versé dans mon cœur un baume salutaire, quand il m'a raconté avec quelle résignation Diogène supportait la captivité. « Dès que nous fûmes arrivés, me dit il, dans la ville où nous pouvions fournir aux pirates un trafic avantageux, ils nous conduisirent au marché. Nous étions debout, fondant en larmes ; Diogène seul, prenant un morceau de pain, en mangea et nous en offrit. Sur notre refus : *Prenez*, dit-il,

« *Car Niobé, à la belle chevelure, n'oublia pas de manger.*

« Il accompagna ces paroles de plaisanteries et d'une grande gaîté. Eh, dit-il ! quand cesserez-vous de vous lamenter de votre futur esclavage ? Etiez-vous donc libres avant d'être prisonniers ? N'étiez-vous pas esclaves, et esclaves de maîtres exigeants, des passions ?

*Deuxième prix.* De Séligny (Dominique-Ernest-Guillaume), de Paris (Seine), élève du collége Louis-le-Grand.

αὐτὸν ἐθαύμαζον τῆς ἀπαθείας· τινὲς δὲ καὶ ἠρώτων εἴ τι ἐπίσταται· ὁ δὲ ἔλεγεν· Ἀνθρώπων ἄρχειν. Διὰ ταῦτα περιμάχητος ἐγένετο ὁ Διογένης, καὶ οὐκέτι ἐπράθη· ἀλλ᾽ οἱ λῃσταί, καθελόντες αὐτὸν ἀπὸ τοῦ λίθου, ἦγον οἴκαδε παρ᾽ αὐτούς, ὑπισχνούμενοι ἀφήσειν, εἰ ἐπιδείξαι τι αὐτοῖς ὧν πωλούμενος ἔλεγεν εἰδέναι μάθησιν.» Διὰ ταῦτα οὐδὲ αὐτὸς, ἐπανελθὼν οἴκαδε, τὸ λύτρον ἐπόρισα, οὐδέ σοι ἐπέστειλα πορίζειν. Ἀλλὰ χαῖρε καὶ σὺ, ὅτε ζῇ ἁλοὺς εἰς τὰ λῃστρικὰ, καὶ ὅτι, ἃ μὴ ὑπὸ πολλῶν ἐπιστεύετο εἶναι, ἐφάνη.

---

Il parlait, et les acheteurs s'étonnaient de son indifférence; plusieurs même lui demandèrent s'il savait quelque chose : Je sais, dit-il, commander aux hommes. A ces paroles, chacun se le disputa, et il ne fut plus vendu. Mais les pirates le firent sortir du marché et l'emmenèrent dans leur patrie. Là, ils lui promirent sa liberté, s'il voulait leur montrer quelque preuve de ces connaissances dont il s'était vanté au moment de la vente. » Aussi à mon retour ne me suis-je pas occupé de sa rançon, et ne t'ai-je pas non plus mandé de la lui fournir. Cependant réjouis-toi de ce qu'il est encore vivant, quoiqu'il ait été pris par des pirates, et de ce qu'il a montré un caractère dont le commun des hommes ne le croyait pas doué.

(Fréd. Prieur.)

---

COPIE DU PREMIER PRIX.

CRATÈS A MÉTROCLÈ

SACHEZ que j'ai eu le malheur d'apprendre que Diogène a été pris par des pirates, et si un des prisonniers, qui a été racheté, ne fût venu à Athènes, je l'ignorerais encore maintenant aussi bien que vous; mais l'arrivée de ce prisonnier, qui m'a appris que Diogène avait facilement supporté son infortune, a maintenant dissipé toutes mes craintes. « Dès que nous fûmes arrivés dans une ville, m'a-t-il dit, les pirates, afin de pouvoir retirer de l'argent de nous, nous conduisirent sur la place publique; là, tandis que nous nous tenions debout, et que nous pleurions, Diogène prit du pain, se mit à en manger et nous en offrit: nous le refusâmes; alors il nous pria de l'accepter en disant :

*Niobé, à la belle chevelure, elle-même a eu soin de manger.*

Et il prononça ces paroles en plaisantant et en riant. *Vous ne cessez de gémir*, ajouta-t-il, *sur l'esclavage auquel vous allez être réduits. Croyez-vous donc qu'avant d'être prisonniers, vous n'étiez pas esclaves, et esclaves de cruels tyrans, des passions?* A ces mots les acheteurs admirèrent son impassibilité, quelques-uns lui demandèrent même s'il savait quelque chose: *Je sais commander à des hommes*, répondit-il. Ces paroles inspirèrent le désir de posséder Diogène, et il ne fut plus exposé en vente; les pirates le retirèrent du lieu où l'on vendait les prisonniers, l'emmenèrent avec eux dans leur patrie, et lui promirent la liberté, s'il leur donnait une marque de ce qu'il s'était vanté de savoir, lorsqu'il était exposé en vente. C'est pour cela que de retour dans ma patrie je ne lui ai pas fourni sa rançon, et que je ne vous ai pas mandé de la lui fournir. » Réjouissez-vous aussi, Cratès (1), de ce qu'il vit, quoiqu'il ait été pris par des pirates, et de ce qu'il a montré des qualités dont beaucoup de gens ne le croyaient pas doué.

(1) Métroclès.

A. J. LANDRY,
Collége Louis-le-Grand.

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

### Cratès a Métroclès.

Sachez que j'ai été plongé dans une grande affliction en apprenant que Diogène a été pris par des pirates, et sans un des captifs qui, après s'être racheté, est venu à Athènes, je serais encore, je vous assure, dans la même position. Ce captif, qui vient d'arriver, m'a consolé en me racontant avec quelle égalité d'âme ce philosophe a supporté son malheur. « Lorsque, me dit-il, nous fûmes arrivés dans une certaine ville, les pirates, pour tirer de nous quelque argent, nous conduisirent sur le marché. Là, tandis que, nous tenant debout, nous versions des larmes, Diogène prit du pain, le mangea, mais il nous dit : *Prenez-le :*

« *Niobé, à la belle chevelure, n'oublia pas elle-même de prendre de la nourriture.*

« Après avoir prononcé ces paroles en plaisantant et en riant, il nous dit : *Ne cesserez-vous pas de déplorer votre malheur d'être réduits en esclavage, comme si, avant d'être pris, vous étiez libres, et non pas asservis à des tyrans cruels, vos passions ?* A ces mots les acheteurs admirèrent son impassibilité, quelques-uns même lui demandèrent s'il savait quelque chose : *Oui*, répondit-il, *je sais commander aux hommes.* Alors on se le disputa, mais il ne fut pas encore vendu. Les pirates l'emmenèrent chez eux, dans leur patrie, et lui promirent la liberté, s'il voulait leur enseigner quelqu'une des choses qu'il s'était vanté de savoir lorsqu'on allait le vendre. C'est pourquoi, de retour à Athènes je n'ai pas moi-même envoyé sa rançon, et je ne vous ai pas écrit de l'envoyer. » Quant à vous, Métroclès, réjouissez-vous aussi de ce qu'il est encore vivant, après avoir été pris par des pirates, et de ce qu'il a démontré des choses que beaucoup de personnes disaient ne pas exister.

E. G. De Séligny,
Collége Louis-le-Grand.

## CINQUIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Le roi Philippe de Macédoine avait, dit-on, chargé un esclave de lui dire tous les matins : « *Philippe tu es homme.* » Mais, ou ce n'était qu'une scène jouée, ou Philippe avouait lui-même qu'il était ivre de vanité. En effet, sans l'avis de son esclave, la nature ne manquait pas de l'avertir qu'il était homme. Son sommeil, son réveil, sa faiblesse, toutes les misères de la vie lui donnaient la même leçon. Ce que l'homme a besoin qu'on lui dise, ou plutôt ce qu'il a besoin de se dire à lui-même, à toute heure, c'est qu'il a une âme immortelle. Tout conspire à le distraire de cette grande pensée ; et de là néanmoins dépend toute sa conduite. Dans l'édifice moral de la vie, *la pierre de l'angle*, ou plutôt *la clef de la voûte*, c'est l'immortalité de l'âme. Vivre pour le présent est le partage de la brute ; vivre pour l'avenir est le destin de l'homme. Pour l'homme le présent n'est rien, et l'avenir seul est tout.

* *Premier prix.* Willain (Edouard-Léon), de Ménecy (Seine-et-Oise), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Thibault

# CINQUIÈME.

## THÈME.

### CORRIGÉ.

A Philippo, Macedonum rege, servo cuidam mandatum esse fertur ut singulis diebus, *Homo es, Philippe*, surgenti diceret. Ego vero Philippum aut fabulæ cujusdam actorem exstitisse, aut superbiam, qua ipse laborabat, professum fuisse dixerim. Nisi enim moneret servus, at certe ut natura, ita etiam somnoque et vigiliis et animi fragilitate, omnibus demum humanæ vitæ incommodis, ipsum hominem esse monebatur. Illud vero in hominis mentem ab omnibus vel ab ipso potius homine indesinenter revocandum est, animum scilicet inesse immortalem. Omnia enim ad id conspirare videntur, ut eum tam alta meditantem avocent, quum tamen inde constet omnis agendi ratio. Ut autem illa vitæ disciplina quasi exstruatur, *anguli lapidem*, vel potius *cameræ conclusuram*, animi immortalitatem habeamus. Quemadmodum enim bestiis illud accidit, præsentibus nempe pasci, sic homini futura prospicere contingit; quum autem nihil in præsentibus, tum in futuris omnia versantur.

(Fréd. Prieur.)

(Armand), de Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise), élève du collége Charlemagne.

## CINQUIÈME.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

Quum Alexandriam peteremus, reluctante Austro, pene in Syrtes illati sumus ; quod providi nautæ caventes, jactis navim anchoris sistunt. Sub oculis autem terra continens erat : in quam scaphis egressi, quum vacua ab humano cultu omnia cerneremus, ego studiosus, explorandorum locorum gratia, longius processi. Tribus fere millibus à littore, parvum tugurium inter arenas procul video ; cujus tectum, sicut Sallustius ait, quasi carina navis erat, contiguum terræ, satis firmis tabulis constructum, non quod imbrium vis ulla timeatur, quoniam fuisse illic pluviam ne auditum quidem est ; sed quod ventorum ea vis est, ut, si quando, vel clementiori cœlo, aliquantulus spirare flatus cœperit, majus in illis terris quam in ullo mari naufragium sit. Nulla ibi semina, germina nulla proveniunt : quippe instabili loco levibus arenis, ad omnem motum ventorum cedentibus. Verum, ubi quædam promontoria ventis resistunt, terra

* *Premier prix.* Débarbouiller ( Joseph-Jérôme ), de Lucy-le-Bois ( Yonne ), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.*

# CINQUIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Nous faisions voile vers Alexandrie, quand le vent du sud souffla contraire, et nous eussions infailliblement échoué contre les Syrtes, sans la prévoyance et la précaution de nos matelots, qui jetèrent aussitôt l'ancre et arrêtèrent le vaisseau. Nous apercevions le continent: nous y abordâmes à l'aide de nos chaloupes; mais n'y voyant aucune trace d'habitation humaine, je m'avançai plus loin pour mieux reconnaître le pays. Je découvris alors dans le lointain, à peu près à trois milles du rivage, une chétive cabane qui s'élevait au milieu du sable, et dont le toit, suivant l'expression de Salluste, ressemblait à une carène de vaisseau et touchait la terre: il était construit en planches assez solides, non pas que l'on redoute la violence de la pluie, car on n'a pas même entendu dire qu'il ait jamais plu dans ces contrées; mais la force du vent y est telle que, même par un temps calme, s'il commence à souffler un peu, les naufrages sont, sur cette terre, plus fréquents que sur aucune mer. Nulle semence, nulle espèce de fruit n'y vient à maturité : le sol est mouvant, et le sable léger qui le couvre vole au gré de tous les vents. S'il est quelques promontoires qui résistent à leur souffle, la terre y est un peu plus solide,

Radot (Vincent-Félix-Vallery), de Corbigny (Nièvre), élève du collége Bourbon.

aliquantulo solidior herbam raram atque hispidam gignit. Ea ovibus est pabulum; incolæ lacte vivunt. Qui solertiores sunt, vel, ut ita dixerim, ditiores, hordeaceo pane utuntur : ea ibi sola messis est, quæ, proventus celeritate, ventorum casus evadere solet. Consistunt autem illic nonnulli homines, non aliam ob rationem, quam quod tributo liberi sunt. Extrema siquidem Cyrenæorum ora est, deserto illi finitima, per quod olim Cato, Cæsarem fugiens, duxit exercitum.

---

## CINQUIÈME.

### VERSION GRECQUE*.

#### TEXTE.

ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ, ΥΠΟ ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ ΑΛΟΥΣ, ΚΑΙ ΕΙΣ ΤΟΝ ΚΑΙΑΔΑΝ ΕΜΒΛΗΘΕΙΣ, ΠΑΡΑΔΟΞΩΣ ΣΩΖΕΤΑΙ.

Κατέτρεχεν Ἀριστομένης τὴν Λακεδαιμονίων χώραν, καὶ ὑπὸ λίθου τὴν κεφαλὴν πληγεὶς ἔπεσεν· ἐπιδραμόντες δὲ οἱ πολέμιοι ζῶντα αὐτὸν αἱροῦσιν. Ἥλωσαν δὲ καὶ τῶν περὶ αὐτὸν εἰς πεντήκοντα. Τούτους οἱ Λακεδαιμόνιοι ἔρριψαν πάντας εἰς τὸν Καιάδαν. Οἱ μὲν ἄλλοι Μεσσηνίων ἐσπίπτοντες ἀπώλλυντο αὐτίκα· Ἀριστομένην δὲ θεῶν τις ἐφύλαξεν· οὐδὲν γὰρ τραῦμα λαβὼν εἰς τὸν βυθὸν ἦλθε τοῦ βαράθρου. Τῇ ὑστεραίᾳ δὲ ψόφου τε

* *Premier prix.* Brunet (Eugène), de Paris (Seine), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Dehaut (Marc-Marie-

mais elle ne produit qu'un peu d'herbe hérissée qui sert de pâture aux brebis. Les habitants vivent de laitage. Les plus industrieux ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les plus riches se nourrissent de pain d'orge, car l'orge est l'unique production, qui, grâce à sa prompte maturité, échappe ordinairement aux ravages des vents. Le seul motif qui retienne en ces lieux quelques habitants, c'est l'exemption de tout tribut. Les frontières de la Cyrénaïque bornent ce désert, que Caton, pour échapper aux poursuites de César, fit traverser à son armée. (Fréd. Prieur.)

---

## CINQUIÈME.

### VERSION GRECQUE.

### CORRIGE.

Aristomène, fait prisonnier par les Lacédémoniens, et jeté dans la fosse des criminels, est sauvé d'une manière singulière.

Aristomène ravageait le territoire des Lacédémoniens. Frappé d'une pierre à la tête, il tombe; les ennemis se jettent sur lui et l'emportent vivant. Avec lui sont faits prisonniers cinquante de ses soldats. Les Lacédémoniens les précipitent tous dans la fosse des criminels. Tous ces malheureux Messéniens en tombant périssent aussitôt; mais Aristomène est sous la garde d'un dieu, car il va jusqu'au fond du gouffre sans recevoir aucune blessure. Le lendemain il entend du bruit, et voit un

Jacobé), de la Grande-Anse (île de la Martinique), élève du collége Henri IV.

αἰσθάνεται, καὶ ἀλώπεκα ὁρᾷ ἁπτομένην τῶν νεκρῶν· ὑπονοήσας δὲ εἴσοδον εἶναι τῷ θηρίῳ ποθὲν, ἀνέμενεν ἐγγύς οἱ τὴν ἀλώπεκα γενέσθαι, γενομένης δὲ λαμβάνεται· τῇ δὲ ἑτέρᾳ χειρὶ, ὁπότε ἐς αὐτὸν ἐπιστρέφοιτο, τὴν χλαμύδα προὔβαλλέν οἱ καὶ δάκνειν παρεῖχε. Συνθεούσῃ δὲ θέων ὀψέ ποτε, ὀπήν τε εἶδεν ἀλώπεκι εἰς διάδυσιν ἱκανὴν, καὶ φέγγος δι᾽ αὐτήν. Τότε δὴ ἀλώπεκα μὲν ἠλευθέρωσε, τὴν δὲ ὀπὴν εὐρυτέραν ταῖς χερσὶ ποιήσας (οὐ γὰρ καὶ αὐτῷ παρέχειν ἐδύνατο ἔξοδον), οἴκαδε ἀποσώζεται, παραδόξῳ τύχῃ χρησάμενος εἰς σωτηρίαν.

Pausanias; *Messen*, lib. 4.

---

## SIXIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

On ne peut lire la lettre que Philippe roi de Macédoine écrivit à Aristote, sans être ravi d'admiration, en voyant que ce prince préférait à la joie que lui avait causé la naissance d'un fils, celle qu'il aurait de lui donner pour maître le premier philosophe de son temps.

* *Premier prix.* Guillemin (Louis-Auguste-Amand-Marie), de Paris (Seine), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix.* Guiard (Paul-Philippe-Henri-Théodore), d'Avallon (Yonne), élève du collége Bourbon.

renard qui s'approchait des cadavres. Soupçonnant qu'il existe quelque part une ouverture qui a donné entrée à cet animal, il attend qu'il vienne près de lui, et le saisit aussitôt d'une main : lorsque le renard se retourne contre lui, il lui présente de l'autre main son manteau et l'expose à ses morsures; il court ainsi derrière lui, jusqu'à ce qu'il découvre une ouverture suffisante pour donner issue au renard, et par elle la lumière du jour. Alors il lâche son prisonnier, agrandit avec ses mains le passage qui n'était pas assez large pour lui, et retourne parmi les siens, grâce au hasard extraordinaire qui l'a sauvé.

(***)

---

## SIXIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

NEMO scriptas a Philippo (1), Macedonum rege, ad Aristotelem litteras legat, quin summa moveatur admiratione, quum videat patrem non tam nato filio gaudentem, quam quod illi præclarissimum ætatis suæ philosophum præceptorem adhibere contigerit.

(1) Philippus, auctus filio, de quo propter oblata tot omina spem amplissimam conceperat, in educationem curamque ejus omnes cogitationes convertit : quippe vir prudens et amans patriæ, nihil molitionibus suis profectum facile sentiebat, si, rebus undique motis, hominem imperitum aut segnem Macedoniæ post se relinqueret; suam quoque gloriam haud durabilem futuram,

L'estime que fit Alexandre des poésies d'Homère et son respect pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guère moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes. Ils voulaient l'un et l'autre inspirer par là le goût des sciences et des lettres, qui rendent toujours avec usure aux princes la gloire qu'ils en reçoivent. Les priviléges singuliers que nos rois accordèrent autrefois à l'Université, partait du même principe, et l'on ne peut douter, à voir les témoignages de tout le monde chrétien, qu'elle n'ait rempli leurs espérances. Il en sera ainsi dans tous les temps; les arts et les sciences fleuriront toujours dans les états où ils seront honorés : et à leur tour, ils honoreront les états et les princes qui les auront fait fleurir.

si maximarum rerum instrumenta quæ tanta industria parabat, successoris inertia corrupisset. Leguntur inter epistolas ejus, venustatis et prudentiæ plenas, litteræ, quas tum ad Aristotelem, qui cum Platone exercebatur, Athenas misit, in hunc fere modum scriptæ:

« Philippus Aristoteli salutem dicit. Certiorem te facio, filium mihi genitum esse : nec perinde diis gratiam habeo quod omnino natus est, quam quod, te florente, nasci illum contigit, a quo educatum institutumque neque nobis indignum spero evasurum, neque successioni tantarum rerum imparem. Satius enim existimo carere liberis, quam opprobria majorum suorum tollentem in pœnam genuisse. »

Inde ille cultus quo Homeri (1) carmina prosecutus est Alexander, et illa in Pindari(2) memoriam veneratio, non minorem, ut opinor, famam ei contraxerunt, quam omnia bello feliciter gesta. Illa scilicet ratione voluit uterque disciplinarum litterarumque studia erigere, quæ quidem semper principibus viris accepta beneficia cum fœnore referunt. Eadem mente Universitati Gallicæ multa quondam nostri reges singulariter concesserunt, nec dubitabit, quin ea spes illorum impleverit, quisquis profecta e christianis gentibus testimonia recolliget. Item erit in omni tempore. Semper in his civitatibus florebunt artes et disciplinæ, ubi colentur, et eædem sua vice civitates principesque viros honestabunt per quos floruerint.

(***)

(1) Ex veterum monumentis nihil ante habuit Homero, quem unum omnem sapientiam, qua imperia constant, optime complexum esse autumabat : adeoque eum cordi habuit, ut Græco cognomento *Amator Homeri*. . . . . . diceretur. Reperto inter prædam materiæ curæque exquisitissimæ scrinio, et disquirentibus amicis, cuinam usui convenientissime destinaretur, ipse : « Homero, inquit, dedicabimus, ut pretiosissimum humani ingenii monumentum, elegantissimo etiam opere servetur. »

(2) Pepercit et Pindari posteris, in honorem vatis qui proavum regis Alexandrum carminibus suis inseruerat, ipsiusque domum cremari vetuit. Non enim præsentem tantum virtutem adamavit, verum etiam memoriam magnorum virorum reverentia prosecutus est. . . . .

( *Ex Supp.* J. Freinshemii, lib. 1. ).

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

A Philippo, Macedonum rege, Aristoteli scriptam si quis legerit epistolam, magna certe affectus fuerit admiratione, quum viderit virum illum principem minus gavisum fuisse quod filio auctus fuisset, quam quod Aristotele ætatis suæ philosophorum principe, præceptore usurus esset.

Non minus Alexander ille existimatione qua Homeri carmina, et veneratione qua Pindari memoriam prosecutus est, quam omnibus insignibus victoriis suis inclaruit.

Uterque idem propositum habebant, scilicet ut cum disciplinarum tum liberalium artium, suis injicerent studium, quæ quidem quos a principibus viris honores acceperunt, eosdem et fœneratos illis tribuunt.

Hinc quoque exoriebantur singularia admodum privilegia, olim a regibus nostris studiorum Universitati concessa, et nemini certe dubium erit, viso totius orbis christiani consensu, quin illorum spes adimpleverit.

Sic semper agetur, cum liberales artes, tum disciplinæ nunquam non vigentes futuræ sunt in rebus publicis ubi in honore *habituræ sunt*, ac vice versa, et reges per quos, et imperia in quibus floruerint, honorabunt.

A. M. Guillemin,

Collége Stanislas.

---

---

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

Nequaquam legi potest quin admiratione stupeamus, illa Philippi Macedonum regis ad Aristotelem epistola, qua apparet hunc principem geniti filii lætitiam posthabuisse gaudio, quo natum ætatis suæ philosophorum principi educandum permissurus esset. Magno quod in pretio Homeri carmina habuerit Alexander, quodque Pindari memoriam coluerit, non multo minorem quam ex universis victoriis laudem collegit. Qua quidem ratione litterarum disciplinarumque studia in animos infundere utrique mens erat. Quippe quæ splendorem a viris principibus acceptum grandi admodum fœnore iisdem semper reddunt. Eodem quasi de fonte effluxerunt privilegia quibus reges nostri Academiam olim donatam voluerunt; et cuilibet pervolventi quidquid universi christicolæ testati fuerint, haud dubitandum erit, quin de se spem conceptam impleverit. Idem omni temporum serie futurum censeo. Florebunt enim semper in imperiis artes et disciplinæ, ubi illis habebitur honos, et illæ contra in imperia virosque principes, quorum ope floruerint, ornamenta congerent.

H. T. Guiard,
Collége Bourbon.

---

## SIXIÈME.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

SPARTANIS in perpetuum auctor Lycurgus fuit et virtutis et virtutem comitantis imperii, quum antea nihilo quam cæteri Græciæ populi emendatius viverent. Neque vero leges tantum dederat optimas, sed et, ut iis parerent, sic expresserat. Raptos una de matre catulos duos educavit seorsim et diversa ratione : alterum quidem domi retinens, cui daret assatas carnes et alias ciborum delicias ; alterum vero venatu exercens et cursu per montes. Ubi jam uterque talis evaserat, qualis educatio fuerat, ac forte tunc Spartani in consilio capiendo de bello cum finitimis perplexi hærebant, adductis coram canibus atque una capreis, et coctorum ciborum apparatu, ita infit : « Quod bene maleve agant animantia, ejus causam esse, quod rectis aut pravis moribus insueverint, ex re præsenti est nobis discere, Spartani. Hi duo, (canes monstrabat) matris ejusdem genus, sed in diversis rebus edocti, videtis quam inter se facti sint dissimiles, hic venari, ille ligurire edoctus. » Tum custodi signum dedit ut dimitteret. Statim domesticus ille in cibos

* *Premier prix*. Guiard (Paul-Philippe-Henri-Théodore), d'Avallon (Yonne), élève du collége Bourbon. — *Deuxième*

# SIXIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Les Spartiates durent pour toujours à Lycurgue et la vertu et la prééminence qui la suit : car avant lui les mœurs n'étaient pas plus pures que celles des autres peuples de la Grèce ; et non seulement il leur avait donné des lois excellentes, mais encore il s'était assuré de leur obéissance par une allégorie ingénieuse. Il prit deux petits chiens nés de la même mère (2), les éleva séparément et sous un régime différent : l'un, il le tenait enfermé, lui donnait des viandes rôties et d'autres aliments exquis ; l'autre, il l'exerçait à la chasse et à la course à travers les montagnes. Ils avaient déjà grandi l'un et l'autre, avec des mœurs conformes à leur éducation ; d'aventure les Spartiates se trouvèrent dans l'incertitude et l'irrésolution, au sujet d'une guerre avec leur voisins. Lycurgue amena au milieu d'eux les deux chiens, et avec eux des chèvres sauvages et des viandes cuites ; puis il dit : « La bonne ou mauvaise conduite dépend des bonnes ou mauvaises habitudes qu'on a contractées : vous en jugerez par l'exemple que je vous mets sous les yeux : ces deux chiens que vous voyez sont nés de la même mère, mais leur éducation n'a pas été la même. Quelle différence existe entre eux ! Celui-ci a appris à chasser, celui-là a savourer des morceaux friands. » Il fit signe alors au gardien de les lâcher. Aussitôt le laridon se jette sur les

*prix.* Lemoinne (John-Emile), de Londres (Angleterre), élève du collége Stanislas.

involat, agrestis in capream, comprehensamque dilacerat. Tum rursum Lycurgus: « Ita habete, Spartani, hoc spectaculum ad vos quoque et alios homines pertinere. Proüt enim instituta erunt et leges quibus utemini, ita affecti eritis ad labores et voluptates : omnia enim discenda hominibus dii dederunt. Consequens vero est laborare volentibus, liberos esse, imperare cæteris; voluptati indulgentibus, servire et contemni. »

(1) Lycurgue, celui qui établit les lois des Lacédémoniens, prit un jour deux jeunes chiens, nés de même père et de même mère, et les nourrit si diversement, qu'il en rendit l'un gourmand et goulu, ne sachant faire autre chose que le mal; et l'autre bon à la chasse et à la quête : puis un jour que les Lacédémoniens étaient tous assemblés sur la place, en conseil de ville, il leur parla en cette manière : « C'est une chose de grande importance, seigneurs Lacédémoniens, pour engendrer la vertu au cœur des hommes, que la nourriture, l'accoutumance et la discipline, ainsi comme je vous ferai voir et toucher au doigt tout à cette heure. » En disant cela, il amena devant toute l'assistance les deux chiens, leur mettant au-devant un plat de soupe, et un lièvre vif. L'un des chiens s'encourut incontinent après le lièvre, et l'autre se jeta aussitôt sur le plat de soupe. Les Lacédémoniens n'entendaient point encore où il en voulait venir, ni ce que cela voulait dire, jusqu'à ce qu'il leur dit : « Ces deux chiens sont nés de même père et de même mère; mais ayant été nourris diversement, l'un est devenu gourmand, l'autre chasseur, etc.

(PLUTARQUE, *de l'Education des enfants*, traduction d'Amyot).

L'ÉDUCATION (2).

Laridon et César, frères dont l'origine
Venait de chiens fameux, beaux, bien faits et hardis,
A deux maîtres divers échus au temps jadis
Hantaient, l'un les forêts, et l'autre la cuisine.

FINIS.

viandes, le chasseur sur une des chèvres, qu'il saisit et déchire à belles dents. Lycurgue continue : « Sachez, dit-il, que ce spectacle est une leçon pour vous et pour les autres hommes. Car, telles seront vos institions et vos lois, tels seront vos penchants au travail ou au plaisir : les dieux nous ont donné tout à apprendre. Mais il résulte de là, que l'amour du travail amène la liberté pour soi et l'empire sur les autres ; le plaisir, au contraire, la servitude et le mépris. »

(***)

Ils avaient eu d'abord chacun un autre nom :
Mais la diverse nourriture
Fortifiant en l'un cette heureuse nature,
En l'autre l'altérant, un certain marmiton
Nomma celui-ci Laridon.
Son frère, ayant couru mainte haute aventure,
Mis maint cerf aux abois, maint sanglier abattu,
Fut le premier César que la gent chienne ait eu.
On eut soin d'empêcher qu'une indigne maîtresse
Ne fit en ses enfants dégénérer son sang.
Laridon négligé témoignait sa tendresse
A l'objet le premier passant.
Il peupla tout de son engeance :
Tourne-Broches par lui rendus communs en France
Y font un corps à part, gens fuyant les hasards,
Peuple antipodes des Césars.

On ne suit pas toujours ses aïeux ni son père ;
Le peu de soin, le temps, tout fait qu'on dégénère.
Faute de cultiver la nature et ses dons,
Oh ! combien de Césars deviendront Laridons.

(La Fontaine, liv. viii, Fable 24).

FIN.

# TABLE DES DEVOIRS
## DES CONCOURS DE L'ANNÉE 1828.

RHÉTORIQUE.



SECONDE.



TROISIÈME.



QUATRIÈME.



CINQUIÈME.



SIXIÈME.





# CONCOURS GÉNÉRAUX,

## TEXTES ET CORRIGÉS.

### ANNÉE 1829.

## ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Concours Généraux de l'Université.—Devoirs donnés aux élèves des Colléges de Paris et de Versailles, depuis la Fondation de la Nouvelle Université, Années 1805 à 1826 compris; *Versions latines; Thèmes latins*; *Narrations latines*; *Discours latins*; *Vers latins*; *Versions grecques*; *Discours français*; Textes et Corrigés; 4 vol. *in*-8°.

Concours de Rhétorique : *Versions latines*; *Vers latins*; *Discours latins*; *Versions grecques*; *Discours français*, par N. A. Dubois; 1 gros vol. *in*-8°.

Concours de Seconde : *Versions latines*; *Thèmes latins*; *Vers latins*; *Narrations latines*; *Versions grecques :* deuxième édition revue par N. A. Dubois; 1 vol. *in*-8°.

Concours de Troisième : *Versions latines*; *Thèmes latins*; *Vers latins*; *Versions grecques* : deuxième édition revue par N. A. Dubois; 1 vol. *in*-8°.

Concours de Quatrième, Cinquième et Sixième : *Versions latines*; *Thèmes latins*; *Versions grecques*, par N. A. Dubois; 1 vol. *in*-8°.

Suite des Concours Généraux de l'Université. — Devoirs donnés aux élèves des Colléges de Paris et de Versailles, Années 1827 et suivantes : *Versions latines*; *Thèmes latins*; *Narrations latines*; *Discours latins*; *Vers latins*; *Versions grecques*; *Discours français*; Textes et Corrigés, suivis de quelques devoirs d'élèves, par Fréd. Prieur, Professeur au collége de Charlemagne.

(Chaque Année de cette suite se vend séparément.)

Les Concours de Rhétorique, Seconde, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième de chaque Année forment un volume in-octavo.

Le Recueil des Devoirs du Concours Général est publié, tous les ans, dans les premiers mois de l'année scolaire suivante, et forme ainsi collection.

# CONCOURS GÉNÉRAUX
## DE L'UNIVERSITÉ.

# DEVOIRS
## DONNÉS AUX ÉLÈVES
## DES COLLÉGES
## DE PARIS ET DE VERSAILLES,
## TEXTES ET CORRIGÉS,

SUIVIS DE QUELQUES DEVOIRS D'ÉLÈVES,

PUBLIÉS PAR M. FRÉDÉRIC PRIEUR,
PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

ANNÉE 1829.



PARIS.
DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE DELALAIN,
LIBRAIRE-ÉDITEUR, rue des Mathurins-St-Jacques, n° 5.

*Les formalités voulues par les lois ont été remplies.*

*Tout contrefacteur ou débitant de contrefaçons de cet Ouvrage sera poursuivi conformément aux lois.*

*Toutes mes Éditions sont revêtues de ma griffe.*

Auguste Delalain

# CONCOURS GÉNÉRAUX
## DE L'UNIVERSITÉ.

### ANNÉE 1829.

## RHÉTORIQUE.

### DISCOURS LATIN *.

#### MATIÈRE.

VERBA ULTIMA DANTIS, POETÆ FLORENTINI, AD CIVES SUOS.

DANTES, qui multa et latine scripserat ut fere ejusdem sæculi poetæ, quum diu per Italiam et Galliam exsul errasset, decessit Ravennæ (1), ubi exstat ejus sepulcrum. Hic amore et desiderio patriæ sæpe exclamaverat, ut propheta quondam : *Populé meus*, *quid feci tibi ?*

Adsint morienti sibi in exsilio apud Ravennates, quoniam sua eum mater, imo noverca Florentia tot officiis functum, toties legatum ad civitates regesque,

* *Premier prix. Vétérans.* Lemaire ( Hector-Léopold ), de Triocourt ( Meuse ), élève du collége Sainte-Barbe. — *Deuxième prix. Vétérans.* Mesnard (Louis-René-Auguste), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV. — *Premier prix. Nouveaux.* Mac-Carthy (Eugène-Charles ), de Éveragh ( Irlande ), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Jousselin ( Joseph ), de Paris ( Seine ), élève du collége Henri IV.

(1) 14 septembre 1321.





calumniis oppressum gremio nondum quadragenarium expulit, et nunc post viginti annos odisse atque ablegare perseverat. Testes saltem pauci amici et æqualibus et posteris sint, amicum suum non ita male ingenio et manu de patria meruisse, ut sæva sorte dignus esset.

Quidquid manu apud Pisanos Aretinosque fecerit ex hominum memoria mox abiturum; non peritura autem, si quid veri augurentur vates, quæ de malorum pœnis, bonorumque æterna mercede cecinerit, his solatia, illis ac præsertim suis inimicis terrores et metus.

Eant, Florentinosque moneant, quamvis duplex iis opprobrium futurum sit, unum e suis talia scripsisse et sepulcrum apud hostes habere; se tamen ipsorum esse civem animo, et patriam extremis salutasse verbis.

---

## CORRIGÉ.

### VERBA ULTIMA DANTIS (1), POETÆ FLORENTINI, AD CIVES SUOS.

ADESTE, amici, adeste qui senis in exsilio degentis dolorem dolendo lenivistis, civis vestri supremos excep-

(1) Dante Alighieri naquit à Florence, au mois de mai 1265; son éducation fut confiée à Burnetto Latini, poète et philosophe, qui passait pour un savant astrologue, et qui prédit que ce jeune enfant s'éleverait un jour au plus haut point de gloire par son savoir et son talent. Dante ne borna pas ses études à la poésie et à la littérature agréable; la philosophie de Platon et celle d'Aristote, l'histoire, la théologie qui tenait alors une grande place dans les connaissances humaines, l'occupèrent tour à tour. Il savait parfaitement le latin, le provençal et même un peu le grec, ce

turi amplexus, et extremos vitæ deficientis sonos, extremos gemitus audituri. Quod si ita fato decretum esset, ut, tot erroribus jactatus, tot ac tantis vitæ acerbitatibus dilaceratus, tantis vexatus inimicorum odiis, procul a

qui était alors très-rare. Il cultiva aussi le dessin, la musique, et prit soin de se former une belle écriture. Les lois de la république de Florence prescrivaient à tous les citoyens qui voulaient être admis aux emplois publics, de se faire inscrire sur l'un des arts entre lesquels toute la ville était partagée. Dante se fit inscrire dans le sixième, qui était celui des médecins. Il paya aussi la dette imposée à tout citoyen d'un pays libre, en prenant les armes dans une expédition des Guelfes de Florence et de Bologne contre les Gibelins d'Arezzo, et contribua beaucoup en 1289, au gain de la bataille de Campaldino qui fut si fatale aux Gibelins. Il servit aussi l'année suivante dans une autre expédition contre les Pisans, et s'y distingua par la prise du château de Caprona. Mais ses talents l'appelaient plus particulièrement aux missions politiques. Il en remplit jusqu'à quatorze, et réussit dans toutes. A trente-cinq ans il fut nommé l'un des prieurs des arts, qui formaient alors à Florence la magistrature suprême. Ce fut l'époque de ses malheurs. Il s'éleva des rixes sanglantes non seulement entre les Guelfes et les Gibelins de Florence, mais encore entre les Guelfes divisés en blancs et en noirs. Dante fut du parti des blancs qui succomba. Il fut condamné par une première sentence à l'exil et à la confiscation de ses biens, et par une seconde, à être brûlé vif lui et tous ses adhérens. Après une vaine tentative à main armée pour rentrer dans sa patrie, Dante erra en France, en Allemagne, en Italie, et vint se réfugier à Ravennes, chez Guido Tovello qui en était seigneur : là il tomba malade, et mourut le 14 septembre 1321 :

Voici l'épitaphe du monument qui lui fut érigé dans l'église des frères mineurs de Saint-François, 162 ans après sa mort:

*Hic claudor Dantes, patriis extorris ab oris.*

Son principal poëme est la *Divina commedia*. — Ses ouvrages en prose sont : 1° *Vita Nuova*; 2° *Convivio*; 3° traité *de Monarchia*; 4° traité *de Vulgari Eloquentia*. — Ces deux derniers ouvrages sont écrits en latin.

patria, apud Ravennates moriturus considerem, mihi tamen vel in terra aliena decedenti gratum Florentinos intueri, cives meos, quos angustiarum etiam miseriarumque participes ipsa sub morte conditionis meæ moveret iniquitas. Nec mihi profecto supremum illud solatium invidendum erat, cui nihil inexpertum, si quid sævi habet, fortuna reliquerit. Me miserum equidem! O frustra incœptos labores! O vanas cogitationes animi! huccine recidit ille amor patriæ qui cor meum urebat? hoc prœmium tot laborum, hic exitus? siccine tot officiis civilibus quam diligentissime defunctum esse, siccine toties legatum ad civitates regesque ivisse, militiæ tot ac tanta adiisse pericula, publicæ denique utilitati et gloriæ tanta ope atque opera consuluisse, ut Florentia illa quæ me genuit atque aluit, quæ nihil usquam in me habuit excusandum, imo me fortissimum et studiosissimum civem usque cognovit, matrem oblita, novercalibus artibus calumniisque oppressum, sicut luem exitiosam, sicut devotum caput, e gremio nondum quadragenarium ejiceret?.... *Quid tibi feci, popule meus?* Cur civem tuum odisse atque ablegare perseveras? Quæ est ista tam infesta invidia, quam viginti anni explere non potuerunt? *Quid tibi, feci populc meus?*

Illud sane vulnus, ille animi dolor, ut ne sciam quidem unde tantus irarum fluctus in me irruperit. Hoc tamen erat in votis, ut per me super cæteras Italiæ civitates pollens potensque, et (quod omnia complectitur) libera emineret Florentia. Florentia autem beneficia mea repudiavit!... testes saltem, amici, et æqualibus et posteris eritis, amicum vestrum non ita male ingenio et manu de patria meruisse, ut sæva sorte dignus esset. Ut falsam de Dante hominum, quantum licebit,

opinionem, si qua sit animis infixa, dematis, vos obsecro atque obtestor. Si quid unquam inter me et vos interfuit nec vobis remordet, seu his, in castrensi tumultu, quum patria armis esset tuenda, sive illis, domi et in umbratilibus studiis, contubernalibus usus sum, per si quid unquam vobis gratum de me fuit, per illud, quo sumus conjuncti, pulchrum et vetus sodalitium, per quidquid in amicitia sancti et religiosi est, invidiæ injuriam a nominis mei memoria depellite : reddite quod mihi longe antiquius ipsa vita est, hominum favorem et studia, ita ut meorum erga patriam beneficiorum prœmio, quod viventi non contigit, mortuus fruar. Vobis, ni fallor, juvantibus, veniet dies quo suæ erga civem amantissimum injuriæ Florentiam pœnitebit, quo proscriptos cineres honorifice recepisse juvabit, et intra muros sepulcrum illius, cui defuit in patria domus, composuisse. Hoc vero per me vetitum, ne quiescant ossa mea in ista terra, quæ me nascentem excepit, quæ per injuriam summam expulit. Hæc erit ultio tantum mea, ut Ravennatibus cineres meos hæreditatem, mercedemque hospitii sui relinquam.

Sed quid ego clementiam jactem meam erga cives ingratos? nonne militem civemque poeta vel invitus ulciscetur in æternum? nonne semper inter remotissimas ætates voce magna insonabit? «Væ tibi, injusta Florentia!»... quidquid manu feci contra Pisanos Aretinosque, si pro patriæ salute ac gloria pugnans, animæ sanguinique meo, ut civem, ut virum decet, non peperci, ex memoria hominum abiturum scio, nec ulla certa imagine repræsentatum mox oblivione prætermittendum esse; nec quidquam inde futurum, nisi forte benefacientem benefacti conscientia semper sequatur; ingenii vero fœtus, si quidem divino edantur spiritu, nunquam

perituros, et ultra nepotes remotissimos quasi vivax hæredium transferendos. Non sane peribunt, si quid veri vates augurentur, quæ de malorum pœnis, bonorumque æterna mercede cecinero, ut boni certa virtutum prœmia, puras æternum voluptates, solatia amplissima, quidquid denique optandum est mortalibus, ac velut irriguos perpetuæ felicitatis latices plenius degustent, dum improbi æternis destinati pœnis commissa piacula in seros terrores metusque different. Reformident igitur me exstinctum inimici; non omnis moriar. Vivos infernis suppliciis afficiet divina comœdia, et trepidantes in damnatorum sedem trahet, graves scelerum pœnas ante tempus daturos, donec mortuos Deus, eorumque memoriam posteritas iterum judicet, iterumque damnet.

Absit autem ut in hoc pœnarum consortium Florentinos omnes vocem! Quamvis in me tam graviter peccaverint, sicut Deus ille noster moriens præcepit, illis, quantum licuit, jam dudum ignovi. Ite igitur, amici, ad Florentinos, eosque monete, quamvis iis duplex opprobrium futurum sit unum e suis talia scripsisse, et sepulcrum apud hostes habere, me tamen ipsorum esse civem animo. Nunquam tui oblitus sum, Florentia! alteram patriam per Galliam, per Italiam quæsivi; nusquam quiescere potuit animus, et me ex regione alia in aliam errabundum egerunt indesinenter tædium mœrorque turbulentus! Te, Florentia, in littoribus Sequanicis, te in amœnis Padi vallibus, te sub voluptuario Neapolis cœlo usque lacrymis et gemitu reposcenti nihil arridere, nihil animi ægritudinem levare potuit, quia patriam amiseram. En morior, antequam te revisere licuerit; sed te extremis salutasse verbis, et ad te oculos morte gravatos vertisse

gratum est. Vale, vale, Florentia carissima, heu! longum desiderata!.... *quid tibi feci, populc meus?* (1)

( *** )

(1) J'aurais voulu voir ma Florence grande et libre. O Florence! Florence! tu fus pour moi comme cette cité de Jérusalem, sur laquelle le Tout-Puissant a pleuré; *mais tu ne voulus pas.* Comme l'oiseau cache sa tendre couvée, je t'aurais cachée sous une aile paternelle, si tu avais écouté ma voix. Mais sourde et farouche, comme la couleuvre, tu dirigeas ton venin contre le sein qui te chérissait; tu confisquas mes biens et condamnas au feu ma personne maudite. Hélas! combien sont amères les imprécations de la patrie à celui qui pour elle aurait expiré, mais ne méritait pas d'expirer par elle; à celui qui l'aime, oui, qui l'aime encore malgré son injuste colère. Le jour viendra peut-être où elle cessera de fermer ses yeux à la vérité; le jour viendra peut-être où elle serait fière de posséder la poussière qu'elle condamne à être le jouet des vents, et de transférer dans son enceinte le tombeau de celui à qui elle a refusé une demeure. Mais cela ne lui sera pas accordé; il faut que ma poussière dorme où je serai tombé: non, le pays où je respirai pour la première fois, mais qui, dans un accès de furie, m'envoya respirer l'air d'un ciel étranger, ne reprendra pas mes ossements indignés, parce qu'en son caprice il oublie son courroux, et révoque sa sentence; non, il m'a refusé ce qui était à moi, mon toit; il n'aura pas ce qui n'est pas à lui, ma tombe! Trop long-temps ses armes irritées ont maintenu loin de lui le sein qui pour lui aurait saigné, le cœur qui pour lui aurait battu, l'âme qui fut à l'épreuve de la tentation, l'homme qui combattit, fatigua, voyagea, remplit enfin les devoirs d'un fidèle citoyen, et vit, pour récompense, les artifices triomphants des Guelfes faire passer sa proscription en loi. Ces choses ne sont pas faites pour l'oubli; Florence sera plutôt oubliée. Trop profonde est la blessure, l'injure trop cruelle, la durée d'une telle misère trop prolongée, pour que j'accorde un pardon plus complet, pour que l'injustice soit moindre après un tardif repentir; et pourtant, je sens pour ma patrie une vive sympathie. C'est avec peine que tomberait ma vengeance sur la terre qui jadis fut la mienne; quelquefois, il est vrai, mon cœur solitaire, comme celui du vieux Marius, dans les marais de Minturnes ou sur les ruines de Carthage, peut se gonfler de mauvais

sentiments, de passions brûlantes et terribles : quelquefois un rêve m'offre un vieil ennemi se débattant dans les angoisses de l'agonie, et mon sourcil s'épanouit dans l'espoir du triomphe..... Arrière, telles pensées ! voilà les dernières faiblesses de ceux qui ont souffert une misère plus qu'humaine, et qui néanmoins, étant hommes, n'ont de repos que sur la couche de la vengeance....... Grand Dieu ! éloigne de moi ces idées, je remets dans tes mains mes injures nombreuses, et ta verge toute-puissante tombera sur ceux qui me frappèrent ! Sois mon égide, comme tu l'as été dans les périls, dans les peines, dans les cités turbulentes, au milieu des tentes guerrières, dans les fatigues, dans les travaux sans nombre que j'ai supportés en vain pour Florence.......

O Florence ! quand ta sentence cruelle rasa ma maison, je t'aimais : cependant la vengeresse colère de mes vers et la haine de tes injustices, grossies d'année en année par de nouvelles malédictions, survivront à tout ce qui t'est le plus cher, à ton orgueil, à tes richesses, à ta liberté....... Florence, long-temps mon esprit solitaire a vainement soupiré, comme le captif qui travaille à son évasion, pour te revoir en depit de tes outrages ; je restai dans l'exil, la plus triste des prisons ; errer dans le monde entier, comme dans un donjon sans issue ! les mers, les montagnes, ou plutôt l'horizon pour barrière qui ferme à l'homme le seul petit coin de terre, dans lequel, quel que fût son destin, il serait encore l'enfant de son pays, et pourrait mourir où il naquit ! Florence, quand mon esprit solitaire retournera dans le monde des esprits, tu sentiras alors ce que je valais et tu chercheras à honorer avec une urne vide les cendres que tu n'obtiendras jamais ! Hélas, que t'ai-je fait, mon peuple ? tous tes châtiments sont sévères ; mais ceci passe les limites communes de la malice humaine. Car tout ce qu'un citoyen pût être, je le fus : élevé par ta volonté, tout à toi dans la paix, comme dans la guerre : et c'est pour cela que tu as dirigé tes armes contre moi. C'en est fait, je ne puis franchir l'éternelle barrière élevée entre nous ; je mourrai seul, regardant avec l'œil sombre d'un prophète ces jours de malheur révélés aux âmes privilégiées, et prédisant ces jours à des hommes qui n'entendront pas plus que dans les anciens âges, jusqu'à ce que l'heure soit venue où la vérité frappera leurs yeux couverts de larmes, et forcera leur bouche à reconnaître le prophète dans sa tombe.

EXTRAIT DE LORD BYRON (*prophétie du Dante*).

# RHÉTORIQUE.

## DISCOURS FRANÇAIS *.

### MATIÈRE.

**Lettre écrite de Constantinople par un jeune chevalier de la Croisade, à ses amis de Paris, le 19 juillet 1203.**

Il dira ce qu'il a vu, ce qu'il a éprouvé dans ces contrées de l'empire grec si nouvelles pour lui.

La superbe ville de Constantin a peu résisté; Baudouin, Montmorency, St-Pol y ont planté leurs bannières. Isaac est sorti de sa prison (1); la paix est rétablie.

* *Premier prix. Vétérans.* Lebègue (Pierre-Auguste), de Paris (Seine), élève du collége Louis-le-Grand. — *Premier prix. Nouveaux.* Joly (Paul-Alexandre), de Paris (Seine), élève du collége Sainte-Barbe. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Delafosse (Paul-François-Eugène), de Senlis (Oise), élève du collége Sainte-Barbe.

(1) Isaac II (L'Ange), empereur de Constantinople, haï autant que méprisé de ses sujets, avait été renversé du trône par son propre frère Alexis, et, après avoir eu les yeux crevés, avait été renfermé dans une prison où il ne recevait pour toute nourritnre que du pain grossier et de l'eau. Mais Alexis le Jeune, son fils, étant parvenu à tromper les gardes que lui avait donnés l'usurpateur, s'embarque sous les habits d'un matelot et se réfugie en Italie. Il va trouver les chefs des Croisés assemblés à Venise, sollicite leur appui, et les détermine par ses promesses à délivrer son père. Les conventions du traité furent qu'Isaac paierait aux Croisés 200,000 marcs d'argent pour les frais de la guerre sainte, entretiendrait durant un an dix mille hommes pour la conquête de l'Egypte, et, tant qu'il vivrait, cinq cents chevaliers pour la sûreté des places que l'on conquerrait en Palestine. Dès que les

Ce peuple est un peuple savant : il a déjà repris ses études et ses disputes. Les vainqueurs ne cessent d'admirer tant de magnificence : les richesses du luxe, les monumens des arts, tout cet éclat ne doit pas les éblouir. Ils ne passaient ici que pour aller à d'autres combats, à d'autres victoires : leurs vœux les appellent à la délivrance de la ville sainte.

conventions eurent été signées et scellées par des serments mutuels, les Croisés partirent sous les auspices d'Alexis : Durrazzo, l'île de Corfou et Calcédoine se rendirent sur-le-champ. De cette dernière ville, on marcha droit à Constantinople. Après dix jours de préparatifs, on donna un asssaut où les Grecs avaient l'avantage, lorsque Dandolo, doge de Venise, presqu'avengle et âgé de plus de quatre-vingts ans, parvint à planter son étendard sur une des tours. A cette nouvelle, Alexis l'usurpateur s'enfuit à Andrinople avec ses trésors et les ornements impériaux. Isaac ratifia le traité fait par son fils, et remonta sur le trône ; mais les impôts qu'il fut obligé de mettre sur ses sujets pour satisfaire aux engagements qu'il avait pris, lui aliénèrent les Grecs. Constantinople devint le théâtre de séditions continuelles et d'exécutions sanglantes ; une partie de la ville fut même brûlée dans un tumulte. Alexis Ducas, surnommé Murlzulphe, profita de la situation des esprits pour se créer des partisans, et s'étant assuré le trône par la mort d'Alexis le Jeune, fit périr Isaac en 1204, six mois après son rétablissement. Dès que cette nouvelle fut connue de Baudouin et du marquis de Montferrat, ils vinrent aussitôt assiéger Constantinople, s'en rendirent maîtres après quelques jours de siége, et livrèrent la ville au pillage. Bandouin fut nommé empereur et solennellement couronné dans l'église de Sainte-Sophie. Mais cet empire trop morcelé renfermait en lui-même les éléments de sa ruiue ; Baudouin n'avait guère qu'un titre avec une puissance très-limitée sur la Thrace. En Europe, outre plusieurs principautés indépendantes, la Thessalie fut détachée pour être donnée en royaume au marquis de Montferrat. Les Vénitiens réclamèrent les îles de l'Archipel, une partie du Péleponnèse et plusieurs villes sur l'Hellespont. Cet empire des Latins ne dura que cinquante-huit ans.

On laissera entrevoir dans cette lettre quelques-unes des idées que ces lointaines expéditions répandirent bientôt dans l'Occident (1).

---

## CORRIGÉ.

Lettre écrite de Constantinople par un jeune chevalier de la Croisade, à un de ses amis de Paris.

Messire et ami, salut...

Ceci est écrit par mon chapelain, le 19 juillet 1203, à Constantinople.

Constantinople, quel grand nom! quelle belle ville! ô mon ami, quand je songe que tu es encore à Paris, dans les vastes et sombres appartements de ton vieil hôtel, je regrette encore plus que tu n'aies pu m'accompagner dans mon pélerinage. Pourquoi n'es-tu pas venu me rejoindre aussitôt que cela t'a été possible, et partager avec moi ennuis, joies et dangers? Vraiment je ne pourrais me consoler d'avoir été seul pendant cette longue traversée, d'avoir vu seul tant de choses, si je n'avais maintenant le plaisir de te les raconter. Ouvre donc mon large vélin, satisfais ta curiosité, ou supporte mon bavardage. C'est aujourd'hui le saint jour de dimanche; mon clerc a les doigts agiles et j'en ai long à te dire.

Dans la lettre que je t'envoyai de Gaza, je t'ai fait connaître toute l'histoire de notre expédition jusqu'à cette époque; je t'ai parlé de tous nos chefs, de Baudouin, de Montmorency, de Montferrat, guerriers

(1) Consulter l'Histoire des Croisades de Michaut, pour connaître l'influence des guerres saintes sur la civilisation européenne, et divers détails de mœurs qui se trouvent fondus dans le corps de la lettre.

favorisés du ciel, du doge de Venise, vieux, infirme, aveugle, et pourtant heureux et fier d'avoir pris la croix : je t'ai dépeint ce jeune prince tout en pleurs venant se jeter à nos pieds, et nous suppliant de sauver son père, de l'arracher des mains de ses bourreaux. Je t'ai dit qu'il m'avait semblé digne de notre sainte cause, de nous préparer à défendre le Christ en protégeant l'opprimé, et que je ne serais pas fâché de passer par Constantinople pour aller à Jérusalem. Je n'ajouterai plus rien sur le reste de la traversée, sur ma visite à Naxos et à Candie ; j'étais trop impatient alors d'arriver à Constantinople, pour m'amuser aujourd'hui à t'y faire arriver dans ma lettre.

Nous y sommes enfin, dans cette ville merveilleuse, dans cette première Jérusalem, et nous y sommes en vainqueurs. Mais pourras-tu le croire? la prise d'un simple castel nous eût coûté plus cher; et cependant, à voir les préparatifs faits par l'usurpateur pour sa défense, nous avions cru que la victoire serait plus difficile à conquérir. Quand apparut à nos yeux la ville avec ses hautes murailles, ses tours gigantesques et ses machines de guerre dressées sur les remparts, et ses 60,000 hommes couverts d'armes étincelantes, il n'y eut pas un seul de nos guerriers qui ne sentît son cœur frémir. Nous songions avec anxiété aux longueurs du siège ; nous comptions les mois, les années peut-être qu'il nous faudrait passer sous les murs de cette ville qui n'était pas le but de notre entreprise ; et le lendemain Constantinople était à nous. Les remparts qui la veille nous avaient paru si menaçants, étaient abandonnés. Baudouin, Montmorency, St. Pol n'avaient eu que la peine d'y planter leurs étendarts, et les 60,000 défenseurs de Constantinople s'étaient évanouis

devant 6,000 cavaliers latins. Quelques Saxons exilés d'Angleterre, qu'on appelle ici Varangiens, nous ont seuls arrêté quelques instants, et peu s'en est fallu qu'ils ne m'arrêtassent moi-même pour toujours dans le cours glorieux de cette sainte expédition. Je dois la vie à un de mes hommes d'armes qui m'a sacrifié la sienne ; je sais bien que c'était son devoir, puisqu'il était serf de mon domaine : cependant sa mort m'a touché, c'était un vieux compagnon de mon père ; et ce qu'il a fait pour moi mérite récompense. Fais dire cent messes pour le repos de son âme, et enjoins de ma part à mon bailli d'assigner une rente convenable à sa veuve et à ses enfants.

Nous avons donc, presque sans avoir tiré l'épée, rétabli la paix, délivré le vieil Isaac de sa prison pour le replacer sur son trône. Maintenant, campés sur les rives du Bosphore, nous attendons paisiblement l'exécution des promesses pompeuses qui nous ont été faites. Il ne s'agit pas de moins que 200,000 marcs d'or ; mais je doute que l'empereur puisse jamais nous satisfaire, et je crois que le seul avantage que nous aura rapporté l'expédition, sera d'avoir vu Constantinople. Je ferai cependant une exception pour les Vénitiens, qui ont demandé et obtenu des ports, des entrepôts, une longue chaîne de comptoirs, qui puissent leur assurer tout le commerce de l'Orient ; car pour eux une croisade est une spéculation de commerce, et non autre chose.

Quant à moi, te le dirai-je ? cette oisiveté ne me fatigue pas. Il y a tant à voir dans ce lointain pays ! tout y est si nouveau pour nous ! l'azur velouté d'un ciel toujours serein, les vagues bleuâtres du détroit, tout jusqu'à cet air suave qui inondait nos poitrines, jusqu'au parfum des fleurs et au chant des oiseaux, tout nous était inconnu.



Souvent, à la pointe du jour, je monte sur une éminence, et de là je vois le brouillard de la nuit qui couvrait tout autour de moi, se dissiper comme par enchantement, et devant mes yeux émerveillés apparaît le plus admirable paysage qu'un homme ait jamais contemplé. D'un côté l'Asie, de l'autre l'Europe. Placé au nœud des deux mondes, je les saisis d'un coup d'œil; je regarde avidement ce canal de la mer Noire qui sépare et réunit à la fois deux continents. On dirait un fleuve superbe coulant avec majesté entre de riantes collines; et puis, si je porte plus loin mes regards, si je lève la tête, c'est un immense amphithéatre qui s'arrondit autour de moi, baigné par une mer, et chargé de trois villes, Galata et Constantinople sur la terre d'Europe, Scutari sur le rivage asiatique; c'est la forêt de mâts pressés dans ce port, l'entrepôt du monde, et dont les banderolles aux milles couleurs, agitées par le vent, semblent saluer Constantinople comme la reine de l'Orient; ce sont les toits dorés des églises et des palais qui scintillent aux rayons du soleil levant; c'est la sombre verdure des cyprès et des palmiers, qui tranche au milieu de cette atmosphère éclatante et diaphane : c'est enfin un spectacle tel que celui qui sans doute frappa les yeux du créateur, lorsque, planant sur le monde récemment sorti du néant, il se dit : Cela est bien.

Tu te ris peut-être de mon enthousiasme, mais tu ne peux me comprendre. Moi aussi, lorsque, comme toi, je ne recevais l'air et le jour qu'à travers les rues étroites et infectes de Paris, je n'aurais pu concevoir qu'il y eut au monde quelque chose de si beau. Aussi ne vas pas dire que je mens comme tous les conteurs, qui font un pays de merveilles de celui que leurs auditeurs ne connaissent pas; peut-être même ai-je dit moins que la

vérité. Mais, historien fidèle, je ne te cacherai pas que dans cette contrée les hommes sont tellement au-dessous de la nature, qu'elle doit en paraître beaucoup plus grande. Je n'ai jamais vu de peuple si misérable que cette race Byzantine; il n'y a là que des clercs, des scribes et des moines. Les gentilshommes ne s'exerçent ni à monter à cheval, ni à manier la lance et l'épée; mais ils savent écrire et font de gros livres!.... La jeunesse de cette ville se presse autour d'un sophiste ou d'un rhéteur; elle apprend à réciter les exploits de ses ancêtres, et non à les imiter: car mon clerc me dit qu'autrefois la Grèce a été vaillante et illustre entre toutes les nations, et que la gloire de son nom a rempli le monde. Quel triste et honteux changement! aujourd'hui un Grec met plus d'acharnement à défendre une idée, que sa patrie; il est plus fier d'avoir vaincu un adversaire par un raisonnement subtil, que les armes à la main. Dans sa bouche, la parole exprime tour-à-tour le vrai et le faux sur le même objet; il se vante de prouver le contraire de ce qu'il vient d'affirmer; il se fait gloire enfin de conduire ses auditeurs dans les détours d'une éloquence tortueuse, et d'éblouir les yeux par de fausses lueurs, sans qu'il soit possible de distinguer dans ce labyrinthe obscur le fil qui doit conduire à la vérité. Depuis le noble jusqu'au simple artisan, tous ces gens là parlent de religion aussi bien que les prêtres: ils ont la manie de discuter sur des points de dogme que la foi admet sans examen, parce qu'ils sont au-dessus de l'intelligence humaine; et maintenant encore, maintenant que leur ville vient de subir tant de révolutions, et qu'ils ne savent pas même quel sera leur sort, ils ont repris leurs disputes savantes, s'inquiétant peu de leur existence précaire et de notre

présence au milieu d'eux : en un mot c'est une nation abâtardie, que le luxe a énervée, que le temps a usée, c'est une société dans le délire de l'agonie. L'esclavage, sous un peuple jeune et vigoureux, voilà ce qui l'attend.

Et pourtant, ce sont ces hommes avilis et dégénérés qui ont élevé tant de magnifiques palais, qui ont bâti Sainte-Sophie, qui ont décoré leur capitale de monuments gigantesques. A la vue de tant de grandeur et de génie, unis à tant de mollesse et d'abaissement, pénétré de mépris moins encore que de pitié, je ne puis m'empêcher de dire : « Ne serait-il donc pas possible à de bons chevaliers, à des hommes de cœur, de régénérer ce pays, de lui rendre un avenir ? » Au reste, ces idées ne me sont pas venues à moi seul ; plusieurs de nos chefs les partagent, et peut-être le jour n'est pas éloigné où l'on commencera ce grand œuvre. Quels seront les moyens employés pour l'accomplir ? le succès est-il possible ? je l'ignore : mais, quoi qu'il arrive, nos efforts ne seront pas perdus, pour nous du moins. L'Orient fera jaillir sa lumière sur le Nord ; les arts et les sciences, la civilisation avec toutes les richesses qu'elle apporte, deviendront notre partage. Voilà le butin précieux que chacun de nous remportera dans sa patrie. Les souvenirs de tout ce que nous aurons vu dans ces riches contrées, retracés à nos enfants devant le foyer de nos pères, exciteront l'imagination et l'industrie. Oui, une ère nouvelle va commencer pour l'Europe, et surtout pour la France qui compte tant de ses enfants dans les rangs des Croisés. Je vois, dans l'avenir, Paris enrichi de monuments qui ne le cèderont en rien à ceux de Constantinople ; je le vois puissant par son commerce, possédant, sans en avoir tous les vices et toute la mollesse, ces merveilles des arts, ces

richesses fabuleuses, ce luxe éblouissant de l'Asie ; mais le peuple conservera toute son énergie, toute son indépendance. Il sera digne de ses ancêtres, de ces Croisés auxquels il devra sa félicité.

J'ai lié connaissance avec plusieurs barons d'Allemagne et d'Angleterre. Au milieu de cette guerre étrangère, en face de l'Asie, nous autres hommes du Nord nous sommes pour ainsi dire de la même nation, et l'Europe est notre patrie. C'est une chose remarquable que l'union qui règne entre tous les peuples qui ont pris part à cette sainte entreprise ; tous se rassemblent autour du même centre, et la croix sert de point de ralliement à tous les soldats de Jésus-Christ. C'est au pied de la croix que sont venues se confondre toutes les prétentions, s'apaiser toutes les haînes : nous ne sommes plus qu'une grande famille, et nous n'avons plus qu'un seul ennemi, l'ennemi commun, l'infidèle.

C'est avec ces seigneurs que je parcours les environs de Constantinople et la ville elle-même ; nous admirons cette magnificence orientale qui règne jusque dans les lieux les plus vulgaires. Nous voyons avec étonnement les richesses de toute sorte entassées chez les marchands, le luxe des habits et des équipages, la beauté des femmes. Mais au milieu des séductions de cette brillante capitale, au milieu des charmes d'une amitié nouvelle, je me suis promis et j'ai juré deux choses : la première, de penser toujours à la Sainte Jérusalem et de ne pas croire mon voyage terminé, tant que le sépulchre de J.-C. sera la proie des Sarrasins : la deuxième, de ne jamais oublier un bon et ancien ami que Dieu veuille avoir en sa sainte garde.

*P. S.* Je suis décidé à braver ce préjugé absurde, qui

condamne un gentilhomme à ne pas savoir lire et écrire. La première lettre que tu recevras de moi sera écrite de ma main. Au moins mes secrets, si j'en ai, ne seront plus confiés qu'à l'amitié; tu approuveras, tu partageras même, j'espère, ma résolution. (***)

---

## RHÉTORIQUE.

### VERS LATINS *.

#### MATIÈRE.

#### SOMNUS.

FERUNT ab initio mundi, quanquam tempore in diem noctemque jam diviso, nondum tamen Somnum exstitisse. Igitur, ut sunt ingenia hominum inquieta, omnes continuo labore ætatem exercebant, neque Jovem per preces et querelas, vel noctu, sinebant otiari. Quibus ille fessus, somnum tandem procreat, in deum numerum adsciscit, nocti et otio præficit.

« Hoc, inquit, cœlestis herbæ succo humanæ gentis vespere oculos irriga, et si protinus immobiles jacere homines videbis, tu ne timeto; nam mox evigilabunt. Alas quoque tibi adnectam : placido enim ac molli volatu ad palpebras hominum te conveniet accedere, et sensim numine tacito inflectere ad

* *Premier prix. Nouveaux.* Ferrière (Jean-Théophile), d'Orléans (Loiret), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Oddoul (Eugène), d'Avallon (Yonne), élève du collége Louis-le-Grand.

nocturnam quietem. » Addidit et innumera Somnia; jucundissimum benigni dei comitatum, votis cujusque promptas imagines, diurna vitæ et longarum vigiliarum solatia.

---

CORRIGÉ.

SOMNUS.

NASCENTIS, si vera ferunt, sub origine mundi,
Nox licet atque dies certo discrimine cursum
Temporis æquarent, nocturnæ ignara quietis,
Gens hominum nullo reparabat membra sopore.
Ingenita mentis levitate volubilis actos
Mortales toto labor exercebat in ævo;
Sed deerant longi lenimina blanda laboris,
Nec vigiles curas solatia justa levabant;
Perpetuis ergo gens importuna querelis,
Stabat, et assidua pertæsum voce petebat
Irrequieta Jovem, nec questibus ulla sinebat
Otia defessum, vel noctu, carpere numen.
Jupiter, insolito curarum pondere pressus,
Et linguas hominum cupiens frænare molestas,
Hac rerum sibi vult in mole creare ministrum.
His super, esse jubet Somnum, Somnusque repente
Adstitit ante pedes, plausuque frementibus alis
Emicat, et superas intrat novus incola sedes.
Languor inest oculis : vario florentia cultu
Serta premunt crines, et gestat dextra papaver.
Cui pater omnipotens : « En divum, Somne, sedebis
Tu deus in cœtu; jamque hæc tua numina sunto.
Namque furens quotquot rapit in discrimina Mavors,
Agmine quos denso nusquam valuere cohortes

Frangere; quotquot agit cruciatos ardor habendi,
Quos neque tristis hiems, nec dira canicula possit
Vincere, si tangas felici lumina ramo,
Hæc dulci requie cito declinare videbis.
Te veniente, furor belli, discordia fratrum
Desinet, et sceleris quidquid connectitur orbe.
Te veniente, dolor mordax in corde quiescet,
Quæque ingrata dies negat, exoptata reducet
Gaudia nox, pauperque dolo gaudebit amico.
Accipe ut attonitis infundes munera terris....
Ut nox obscuro terras velabit amictu
Herbæ cœlestis mortalia lumina succo
Sparge, recens populi dociles ut numen adorent.
Tunc si languentes oculos, si fessa videbis
Corpora per terras, subita quasi morte, jacere,
Parce metu, et mœstum securus mitte timorem.
Namque vigore novo dulcis sopor irrigat artus,
Gensque, oblita suam primo sub sole quietem,
Surget, et assuetos repetet rediviva labores.
Aptavi celeres humeris fulgentibus alas,
Nec decus applicui vanum nec inutile munus:
Quippe decet placido mollique per aera lapsu
Serpere, et humanis tacitum succedere tectis;
Namque ita palpebras divino rore madentes
Claudere, et incautos poteris deprendere sensus.
Nec satis; et comites addam cœtumque frequentem. »
Dixerat...., et circa passim ludentibus alis
Somnia jam volitant, varias imitantia formas;
Floribus hæc Somnum spargunt, spem fronte serenant.
Exstruit argenti immensum pars pondus et auri,
Pars redimit festa lætissima tempora myrto.
Illa levis fert umbra scyphos, et vina coronans
Invitat socias; hæc multa crepundia motat

Ora gerens pueri. (Pueris quoque vota recursant,
Sub noctem, et teneros exercent somnia sensus.)
Obstupuêre dei... formam mirantur et ora
Pennigeri juvenis, turbamque hinc inde volantem.
Tum pater omnipotens : « I nunc, deus, utere fatis,
Et festiva tuos comitentur Somnia gressus :
Dulcia, Somne, tuis curarum oblivia regnis
Infunde, et longi fastidia pelle laboris (1). »

(Fréd. Prieur.)

### Le palais du Sommeil (1).

Est prope Cimmerios longo spelunca recessu,
Mons cavus, ignavi domus et penetralia Somni;
Quo nunquam radiis oriens, mediusve, cadensve,
Phœbus adire potest : nebulæ caligine mixtæ
Exhalantur humo, dubiæque crepuscula lucis;
Non vigil ales ibi cristati cantibus oris
Evocat Auroram : nec voce silentia rumpunt
Sollicitive canes, canibusve sagacior anser.
Non fera, non pecudes, non moti flamine rami,
Humanæve sonum reddunt convicia linguæ.
Muta Quies habitat; saxo tamen exit ab imo
Rivus aquæ Lethes, per quem cum murmure labens
Invitat Somnos crepitantibus unda lapillis.
Ante fores antri fœcunda papavera florent,
Innumeræque herbæ : quarum de lacte soporem
Nox legit, et spargit per opacas humida terras.
Janua, ne verso stridorem cardine reddat,
Nulla domo tota est, custos in limine nullus.
In medio torus est ebeno sublimis in atra
Plumeus, unicolor, pullo velamine tectus,
Quo cubat ipse deus, membris languore solutis.
Hunc circa passim varias imitantia formas
Somnia vana jacent totidem, quot messis aristas,
Silva gerit frondes, ejectas littus arenas.

Ovid. *Métam.* liv. xi.

Stat super occiduæ nebulosa cubilia Noctis,
Æthiopasque alios, nulli penetrabilis astro,
Lucus iners, subterque cavis grave rupibus antrum
It vacuum in montem, qua desidis atria Somni,
Securumque larem segnis Natura locavit.
Limen opaca Quies, et pigra Oblivia servant,
Et nunquam vigili torpens Ignavia vultu.
Otia vestibulo, pressisque Silentia pennis
Muta sedent, abiguntque truces a culmine ventos,
Et ramos errare vetant, et murmura demunt
Alitibus. Non hic pelagi, licet omnia clament
Littora, non illic cœli fragor. Ipse, profundis
Vallibus effugiens speluncæ proximus amnis,
Saxa inter scopulosque tacet. Nigrantia circum
Armenta, omne solo recubat pecus, et nova marcent
Gramina, terrarumque inclinat spiritus herbas.
Mille intus simulacra dei cælaverat ardens
Mulciber. Hic hæret lateri redimita Voluptas;
Hic comes in requiem vergens Labor. Est ubi Baccho,
Est ubi Martigenæ socium pulvinar amori
Obtinet, interius tectum in penetralibus altis,
Et cum Morte jacet; nullique ea tristis imago.
Ipse autem, vacuus curis, humentia subter
Antra, soporifero stipatus flore, tapetis
Incubat. Exhalant vestes, et corpore pigro
Strata calent; supraque torum niger efflat anhelo
Ore vapor. Manus hæc fusos à tempore lævo
Sustentat crines; hæc cornu oblita remisit.
Adsunt innumero circum vaga Somnia vultu,
Vera simul falsis, permixtaque tristia blandis,
Noctis opaca cohors, trabibusque aut postibus hærent,
Aut tellure jacent; tenuis qua circuit aulam
Invalidusque nitor, primosque hortantia Somnos
Languida succiduis exspirant lumina flammis.

STACE, *Théb.* liv. x.

### Le Sommeil et sa cour.

Sous les lambris moussus de ce sombre palais,
Echo ne répond point, et semble être assoupie.
La molle Oisiveté, sur le seuil accroupie,
N'en bouge nuit et jour, et fait qu'aux environs
Jamais le chant des coqs ni le bruit des clairons,
Ne viennent au travail inviter la nature;
Un ruisseau coule auprès, et forme un doux murmure.
Ses simples, dédiées au dieu de ce séjour,
Sont les seules moissons qu'on cultive à l'entour;
De leurs fleurs en tout temps sa demeure est semée;
Il a presque toujours la paupière fermée.
Je le trouvai dormant sur un lit de pavots;
Les songes l'entouraient sans troubler son repos;
De fantômes divers une cour mensongère,
Vains et frêles enfants d'un vapeur légère,
Troupe qui sait charmer le plus profond ennui,
Prête aux ordres du dieu, volait autour de lui.
Là, cent figures d'air en leur moule gardées,
Là, des biens et des maux les légères idées,
Prévenant nos destins, trompant notre désir,
Formaient des magasins de peine et de plaisir.
Je regardais sortir et rentrer ces merveilles :
Telles vont au butin les nombreuses abeilles,
Et tel, dans un état de fourmis composé,
Le peuple rentre et sort en cent parts divisé.

La Fontaine.

# RHÉTORIQUE.

## VERSION LATINE *.

### TEXTE.

Porcius Cato censebat in emendo agro præcipue duo esse consideranda, salubritatem cœli et ubertatem loci. Quorum si alterum deesset ac nihilominus quis vellet incolere, mente esse captum, atque eum ad agnatos et gentiles deducendum. Neminem enim sanum debere facere sumptus in cultura sterilis soli, nec rursus pestilenti, quamvis feracissimo pinguique, agro, dominum ad fructus pervenire; nam ubi sit cum Orco ratio ponenda, ibi non modo perceptionem fructuum, sed et vitam colonorum esse dubiam, vel potius mortem quæstu certiorem. Post hæc, duo subjungebat illa non minus intuenda, viam, et aquam, et vicinum. Multum conferre agris iter commodum : primum, quod est maximum, ipsam præsentiam domini, qui libentius commeaturus sit, si vexationem viæ non reformidat; deinde ad vecturam et exportationem, quæ res frugibus conditis auget pretium, et minuit impensas rerum invectarum. De bonitate aquæ ita omnibus clarum est ut pluribus non sit disseren-

* *Premier prix. Nouveaux.* Guépin (Léon), d'Angers (Maine-et-Loire ) élève du collége Louis-le-Grand. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Mesnard ( Paul - Léandre ), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

# RHÉTORIQUE.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Suivant P. Caton, deux choses sont surtout à considérer dans l'achat d'une terre : la salubrité de l'air et la fertilité du sol. Sans cette double qualité, entreprendre de cultiver un terrain serait un trait de folie à faire mettre le cultivateur en tutelle. En effet, un homme de bons sens n'ira pas se consumer en frais superflus pour l'exploitation d'un fonds stérile; et même, avec toute la fécondité possible, si l'air est malsain, le propriétaire n'a pas de profits à espérer : car partout où il faut lutter avec l'enfer, ce qui périclite, ce n'est plus seulement la récolte des fruits, mais la vie des cultivateurs; ou plutôt, la mort est le résultat le moins douteux. A ces deux premières conditions, Caton en joignait d'autres non moins importantes : la route, l'eau, le voisinage. Un chemin commode ajoute beaucoup aux avantages d'une propriété. Le premier et le principal, c'est la présence du maître; il multipliera ses visites, s'il n'a pas à redouter les difficultés du voyage. Puis l'importation et l'exportation plus aisées donnent plus de prix aux denrées et diminuent les frais de transport; il est en effet moins dispendieux, lorsque les communications sont plus faciles. La salubrité de l'eau est si universellement reconnue, qu'il est inutile de s'étendre

dum. Quis enim dubitet eam maxime probatam haberi, sine qua nemo nostrum vel prosperæ vel adversæ valetudinis vitam proroget? De vicini commodo non est quidem certum, quem nonnunquam mors aliæque nobiscum causæ diversæ mutant. Et ideo quidam respuunt Catonis sententiam. Qui tamen multum videntur errare : nam, quemadmodum sapientis est fortuitos casus animo magno sustinere, ita dementis est ipsum sibi malam facere fortunam; quod facit qui nequam vicinum suis nummis parat. Neque frustra vetus memoria tradidit et in regionibus Græciæ et in hac ipsa Hesperia detestabiles fuisse vicinos : nisi Autolycus ille cuiquam tolerabilis esset conterminus, aut, Aventini montis incola, Palatinis ullum gaudium finitimis suis Cacus attulit. Malo enim præteritorum quam præsentium meminisse, ne vicinum meum nominem, qui nec arborem proliziorem stare nostræ regionis, nec inviolatum seminarium, nec pedamenti quidquam annexum vineæ, nec etiam pecudes negligentius pasci sinit. Jure igitur, quantum mea fert opinio, M. Porcius talem pestem vitandam censuit, et in primis futurum agricolam præmonuit ne suâ sponte ad eam perveniret.

COLUMELLE.

---

sur ce sujet. Qui pourrait en effet révoquer en doute l'utilité de l'eau qui, dans la bonne comme dans la mauvaise santé, est une des conditions de notre existence ? Quant aux avantages à retirer d'un bon voisin, c'est chose variable, puisque la mort ou mille autres circonstances peuvent le changer. Aussi quelques personnes rejettent l'avis de Caton; mais elles ont grand tort, ce me semble. Car, s'il est d'un sage de supporter avec résignation les malheurs inattendus, il est d'un fou de se rendre soi-même la fortune défavorable; et c'est ce qui arrive à celui qui achète de ses deniers un mauvais voisinage. Est-elle donc inutile cette vieille tradition qui rapporte que, dans la Grèce et même dans l'Hespérie, on ne trouvait que de méchants voisins; à moins que l'on ne veuille considérer Autolycus comme un bon compagnon, et voir dans Cacus, habitant du mont Aventin, le bienfaiteur de ses voisins du Palatin. J'aime mieux tirer mes exemples du passé que du présent, pour n'avoir pas à nommer un mien voisin qui, dans tout le pays, ne laisse pas un arbre touffu debout, pas une pépinière intacte, pas un échalas attaché à la vigne, et ne permet pas même aux troupeaux de paître tranquillement. Caton a donc raison, suivant moi, quand il conseille d'éviter ce fléau, et qu'il exhorte à ne pas s'y exposer de lui-même, celui qui se destine à l'agriculture.

(Fréd. Prieur.)

---

## RHÉTORIQUE.

### VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

ΛΟΓΟΣ ΒΕΛΙΣΑΡΙΟΥ ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΕΑΥΤΟΥ ΣΤΡΑΤΙΩΤΑΣ ΜΕΛΛΟΝΤΑΣ ΤΟΙΣ ΡΩΜΑΙΟΙΣ ΕΝ ΛΙΒΥῌ ΑΦΕΣΤΗΚΟΣΙ ΠΟΛΕΜΕΙΝ.

Ἐλπίδος μὲν καὶ εὐχῆς ἧσσον, ἄνδρες συστρατιῶται, βασιλεῖ τε καὶ Ῥωμαίοις τὰ πράγματα ἔχει. Ἐς συμβολὴν γὰρ τανῦν ἥκομεν, ἐξ ἧς οὐδὲ τὸ νικᾷν ἄκλαυστον ἕξομεν, ἐπὶ συγγενεῖς τε καὶ συντρόφους στρατεύοντες. Ἔχομεν δὲ τοῦ κακοῦ παραψυχὴν τήνδε, εἴ γε οὐ τῆς μάχης ἄρχοντες αὐτοὶ, ἀλλ᾽ ἀμυνόμενοι, ἐς τὸν κίνδυνον καθιστάμεθα. Ὁ γὰρ εἰς τοὺς φιλτάτους τὴν ἐπιβουλὴν ποιησάμενος, καὶ τὸ συγγενὲς διαλύσας οἷς ἔδρασεν, οὐ πρὸς τῶν φίλων, ἢν ἀπόληται, θνήσκει, ἀλλ᾽ ἐν πολεμίου γεγονὼς μοίρᾳ, τοῖς ἠδικημένοις ἐκτίει τὴν δίκην. Πολεμίους δὲ, καὶ Βαρβάρους, καὶ ὅτι ἄν τις εἴποι δεινότερον, εἶναι δείκνυσι τοὺς ἐναντίους, οὐ Λιβύη μόνον ὑπὸ ταῖς τούτων χερσὶν ἐς λείαν ἐλθοῦσα, οὐδὲ οἱ ταύτην οἰκοῦντες, οὐ δέον, παρ᾽ ἐκείνων ἀνῃρημένοι, ἀλλὰ καὶ Ῥωμαίων στρατιώτων πλῆθος, οὓς οἱ δυσμενεῖς οὗτοι κτείνειν ἐτόλμησαν, μίαν αὐτοῖς αἰτίαν

* *Premier prix. Nouveaux.* Richelot (Henri-Ange-Jules-François), de Nantes (Loire-Inférieure), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix. Vétérans.* De Ponton d'Amécourt (Alfred-

# RHÉTORIQUE.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

DISCOURS DE BÉLISAIRE A SES SOLDATS AU MOMENT DE COMBATTRE LES ROMAINS QUI S'ÉTAIENT RÉVOLTÉS EN AFRIQUE.

Nous n'avons pas d'espérances à concevoir, pas de vœux à former, soldats, pour la cause de l'empereur et des Romains. Car, dans les batailles que nous venons livrer, la victoire même nous coûtera des larmes, puisqu'il nous faudra lutter contre nos concitoyens, contre nos frères. Mais il nous reste un motif de consolation : nous n'avons pas provoqué la guerre, et nous ne bravons le péril que pour nous défendre. Celui qui veut perdre ses compatriotes, celui qui rompt une alliance qu'il avait reconnue, ne meurt pas de la main de ses amis, s'il succombe; mais la trahison en a fait un ennemi dont le châtiment est mérité. Ceux que nous venons combattre sont des ennemis, des barbares : les mots manquent pour exprimer leur férocité. Croyez-en l'Afrique tombée en leur pouvoir; croyez-en les habitants massacrés indignement par eux, et les soldats Romains que les cruels ont osé égorger, sans autre

Louis-Marie-Anaclet), de Paris (Seine), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Vautrin (Édouard-Auguste), de Besançon (Doubs), élève du collége Louis-le-Grand.

τὴν ἐς τὴν πολιτείαν ἐπικαλέσαντες εὔνοιαν. Οἷς νῦν τιμωροῦντες ἐπ' αὐτοὺς ἥκομεν, δυςμενεῖς εἰκότως τοῖς πάλαι φιλτάτοις γεγενημένοι. Ὡς μὲν οὖν ἐπ' ἀνθρώπους ἀνοσίους στρατεύομεν, ἱκανῶς ἔχομεν· ὡς δὲ καταφρονεῖσθαί εἰσι παρ' ἡμῶν ἄξιοι, ἐγὼ δηλώσω. Ὅμιλος γὰρ ἀνθρώπων οὐ νόμῳ συνιόντων, ἀλλ' ἐκ τοῦ ἀδίκου συνειλεγμένων, ἀνδραγαθίζεσθαι ἥκιστα πέφυκεν, οὐδαμῶς τῆς ἀρετῆς τῷ παρανόμῳ συνοικίζεσθαι δυναμένης. Οὐ μὲν οὐδὲ τὴν εὐκοσμίαν φυλάξουσιν, οὐδὲ τῶν ὑπὸ τοῦ ἡγεμόνος παραγγελλομένων ἀκούσονται· τυραννίδα γὰρ ἄρτι καθισταμένην, καὶ οὔπω τὴν τοῦ θαρσεῖν ἐξουσίαν λαβοῦσαν, ὑπερωρᾶσθαι πρὸς τῶν ἀρχομένων ἀνάγκη· οὔτε γὰρ εὐνοίᾳ τετίμηται, ἐπεὶ μίσεσθαι ἡ τυραννὶς πέφυκεν· οὔτε φόβῳ ἄγει τοὺς ὑπηκόους· ἀφείλετο γὰρ αὐτῆς τὴν παῤῥησίαν τὸ δεδιέναι. Πολλῷ τοινῦν, ὅπερ εἶπον, τῷ καταφρονήματι ἐπὶ τούςδε ὑμᾶς ἰέναι προςήκει. Οὐ γὰρ τῷ πλήθει τῶν μαχομένων, ἀλλὰ τάξει δὲ καὶ ἀνδρίᾳ φιλεῖ διαμετρεῖσθαι τὸ τοῦ πολέμου κράτος.

Procope, *Guerre des Vandales*, liv. 2.

---

motif que la bonté de leurs gouverneurs. C'est pour les venger qu'on nous envoie, c'est la justice qui nous prescrit de prendre les armes contre nos anciens alliés. Nous faisons donc la guerre à des traîtres, le fait est constant; quant au mépris qu'ils méritent, écoutez-moi : le courage manque naturellement à toute association d'hommes illégalement rassemblés et réunis d'après un principe injuste ; la valeur ne peut se concilier avec la violation de toute les lois. Puis ils ne garderont aucune mesure, ils n'écouteront pas les ordres de leurs chefs. Une puissance nouvellement établie, et trop faible encore pour se fier à ses propres forces, doit être peu respectée des sujets qu'elle opprime ; l'amour des peuples ne la soutient pas : c'est le propre de la tyrannie de s'attirer la haîne ; elle ne peut même gouverner par la terreur, car la crainte qu'elle éprouve lui a ôté toute liberté d'agir. Il nous faut donc, je le répète, mépriser les adversaires contre lesquels nous marchons : ce n'est point par le nombre des combattants, mais par leur discipline et leur courage, qu'il faut juger des forces de ses ennemis.

(Fréd. Prieur.)

---

# SECONDE.

## NARRATION LATINE *.

### MATIÈRE.

JUGURTHA BELLO NUMANTINO (1).

DESCRIBES hinc urbem captam, et cives prope ad unum fame aut igne absumptos; illinc victores exsultantes gaudio, Publiumque Africanum etiam Numantinum salutantes.

* *Prix.* Ravaisson (Jean-Gaspar-Félix), de Namur (Belgique), élève du collége Sainte-Barbe.

(1) Après la mort de Viriathe, toute la guerre de Celtibérie se concentra dans Numance, capitale des Arvaques. Là s'était réfugiée la peuplade des Belles, chassés de leur ville de Ségéda. Numance refusa de les livrer, et soutint pendant dix ans tout l'effort de la puissance romaine. Cette ville, couverte par deux fleuves, des vallées âpres et des forêts profondes, n'avait dit-on que huit mille guerriers; mais probablement tous les braves de l'Espagne venaient tour à tour renouveler cette population héroïque. Pompéius fut obligé de traiter avec eux; Mancinus n'échappa à la mort qu'en se livrant lui et son armée; Brutus et Æmilius furent forcés par la famine de lever le siége; Furius et Calpurninus Pison ne furent pas plus heureux. Pas un Romain n'osait désormais regarder un Numantin en face, pas un à Rome ne voulait s'enrôler pour l'Espagne; il fallut faire à la petite ville espagnole l'honneur d'envoyer contre elle le second Africain, le destructeur de Carthage. Scipion n'emmena avec lui que des volontaires, amis ou clients, φίλων ἴλην, comme il les appelait, en tout quatre mille hommes. Il commença par une réforme sévère de la discipline; il retrempa le caractère du soldat, en exigeant de lui d'immenses travaux. Il campait, décampait, élevait des murs pour les détruire, et peu à peu se rapprochait de Numance. Il

Inter quos eminentem ostendes socium populi Romani, ducem Numidarum, Jugurtham, impigro atque acri ingenio; quem dices strenue factis superbire et interdum Hiempsalis atque Adherbalis nomen fremere.

Tunc imperatorem depinges in medium prodeuntem ut juvenem Numidam, ob civem Romanum servatum, quernea corona pro concione donaret (1).

finit par l'entourer d'une circonvallation d'une lieue d'étendue, et d'une contrevallation de deux lieues. Non loin de là il éleva un mur de dix pieds de haut sur huit d'épaisseur, avec des tours et un fossé hérissé de pieux. Il ferma le Douro qui traversait Numance, avec des câbles et des poutres armées de pointes de fer; c'était la première fois qu'on enfermait de lignes une ville qui ne refusait pas de combattre. Le plus vaillant des Numantins, Rétogènes Caraunius (c'est ainsi que le nomme Appien), se fit jour avec quelques autres, et parcourut toutes les villes des Arvaques pour obtenir du secours. Mais ces villes craignaient trop Scipion. La plupart ordonnèrent à Rétogènes de sortir sans l'avoir entendu; la seule Lutia semblait s'intéresser au sort de Numance. Scipion la surprit, exigea qu'on lui livrât quatre cents habitants et leur fit couper les mains. Les Numantins désormais sans espoir se trouvaient réduits à une horrible famine. Ils en étaient venus à se manger les uns les autres: les malades y avaient passé d'abord, puis les forts commencèrent à manger les faibles. Mais, dans cet horrible régime, le cœur et les forces finirent par leur manquer; n'ayant pu obtenir au moins de périr en combattant, ils s'entretuèrent tous sur un bûcher qu'alluma le dernier survivant.

(MICHELET, *Histoire Romaine*).

(1) Après une victoire, le général assemblait ses troupes, et, en présence de toute l'armée, il distribuait des récompenses à ceux qui les avaient méritées. Elles étaient de différentes sortes : c'étaient des couronnes, des lances, un drapeau, des caparaçons ou ornements de chevaux, des colliers d'or, des bracelets, des chaînettes et des agrafes. Le général, en distribuant toutes ces récompenses, donnait des éloges aux soldats qui les avaient obtenues,

Qui tamen, quum simul et insigne virtutis et captivos monstrasset, monuit Jugurtham, ut meminisset quam mercedem bonis reservaret Roma, quam malis.

---

## CORRIGÉ.

### Jugurtha Bello Numantino.

Numantiam tandem, postquam populum Romanum, orbis terrarum viribus fultum, sola sua manu fortiter decem annos sustinuisset, Publius Scipio Africanus

et les faisait placer auprès de lui. On conservait ces trophées avec soin, on les portait aux spectacles et dans les assemblées publiques. Il y avait plusieurs sortes de couronnes. On regardait la couronne civique (*corona civica*) comme la plus haute récompense : elle était donnée à celui qui avait sauvé la vie d'un citoyen; elle portait cette inscription : *ob civem servatum;* elle était faite de feuilles de chêne. C'était celui dont la vie avait été sauvée qui la présentait par ordre du général à son libérateur; il le regardait alors comme un père. Celui qui l'avait obtenue recevait des honneurs particuliers, il la portait au spectacle et se plaçait auprès des sénateurs : on se levait par respect à son arr[illegible]. S'il n'était qu'allié du peuple Romain, il devenait citoyen de droit.

*Corona vallaris* était donnée à celui qui était monté le premier sur le rempart du camp ennemi.

*Corona muralis*, à celui qui, dans un assaut, avait gravi la muraille de la ville assiégée.

*Corona navalis*, à celui qui avait abordé le premier un vaisseau ennemi.

*Corona rostrata*, à celui qui avait gagné une victoire navale.

*Corona obsidionalis vel graminea*, à celui qui avait délivré l'armée d'un blocus; c'était la plus glorieuse de toutes les récompenses militaires.

Enfin *Corona aurea*, à ceux qui s'étaient distingués par des traits remarquables de courage.

captam ingrediebatur. At oppressa civitas nullum de se gaudium hosti reliquerat, quum nil nisi mœnia starent, domibus eversis funditus aut incensis : præda, ut de pauperibus, nulla : nec unus vir Numantinus erat qui in catenis ad Capitolium duceretur. Namque oppidani, quatuor castris circumdati, imminuti numero, pressi fame, et quibus, prout morituris, pugna non fuerat permissa, ablata omni spe erumpendi, tantam in rabiem conversi fuerant, ut se liberosque et conjuges ferro et igne peremissent. Quamvis triumphus tantum esset de nomine, Romani tamen milites, post tot ac tantos per diuturnam obsidionem labores exantlatos, adeo insperati exitus gaudio effusi, lætis clamoribus vias civibus suis viduas personabant, jamque suum ducem per quem tanta res bene successerat, non modo Africanum, sed etiam Numantinum salutantes, ad forum ovantem deducebant.

Incedebat Scipio per immensos stragis confusæ acervos, comitante præfectorum turba, inter quos Jugurtha, Numidarum dux, annis juvenis quidem, sed animo atque ambitione maximus, decora facie, viribus pollens, ita a pueritia educatus ut omnia consueta haberet, et omnia vitæ incommoda toleraret in ea ætate qua cæteri tantum deliciis gaudent. Hunc avunculus Micipsa, Numidarum rex, parvum, amisso patre, domi instituendum cum liberis suis curaverat; sed postquam adolescentis naturam avidam imperii, præcipitemque ad explendas animi cupiditates, ad hoc accensa in eum propter eximias ingenii corporisque dotes, Numidarum studia, liberosque parvos adhuc et parum regno idoneos intellexisset, vehementer negotio permotus, statuerat eum belli periculis objectare, sperans, vel ostentando virtutem, vel hostium sævitia, facile occasurum; et eum præfecerat Numidis quos in Hispaniam Romanis auxiliaturos

miserat. Sed ea res longe aliter ac ratus erat, evenit. Namque Jugurtha, ut erat acri atque impigro ingenio, gloriæ militaris appetens, manu promptus et bonus consilio, egregiam in expugnanda urbe operam navaverat imperatori, qui per illum res asperas egerat fere omnes, quippe cujus neque consilium neque incœptum frustra erat. Itaque, strenue factis juveniliter ferox, superbam attollit frontem in qua eminet præstantiæ conscientia, et interdum secreta quædam mentis agitatio quæ aliquid torvi oculis inspirat, et funesta consilia præsagire videtur. Interdum enim quatit hastam minaciter, et nomen Hiempsalis et Adherbalis fremit.

Ut ad forum longo ordine legiones pervenerunt, imperator processit in medium, factoque per præconem silentio :

« Per vos, milites, summum tandem imperium fatis toties promissum, eversa altera illa Carthagine, patriæ vestræ paratum est. Publicas igitur vestrique imperatoris grates accipite. Vestræ quidem virtutis mercede, præda videlicet, vos spoliavit hostium furor ultimus, at certe vestra est omnium tantæ victoriæ gloria, vestrum quoque cognomen illud Numantini quo a vobis hodie appellatus gaudeo. Nunc adsint ii, quoscumque privatim duces sui præmiis ob præclarissime gesta dignissimos judicaverint. »

Postquam eos militaribus donis senatus populique Romani nomine donavisset imperator, et quemque meritis ornavisset laudibus, subito conversus ad Jugurtham :

« Tua, inquit, juvenis, in hoc bello longe maxima virtus fuit : te dignum præstitisti avo tuo Masinissa, et senatum populumque Romanum ex amicis tuæ genti amicissimos fecisti. Tibi igitur pro nostra privata ami-

citia gratulor ; redi ad avunculum tuum egregio virtutis et fidei præmio donatus, quernea nempe illa corona, quam, propter civem servatum, ego tibi offero, acclamante universo exercitu. »

Postea Scipio Jugurtham in prætorium abduxit, ibique secreto monuit uti potius publice quam privatim amicitiam populi Romani coleret ; neu quibus largiri insuesceret : periculose enim emi a paucis, quod multorum esset : si permanere vellet in suis artibus, ultro illi et gloriam et regnum venturum ; sin properantius pergeret, suamet ipsum pecunia præcipitem casurum.

At ille, cæca ambitione raptus, atque illa præcepta oblitus, mox Micipsæ liberos, sibi sanguine propinquos atque senis beneficio fratres, odio infensissimo prosequetur. Hiempsalem primum occidet ; dein Adherbalem patria, domo, fortunis omnibus expulsum, alienam opem coget implorare, efficietque ut ubivis tutius quam in regno suo sit, donec ejus morte Numidiæ regnum solus per scelus occupet. Quum autem Romani Diique immortales eorum vindictam susceperint, post varias longi belli vices, devictus Romamque adductus apud antiquos socios et amicos, postquam victoribus ludibrio fuerit, gravissimas pœnas dabit, vix scelere suo potitus.

***

## SECONDE.

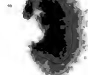
### THÈME *.

### TEXTE.

L'HOMME est né pour penser : nous ne parlons pas de l'état sauvage ; l'homme ne s'est développé, n'existe pour ainsi dire que par la société. Nous ne le retrouvons pas dans un être qui ne connaît ni Dieu, ni la nature, ni soi-même, dans un être toujours dépendant de cette nature souvent stérile et menaçante. S'il lui commande aujourd'hui, c'est en vertu de sa dignité, et sa dignité, c'est la pensée ; mais si la faculté de penser est accordée à tous les esprits, si les sens reçoivent de toutes parts des idées, s'il est donné au jugement de les comparer, à l'imagination, de les combiner, il doit exister une méthode qui dirige les sens dans leurs recherches, l'imagination et le jugement dans leurs opérations, une méthode qui épargne les écarts et les pas inutiles. Cette méthode est celle que Descartes a aperçue et qu'il a proposée. Le joug de l'antiquité s'était appesanti jusqu'à son temps. Descartes fut indigné de voir que le monde était esclave ; il était entouré d'erreurs respectées, un jargon absurde fatiguait ses oreilles. Dans cette foule de connaissances incertaines, où les vérités étaient confondues et cachées, le doute était

* *Prix*. Dautancourt (Pierre-Jules), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon.

## SECONDE.



### THÈME.

### CORRIGÉ.

Homo natura comparatus est ad cogitandum, nec de eo loquor qui silvestrem vitam agit, quum suas ideo tantum exprompserit facultates, et, ut ita dicam, vivere queat, quod civile factum est commercium. Non enim inter homines annumerandum esse animal istud dixerim quod neque Deum, neque naturam, neque seipsum novit, quod naturæ sæpius sterili et eidem infensæ obnoxium est. Quod si autem naturæ nunc imperet, imperat suæ dignitatis jure, quæ in homine cogitandi facultas est. Ea vero cogitandi facultas si cuique contingit, si rerum imagines sensibus percipiuntur, si alias aliis conferre judicio, si mente digerere datur; ratio quædam accedat oportet, quam ducem in inquirendo sensus sequantur, in agendo autem mens et judicium; quæ ab erroribus et inani opera prohibeat. Illa est quam Cartesius invenit, atque in medio proposuit. Non tulit ille usque ad hoc tempus tanquam gravi antiquitatis jugo animos premi, homines haberi pro mancipiis, sacra veterum errorum religione teneri, et barbaro et absurdo sermone aures obtundi. In illa incertarum notionum colluvione, quum quidquid erat veri permixtum et occultum jaceret, omnia æque in dubium

partout également nécessaire ; il n'y avait pas de raison de choix. Un examen général devait précéder les choix particuliers ; il vit que, pour savoir quelque chose, il fallait commencer par oublier, et il détruisit tout pour reconstruire. Cet acte de courage nous donna une grande leçon : il nous apprit à connaître nos forces et à nous en servir. En faisant le dénombrement de nos connaissances, en les soumettant à une inspection attentive, la raison fut établie souveraine maîtresse pour choisir les vérités par le caractère de l'évidence. Cet usage de la raison est la date de la renaissance de la philosophie, l'époque de nos progrès rapides par des efforts mieux dirigés. C'est l'ouvrage et le bienfait de Descartes ; il nous a appris à raisonner, comme nous marchons, pas à pas, et nous a mis en état de marcher seuls mieux que lui, de voir ses fautes, et de le juger lui-même.

---

revocanda; nulla in deligendo ratio. Universa prius recognoscere operæ pretium fuit, quam de singulis delectus fieret. Cartesius autem, quum intellexisset hominibus, si quid scire vellent, nonnihil esse obliviscendum, omnia quæque evertit, ut reædificaret; ita quidem illud molitus, magno nobis documento fuit : illo scilicet juvante, nos quid valeamus et quomodo, novimus. Ubi vero notiones nostras recensere et attente inspicere licuit, ratio summa magistra constituta est, quæ veritates, quum plane paterent, eligeret. Ratione sic adhibita, tum philosophia instaurata est, et prudentiori cogitationis usu mens nostra magis atque magis progredi cœpit. Hic labor, hoc Cartesii munus. Ille enim nos docuit gradatim ratione uti non aliter quam incedere incipimus, et ita effecit, ut soli rectius quam ipse progredi, et si qua erraverit, perspicere, atque ipsum judicare possimus.

***

---

## SECONDE.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

Rustica hominum vita multo antiquior est quam urbana. Fuit enim tempus quum rura colerent homines, neque urbem haberent. Vetustissimum quidem oppidum traditum est Græcum, Bœotiæ Thebæ, quod rex Ogyges ædificavit; in agro Romano Roma, quam Romulus rex. Thebæ autem, quæ ante diluvium Ogygis conditæ dicuntur, eæ tamen circiter duo millia annorum et centum ante nos sunt. Quod tempus si referas ad illud principium quo agri coli sunt cœpti, atque in casis et tuguriis habitabant, nec murus nec porta quid esset sciebant, immani numero annorum urbanos agricolæ præstant. Nec mirum, quum divina natura dederit agros, ars humana ædificarit urbes; quum artes omnes dicantur in Græcia intra mille annorum repertæ, agri nunquam non fuerint in terris qui coli possent. Neque solum antiquior cultura agri, sed etiam melior. Itaque non sine causa majores nostri ex urbe in agros redigebant suos cives, quod et in pace a rusticis Romanis alebantur, et in bello ab

* *Premier prix.* Moutard-Martin (Charles), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* Terray (Marie-

## SECONDE.

### VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

La vie des champs remonte à des temps bien plus anciens que la vie des cités. Il fut une époque où les hommes, tout entiers à l'agriculture, n'avaient point de villes. La première fondation que les traditions nous montrent dans la Grèce, fut celle de Thèbes en Béotie, par Ogygès, et sur le territoire Latin celle de Rome, par Romulus. Mais cette Thèbes, dont l'existence est, dit-on, antérieure au déluge d'Ogygès, ne compte pourtant aujourd'hui que vingt et un siècles de durée. Rapprochez ce temps de l'époque primitive où l'on commença à cultiver la terre, où les hommes habitaient des cabanes et des toits de chaume, où l'on ne connaissait pas même l'usage des murs et des portes, vous verrez que l'homme agricole a de beaucoup précédé l'homme des villes. Pourquoi s'en étonner? c'est la divine nature qui nous donna les champs, c'est l'industrie humaine qui fonda les cités; et, si l'invention des arts en Grèce date réellement de mille années, il y eut de tout temps des terres cultivables dans le monde. L'existence agricole n'est pas seulement plus ancienne; elle est aussi plus utile. Ce n'était pas sans motif que nos pères disséminaient les citoyens dans les campagnes; ces colons Romains les nourrissaient dans la paix, les protégeaient dans la

Claude-Emmanuel), de Paris (Seine), élève du collége Saint-Louis.

iisdem defendebantur. Ipsum vero populum Romanum a pastoribus esse ortum quis non dicit? quis a Faustulo pastore nescit Romulum et Remum educatos? non ipsos quoque fuisse pastores..... quod Palilibus potissimum condidere urbem, quod mulcta etiam nunc ex vetere instituto bobus et ovibus dicitur, quod æs antiquissimum pecore est notatum, quod nomina non pauca ab agris et pecore habemus? neque etiam sine causa terram eamdem appellabant Matrem et Cererem, et qui eam colerent, piam et utilem vitam agere credebant, atque eos solos reliquos esse ex stirpe Saturni regis. Cui consentaneum videtur quod *Initia* præsertim vocantur ea quæ Cereri fiunt sacra.

---

guerre. Et qui pourrait nier que le peuple Romain lui-même n'ait eu des pasteurs pour aïeux. Qui ne sait que Romulus et Rémus furent élevés par le berger Faustulus? et ils furent eux-mêmes des bergers, puisqu'ils choisirent, pour fonder leur ville, le jour même des Palilies, puisqu'une vieille institution encore en vigueur fait consister les amendes en bœufs et en brebis; que les anciennes monnaies sont marquées d'une pièce de bétail, enfin qu'un grand nombre de mots de la langue sont empruntés aux bergers et aux cultivateurs. Ce n'est pas non plus sans raison que nos ancêtres donnaient à la terre les noms de Mère et de Cérès, qu'ils regardaient comme sainte et utile la vie de ceux qui la cultivaient, et honoraient en eux les seuls rejetons de la race de Saturne. Enfin, pour dernier rapprochement, on nomme principalement *Initia* les mystères de Cérès.

(* * *)

---

## SECONDE.

### VERS LATINS *.

#### MATIÈRE.

AD PUERUM INFANTEM.

PARVE puer, indulge nunc felici somno, dum licet, dum vigilat pro te mater, atque etiam tibi conceditur quod optimum mortales habent, heu brevior quies! jam instat vita; instant, fortuna agitante vices, aut mœror aut voluptas. Quis dicat utrum tibi fatum largiori manu præparet Deus, aut quæ sors tibi inter humanas sortes futura sit? Hodie securi te amplectuntur parentes : cras fortasse mutabuntur omnia et tuis tibique. Dives pauperve, humilis aut potens, sive remus te navitam manet, sive rastrum agricolam, sive gladius militem, sive sceptra regnaturum, bonus esto ; fidem cole amicitiamque. Vitam age innocentem, inculpatam : et senex eadem animi pace dormies, qua nunc in cunis puer.

* *Premier prix.* Dautancourt (Pierre-Jules), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Toché (François-Frédéric), de Nantes (Loire-Inférieure), élève du collége Charlemagne.

## CORRIGÉ.

### Ad puerum infantem.

Carpe, puer, molles, felicia munera, somnos,
Dum licet, atque pia versat cunabula dextra
Mater, et assiduis lectum fovet anxia curis;
Dum datur illa quies, qua non præstantius unquam
Omnipotens donum superis demisit ab oris;
Somnus enim venit optatum mortalibus ægris
Solamen, tristesque levat sub pectore curas:
Quanquam, parve puer, memorem non ulla remordet
Cura tibi mentem. Dormi, dulcissime, dormi;
Nam breve tempus erit, brevior quoque muneris usus.
Heu! fugitiva quies! nimium ne crede quieti.
Hactenus innocuum exercent mala nulla; sed instat
Anceps vita, nigra cæcus caligine trames!
Ambages tibi mille patent, errorque viarum
Plurimus, ambiguum qui non dat cernere finem.
Ast agitat fortuna vices: stat sortibus urna
Ducendis: manet hinc mœror, manet inde voluptas!
Quis tibi dicat utram sortem divina reservet
Dextera? quis luctum venturave gaudia dicat?
Nos latet, heu, miseri! quæ mox ventura trahantur!
Nunc, tibi quæ vitam dulci cum lacte ministrat,
Alma parens, cunas tacito amplexatur amore
Secura, et clausos somno miratur ocellos
Purpureasque genas et lætos frontis honores,
Dum videt in tenuem pendentia desuper arcum
Brachiola, et matri digito pater indice monstrat;
Excitus, arrides; ridenti arridet uterque,
Molliaque in roseis infigunt oscula labris.

Felicem amborum pertentant gaudia mentem.
Et cras!... sed quid ego casus tentare futuros
Aggredior?.... cras forte tibi mutata tuisque
Aspera fata cadent: palpebris ingruet alter
Somnus, et excipiet mœror genitricis amorem!
Quidquid id est, o parve puer, nostram accipe vocem:
Sive tibi adspiret flatu fortuna secundo,
Sive trahas tristem tecto sub paupere vitam;
Seu tu sollicites avido indignantia remo
Æquora, seu patrio proscindas vomere terram,
Seu gladium teneas miles, seu sceptra tyrannus
Regia, et attonito victor domineris in orbe:
Esto bonus; studiumque animo servetur amicum
Virtutis: fortuna fugax et lubrica: virtus,
Ut rupes, immota manet, ridetque procellas.
Innocuam venerare fidem, et violabile nulli
Nomen, amicitiam: puro decurrat honore
Vita tibi, et recto se nunquam a tramite flectat;
Atque ita, quum fessos ætas tibi fregerit artus,
Quo puer in cunis, senior recreabere somno.

FRÉD. PRIEUR.

### LE BERCEAU.

Heureux enfant, que je t'envie
Ton innocence et ton bonheur!
Ah! garde bien toute la vie
La paix qui règne dans ton cœur.

Tu dors; mille songes volages,
Amis paisibles du sommeil,
Te peignent de douces images
Jusqu'au moment de ton réveil.

Ton œil s'ouvre; tu vois ton père,
Joyeux, accourir à grands pas;
Il t'emporte au sein de ta mère;
Tous deux te bercent dans leurs bras.

Espoir naissant de ta famille,
Tu fais son destin d'un souris;
Que sur ton front la gaîté brille,
Tous les fronts sont épanouis.
Heureux enfant, etc.

Tout plaît à ton âme ingénue.
Sans regrets comme sans désir,
Chaque objet qui s'offre à ta vue
T'apporte de nouveaux plaisirs.

Si quelquefois ton cœur soupire,
Tu n'as point de longues douleurs;
Et l'on voit ta bouche sourire,
A l'instant où coulent tes pleurs.

Par le charme de la faiblesse
Tu nous attaches à ta loi;
Et jusqu'à la froide vieillesse,
Tout s'attendrit autour de toi.
Heureux enfant, etc.

Mais, hélas! que d'un vol rapide
Ils viennent, ces jours orageux
Où le sort, un dieu plus perfide,
Vont porter le trouble en tes jeux?

Moi, qui des goûts de la nature
Garde encor la simplicité,
Avec une âme douce et pure,
Quels soins ne m'ont pas agité!

Amitiés fausses ou légères,
Parents ravis à mon amour,
Mille espérances mensongères
Détruites, hélas! sans retour.
Heureux enfant, etc.

Si du sort l'aveugle caprice
Me garde quelque trait nouveau,
Je viendrai de son injustice
Me consoler à ton berceau:

Et tes caresses et tes charmes,
Et ta douce sécurité,
A mon cœur sombre et plein de larmes
Rendront quelque sérénité.

Que ne peut l'image touchante
Du seul âge heureux parmi nous !
Ce jour, peut-être, où je le chante
De mes jours est-il le plus doux.

Heureux enfant que je t'envie
Ton innocence et ton bonheur !
Ah ! garde bien toute la vie
La paix qui règne dans ton cœur !

BERQUIN.

---

## VERSELETS

### A MON PREMIER NÉ.

REFRAIN.

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton pere,
Dors sur le seyn que ta bouche a pressé !
Dors, petiot ; cloz, amy, sur le seyn de ta mere,
Tien doulx œillet par le somme oppressé !

Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
Gouste ung sommeil qui plus n'est fait pour moy !
Je veille pour te voir, te nourrir, te défendre...
Ainz qu'il m'est doulx ne veiller que pour toy !

Dors, mien enfantelet, mon soulcy, mon idole
Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté !
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
Bien ton soubriz cent fois m'aye enchanté.
O cher enfantelet, etc.

Me soubriraz, amy, dez ton réveil peut-estre ;
Tu soubriraz à mes regards joyeulx...
Jà prou m'a dict le tien que me savoiz cognestre,
Jà bien appriz te myrer dans mes yeulx.

Quoy ! tes blancs doigtelets abandonnent la mamme,
Où vint puyzer ta bouschette à playzir !...
Ah ! dusses la seschier, cher gage de ma flamme,
N'y puyzeroiz au gré de mon dezir !

Cher petiot, bel amy, tendre fils que j'adore !
Cher enfançon, mon soulcy, mon amour !
Te voy toujours ; te voye et veulx te veoir encore
Pour ce trop brief me semblent nuict et jour.
O cher enfantelet, etc.

Estend ses brasselets; s'espand sur lui le somme;
 Se clost son œil; plus ne bouge... il s'endort...
N'estoit ce tayn floury des couleurs de la pomme,
 Ne le diriez dans les bras de la mort?...

Arreste, cher enfant!... j'en frémy tout engtiere...
 Réveille-toy! chasse ung fatal propoz!...
Mon fils!... pour ung moment... ah! revoy la lumiere!
 Au prilx du tien, rends-moy tout mon repoz!...

Doulce erreur! il dormoit.. c'est assez, je respire;
 Songes légiers, flattez son doulx sommeil!
Ah! quand voyray cestuy pour qui mon cœur souspire,
 Aux miens costez, jouir de son réveil?
O cher enfantelet, etc.

Quand te voyra cestuy dont az receu la vie,
 Mon jeune espoulx, le plus beau des humains?
Oui, desjà cuyde veoir ta mere aux cieulx ravie
 Que tends vers luy tes innocentes mains!

Comme ira se duysant à ta prime caresse!
 Aux miens bayzers com' t'ira disputant!
Ainz ne compte, à toy seul, d'espuyser sa tendresse,
 A sa Clotilde en garde bien autant...

Qu'aura playzir, en toy, de cerner son ymaige,
 Ses grands yeulx vairs, vifs, et pourtant si doulx!
Ce front noble, et ce tour gracieux d'ung vizaige
 Dont l'amour mesme eut fors esté jaloux!
O cher enfantelet, etc.

Pour moy, des siens transportz onc ne seray jalouse
 Quand feroy moinz qu'avec toy les partir:
Faiz, amy, comme luy, l'heur d'ugne tendre espouse,
 Ainz, tant que luy, ne la fasses languir!

Te parle, et ne m'entends... eh, que dis-je? insensée!
 Plus n'oyroit-il, quand fust moult esveillé...
Povre chier enfançon! des filz de ta pensée
 L'eschevelet n'est encor débroillé...

Tretouz avons esté, comme ez toy, dans ceste heure,
 Triste rayzon que trop tost n'adviendra!
En la paix dont jouys, s'est possible, ah! demeure!
 A tes beaux jours mesme il n'en souviendra.
O cher enfantelet, etc.

*Extrait des poésies attribuées à Clotilde de Surville.*

## SECONDE.

### VERSION GRECQUE *.

#### TEXTE.

Αἱ Τράλλεις, ἡ ἄγχου τοῦ Μαιάνδρου ποταμοῦ ἱδρυμένη πόλις, ὑπὸ τοὺς Αὐγούστου Καίσαρος χρόνους, ἐσείσθη ἅπασα καὶ ἀνετράπη. Οὕτω δὲ τοῦ ἄστεος οἰκτρότατα κειμένου, ἀγροικόν τινά φασι τούτων δὴ τῶν γεηπόνων, Χαιρήμονά τοὔνομα, σφοδρὰ τὴν ψυχὴν ἁλῶναι τῷ πάθει, καὶ οὐκ ἐνεγκόντα, θαυμάσιόν τι καὶ ἄπιστον ἔργον ἄνυσαι. Μήτε γὰρ τῆς ὁδοῦ τὸ μῆκος, ἢ τῆς πρεσβείας τὸ μέγεθος κατοῤῥωδήσαντα, μήτε ὅτι μεγίστοις, ὥσπερ εἰκὸς, ὁμιλήσειν ἤμελλε κινδύνοις, καὶ ταῦτα ἐπ' ἀδήλῳ τῇ τύχῃ, μήτε τῶν οἴκοι τὴν ἐρημίαν, ἀφικέσθαι μὴ ὅτι ἐν Ῥώμῃ, ἀλλὰ καὶ ἐς τῶν Κανταβρήνων τὴν χώραν, ἀμφ' αὐτὰς δή που τὰς τοῦ Ὠκεανοῦ ἠϊόνας (ἐτύγχανε γὰρ αὐτοῦ που ὁ Καῖσαρ ἐν τῷ τότε πρός τι τῶν ἔθνων διαμαχόμενος), ἀγγεῖλαί τε οἱ τὰ συνενεχθέντα, καὶ οὕτως ἑλεῖν τὸν βασιλέα, ὡς αὐτίκα δὴ μάλα ὑπάτους ἑπτὰ τῶν ἐν τοῖς μάλιστα εὐπατρίδων τε καὶ εὐδαιμόνων ἀνδρῶν ἐκ τῆς Ῥώμης ἀπολεξάμενον στεῖλαι ἐς τὴν ἀποικίαν, καὶ τοὺς ὡς τάχιστα ἐν τῷ χώρῳ γενομένους, χρήματά τε πλεῖστα ὅσα ἐπιδόντας καὶ σπουδῇ χρησαμένους, ἀνοικοδομῆσαι τὴν

* *Premier prix*. Havet (Auguste-Eugène-Ernest), de Paris (Seine), élève du collége Saint-Louis. — *Deuxième prix*. Grave

# SECONDE.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

Sous le règne d'Auguste, la ville de Tralles, située auprès du fleuve Méandre, fut renversée et détruite de fond en comble par un tremblement de terre. Dans la déplorable situation de cette cité, un paysan nommé Chérémon, vivement affecté de ce malheur, et ne pouvant le supporter, exécuta une entreprise étonnante et incroyable. Ni la longueur de la route, ni la difficulté de sa mission, ni les dangers qu'il allait courir, et cela, pour un résultat incertain, ni l'abandon où il laissait sa famille ne purent l'effrayer. Il part non pas pour Rome, mais pour le pays des Cantabres qui touche aux rivages mêmes de l'Océan. L'empereur s'y trouvait alors, et faisait la guerre à une tribu de cette nation. Chérémon lui apprend le désastre; l'empereur, touché de compassion, nomme sur le champ sept des personnages consulaires les plus riches et les plus considérés de Rome, et les envoie pour rebâtir la ville. Ils arrivent en grande hâte,

( Napoléon-François-Joseph ), de La Ventie ( Pas-de-Calais ), élève du collége Saint-Louis.

πόλιν, καὶ ἐς τὸ μέχρι τοῦδε σωζόμενον ἀπεργάσασθαι σχῆμα.

Ταῦτα δὲ οὕτω συνενεχθῆναι δηλοῖ μὲν καὶ ἡ πάτριος τοῦ ἄστεος ἱστορία, οὐχ ἥκιστα δὲ τοὐπίγραμμα, ὅπερ ἔγωγε ἐκεῖσε ἐλθὼν ἀνελεξάμην. Ἔν τινι γὰρ τῶν ἀμφὶ τὴν πόλιν ἀγρῶν, βωμὸς ἵδρυται ἀρχαιότατος, ἐν ᾧ πάλαι, ὡς ἔοικε, τοῦ Χαιρήμονος ἄγαλμα ἐφειστήκει. Νῦν γὰρ οὐδὲν ὁτιοῦν ἐν αὐτῷ φαίνεται, ἐγκεχάρακται δὲ ὁμῶς ἔτι τὸ ἐλεγεῖον τῷ βωμῷ, ὧδέ πως ἔχον·

Κλασθείσας πάτρας σεισμῷ ποτε, Κάνταβριν ἐς γᾶν
Χαιρήμων ἔπτα πατρίδα ῥυσόμενος.
Καίσαρι δ' εἰλιχθεὶς περὶ γούνασι, τὰν μεγάλαυχον
Ὤρθωσε Τράλλιν (1), τὰν τότε κεκλιμέναν.
Ἀνθ' ὧν συγγενές οἱ τοῦτο βρέτας, ὄφρ' ἐπὶ βωμῷ
Οἷάγε δὴ κτιστὰς τάνδε φέροιτο χάριν.

AGATHIAS, liv. 2.

(1) Trallis, urbs Asiæ inter Mæandrum et Caystrum fluvios, a Plinio et Ptolemæo Cariæ, a Strabone Ioniæ, a Stephano Lydiæ

prodiguent l'argent et les soins; la ville est reconstruite sur le plan même qu'elle a conservé jusqu'à ce jour.

Ce fait est attesté non seulement par les archives nationales, mais par une inscription que j'ai copiée, étant allé en ce pays. Dans un champ aux environs de la ville, se trouve un piédestal fort ancien, sur lequel était autrefois, à ce qu'il paraît, la statue de Chérémon. On n'y voit plus rien aujourd'hui, seulement le piédestal porte une inscription en vers élégiaques, dont voici le sens :

« Tralles ayant été détruite par un tremblement de terre, Chérémon vola vers le pays des Cantabres pour sauver sa patrie; il embrassa les genoux de César, et la puissante Tralles sortit de ses ruines. En mémoire de ce bienfait, avec la ville renaissante s'est élevée cette statue, témoignage de la reconnaissance publique. »

(FRÉD. PRIEUR.)

annumerata. Aliis nominibus Evanthia, Seleucia, et Antiochia appellata et Eurymna..

Trallis oppidum Cariæ regionis in Asia minori.

*Dict. Géographique.*

## TROISIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

C'est vouloir se faire esclave des autres hommes, de la renommée et des affaires, que de prétendre aux dignités publiques. Etrange ambition de vendre sa liberté pour une ombre de pouvoir, et de consentir à n'être plus maître de soi-même, pour avoir le plaisir de commander aux autres! Qu'est-ce donc que la route des honneurs? des peines y conduisent à d'autres peines : funeste enchaînement! Le chemin est raboteux, le terme glissant, et le retour un précipice. Quand même on pourrait sans honte revenir sur ses pas, en a-t-on le courage? Des hommes accoutumés à une vie active sont inquiets dans le repos; il leur faut encore du mouvement au déclin de l'âge, et, vieillards fatigués, ils viennent encore sur leur porte braver les railleries des passants. Il serait à souhaiter pour un homme qui occupe les hautes places, qu'il jugeât de son état par l'opinion du vulgaire; il serait heureux : s'il se consulte lui-même, il ne l'est pas. L'ambition n'a peut-être qu'un avantage, c'est de nous mettre, par la faveur et la puissance, à portée de faire du bien. Les bienfaits et les services d'une âme généreuse, sont alors la véritable récompense de ses travaux et de ses tourments.

* *Premier prix.* Héron-de-Villefosse (Antoine-Marie-Félix), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Mathéus (Jean-Michel-Eugène), de Rouen (Seine-Inférieure), élève du collége Louis-le-Grand.

## TROISIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Cæteris hominibus, et famæ et negotiis consulto inservire dicas, qui publicos honores consectatur. Mirum sane ambitionis genus, si quis libertatem suam vanæ potestatis pretio venalem faciat, atque ultro suum ipsius arbitrium abnuat, utpote aliis imperandi avidus. Quid ergo ad honores via, nisi acerba quædam curarum usque renascentium continuatio, abruptum iter, lubricum culmen, reditus præceps. Etiamsi liceat nullo dedecore iter peractum retroflectere, quis pedem referre sustineat? Nempe qui negotiosæ vitæ assueverunt, eos vel in otio inquietos videas, quos, etiam ætate ingravescente, negotiis distrahi juvat, et vel invalidi senes mordacibus prætereuntium dictis stant obnoxii. Illi optandum esset qui ad amplissimos honores provectus est, ut ex opinione vulgi conditionem suam perpenderet, felix enim esset : sin autem e sua æstimet, infelix. Si quid boni habet ambitio, hoc unum est, quod gratia et imperio valens quisque in manibus habet unde beneficia largiatur. Tunc quæ in alios beneficia et officia conferuntur, dulcissima liberali animo laborum et ærumnarum præmia sunt.

(Fréd. Prieur.)

## TROISIÈME.

---

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

In pronuntiando, vitia oris, si qua sunt, emendanda : ut expressa verba sint, ut suis quæque litteræ sonis enuntientur, nec voces in faucibus patiamur audiri, nec ultimas intercidere syllabas. Nolo exprimi litteras putidius, nolo obscurari negligentius; nolo verba exiliter pressa exire, nolo inflata et quasi anhelata. Sonus ipse vocis ita rectus et simplex esse debet, ut tamen non desit convenientia et varietas. Nec rustice aut præfracte, aut cum clamore erumpat, sed neque uno et perpetuo tenore procedat oratio. Pro locis, rebus, personis, causis, temporibus sicut in elocutione, varianda est : alia simplicitate narrandum, alia auctoritate suadendum : alia inflammatione consurgat ira; alius flexus miserationem decet, alius rogantem. Habenda est hic ratio diligenter, quos imiteris, quorumque similis esse velis ; quia etsi ad pronuntiationis

* *Premier prix*. Landry (Joseph-Antoine), de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), élève du collége Louis-le-Grand. —

# TROISIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Avez-vous dans votre manière de prononcer quelques défauts naturels d'organe? il faut les corriger. Attachez-vous à bien articuler les mots, à énoncer chaque lettre avec le son qui lui est propre, à ne pas parler du gosier, à ne pas laisser tomber les dernières syllabes. Je ne veux pas de cette affectation qui fait sonner les lettres, ni de cette négligence qui les efface. Je n'aime pas que les mots s'échappent avec un ton grêle et mourant, ni qu'on les précipite en tons renflés et pour ainsi dire haletants. Le timbre de la voix doit être franc et soutenu, toujours varié, toujours adapté aux idées. Gardez-vous d'un ton rude, saccadé, de l'accent criard, et surtout d'une insipide monotonie dans le débit. Selon les différences de lieux, de personnes, de causes et de temps, la prononciation doit varier comme le style. Que le ton, simple dans la narration, s'élève avec assurance pour convaincre, avec feu pour exciter la colère; qu'il se plie à des inflexions différentes pour émouvoir et pour implorer. Il faut aussi se choisir un modèle à imiter, à suivre constamment. Sans doute les préceptes peuvent donner une prononciation convenable; mais on

*Deuxième prix.* Bourboulon (Alfred), de Troyes (Aube), élève du collége Henri IV.

laudem præcepta te ducant, incredibile est quanto magis valeat ad hanc rem vivum exemplum. Neque tamen, ut sæpe actores scenici faciunt, etiam tenuitas fœmineæ vocis imitanda est, haud seniliter tremendum aut ebrietas vacillatione exprimenda est. In pronuntiatione oratoris id maxime erit artis, ne ars esse videatur.

---

ne saurait croire combien un exemple vivant assure des progrès plus rapides. N'allons pas cependant, à l'exemple des acteurs, imiter la voix délicate des femmes, contrefaire la parole chevrotante des vieillards, parodier jusqu'au bégaiement de l'ivresse. Dans la prononciation le chef-d'œuvre de l'art est de ne pas le laisser deviner.

(***)

---

## TROISIÈME.

### VERS LATINS *.

#### MATIÈRE.

MORS GUSTAVI ADOLPHI SUECORUM REGIS.

GUSTAVUS in Albis Saxonici ripas bello iterum vocatus, « En illa, inquit, milites, dies victoriæ. « Jam Cimbros et Sarmatas vicistis; nec fas, me « duce, Martis filios Getas a Cæsare debellari. « Coram rege vestro inite certamina : numerate non « quot sed quales prælientur. Una per vos dies « tot pugnas conficiat, reique publicæ salutem « pariat et gloriam. »

Dixit, pugnaque vix commissa inclinant Cæsariani. Instat rex ardentior, et, quamvis saucius, in confertos ordines ruit. Sed novo debilis vulnere ægra jam manu gladium rotat, caditque oppressus numero. Securus dimicat miles, dum regem vivum putat; mortuum ut novit, fortior quoque et audacior victoriam occupat, quasi missurus inferias duci. Principem ipsum etiam nunc errasse per phalanges credas, et post mortem triumphasse.

* *Premier prix.* Danton (Joseph-Arsène), de Plancy (Aube), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Landry (Joseph-Antoine), de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), élève du collége Louis-le-Grand.



CORRIGÉ.

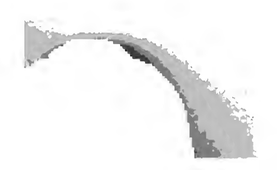
MORS GUSTAVI ADOLPHI, SUECORUM REGIS (1).

BELLORUM redivivo æstu revocatus in Albis
Saxonici ripas, spectataque jam arva triumphis
Gustavus, sistit viso procul hoste, phalanges,
Exsultansque animis : « Fortes, mea robora, Finni,
Lappiones Suconesque mei, nunc illa refulsit
Exoptata dies, qua terras fama per omnes

(1) Gustave Adolphe, surnommé le Grand, roi de Suède, naquit le 9 décembre 1594; il était petit-fils de Gustave Wasa, et fils de Charles IX et de Christine de Hölstein. Après avoir été instruit dans les belles-lettres, l'histoire, la politique, la philosophie et les mathématiques, il fut, en 1611, présenté, suivant l'usage, aux états du royaume et jugé digne de porter les armes. Son père étant mort la même année, il monta sur le trône, et acquit en peu de temps la confiance et l'amour de ses sujets. Immédiatement après son élévation au trône, il porta ses regards sur les hommes de mérite dont il pourrait mettre à profit les lumières, et qui formeraient son conseil, et plaça à la tête de ce conseil Axel Oxenstiern, homme distingué par ses profondes connaissances dans toutes les parties de l'administration. A son avénement, la Suède était en guerre avec le Danemark, la Pologne, la Russie. Gustave la délivra de ces embarras, soit par des traités, soit par des victoires. Déclaré, en 1630, chef des protestants d'Allemagne, il résolut de s'opposer aux projets de l'empereur qui soutenait la coalition catholique, et entra en négociation avec les princes protestants et avec la France, pour obtenir des subsides et des renforts. Après avoir pris toutes ses mesures, il arriva sur les côtes de la Poméranie, avec quinze mille hommes, vers la fin de juin 1630. Après plusieurs batailles gagnées, il allait retourner en Suède, lorsque l'empereur fit un dernier effort, et confia à Wallenstein le commandement de ses troupes. Les deux généraux s'observèrent long-temps sans en venir à un engagement décisif. Enfin, le 18 novembre 1633, commença une bataille sanglante dans la vaste plaine qui s'étend

Vos pariter regemque vehet, nec sera silebit
Posteritas nostrum facinus : distringite dextras
Ocius ; objectos, socii, perrumpite vallos.
Pugnandum est, dum fata vocant et classica : per vos
Moschorum rubuere nives, rubuitque cruentus
Cimber, et audaces compressit Sarmata voces.
Quæ mihi tot late populos, tot regna subegit,
Virtus vestra fuit : vos per glacialia mecum
Flumina et hibernos, spreta formidine, menses
Istis iter durum : non vobis linea cancri
Torrida et æstivis currens regionibus Æthon
Obstitit, aut longi fregerunt corpora soles.
State, viri, et si prisca manet reverentia nostri,
Hoc perstate loco. Celebrata ferocia segnes
Proscribat pellatque metus, et pabula laudum
Subdat gentis honos. Non fas a Cæsare vinci
Natum Marte Getam. Vobis pater ille, meique

entre Weissenfeln et Lutzen. L'infanterie suédoise rompit les lignes des impériaux, les mit en désordre, et s'empara de leurs canons. Le roi, voulant accélérer l'arrivée de sa cavalerie, s'avança dans la mêlée et perdit la vie avant qu'on eût pu venir à son secours. La nouvelle de sa mort, au lieu d'abattre le courage des Suédois, donna à leur valeur un nouvel élan. Ils fondirent sur les ennemis avec tant d'ardeur, qu'ils les mirent en pleine déroute. Puffendorf et d'autres historiens ont rapporté que Gustave-Adolphe périt par trahison, et ont fait tomber les soupçons sur François-Albert, duc de Saxe Lawembourg, qui passa ensuite au service de l'Autriche. Le corps du roi, couvert de sang et de blessures, fut transporté à Weissenfeln pour être embaumé ; de là, en Poméranie, d'où un navire suédois le conduisit à Stockholm. Les Autrichiens avaient enlevé une partie du vêtement simple et modeste de ce roi guerrier dont ils respectaient les grandes qualités. Ils déposèrent à l'arsenal de Vienne sa soubreveste de buffle percée de part en part, et son chapeau portant les marques d'un coup de feu qui avait percé le crâne.



Arbiter imperii est : istis defluximus oris
Quas ferri commendat amor, queis pristina vitæ
Regula, militia est : gladiis arcete pudorem :
Invictum se quisque probet : nos esse pericli,
Et pugnæ comites volumus : properabimus una
Ad laudem mortemque via : non præda, sed ipse
Materies belli deus est : defendere sacra
Qui renuit, moriatur iners : afflicta bonorum
Tutores nos çausa facit. Ne Suecia clamet
Degeneres, Teuto timidos, quem sæpius ipsi
Vicistis, toties campis fudistis apertis.
Credite, non uno fugietis teste, vel uno
Indice victores eritis : tot gentibus omnes
Judiciisque damur : pariter spectamur amicis,
Hostibus, et neutris. Litem decidere vestrum est :
O socii, victrix superet fiducia, si quid
Deficimus numero. Fas est advertere, quales
Non quot bella gerant. Una tot prælia luce
Conficite, et ne sit toties pugnare decorum,
Debellate semel. Regi patriæque, deoque
Vivere præclarum est, illos servasse decorum.
Dixit et extemplo, postquam coïere manipli,
Cæsareum inclinat cornu ; simul acta ruebat
Prima acies non parca fugæ : rex impiger urget,
Oblitusque sui, veluti se indagine cinctum
Dum videt, et circum stipari tela manusque,
(Ceu leo qui telis cingentibus undique præsens
Assilit in ferrum) medios agit acer in hostes
Cornipedem, et tanto septus discrimine pugnat.
Cominus at primo perculsus vulnere, sævit
Acrius ; haud magnum censens ostendere mundo
Regem posse mori. Nec tunc Gustavus inultum
Quod superest de luce, sinit, plagaque secunda

Saucius, adnitentem animam corpusque fatigat
Ictibus, et justæ non sufficientibus iræ.
Jamque labans languensque suo dum more coruscat,
Et formidatum necquicquam assurgit in ensem,
Corruit, atque iterum telis coeuntibus heros
Bellatricem animam patrio largitur Olympo,
Et sese invictis pugnando emancipat armis.
Illum plena cito sequitur victoria curru,
Et totas acies et castra ingentia mactat,
Inferias, Gradive, tibi. Sine principe miles
Dum superesse nefas censet, securius hostem
Insequitur; pudet amisso non vincere rege
Aut certare diu. Juvit præsentia vivi,
Plus mortis jam fama juvat. Sine corpore credam
Exsanguem pugnasse ducem, mentemque per ipsos
Erravisse simul cuneos, tacitisque furentes
Motibus instigasse viros. Sic victor honores
Et claro innumeras abrupit funere lauros.

Extrait du poème intitulé *Gustavi Adolphi tumulus*,
par le jésuite Gaspard Barclay, d'Anvers.

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Libertate ferox et clarus marte secundo
Gustavus, egregio laudis succensus amore,
Ad nova ducebat victrices prælia turmas;
Et jam Saxonici bello revocatus in Albis
Littora, terrificas acies instruxerat heros.
Tum sic alloquitur generosa voce phalanges :
« Magnanimi comites, patriæ columenque decusque
Quos sacra libertas divino signat honore,
En superis tandem illa dies affulsit ab oris
Optata, et longos posthac memoranda per annos,
Qua vos insigni cinget victoria lauro.

Ergo agite, o socii; nunc illas promite vires
Quas domitus Cimber, quas nuper Sarmata sensit.
Vos Deus ætherea cœli despectat ab arce.
Fasne Getas Martis natos a Cæsare vinci,
Me duce, et hostiles nunc primum horrescere vultus?
Vos ego delegi socios; comes ipse pericli
Non vobis abero; qua fervidus agmina rumpam
Tendite, qua pulchras quæram per vulnera laudes.
Non animo torpebit iners ad fortia virtus.
Rumpe moras, invicta cohors, et prælia misce,
Non hostes numerans; sed quales adspice pugnent.
Et jam tempus adest, finemque imponite bello,
O socii; una dies per vos tot prælia tandem
Conficiat, patriæque decus, pariatque salutem.
  Dixit, et ingenti pugnæ inflammavit amore
Pectora; et insonuit rauco fera buccina cantu.
Sed vix commisso certamine, Cæsaris agmen
Inclinat subito; tunc rex ardentior instat,
Spargens mille neces, et duro vulnere quamvis
Saucius, in densas fertur multo impete turmas.
Dum vero attonitas frangit virtute cohortes,
Ecce novo titubat jam fessus vulnere, et ensem
Ægre circumagit; simul agmina multa virorum
Irrumpunt, sævam telis minitantia mortem.
Opprimitur numero, vitamque exhalat in auras
Gustavus infelix, media quasi laude sepultus.
Interea comitum certant secura futuri
Agmina, dum credunt dilectum vivere regem.
Ut vero ad mœstas pervenit nuntius aures,
Pugnando cecidisse ducem, tum fortior hostem
Aggreditur miles, trepidumque audacior urget;
Ulcisci regem, et Manes satiare cruentis
Inferiis juvat, et sceleratas sumere pœnas.
Jamque fugam celerant hostes, et sanguine sudant
Littora; nunc etiam regem erravisse phalanges
Per medias, late spargentem funera dextra,
Et magnum retulisse putes, post fata, triumphum.

DANTON,
Collége Charlemagne, Inst. Liévyns.

## TROISIÈME.

### VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

Εἰ μὲν ἡ Μεγάλη πόλις προθυμίᾳ τε τῇ πάσῃ συνοικισθεῖσα ὑπὸ Ἀρκάδων, καὶ ἐπὶ μεγίσταις τῶν Ἑλλήνων ἐλπίσιν ἐς αὐτὴν, κόσμον τὸν ἅπαντα καὶ εὐδαιμονίαν τὴν ἀρχαίαν ἀφῄρηται, καὶ πολλά ἐστιν αὐτῆς ἐρείπια ἐφ' ἡμῶν· θαῦμα οὐδὲν ἐποιησάμην, εἰδὼς τὸ δαιμόνιον νεώτερα ἀεί τινα ἐθέλον ἐργάσασθαι, καὶ ὁμοίως τὰ πάντα τά τε ἐχυρὰ καὶ τὰ ἀσθενῆ καὶ τὰ γινόμενά τε καὶ ὁπόσα ἀπόλλυνται, μεταβάλλουσαν τὴν τύχην, καὶ, ὅπως ἂν αὐτῇ παρίστηται, μετὰ ἰσχυρᾶς ἀνάγκης ἄγουσαν. Μυκῆναι μέν γε τοῦ πρὸς Ἰλίῳ πολέμου τοῖς Ἕλλησιν ἡγησαμέναι, καὶ Νῖνος ἔνθα ἦν Ἀσσυρίοις βασιλεία, καὶ Βοιώτιαι Θῆβαι, προστῆναι τοῦ Ἑλληνικοῦ ποτε ἀξιωθεῖσαι, αἱ μὲν ἠρεμοῦνται πανώλεθροι, τὸ δὲ ὄνομα τῶν Θηβῶν ἐς ἀκρόπολιν μόνην καὶ οἰκήτορας μεταβέβηκεν οὐ πολλούς. Τὰ δὲ ὑπερῃρκότα πλούτῳ τὸ ἀρχαῖον, Θῆβαί τε αἱ Αἰγύπτιαι καὶ ὁ Μινυήϊος Ὀρχόμενος, καὶ ἡ Δῆλος, τὸ κοινὸν Ἑλλήνων ἐμπόριον, αἱ μὲν ἀνδρὸς ἰδιώτου μέσου δυνάμει χρημάτων καταδέουσιν ἐς εὐδαιμονίαν· ἡ Δῆλος δὲ, ἀφελόντι τοὺς ἀφικνουμέ-

* *Premier prix.* Wyndham ( Georges ), de Londres, élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Jager-Schmidt ( Paul-Auguste ), de Paris ( Seine ), élève du collége Charlemagne.

## TROISIÈME.

### VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

Si Mégalopolis, que les Arcadiens fondèrent avec tant d'ardeur, et qui avait fait concevoir aux Grecs les plus grandes espérances, déchue aujourd'hui de sa prospérité et de son antique splendeur, n'offre presque à nos yeux que des décombres, il ne faut pas s'en étonner. On sait que les Dieux aiment à renouveler sans cesse toutes choses, et que la fortune, changeant tout ce qui est l'ouvrage des hommes, ce qui est fort ou faible, ce qui est nouveau ou sur le déclin, entraîne par les lois d'une invincible nécessité tout ce qui se trouve sur son passage. Voyez en effet Mycènes qui était à la tête de la Grèce lors de la guerre de Troie, Ninive autrefois le siége de l'empire des Assyriens, Thèbes de Béotie qui mérita jadis l'honneur de commander à la Grèce, que sont-elles devenues? Les deux premières sont des ruines abandonnées, et quant à Thèbes, ce nom ne désigne plus que la citadelle et quelques habitations. Voyez encore des cités que leurs richesses ont rendues si célèbres, Thèbes en Egypte, Orchomène la Mynéenne, et Délos le marché général de la Grèce. Les deux premières ne réunissent pas même la richesse suffisante pour mettre dans l'aisance un simple particulier d'une condition médiocre; et Délos, abstraction faite des

νους παρ' Ἀθηναίων ἐς τοῦ ἱεροῦ τὴν φρουρὰν, Δηλίων γε ἔρημός ἐστιν ἀνθρώπων. Βαϐυλῶνος δὲ τοῦ μὲν Βήλου τὸ ἱερὸν λείπεται. Βαϐυλῶνος δὲ ταύτης, ἥντινα εἶδε πόλεων τῶν τότε μεγίστην ἥλιος, οὐδὲν ἔτι ἦν, εἰ μὴ τεῖχος, καθὰ καὶ Τίρυνθος τῆς ἐν τῇ Ἀργολίδι. Ταῦτα μὲν ἐποίησεν ὁ δαίμων εἶναι τὸ μηδέν· — Ἡ δὲ Ἀλεξάνδρου πόλις ἐν Αἰγύπτῳ καὶ ἡ Σελεύκου παρὰ τῷ Ὀρόντῃ, χθές τε ᾠκισμέναι καὶ πρώην, ἐς τοσοῦτο ἐπιδεδώκασι μεγέθους καὶ εὐδαιμονίας, ὅτι σφᾶς ἡ τύχη δεξιοῦται. Κἀκείναις μέντοι ἔσται τέλος.

---

## QUATRIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Pour peu qu'on jette les yeux sur les ouvrages des anciens écrivains français, on voit quels obstacles ils eurent à vaincre, soit pour rendre leurs propres pensées, soit pour faire passer dans une langue encore au berceau les beautés de deux langues dont la supériorité était reconnue depuis tant de siècles. Les modèles que l'antiquité grecque et latine présentait à ces premiers littérateurs, devaient en même temps exciter en eux le sentiment de l'admiration et celui du désespoir de les imiter. La langue française timide, grossière, embarrassée, n'osait encore s'élever jusqu'aux arts et aux sciences;

* *Premier prix.* Manceaux (François-Charles-Ernest), de Paris (Seine), élève du collège Henri IV. — *Deuxième prix.*

Athéniens envoyés pour la garde du temple, n'a plus d'habitants. De Babylone, sans le temple de Bélus qui subsiste encore, de cette Babylone, la ville la plus grande que le soleil ait alors éclairée, il ne reste plus qu'un mur; Tyrinthe aussi n'a plus que ses murailles. Le destin a réduit ces villes à rien. Tandis que la ville d'Alexandre en Egypte et celle de Séleucus sur les bords de l'Oronte, quoique nouvelles et bâties d'hier pour ainsi dire, sont arrivées au plus haut degré de puissance et de prospérité, parce que la fortune leur a été favorable. Cependant elles aussi périront un jour.

(***)

---

## QUATRIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Si vel minimum veterum Galliæ scriptorum opera perlegeris, facile perspicies quanta illis superanda fuerint impedimenta, tum ut proprios animi sensus dicendo exprimerent, tum ut in linguam adhuc infantem duarum linguarum lepores transferrent, quas, tot sæculis superstites, cæteris præstare convenerat. Quæ græca latinaque antiquitas primis illis litteratis viris exempla subjiciebat, ea erant quæ mirarentur quidem, sed simul imitanda desperarent. Gallica nempe lingua, timida, rudis atque obscura nondum eo progressa fuerat, ut artes et

Gentilhomme (Paul-Henri-Joseph), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

elle était même obligée d'emprunter, pour l'histoire, pour les actes et les traités publics, le langage de l'ancienne Rome. Des fables, des romans, des récits de faits et gestes fabuleux furent long-temps son partage. Elle était trop peu féconde pour produire d'autres ouvrages, trop pauvre pour atteindre à la richesse d'expression qu'exigent les grands sujets, trop barbare et trop rude pour peindre avec succès les nuances délicates des sujets d'agrément. Mais lorsqu'on eut appris à penser dans les écrits d'Athènes et de Rome, lorsque le génie éclairé par ces guides immortels eut pris son essor, et que l'esprit solidement nourri ne se laissa plus entraîner au hasard, ou emporter au caprice de la fantaisie, avec quelle fierté la langue française ne brisa-t-elle pas ses entraves? Enrichie des dépouilles de ses deux rivales, elle est enfin parvenue aujourd'hui à les surpasser en clarté, et à les égaler pour l'énergie, l'expression, la douceur et l'harmonie.

---

disciplinas tractandas susciperet; atque etiam in historia, actis pactisque publicis antiquæ Romæ sermonem usurpare cogebatur. Diutius itaque commenta et fabulas, fictasque rerum et gestorum narrationes in provinciam suam tantum admisit. Sterilior enim quam ut alia ederet; magis inops, quam ut ad illam dicendi copiam, quæ in magnis rebus requiritur, se componeret; asperiorque et durior, quam ut levem hanc colorum varietatem, in festivis operibus necessariam, feliciter consequeretur. Verum ubi ex magnis Athenarum et Romæ scriptis artem cogitandi hauserunt, ubi ingenium, tantis præeuntibus magistris, libero spatio se dedit, et mens, solidis imbuta præceptis, jam non se temeraria libidine aut cæco impetu abripiendam permisit, quam superba, solutis vinclis, gallica lingua exsultavit! æmularum opima spoliis ad id hodie pervenit, ut eas concinnitate superet, et nervis, elocutione, dulcedineque et numeris adæquare valeat.

(Fréd. Prieur.)

---

## QUATRIÈME.

### VERSION LATINE*.

### TEXTE.

Fuit Theodosius moribus et corpore Trajano similis, quantum veterum scripta et picturæ docent. Sic eminens status, membra eadem, eadem longa et promissa cæsaries, omnia denique, nisi quod neque tam ingentes oculi erant, neque forte tanta gratia tantusque flos in facie, aut tanta dignitas in incessu. Mens prorsus similis, adeo ut nihil dici queat, quod non ex libris in istum videatur transferri. Clemens animus, misericors, communis, solo habitu differre se cæteris putans, in omnes homines honorificus, verum effusius in bonos, simplicia ingenia æque diligere, erudita mirari, sed innoxia : largiri magno animo magna : cives amare vel privato contubernio cognitos, eosque honoribus, pecunia, beneficiis cæteris munerare, præsertim quorum erga se vel patrem aspero casu officia probaverat. Litteris, si nimium perfectos contemplemur, mediocriter doctus, sagax plane, multumque diligens ad noscenda majorum gesta; irasci sane rebus indignis sed flecti cito : unde modica dilatione

* *Premier prix.* Grand-Boulogne ( Adolphe ), de Valence ( Drôme ), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* Schmitz

# QUATRIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Théodose ressemblait à Trajan par le caractère et l'extérieur, autant qu'on peut en juger par les écrits et les tableaux des anciens. Taille élevée, vigueur de corps, chevelure longue et flottante, il avait tout enfin, si ce n'est que ses yeux n'étaient pas aussi grands, et que peut-être il avait moins de grâce et de beauté dans les traits du visage, ou moins de dignité dans la démarche. Ses goûts étaient tout-à-fait semblables, au point qu'on ne peut trouver dans ce qu'on a écrit sur Trajan, rien qui ne semble aussi pouvoir être appliqué à Théodose. Clément, compatissant, affable, il pensait ne différer du reste de ses sujets que par les insignes de son rang. Généreux envers tous, prodigue pour les gens de bien, ami de la simplicité, admirateur de la science, mais de la science unie à la vertu; grand dans ses largesses, il aimait les citoyens qui ne lui étaient connus que dans l'intimité de la vie privée, il les comblait d'honneurs, de richesses, de bienfaits de tout genre, mais surtout ceux dont il avait reconnu le zèle envers lui ou envers son père dans des circonstances difficiles. Littérateur médiocre, si on le compare aux grands maîtres, mais homme de goût, amateur passionné de l'antiquité : facile à s'irriter pour des causes légères, se calmant

(Dominique - Achille), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon.

emolliebantur aliquando jussa severius. Habuitque a naturæ munere, quod Augustus a philosophiæ doctore. Qui quum vidisset eum facile commoveri, ne asperum aliquid statueret, monuit, ubi irasci cœpisset, quatuor atque viginti græcas litteras memoria recenseret, ut illa concitatio quæ momenti est, mente alio traducta, parvi temporis interjectu languesceret. Melior haud dubie, quod est raræ virtutis, post auctam annis potentiam regalem, multoque maxime post civilem victoriam. Jam illa minutiora, et, ut dicitur intra aulam, quæ quidem, quia occulta sunt, magis oculos auresque ad se trahunt : patruum colere tanquam genitorem : fratris mortui sororisque liberos habere pro suis, cognatos affinesque parentis animo complecti, elegans lætumque convivium dare, non tamen sumptuosum; miscere colloquia pro personis, sermone cum gravitate jucundo; blandus pater, concors maritus.

AURELIUS VICTOR.

---

## QUATRIÈME.

### VERSION GRECQUE *.

#### TEXTE.

Ἡνίκα τὸν βίον Ἀρκάδιος ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς τελευτᾶν ἤμελλε (ἦν δέ οἱ παῖς Θεοδόσιος οὔπω τοῦ

* *Premier prix*. Radot (Vincent-Félix-Valery), de Corbigny (Nièvre), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix*. Thibault

promptement, et par suite tardant peu quelquefois à adoucir des ordres trop sévères, il tenait de la nature ce qu'Auguste avait appris d'un maître de philosophie. Celui-ci ayant remarqué l'irascibilité du prince, qui aurait pu le porter à quelqu'excès de rigueur, l'engagea à réciter, aussitôt qu'il se sentirait ému, les ving-quatre lettres de l'alphabet grec; cette irritation du moment devant s'affaiblir dans ce court intervalle de distraction. Théodose devint meilleur, et c'est le caractère d'une vertu rare, lorsque le temps eût confirmé sa puissance impériale, et surtout après que la victoire eût étouffé la guerre civile. Faut-il entrer dans ces détails minutieux, renfermés, comme on dit, dans le secret du palais, mais dont le mystère excite encore la curiosité? Dirai-je son respect filial pour son oncle, sa tendresse paternelle pour les enfants de sa sœur et pour ceux d'un frère qu'il avait perdu; son affection pour ses parents et les alliés de sa famille; le goût et la gaîté qui présidaient à ses festins d'où le luxe était banni; sa conversation variée selon ceux auxquels il s'adressait, conversation sérieuse mais pleine d'agrément? Dirai-je enfin qu'il était aussi bon père que bon mari? (***)

---

## QUATRIÈME.

### VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

L'EMPEREUR Arcadius touchait au terme de sa vie, et son fils Théodose était encore au berceau. Indécis tout

(Amand), de Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise), élève du collége Charlemagne.

τιτθοῦ ἀπαλλαγεὶς), διηπορεῖτο ἀμφί τε τῷ παιδὶ καὶ τῇ βασιλείᾳ, εὐ θέσθαι ἄμφω ὡς ἥκιστα ἔχων. Ἐγίνετο γάρ τις αὐτῷ ἔννοια, ὡς, ἢν μὲν κοινωνόν τινα Θεοδοσίῳ τῆς ἡγεμονίας πορίζηται, αὐτὸς ἂν τὸν παῖδα τὸν αὐτοῦ διαχρησάμενος τῷ ἔργῳ εἴη, πολέμιον αὐτῷ δύναμιν τὴν βασίλειον περιβεβλημένον ἐπαγαγών· ἢν δὲ μόνον αὐτὸν ἐπὶ τῆς ἀρχῆς καταστήσηται, πολλοὶ μὲν ἐπὶ τῆς βασιλείας ἐπιβατεύσουσι, τῆς τοῦ παιδὸς ἐρημίας, ὡς τὸ εἰκὸς, ἀπολαύοντες, ἐπαναστάντες δὲ πόνῳ οὐδένι τυραννήσουσι, τὸν Θεοδόσιον διαφθείραντες. Ἐς ταύτην Ἀρκάδιος τὴν ἀμηχανίαν ἐμπεπτωκὼς, καίπερ οὐ γεγονὼς ἐς τἄλλα ἀγχίνους, βουλεύεται βούλην ἥτις οἱ τόν τε παῖδα καὶ τὴν ἀρχὴν διασώσασθαι εὐπετῶς ἴσχυσε. Διαθήκης γὰρ διαθεὶς γράμματα, διάδοχον μὲν τῆς ἡγεμονίας ἀνεῖπε τὸν παῖδα, ἐπίτροπον δὲ αὐτῷ κατεστήσατο Ἰσδιγέρδην, τὸν Περσῶν βασιλέα· ᾧ δὴ πολλὰ ἐν ταῖς διαθήκαις ἐπέσκηψε Θεοδοσίῳ τὴν βασιλείαν σθένει τε καὶ προνοίᾳ πάσῃ συνδιασώσασθαι. Ἰσδιγέρδης δὲ, ἐπεὶ, τελευτήσαντος Ἀρκαδίου, τὸ γράμμα τοῦτο ἀπενεχθὲν εἶδεν, ὢν καὶ πρότερον ἐπὶ τρόπου μεγαλοφροσύνῃ διαβόητος, ἐς τὰ μάλιστα ἀρετὴν ἐπιδείξατο θαύματός τε πολλοῦ καὶ λόγου ἀξίαν· τὰς γὰρ Ἀρκαδίου ἐντολὰς ἐν ἀλογίᾳ οὐδεμίᾳ ποιησάμενος, αὐτίκα πρὸς Ῥωμαίων τὴν βουλὴν γράμματα ἔγραψεν, ἐπίτροπός τε οὐκ ἀπαρνούμενος Θεοδοσίου βασιλέως εἶναι, καὶ πόλεμον ἐπανατεινάμενος, ἤν τις αὐτῷ ἐς ἐπιβουλὴν ἐγχειροίη καθίστασθαι.

PROCOPE, *Guerre Persique*, liv. I.

à la fois et sur l'avenir de l'enfant, et sur celui de l'état, il ne savait comment pourvoir à la sûreté de l'un et de l'autre, et voici quelles étaient ses réflexions : lui adjoindre un collègue à l'empire, ce serait en effet préparer lui-même la ruine de son fils, en plaçant à ses côtés un ennemi revêtu de la puissance impériale : au contraire, le mettre seul à la tête des affaires, c'était frayer le chemin du trône à une foule d'ambitieux qui profiteraient sans doute de l'abandon du jeune prince, et, sujets rebelles, s'empareraient aisément du souverain pouvoir, par le meurtre de Théodose. Jeté dans un tel embarras, Arcadius, dont l'esprit n'était pas d'ailleurs fécond en ressources, prit une détermination, dont le résultat fut d'assurer sans peine le salut de son fils et celui de l'empire. Il fit un testament par lequel il institua Théodose héritier de la couronne, et lui donna pour tuteur Isdigerde, roi de Perse, qu'il conjurait d'employer son pouvoir et toute sa prudence à le maintenir sur le trône. A la mort d'Arcadius, Isdigerde reçut le testament et l'ouvrit; et ce prince, déjà si renommé pour sa grandeur d'âme, fit preuve surtout alors d'une vertu digne de la plus vive admiration et des plus grands éloges. Plein de respect pour les dernières volontés de l'empereur, il écrivit sur le champ au sénat romain qu'il acceptait la tutelle, et promettait la guerre à quiconque ferait contre son pupille une tentative coupable.

(Fréd. Prieur.)

## CINQUIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Après la mort d'Auguste, qui avait tout fait pour son utilité particulière et rien pour le bonheur durable des peuples, l'empire fut livré successivement à plusieurs tyrans destructeurs. On vit sous les Tibère, les Caïus, les Néron, les Domitien et ceux qui leur ressemblèrent, le despotisme le plus arbitraire étouffer la justice et les lois, le prince et ses ministres se jouer de la vie des citoyens, les biens des familles devenir la proie des délateurs; les légions, plus redoutables à l'état qu'à l'ennemi, vendre les dignités impériales, s'enrichir et se détruire par les guerres civiles; des provinces accablées courir aux armes par désespoir; des alliés se séparer de l'empire, des voisins l'insulter, et les Parthes surtout se faire craindre. Enfin l'humanité opprimée commence à respirer sous Nerva, dont le règne passe et disparaît comme un éclair. Trajan mérita à son tour l'affection des Romains par ses heureuses qualités et intimider les nations par ses victoires. La valeur d'Adrien et son application à faire refleurir la discipline militaire, soutiennent la gloire de son prédécesseur. Mais il était réservé aux deux Antonins de faire les délices du monde et de rétablir la majesté du nom Romain.

* *Premier prix.* Lainné (Jules-François), de Paris (Seine), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Lemoinne (John-Emile-Marguerite), de Londres, élève du collége Stanislas.

## CINQUIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Post obitum Augusti (1), qui omnia in suam ipsius utilitatem, nihil vero in mansuram hominum felicitatem contulerat, multis vicissim tyrannis pessimis permissa est respublica. Imperantibus enim Tiberio, Caio, Nerone, Domitiano cæterisque ejusdem ingenii, quum potestas nullo fræno coerceretur, jus et leges comprimi, principem penes et ejus ministros esse civium vita, in fortunas familiarum delatores invadere, reipublicæ magis quam hostibus metuendæ legiones imperatorium munus numerato vendere, ditari, et civilibus bellis imminui, oppressæ provinciæ arma per desperationem corripere, a Republica desciscere socii, imperio finitimi insultare, Parthi præsertim sui metum injicere. Interquievit tandem afflictum humanum genus sub Nerva, cujus regnum fulguris instar abiit et evanuit. Trajanus inde sua vice Romanorum amorem sibi egregiis virtutibus conciliavit, et gentes victoriis perculsas coercuit. Cujus autem gloriam sustinuit Adrianus, strenuus simul et revocandæ militaris disciplinæ tenax. Hoc tamen utrique Antonino fato reservatum erat, ut in omnium essent deliciis, suamque nomini Romano majestatem restituerent. (* * *)

(1) Auguste continua, il est vrai, l'ouvrage de César et asservit sa patrie; mais au moins il ne fit pas sentir son joug aux Romains.

Au lieu que César disait insolemment que la république n'était rien, et que ses paroles étaient des lois ; Auguste ne parla que de la dignité du sénat, et de son respect pour la république. Il établit le gouvernement le plus capable de plaire qu'il fut possible, sans choquer ses intérêts ; et il en fit un aristocratique par rapport au civil, et monarchique par rapport au militaire : gouvernement ambigu, qui, n'étant pas soutenu par ses propres forces, ne pouvait subsister, que tandis qu'il plairait au monarque, et était entièrement monarchique par conséquent.

La tyrannie de Tibère s'exerça à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice. Mais comme il n'est jamais arrivé qu'un tyran ait manqué d'instruments de sa tyrannie, Tibère trouva toujours des juges prêts à condamner tous ceux qui lui étaient suspects. Le sénat tomba dans un état de bassesse qui ne peut s'exprimer, et, sous la faveur de Séjan, les plus illustres d'entre les sénateurs faisaient le métier d'espions et de délateurs.

Caligula succéda à Tibère. On a dit de lui, qu'il n'y avait jamais eu un meilleur esclave, ni un plus méchant maître. Il fit mourir militairement tous ceux qui lui déplaisaient, et tint le glaive suspendu sur le sénat, qu'il menaçait d'exterminer tout entier.

Les crimes de Néron hâtèrent sa perte ; car, ce ne fut pas seulement sur sa famille, ses amis et le sénat, qu'il exerça sa cruauté, ce fut le peuple Romain tout entier.

Domitien fit voir un nouveau monstre, plus cruel et plus implacable que ceux qui l'avaient précédé, parce qu'il était plus timide. Ses affranchis les plus chers, sa femme même, voyant qu'il était aussi dangereux dans ses amitiés que dans ses haines, s'en défirent. Avant de faire le coup, ils jetèrent les yeux sur un successeur, et choisirent Nerva, vénérable vieillard.

(MONTESQUIEU, *Grandeur et Décad.*)

Opus aggredior opimum casibus, atrox præliis, discors dissensionibus, pace ipsa sævum. Quatuor principes ferro interempti, tria bella civilia, plura externa et plerumque permixta: urbs incendiis vastata, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso : pollutæ cærimoniæ : magna adulteria : plenum exiliis mare : infecti cædibus scopuli : atrocius in urbe sævitum. Nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine et ob virtutes certissimum exitium. Nec minus præmia delatorum invisa, quam scelera : quum alii sacerdotia, consulatus, ut spolia, adepti, procurationes alii et interiorem potentiam, agerent, ferrent cuncta. Odio et terrore corrupti in dominos servi, in patronos liberti, et quibus deerat inimicus, per amicos oppressi.

TACITE, *Hist.*, *liv.* I.

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Mortuo Augusto, qui omnia in propriam utilitatem, nihil vero in stabilem populorum felicitatem contulerat, multis vicissim pessimis tyrannis imperium permissum est. Regnantibus Tiberio, Caio, Nerone, Domitiano ac iis qui istorum principum similes fuerunt, justitia ac leges, potestate nullo fræno coercita, compressæ fuerunt, civium vita imperatoris ministrorumve nutu pependit, in familiarum bona invaserunt delatores; reipublicæ magis formidandæ quam hostibus legiones licitatori imperium addixerunt, locupletatæ ac civili bello pessumdatæ sunt. Provincias oppressas ad arma rapuit desperatio; ab imperio desciverunt socii; finitimi illud vexarunt contumeliis, et Parthi maxime sui terrorem injecerunt. Oppressi homines paululum tandem respirant sub Nerva, cujus, fulguris instar, desinit regnum et evanescit. Trajanus quoque eximiis virtutibus Romanorum amorem meretur, gentibusque, suis victoriis metum incutit. Virtute atque intento ad id animo ut revigescat militaris disciplina, Trajani qui præcesserat, gloriam sustinet Adrianus. Sed statutum erat, ut duo Antonini omnibus essent in deliciis, ac Romani nominis majestatem in pristinum splendorem restituerent.

J. F. Lainné.

Collége Charlemagne. Inst. Massin.

---

## CINQUIÈME.

### VERSION LATINE *.

### TEXTE.

Marcus Antoninus hæc in senatu : « Patres conscripti, Avidius Cassius qui rebellaverat in nos per scelus suum periit. Ego vero et uxori ejus parcam, et genero, et liberis; nihil est enim quod imperatorem Romanum melius commendet gentibus quam clementia. Hæc Cæsarem deum fecit, hæc Augustum consecravit. Ergo, Patres Conscripti, quod ad defectionem Cassianam pertinet, vos oro atque obsecro, ut, censura vestra deposita, meam pietatem clementiamque servetis, imo vestram, neque quemquam ullum senatus occidat. Nemo senatorum puniatur, nullius fundatur viri nobilis sanguis, exsules redeant, proscripti bona recipiant. Utinam quoque possem mortuos etiam ab inferis excitare! Nam, si ex mea sententia de bello judicatum esset, nec Avidius esset occisus. Nunquam placet in imperatore vindicta sui doloris, quæ, etsi justior fuerit, acrior videtur. Quare filiis Avidii Cassii et genero et uxori veniam dabitis : et quid dico veniam, quum illi nihil fecerint? Vivant igitur

* *Premier prix.* Guiard (Paul-Philippe-Henri-Théodore), d'Avallon (Yonne), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Guillemin (Auguste), de Paris (Seine), élève du collége Stanislas.

# CINQUIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Marcus Antoninus prononça ces paroles dans le sénat : « Pères Conscripts, Avidius Cassius, qui s'était révolté contre nous, a péri victime de son attentat. Pour moi, je pardonnerai à sa femme et à ses enfants; car rien ne donne aux peuples meilleure idée d'un empereur que la clémence. C'est elle qui a divinisé César, qui a élevé Auguste au rang des dieux immortels. Quant à la révolte de Cassius, je vous prie et vous conjure, Pères Conscripts, de mettre des bornes à votre rigueur, de ménager ma clémence et mon humanité ou plutôt la vôtre, et de ne pas permettre qu'un citoyen périsse par les ordres du sénat. Qu'aucun sénateur ne soit mis à mort; que le sang d'aucun patricien ne soit répandu; qu'on rappelle les exilés, et que les proscrits rentrent dans leurs biens. Et plût aux dieux que je pusse rappeler aussi les morts du tombeau : car si l'on eût jugé de cette guerre comme moi, Avidius lui-même vivrait encore. Rien ne déplaît plus dans un prince, que de le voir venger ses injures personnelles : quelque juste que soit une pareille vengeance, elle paraît toujours outrée. Par cette raison, vous ferez grâce aux enfants, au gendre, à la femme de Cassius. Et que dis-je, grâce? ils ne sont pas coupables. Qu'ils vivent donc en pleine sécurité, qu'ils sachent qu'ils

securi, et sciant sub Marco se vivere. Vivant in patrimonio parentum; auro atque opibus fruantur; sint liberi, sint divites et per ora omnium ubique populorum circumferant meæ, circumferant vestræ pietatis exemplum. Nec magna hæc est, patres conscripti, clementia, veniam proscriptorum liberis et conjugibus dari. Ego vero a vobis peto ut conscios senatorii ordinis et equestris a cæde, a proscriptione, a timore, ab infamia, ab invidia, postremo ab omni vindicetis injuria; detisque hoc meis temporibus, ut qui in causa tyrannidis, qui in tumultu cecidit, is tantum probetur occisus.

Hanc summi viri clementiam senatus hic acclamationibus prosecutus est : Antonine clemens, Antonine pie, Dii te servent!

(Excerptum ex uno historiæ Augustæ scriptorum, Vulcatio Gallicano).

---

## CINQUIÈME.

---

### VERSION GRECQUE*.

### TEXTE.

ΠΥΡΡΟΣ, Ο ΗΠΕΙΡΩΤΩΝ ΒΑΣΙΛΕΥΣ, ΠΡΟΣ ΦΑΒΡΙΚΙΟΝ, ΒΟΥΛΕΥΤΗΝ ΡΩΜΑΙΟΝ.

Ἐγώ σε, ὦ Φαβρίκιε, πυνθάνομαι κράτιστον ἐν ἡγεμονίαις πολέμων εἶναι, καὶ τῷ βίῳ δίκαιον καὶ σώφρονα

* *Premier prix.* Huet (François), de Villeau (Eure-et-Loir), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix.* Lainné (François-Jules), de Paris (Seine), élève du collége Charlemagne.

vivent sous Marcus. Qu'ils vivent dans le patrimoine de leur famille, qu'ils jouissent de leur fortune ; qu'ils soient libres, tranquilles, riches; et qu'à la face de tous les peuples, ils soient une preuve frappante de votre humanité et de la mienne. Et certes, ce n'est pas un grand effort, que de pardonner aux enfants et aux femmes des proscrits. Je vous demande donc que les complices de cette révolte, sénateurs ou chevaliers, soient à l'abri de la mort, de la proscription, de la crainte, de l'infamie, de la poursuite, en un mot, de tout mal. Accordez-moi la grâce qu'on puisse dire que, sous mon règne, il n'est mort de rebelles que ceux qui ont péri au milieu des troubles et les armes à la main. »

Tant de clémence fit éclater les applaudissements des sénateurs. On s'écriait : que de bonté! que de vertu! O Antoninus, que les dieux te protègent!

(***)

---

## CINQUIÈME.

### VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

#### PYRRHUS, ROI D'ÉPIRE, A FABRICIUS, SÉNATEUR ROMAIN.

Je sais, ô Fabricius, que personne n'est plus habile que vous dans la conduite d'une guerre, que votre manière de vivre est pleine d'égalité et de modération,

καὶ τὰς ἄλλας ἁπάσας ἔχοντα ἀρετάς· χρημάτων δ' ἄπορον, καὶ καθ' ἓν τὸ μέρος τοῦτο ἐλασσούμενον ὑπὸ τῆς τύχης, ὥςτε μηδὲν ἄμεινον τῶν πενεστάτων βουλευτῶν ἐν τοῖς κατὰ τὸν βίον διατελεῖν. Τοῦτο δὲ τὸ μέρος ἐκπληρῶσαι προθυμούμενος, ἕτοιμός εἰμι διδόναι σοι πλῆθος ἀργυρίου καὶ χρυσίου τοσοῦτον, ὅσον κτησάμενος ἅπαντας ὑπερβαλεῖς πλούτῳ τοὺς μάλιστα δοκοῦντας Ῥωμαίων εὐπορεῖν, καλὸν νομίσας ἀνάλωμα καὶ πρέπον ἡγεμόνι, τοὺς ἀγαθοὺς ἄνδρας ἀναξίως τῆς ἀρετῆς διὰ πενίαν πράττοντας εὐεργετεῖν. Ἐμοὶ δ' ἀντὶ τούτων μήτ' ἄδικον μήτ' αἰσχρὰν πρᾶξιν ὑπηρετήσεις μηδεμίαν, ἀλλ' ἐξ ὧν αὐτὸς ἔσῃ τιμιώτερος. Πρῶτον μὲν ἐπὶ τὰς διαλλαγὰς, ὅση δύναμις ἐν σοὶ, παρόρμησον τὴν ἄχρι τοῦδε δύσεριν καὶ οὐδὲν τῶν μετρίων φρονοῦσαν βουλήν. Γενομένης δὲ τῆς εἰρήνης, ἐλθὲ μετ' ἐμοῦ σύμβουλός μοι ἁπάντων ἐσόμενος. Ἐμοί τε γὰρ ἀνδρὸς ἀγαθοῦ καὶ πιστοῦ φίλου δεῖ, σοί τε χορηγίας βασιλικῆς. Ἐὰν δὲ συνενέγκωμεν ταῦτ' εἰς τὸ κοινὸν, τὰ μέγιστα τῶν ἀγαθῶν παρ' ἀλλήλων ἀποισόμεθα.

DENYS D'HALICARNASSE.

---

qu'enfin, vous possédez toutes les autres vertus. Mais vous manquez de richesses, et, sous ce rapport seul, la fortune vous a tellement maltraité, que votre condition n'est en rien préférable à celle des sénateurs les plus pauvres. Je désire donc vivement combler ce vide, et je suis prêt à vous donner une telle quantité d'argent et d'or, que vous surpasserez par vos richesses tous ceux qui, dans Rome, sont regardés comme les plus opulents; persuadé que rien ne fait plus d'honneur et ne convient mieux à un prince, que de répandre ses largesses sur les hommes de bien, que l'injustice de la fortune a placés dans un rang indigne de leur vertu. Pour prix de ce bienfait, je n'exigerai de vous rien de contraire à la justice, rien de contraire à l'honneur : les services que je demande, vous donneront au contraire plus de considération. D'abord vous engagerez de tout votre pouvoir à un accommodement, le sénat qui, jusqu'ici, s'est montré hostile et exagéré dans ses prétentions. La paix une fois conclue, venez à ma cour, et je n'aurai pas d'autre conseiller que vous. Nous avons besoin, moi, d'un homme vertueux, d'un ami fidèle, et vous, de la munificence d'un roi. Faisons donc entre nous cet échange de services, et nous en recueillerons l'un et l'autre les plus grands avantages (1).

(Fréd. Prieur.)

(1) Depuis furent envoyés devers Pyrrhus des ambassadeurs de Rome, entr'autres Caïus Fabricius : Si advertit Cinéas, le roi son maître, que ce personnage était celui duquel on faisait plus de compte à Rome, comme d'un grand homme de bien, bon capitaine et vaillant homme de sa personne, mais qu'il était extrêmement pauvre. Parquoi Pyrrhus le tirant à part, lui fit en privé plusieurs grandes caresses, et entr'autres lui offrit de l'or en don, le priant d'en vouloir prendre, non pour aucun

service deshonneste qu'il en pretendist de lui, mais seulement pour une arrhe d'amitié et de hospitalité qu'ils auraient ensemble. Fabricius le renvoya bien loing avec son présent, et Pyrrhus ne fit autre chose pour l'heure. Mais le lendemain, le cuidant épouvanter, pour ce qu'il n'avait jamais vu d'éléphant, commenda à ses gens que quand ils seraient eux deux ensemble à deviser, on amenast auprès d'eux le plus grand de ses éléphants derrière une tapisserie : ce qui fut faict : et à un certain signe qu'il avait ordonné, fut soudainement la tapisserie retirée, et se trouva l'éléphant avec sa trompe au-dessus de la teste de Fabricius, et jeta un cri effroyable et horrible à merveille. Adonc Fabricius se retournant tout doucement, sans autrement s'esmouvoir, se prit à rire, et dit à Pyrrhus en souriant : ni ton or ne m'esmeut hier, Sire, ni ton éléphant aujourd'hui. . . . . . . . .
. . . . . A raison de quoi Pyrrhus s'esmerveillant de la constance et magnanimité du personnage, cuida encor plus que jamais avoir paix au lieu de guerre avec les Romains. Si fist particulièrement instance de nouveau à Fabricius, qu'il voulust moyenner appointement, puis après le venir suivre et se tenir avec lui, et qu'il lui donnerait le premier lieu d'honneur et de crédit autour de lui entre tous ses amis. A quoi Fabricius lui respondist tout bas : « Cela, Sire, ne serait pas expédient à toi-mesme, pour ce que tes gens, qui maintenant t'honorent et t'estiment, s'ils m'avaient une fois cognu à l'espreuve, me voudraient plutôt avoir pour leur roi, que toi. » Tel était Fabricius, les paroles duquel Pyrrhus ne prit point en mauvaise part, ni ne s'en courrouça point comme eust faict un tyran.

PLUTARQUE, *Trad. d'Amyot.*

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

### Pyrrhus, roi d'Épire, a Fabricius, sénateur romain.

Je sais, ô Fabricius, que vous êtes excellent général, plein de justice et de sagesse dans votre conduite, et que vous possédez toutes les autres vertus. Mais je n'ignore pas non plus que vous n'avez pas de richesses, et que de ce côté là vous êtes tellement maltraité de la fortune, que vous ne menez pas une vie plus agréable que les plus pauvres sénateurs. Dans le dessein de remplir ce vide, je suis prêt à vous donner une somme d'or et d'argent assez forte, pour vous mettre en état de surpasser par vos richesses ceux que l'on regarde comme les plus opulents de Rome, persuadé que rien n'est plus honorable et ne convient mieux à un prince, que de répandre ses bienfaits sur les hommes de bien, qui languissent dans une pauvreté indigne de leur vertu. Je n'exigerai de vous, pour ce présent, rien de contraire à la justice, rien de contraire à l'honneur; vous n'en serez que plus honoré. D'abord vous engagerez de tout votre pouvoir le sénat, qui n'a montré jusqu'ici que des dispositions hostiles, à conclure un traité à des conditions modérées : ensuite, lorsque la paix sera faite, vous viendrez à ma cour, et je vous consulterai sur toutes mes affaires. Car j'ai besoin d'un homme vertueux et d'an ami fidèle, et vous, de la munificence d'un roi; si nous nous accordons mutuellement un tel bienfait, nous nous devrons l'un à l'autre les plus précieux de tous les biens.

F. Huet.
Collége Stanislas.

## SIXIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Les premiers Romains étaient tous laboureurs, et les laboureurs étaient tous soldats. Leur habillement était grossier, leur nourriture simple et frugale, leur travail assidu. Ils élevaient leurs enfants dans cette vie dure, afin de les rendre plus robustes et plus capables de soutenir les fatigues de la guerre. Mais sous des habits rustiques, on trouvait une valeur incomparable, de l'élévation et de la grandeur dans les sentiments. La gloire était leur unique passion, et ils la faisaient consister à défendre leur liberté. Ce furent ces illustres laboureurs, qui, en moins de trois cents ans, assujettirent les peuples les plus belliqueux de l'Italie, défirent des armées prodigieuses de Gaulois, de Cimbres et de Teutons, et ruinèrent la puissance formidable de Carthage. Mais après la destruction de cette rivale de Rome, les Romains, invincibles au dehors, succombèrent sous le poids de leur propre grandeur. L'amour des richesses, et le luxe entrèrent dans Rome avec les trésors des provinces conquises; et cette pauvreté et cette tempérance, qui avaient formé tant de grands capitaines, tombèrent dans le mépris. Les voluptés prirent la place de la tempérance; l'oisiveté succéda au travail, et l'intérêt particulier éteignit ce zèle et cette ardeur, que les Fabricius et les Régulus avaient fait paraître pour l'intérêt public.

Vertot.

* *Premier prix.* Fries (Charles), de Montbelliard (Doubs), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Descamps (Henri),

# SIXIÈME.

## THÈME.

## CORRIGÉ.

Priscos apud Romanos agriculturam omnes, omnesque militiam agricolæ exercebant. Qui quidem, quum inconditæ essent vestes, victus simplex idem et tenuis, laborque assiduus, liberos ad hanc austeram vivendi rationem fingebant, ea scilicet mente ut gravem, validiores facti, militiam facilius perferrent. Rustica vero sub veste grandes elatique sensus cum singulari virtute latebant. Gloria autem, quam unam appetebant, illis in tuenda libertate reposita videbatur. Itaque insignes illi agricolæ intrà trecentos minus annos gentes Italiæ bello asperrimas subegerunt, et fusis immanibus Gallorum Cimbrorumque et Teutonum exercitibus, Carthaginem, opibus formidandam, everterunt. Eversa vero illa Romæ æmula, Romani, foris invicti, sub ipso magnitudinis pondere conciderunt. Habendi cupiditas et luxuria, importatis devictarum provinciarum gazis, Romam importatæ sunt, et paupertas illa et temperantia, quibus eminuerant magistris tot et tanti duces, contemptæ sorduerunt. Excepere modestiam voluptates, in locum laboris subiit otium, et, suadente rerum privatarum utilitate, constantia illa et studium deferbuerunt, quibus Fabricius Regulusque impulsi reipublicæ consuluerant.

(Fréd. Prieur.)

de la Pointe-à-Pitre (île de la Guadeloupe), élève du collége Charlemagne.

## SIXIÈME.

### VERSION LATINE *.

### TEXTE.

CASSIVELLAUNUS, BRITANNORUM REX, CAIO JULIO CÆSARI.

MIRANDA, Cæsar, populi Romani cupiditas, quidquid est auri et argenti sitiens, nequit nos, intra pericula Oceani, extra orbem positos, pati; nostrosque census, cæca et inscia, velut immensam

* *Premier prix.* Chouveroux (Anne-Jean-Jules), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Housel (Charles-Pierre), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon.

(1) Les Bretons subsistaient depuis long-temps dans leur indépendance grossière, lorsque César, ayant parcouru et soumis toutes les Gaules, jeta les yeux sur l'île de la Bretagne. Elle ne pouvait l'attirer ni par ses richesses ni par sa célébrité; mais le conquérant voulut porter les armes romaines dans un nouveau monde, alors totalement inconnu. Les Bretons, instruits des projets de César contre eux, sentirent l'inégalité de leurs forces, et tâchèrent de l'apaiser par des soumissions, qui cependant ne purent l'arrêter. Après avoir essuyé quelque résistance, il descendit, à ce qu'on prétend, à Deal, et ayant remporté plusieurs avantages sur les Bretons, il en exigea des otages pour garants de leur fidélité. Dès que ce traité fut conclu, César se trouva forcé, par la nécessité de ses affaires et par les approches de l'hiver, de ramener ses troupes dans les Gaules. Les Bretons, revenus de leur premier effroi, négligèrent d'exécuter ce qu'ils avaient promis au général romain; et ce fier vainqueur résolut, l'été suivant, de les punir de l'inexécution du traité. Il prit terre de nouveau en Bretagne; mais il rencontra une résistance plus régulière de la part des Bretons, qui

# SIXIÈME.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

CASSIVELLAUNUS, ROI DE BRETAGNE, A CAIUS JULIUS CÉSAR (1).

C'EST une étonnante cupidité, César, que celle du peuple Romain; avide de tout l'or et de tout l'argent de la terre, il ne peut nous laisser en paix au milieu des dangers de l'Océan, au-delà du monde habité; et nos biens, son avarice aveugle et inconsidérée les convoite comme une proie immense (2), quoique jusqu'à présent,

s'étaient rassemblés sous la conduite de Cassivellaunus, un de leurs princes. Cependant ils furent défaits à chaque action; César s'avança dans le pays, passa la Tamise en présence de l'ennemi, prit et brûla la capitale de Cassivellaunus, et soumit toute la Bretagne à la domination romaine.

(2) Il n'était point d'asyles
Où l'avarice des Romains
Ne pénétrât alors et ne portât les mains.

LA FONTAINE, liv. XI, fabl. 7.

Jam etiam ad pecora nostra avaras et insatiabiles manus porrigis. Quid tibi divitiis opus est quæ te esurire cogunt.

QUINT-CURCE, liv. VII.

Et pourquoi sommes-nous les vôtres (esclaves)? qu'on me die,
En quoi vous valez mieux que cent peuples divers:
Quel droit vous a rendus maîtres de l'univers?
Pourquoi venir troubler une innocente vie?
Nous cultivions en paix d'heureux champs, etc.

LA FONTAINE, *Ibid.*

prædam appetit; quos hactenus, quicumque sint, placide possidemus. Nec hoc quidem sufficit, nisi, postposita libertate, nos tuam ditionem accipiamus, perpetuam servitutem servituri. Malam tamen, Cæsar, et tibi opprobrio futuram aggressionem fecisti, quum nobilitatis communis vena Britannis Romanisque ab Ænea defluxit; quæ vetus et sacra cognatio per utriusque gentis amicitiam confirmari deberet. Illa igitur a nobis petenda esset amicitia, non servitus. Libertatem enim potius quam servitutis jugum ferre didicimus, eamque in tantum consuevimus fovere, ut, si ipsi dii conarentur nobis eripere, elaboraremus utique omni nisu resistere, ut eam retineremus. Liqueat igitur tibi, Cæsar, nos pro illa et pro regno nostro pugnaturos, si, ut comminatus es, hostis in Britanniam insulam veneris : quos amicos potuisses habere, habebis hostes.

---

quels qu'ils soient, nous en ayons été les paisibles possesseurs. Ce n'est pas assez pour lui; nous devons, abjurant la liberté, nous soumettre à ta domination, et nous courber sous le joug d'une servitude perpétuelle; cependant, César, ton agression est injuste, et imprimera une tache à ta gloire, puisque cette noblesse commune aux Bretons et au Romains remonte à Enée : et cette parenté antique, l'alliance des deux peuples devrait la sanctionner. C'était cette amitié et non la servitude qu'il fallait nous demander : nous avons appris à être libres, et non à être esclaves, et la liberté a pour nous tant de charmes, que, si les dieux eux-mêmes voulaient nous la ravir, nous leur opposerions tous nos efforts pour la conserver. Sache donc, César, que nous serons prêts à combattre pour cette liberté et pour notre royaume, si, comme tu nous en as menacés, tu viens en ennemi dans l'île de Bretagne : ceux que tu aurais pu avoir pour amis, tu les auras pour ennemis.

(Fréd. Prieur.)

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Quoi ! César, l'insatiable avidité des Romains, qui voudraient s'emparer des trésors de l'univers entier, ne peut donc point nous laisser en repos, nous qui habitons au milieu des écueils de l'Océan et au-delà du monde habité. Leur insatiable avarice, qui ne se connaît plus, convoite déjà comme un riche butin nos biens, dont jusqu'à ce jour nous avons été les paisibles possesseurs. Cela ne suffit point encore, il faut qu'abjurant notre liberté, nous te regardions, César, comme notre maître, pour être toujours esclaves. Cependant, César, l'attaque que tu nous a faite est injuste, et sera une tache à ta gloire. Puisque les Anglais et les Romains, descendants d'Enée, sont également nobles; une amitié constante entre ces deux peuples devrait sanctionner une parenté si ancienne et si sainte. Tu devrais nous offrir la paix et non vouloir nous condamner à la servitude; car nous avons appris à être libres et non à être esclaves, et la liberté a pour nous tant de charmes, par l'habitude que nous avons d'en jouir, que si les dieux voulaient nous en priver, nous ferions certes tous nos efforts pour nous y opposer, afin de la conserver encore. En conséquence, César, sois persuadé que nous combattrons pour sa défense, et pour celle de notre royaume, si tu viens en Angleterre en qualité d'ennemi, comme tu nous en a menacés: ceux que tu aurais pu avoir pour amis, tu les auras pour ennemis.

Chouveroux.

Élève du collége Bourbon.

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

L'AVIDITÉ du peuple Romain, César, est bien étonnante; il voudrait posséder tout l'or et tout l'argent de la terre, il ne peut nous souffrir, quoique nous soyons entourés de tout côté par le dangereux Océan, et séparés de toute la terre; et son avidité aveugle et inconsidérée dévore déjà des yeux, comme un butin considérable, tous les biens que nous possédons et que nous avons, quels qu'ils soient, conservés en paix jusqu'à ce jour. Mais ce n'est point encore assez, il faut abandonner notre liberté, nous soumettre à ta domination, et souffrir une servitude éternelle. Mais cette excursion, César, sera pour toi malheureuse et déshonorante; car les Romains et les Bretons sont sortis du même sang d'Enée, union ancienne et sacrée, qui devrait être consacrée par l'amitié mutuelle des deux peuples. C'était donc cette amitié qu'il nous fallait demander, au lieu de nous proposer la servitude. En effet, nous avons appris à vivre non dans l'esclavage, mais dans la liberté, que nous avons coutume de défendre avec tant d'opiniâtreté, que, si les dieux mêmes voulaient nous la ravir, nous ne balancerions pas un instant à faire tous nos efforts pour leur résister et la conserver. Juge donc, César, si nous combattrons pour la liberté et notre royaume, si, comme tu nous en a menacés, tu n'es venu en Bretagne que comme ennemi: tu auras pour ennemis, ceux dont tu aurais pu faire des amis.

HOUSEL.

Élève du collége Bourbon.

FIN.

# TABLE DES DEVOIRS
## DES CONCOURS DE L'ANNÉE 1829.

# CONCOURS

## GÉNÉRAUX,

### TEXTES ET CORRIGÉS.

### ANNÉE 1830.

# CONCOURS GÉNÉRAUX
## DE L'UNIVERSITÉ.

# DEVOIRS
## DONNÉS AUX ÉLÈVES
### DES COLLÉGES
### DE PARIS ET DE VERSAILLES;
### TEXTES ET CORRIGÉS,

SUIVIS DE QUELQUES DEVOIRS D'ÉLÈVES,

PUBLIÉS PAR FRÉDÉRIC PRIEUR,
PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

ANNÉE 1830.



PARIS,
DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE DELALAIN,
LIBRAIRE-EDITEUR, rue des Mathurins-St-Jacques, n° 5.

# CONCOURS GÉNÉRAUX
# DE L'UNIVERSITÉ.

## ANNÉE 1830.

## RHÉTORIQUE.

### DISCOURS LATIN *.

#### MATIÈRE.

PLATO CHABRIAM DEFENDIT.

CHABRIAM imperatorem discipulum Platonis accusatum quod una cum Ægyptiis adversus Persas bellaverit, defensurus orator mirabitur et genus causæ, et rei nomen, et accusatoris infamiam.

Interrogabit quæ criminis ratio esse possit in civem Atheniensem qui procul a patria, in longinqua regione, veterem Græciæ hostem classe Ægyptia fuderit, dum Agesilaus rex Lacedæmoniorum eidem genti auxilietur.

Tum memorabit multa Chabriæ decora, inter quæ inventum ejus in prælio apud Thebas, ubi phalangem obnixo jam scuto projectaque hasta impetum

* *Premier prix. Vétérans.* Oddoul ( Jean-Pierre-Eugène ), d'Avallon (Yonne), élève du collége Louis-le-Grand. — *Deuxième prix. Vétérans.* Couailhac (Jean-Joseph-Louis), de Lille (Nord), élève du collége Henri IV. — *Premier prix. Nouveaux.* Moutard-Martin ( Charles ), de Paris ( Seine ), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Georges (Jules), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

hostium excipere docuit, monstrabitque in ipso foro simulacrum illo statu ab Atheniensibus ei publice constitutum.

Jubebit igitur judices spectare hunc tantum virum modo ex Ægypto reducem ipsa præstituta die, legum scilicet observantissimum; inde nomen deferentem Crobylum nescio quem invidorum et Pharnabazi ministrum vix istius officii opprobrio parem.

Finiet dicendo se ascendentem in suggestum audivisse media in turba, cum ipsi Socratis magistri fatum atque istam sorbitionem cicutæ minaretur accusator. Sed quod olim vitæ discrimen pro patria apud Tanagram et Corinthum pugnans contempserit, id nunc pro amico non timet.

---

## CORRIGÉ.

### Plato Chabriam defendit.

Orationem habiturus, Athenienses, nescio quid mihi sit maxime mirandum, rei nomen, an causæ genus, an accusatoris infamia. Quis enim nunc ante judices capitis periculum adit? ille scilicet quem toties de hostibus vestris triumphantem, pacisque laudibus florentem ac virtutibus vidistis, militum amor, civium honos, Athenarum salus Chabrias! Unde igitur tanta erga spectatæ adeo innocentiæ virum animorum mutatio? Num ille affectavit tyrannidem? num patriam prodidit hostibus? exercitum per ignaviam et imperitiam amisit? male gessit rempublicam? quæsivit per pravas artes infame lucrum? minime. Ne eum quidem attingit unius ex illis sceleribus suspicio. Discite autem quicumque Athenien-

ses in hoc forum convenistis, discite causæ genus novum sane atque inauditum. Chabriæ dies dicta fuit, quod una cum Ægyptiis veteribus Atheniensium sociis et iisdem cognatis adversus Persas hostes usque genti nostræ infensissimos, nunc autem recenti et eodem turpi nobiscum conjunctos fœdere, sine venia vestra, sua sponte, privatusbellaverit.

Ego vero scire velim, Athenienses, qua pœna animadverti conveniat in eum qui de antiquo Græcorum more, dum pax in Græcia floreret, in longinquam regionem ierit militatum. Quis contra, ut alia omittam, nuper ea decem millia Græcorum propter peractam Cyri junioris expeditionem, felicemque et gloriosum eorum per sexcenta pericula in patriam reditum, laudibus et admiratione non prosecutus est. Quum nihil aliud fecerit Chabrias quam quod multi ante illum impune, nullam in eum criminis rationem esse censeo. Sin autem in hac re peccavit, Athenienses, vosmetipsi exemplum peccandi dedistis, qui Evagoræ Salaminæ regi adversus eumdem Artaxerxem socium vestrum rebellanti, militum vestrorum ducisque vestri operam præbuistis : qui ipsum semel Nectanebo a Persis iisdem oppresso palam et publice misistis opitulaturum. Quum vero nullus tunc temporis fœderum fidem obtestatus sit, nonne Chabrias merito censere potuit sibi licere privato facere quod publice modo fecerat, quod rex Lacedæmoniorum Agesilaus cum Græco exercitu, et sua sponte, quæ nuper erant mandata vestra, felicius exsequi. Devicit igitur, Athenienses, Persarum classem, ita ut non solum periclitantibus amicis pacem et salutem pepererit, sed etiam vos Græciamque ab omni barbarorum injuria, si forte eos pacti vobiscum fœderis pigeret, tutos præstiterit in posterum.

Dum vero vestrum, Athenienses, nomen apud remotas gentes sine ullo virium vestrarum damno nobile venerandumque efficit, nec omnem belli laudem Agesilao Lacedæmoniisque relinquit, ecce hic interea profligati pudoris homo, Crobylus nescio quis, clarissimum ducem criminationibus iniquis petit. Iste adire magistratus, iste populum ambire, iste rumores falsos spargere, et clamare palam violatum a Chabria cum Persis fœdus. O miram hominis impudentiam qui de fide loqui audeat, qui rupta pacta indignetur, quum nunc eo ipso die sanctissima civium cum civibus fœdera per flagitiosas delationes abrumpat! Tu vero qui coram Atheniensibus ita te Persarum defensorem geris, qui patriam misces criminationibus, qui bonos cives quorum gloria et virtus per totum terrarum orbem percrebuerunt, ante judices trahis, unde ortus es? nunc primum in concione auditur tuum illud nomen, Crobyle. Dic igitur quis sis, quæ pro patria pericula adieris, quid præstiteris officii, ubi esses, quum Chabrias tot ac tantas referret victorias; genus, facta nos doce tua.... nemo te norit.

Istum tamen Chabriæ vestro prætulisse, Athenienses, videmini, quum istius verbis aures præbueritis, obliti sane vos satis atque super vestræ credulitatis pœnituisse postquam nequissimi hominum accusatores tot et tantos cives virtutibus et armorum gloria nobilitatos, et eosdem insontes aut vix insimulandos, ex urbe vestra sive morte sive exsilio sustulerunt. Absit ut, objurgandi gratia, ea referam quæ clare publicus absolvit dolor. Sed velim flebilem omnibus horum virorum sortem quos intercepit invidia delatorum, quosque Chabrias rerum seu domi seu militiæ præclare gestarum gloria æquavit, aut etiam superavit, illi lucro apponere. Quis enim inter

eos unquam exstitit, cui reipublicæ decus antiquius fuerit? quis fortior, quis patriæ dux utilior, hostibusque magis formidandus? Reputate animis, o cives quæcumque pro vobis ille patraverit. Quoties partæ ab eo victoriæ veterem Atheniensium famam quum apud finitimas, tum apud externas gentes confirmaverint, magna quidem copia mihi sit memorandi. Ut omittam quæ nunc in Evagora defendendo, nunc in Græcia contra Thebanos vel contra Lacedæmonios prospere gesserit, et navalem illam ad Naxos victoriam, tum prope Corinthum Epaminondæ pene victoris cladem; inter tot illius decora eligere per me liceat ejus inventum in prælio apud Thebas, ubi phalangem obnixo scuto projectaque hasta impetum hostium excipere docuit.

Sed quid ea memorem, Athenienses, quum tantæ laudis fama Græciam totam jam pridem pervagata est, quum vos eum in acie testes plerique vidistis aut nunc etiam videtis. Suspicite enim statuam illam munere vestro constitutam, illo ipso statu quo unus hostium vim propulsavit, territumque novo pugnandi modo ita perculit Agesilaum, ut jam incurrentes et pene victoria elatos iste tuba revocaverit. Magnam agnoscite ducis vestris faciem. At si vos nihil tangit egregiorum illius facinorum memoria, si vestræ admirationis pœnitet, vobisque in animo est (quod dii avertant) præmia pœnis mutare, oro vos atque obsecro, ut statuam illam prius sternatis et e foro tollatis, ne ejus vultu vivo, oculis, et quasi voce, si quid temere decretum fuerit, usque exprobretur.

Vos autem qui eo ipso die Chabriæ aderatis comites, quos clamantis voce ad pugnam revocatos hostibus resistere victoriamque referre docuit, spero in hac contra Crobylum pugna illi non defuturos. Efficietis ut obnixo

vestræ benevolentiæ scuto, pessimi accusatoris injuriam propulset. Per vos non memoriæ apud posteros tradetur fuisse qui coram veneranda illa vincentis effigie Chabriam accusaverit; audiisse populum, nec protinus delatorem e foro ejecisse : stetisse hinc nobilissimum illum ducem legum observantissimum, atque ab Ægypto præstituta die reducem, qui, si fuisset culpæ conscius, pœnam in longinqua regione vitare, nec reditu vitæ periculum adire potuisset : inde Crobylum Pharnabazi ministrum vix istius officii opprobrio parem, qui eo insaniæ devenit ut ante populum, hostis olim Græcorum teterrimi, nunc suspectæ fidei socii partes diligentissimo studio amplecteretur. Apage te a nobis, homo omnium quos unquam terra sustinuerit, turpissime. Redi in latebras tuas, aut in hostium castra. Tua enim patent consilia. Nonne voces audis undique circumstrepentium? « Ille pretio venditus! iste hostium fautor! iste proditor patriæ, ut decet, merito plectatur. » Agite dum, o cives, expergiscimini tandem, nec vos quorumdam odiis sceleratisque fraudibus decipi patimini. Vestrum est adniti mecum, ut non Chabriam tantum sed vos ipsos ulciscamini, quorum non minor injuria est.

Mihi vero tanti imperatoris vestræque etiam laudis patrocinium, quantum in me fuit, ac meo etiam periculo suscepisse gratum sit. Scio enim quid in me moliantur isti quorum turpissimas fraudes modo detexi. Quum in suggestum hoc ascenderem, audii in media turba ipsum accusatorem mihi Socratis magistri fatum istamque sorbitionem cicutæ minitantem, ut qui sane speraret metu mortis a defendendo Chabria me deterrendum esse. Philosophum mors non deterret, qui se ex isto terrarum hospitioad æternam vitæ melioris sedem, corpore soluto, rediturum pro certo tenet. Vitæ igitur discrimen quod pro

patria apud Tanagram et Corinthum pugnans contempsi, id pro amico mihi non timeo. Si nunc me tollat invidia pro innocenti viro locutum, in quo tandem opere melius exstinguar? si Socratis mihi contingit fatum, ecquod amplius gloriæ incrementum a diis immortalibus optare unquam possim?

---

# RHÉTORIQUE.

## DISCOURS FRANÇAIS *.

### MATIÈRE.

### LE DUC DE LORRAINE AUX CHEFS DES CROISÉS.

Arrivés en Syrie, les Croisés n'eurent pas plutôt aperçu la ville d'Antioche, qu'ils sentirent encore s'échauffer leur enthousiasme. Ils se déterminèrent à se rendre maîtres de cette place, dont la prise devait couronner leurs travaux. Mais le siége présentait beaucoup d'obstacles et de dangers. Les chefs délibérèrent entre eux sur la question de savoir, s'ils devaient l'entreprendre; les premiers qui parlèrent dans le conseil, pensèrent qu'il serait imprudent de le commencer à l'approche de l'hiver. Ce n'était pas les armes des Sarrasins qu'ils craignaient, c'était les pluies, les frimats, les maladies et la famine; ils voulaient qu'on attendît dans les provinces et dans les villes voisines le retour du printemps, et les secours promis par Alexis Comnène et par les princes d'Occident. Cette mesure fut

* *Premier prix. Vétérans.* Fabre d'Olivet (Jules-Antonin-Dioclès), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon. — *Premier prix. Nouveaux.* Herbet (Charles-François-Edouard), de Colmar (Haut-Rhin), élève du collége Louis-le-Grand. — *Deuxième prix Nouveaux.* Goddé (Jules), de Paris (Seine), élève du collége Saint-Louis.

défavorablement accueillie par la plupart des chefs, et surtout par le duc de Lorraine, qui, invité à donner son avis, s'exprime en ces termes :

1o. On doit profiter de la terreur répandue parmi les ennemis. Faut-il leur laisser le temps de se rallier et de revenir à la charge avec le secours de la Perse et des nations voisines ? les chrétiens s'exposeraient à perdre le fruit de leurs victoires.

2o. Quel besoin d'attendre l'arrivée des Grecs et des nouveaux Croisés d'Occident, qui viendraient partager la gloire et les conquêtes de l'armée chrétienne, sans avoir partagé ses dangers et ses travaux?

3o. Ce serait faire injure à des soldats chrétiens que de les croire incapables de supporter le froid et la pluie, et de les assimiler à ces oiseaux de passage qui fuient et se cachent dans des lieux écartés à l'approche de la mauvaise saison.

4o. Les Croisés doivent se rappeler le siége et la prise de Nicée, la bataille de Dorylée, et mille autres exploits. Il est d'ailleurs impossible qu'un siége traîne en longueur avec une armée pleine d'ardeur et de bravoure.

5o. La crainte de la disette et de la famine est chimérique. On a trouvé jusqu'alors dans la guerre et dans la victoire ce qui est nécessaire aux besoins des Croisés. C'est dans Antioche que sont. . . . etc., partout ailleurs. . . . etc.

6o. Il conclura en résumant avec chaleur les motifs ci-dessus énoncés.

---

## CORRIGÉ.

### LE DUC DE LORRAINE (1) AUX CHEFS DES CROISÉS.

NOBLES Croisés, qu'ai-je entendu? Nous en sommes donc venus à douter du succès de notre sainte entreprise? Aujourd'hui, pour la première fois depuis que nous avons quitté les châteaux de nos pères, on nous a

(1) Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, descendait de l'illustre race des comtes de Boulogne, et par les femmes, de Charlemagne. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'était distingué dans la guerre déclarée entre le St-Siége et l'empereur d'Allemagne; il avait tué sur le champ de bataille Rodolphe, duc de Souabe, à qui Grégoire avait envoyé la couronne impériale. Lorsque la guerre s'alluma en Italie pour la cause de l'anti-pape Anaclet, Godefroy entra le premier dans la ville de Rome, assiégée et prise par l'empereur Henri. Il se repentit dans la suite d'avoir embrassé un parti que la victoire même ne put faire triompher, et que la plupart des chrétiens regardaient même comme sacrilége. Pour expier des exploits condamnés par l'esprit de son siècle, il fit vœu d'aller à Jérusalem, non pas comme un simple particulier, mais comme un libérateur. L'histoire contemporaine nous apprend qu'il réunissait la bravoure et les vertus d'un héros à la simplicité d'un cénobite. Son adresse dans les combats, une force de corps extraordinaire le faisaient admirer au milieu des soldats. La prudence et la modération tempéraient sa valeur; sa dévotion était sincère et désintéressée, et jamais dans la guerre sainte il n'exerça sa vengeance que contre les ennemis du Christ. Fidèle à sa parole, libéral, affable, plein d'humanité, les princes et les chevaliers le regardaient comme leur modèle, et les soldats comme leur père. Tous voulaient combattre sous ses drapeaux. S'il ne fut pas le chef de la Croisade, comme l'ont prétendu quelques historiens, il obtint du moins l'empire que donne la vertu. Au milieu des divisions et des querelles, les princes croisés imploraient souvent sa sagesse, et, dans les dangers de la guerre, ses conseils étaient comme des ordres absolus.

dit d'arrêter. On a trouvé que nous approchions trop vite du mont sacré de Golgotha, que nous étions trop pressés d'arracher le St-Sépulcre aux profanations des infidèles. Eh quoi! nobles chevaliers, nous avons passé l'Oronte, et emporté ses tours revêtues de fer; nous avons planté nos étendards en face d'Antioche, de la reine de l'Orient, de la fille aînée de Sion, et vous délibérez!.... Antioche conquise, Jérusalem est à nous, et vous délibérez!.... Ne ressentez-vous donc plus ce divin enthousiasme qui vous fit tout abandonner naguère, au cri de *Dieu le veut*. Ah! si le feu qui dévore mon âme ne brûle plus dans les vôtres, si sous cette croix, qui couvre vos poitrines, il n'y a plus que des cœurs mondains et des passions humaines, eh bien, ayez au moins la sagesse des hommes pour défendre les intérêts des hommes! Vous voulez attendre; et qu'attendrez-vous?... Que les délices de la Syrie amollissent le courage de vos soldats? que l'oisiveté introduise dans votre camp, la licence et la débauche? que vos provisions se dissipent dant un inutile repos? Vous voulez attendre....; et qu'attendrez-vous?... Les Grecs d'Alexis et les nouveaux Croisés d'Occident? Mais avant eux, seront ici et les Turcs, et les Perses, et les hordes de l'Egypte conjurés contre nous; et avant les ennemis, la corruption qui traîne à sa suite la famine et la mort.

Mais je le veux bien encore, nobles Croisés; les soldats de Byzance nous ont heureusement rejoints; nos frères d'Occident sont venus ranger leurs bannières à côté des nôtres: nos forces sont doublées: tout un hiver passé dans l'inaction n'a pu diminuer notre ardeur. Les ennemis, consternés de leurs défaites, n'ont pu se rallier: Antioche est prise! Mais ce n'est pas à

nous seuls qu'est due une si belle conquête ; ce n'est pas pour nous seuls que nous l'avons achevée : nous n'en avons ni le profit ni la gloire. Le profit, il appartient aux Grecs ; la gloire, les tard-venus se l'approprieront. Ne vous souvient-il plus des ruses d'Alexis et de votre inutile victoire de Nicée (1) ? Rappelez-vous

(1) Après un siége de sept semaines, les Musulmans avaient perdu l'espoir de défendre Nicée, et les Croisés s'attendaient tous les jours à la prendre d'assaut, lorsque la politique de l'empereur Alexis vint dérober à leurs armes l'honneur d'une conquête assurée. Ce prince, qu'on a comparé à l'oiseau qui cherche sa pâture sur les traces du Lion, s'était avancé jusqu'à Pélécane ; il avait envoyé à l'armée des Croisés un faible détachement de troupes grecques, et deux généraux investis de sa confiance, moins pour combattre, que pour négocier et saisir l'occasion de s'emparer de Nicée par ruse. L'un de ces officiers, nommé Butumite, ayant pénétré dans la ville, fit redouter aux habitans l'inexorable vengeance des Latins, et les pressa de se rendre à l'empereur. Ses propositions furent écoutées, et lorsque les Croisés se disposaient à livrer un dernier assaut, les étendards d'Alexis parurent tout à coup sur les tours de Nicée. Cette vue jeta l'armée chrétienne dans une vive surprise ; la plupart des chefs ne purent contenir leur indignation, et les soldats, à qui l'on avait promis le pillage, rentrèrent, en frémissant, sous leurs tentes. Leur fureur s'accrut encore lorsqu'on leur défendit d'entrer plus de dix à la fois et sans armes, dans une ville conquise par leur valeur ; les murmures ne furent apaisés que par les largesses de l'empereur.

Pour arriver devant Antioche, les Croisés avaient traversé un pont bâti sur l'Oronte et défendu par deux tours revêtues de fer. Rien ne put résister à l'avant-garde commandée par le duc de Normandie. L'effroi se répandit parmi les Musulmans, qui se réfugièrent dans la ville à la hâte. Toute l'armée chrétienne, rangée en bataille, les trompettes sonnantes et les enseignes déployées, vint camper à un mille d'Antioche, célèbre par ses martyrs et les miracles opérés par l'intercession de St Babylas, qui y avait son tombeau. Cette ville, appelée Théopolis, regardée comme la fille de Sion, était visitée par les fidèles avec autant de respect que Jérusalem. Sa situation florissante, la magnificence de

quelles furent votre douleur et votre rage, lorsque déjà maîtres d'une ville dont la prise vous avait coûté tant de peine, il vous fallut la quitter, parce que l'or et les intrigues de l'empereur y avaient fait arborer l'étendard impérial. Voulez-vous essuyer à Antioche le même affront qu'à Nicée? Antioche est aussi la capitale d'une province de l'empire. Allez donc, nobles Croisés, n'épargnez ni vos armes ni vos corps, montez aux échelles, bravez la mort, prenez la ville, mais n'y entrez pas; elle appartient à l'empereur : garantissez-la du pillage; car ses habitans ne sont plus des Sarrasins, des ennemis, ce sont des Grecs, des sujets de l'empereur.

Vous frémissez, Messeigneurs, et cependant voilà où vous conduiraient les conseils qu'on vous donne. Voilà dans quelles extrémités on risque de vous jeter. On met en péril tout le fruit de nos précédentes victoires; on nous arrête dans la course triomphale qui nous menait au saint tombeau : et dans quel but? pour quel motif? à quel sujet? On craint pour nous le froid, la pluie, le mauvais temps; on feint de croire que nous ne pourrons supporter les fatigues d'un siége. Eh! sur qui tient-on de semblables discours? sur des guerriers qui ont bravé mille fois la mort et sur terre et sur mer.

ses édifices et l'étendue de son empire l'avaient fait surnommer la reine de l'Orient. Elle était entourée d'un lac qni communique avec l'Oronte. Au midi se trouvaient le faubourg et la fontaine de Daphné, plus loin une chaîne de montagnes, à l'orient le mont Noir, à l'occident l'Oronte qui se jette dans la mer à trois lieues de la ville. L'enceinte des murailles renfermait quatre collines séparées par un torrent; sur la colline occidentale était une forte citadelle qui dominait la ville; le rempart avait trois lieues de circuit : un prince, petit-fils de Malek-Cha, la défendait avec 7,000 chevaux et 20,000 fantassins.

qui ont résisté à tous les tourmens de la soif et de la faim, et dont le corps est endurci par la fatigue. Voilà les hommes pour lesquels on s'inquiète des frimats et des pluies; voilà les hommes auxquels on veut faire sacrifier tout jusqu'à leur vie, jusqu'au salut de leur âme, pour les mettre à l'abri de la mauvaise saison. Ah! Messeigneurs? si cette brave armée qui nous entoure savait ce que pensent d'elle quelques-uns de ses chefs, de quelle indignation ne serait-elle pas saisie? elle vous demanderait si vous assimilez les soldats de la croix à ces oiseaux de passage qui, à l'approche de l'hiver, fuient et se cachent dans des lieux écartés. Pour moi, quand je vois une armée si pleine de confiance et d'enthousiasme, il me semble que rien n'est impossible à sa valeur, et que si, dès aujourd'hui, nous plantions nos échelles contre les remparts d'Antioche, demain peut-être ses mosquées purifiées par les prêtres de Jésus-Christ, répéteraient nos cantiques sacrés.

Et cependant on vient nous dire que la prudence nous ordonne d'attendre; et pour nous convaincre, on nous menace d'affreux malheurs; on nous prédit que l'hiver nous décimera, que les fossés d'Antioche nous arrêteront, que les Sarrazins triompheront de notre valeur. Ceux qui parlent ainsi nous ont vus cependant monter sur les murs de Nicée; ils ont assisté à ces deux grandes batailles livrées en deux jours aux portes de la ville; ils ont vu fuir devant nous ce Soliman que les infidèles surnommaient l'*Epée du Lion* (1); ils ont,

(1) Le prince qui commandait dans Nicée était Kilidge alp-arslam; mais la plupart des historiens modernes, induits en erreur par l'auteur de la Jérusalem délivrée, l'ont appelé Soliman. Ce prince, nourri dans les guerres civiles, était fécond en ressources

aussi bien que nous, combattu dans la vallée de Dorylée. Ils vous avaient peut-être suivi, duc Robert, dans cette charge brillante qui décida de la victoire? Ils étaient peut-être avec vous, prince de Tarente, lorsqu'isolé du reste de l'armée, vous souteniez, de pied ferme, les bataillons ennemis qui se précipitaient sur vous du haut des montagnes. Ils étaient là, ils étaient partout, et ce sont eux qui doutent de la valeur des soldats de Jésus-Christ!

Mais que dis-je? il font plus, ils doutent de Dieu lui-même, ils craignent qu'il ne les abandonne. Ils se demandent, comme ces hommes de peu de foi dont parle le St.-Evangile : « *que mangerons-nous demain ?* » La disette, la famine, ce sont des mots qui les effraient, qui les privent de toute raison ; ils ne pensent qu'à l'avenir, et ne songent pas au passé; ils ne se rappellent pas tout ce peuple nourri par le Seigneur dans le désert; ils craignent, et ne voient pas que le doigt de Dieu est là. Comment jusqu'à présent avons-nous été si loin? comment avons-nous triomphé de tant d'obstacles qui paraissaient insurmontables? où avons-nous trouvé des vivres? n'est-ce pas dans la victoire? Pourquoi ne serions-nous plus vainqueurs? Cette terre, que nous foulons, n'est-elle pas la terre des miracles? O mon Dieu, ne permets pas que les hommes armés en ton nom soient désunis par l'erreur; ne permets pas que des motifs vains et frivoles les fassent renoncer à leur saint pélerinage. Envoie-nous tes anges pour nous gui-

et avait un courage inébranlable; mais tous ses efforts furent rendus inutiles par un événement inattendu, qui accéléra la reddition de la ville: un tremblement de terre renversa une des tours (voir la note de la page 11). Après la conquête de Nicée, il n'en continua pas moins de poursuivre les chrétiens sans relâche.

der et nous défendre, et qu'à Antioche St-Babylas nous protége, comme le bienheureux St-Georges fit à Dorylée (1).

Pleins de ces souvenirs, montrez, nobles Croisés, que la foi qui vous engagea dans cette glorieuse entreprise est encore dans vos cœurs, et que vous êtes dignes de votre mission; poursuivez le cours de vos victoires. Vous voyez cette grande cité, de laquelle nous sommes séparés seulement par des murailles : c'est là que sont tout nos magasins, nos vivres, nos munitions de toute espèce; là enfin que nous trouverons le repos, l'abondance et la sécurité. A l'abri de ses trois cent soixante tours nous pourrons braver les efforts réunis de la Perse et de l'Egypte, s'il est vrai que les Musulmans, tant de fois vaincus, veuillent encore tenter la fortune des combats; là nous pourrons attendre, si vous voulez, les renforts qui nous sont promis. Mais ce n'est pas par un siége, par un blocus, par la famine que nous devons nous en emparer; c'est demain, c'est aujourd'hui qu'il faut donner l'assaut. Maintenant tout combat en notre faveur, la terreur dont l'ennemi est frappé, l'enthousiasme de nos soldats, et la nécessité de vaincre. Mais si nous perdons un temps précieux, Dieu nous punira de notre peu de foi par des

(1) La bataille de Dorylée fut l'une des plus sanglantes qui aient été livrées dans l'Asie-mineure : 20,000 Turcs restèrent sur le champ de bataille; les Chrétiens ne perdirent que 4,000 hommes. Une victoire aussi merveilleuse ne pouvait être due seulement à la valeur humaine : les historiens contemporains attribuent le succès de cette bataille à St-Georges, qui apparut, disent-ils, monté sur un cheval blanc, et armé d'une lance flamboyante qu'il dirigeait contre les Turcs. Dans le même endroit où se donna la bataille, il fut fondé une chapelle consacrée à St-Georges, qui, selon la croyance générale, venait tous les vendredis du mois de mars, frapper une corniche de la pointe de sa lance.

maux inouis, et bien peu d'entre nous entreront en vainqueurs dans Jérusalem (1).

## RHÉTORIQUE.

### VERS LATINS *.

#### MATIÈRE.

DEMOSTHENI MORTEM PHILIPPI OBLATA IN SOMNIS MINERVA NUNTIAT.

PERCULSUS patriæ simul exitio et recenti filiæ obitu Demosthenes in secreto domus suæ reçessu nocte jam

* *Premier prix. Nouveaux.* Dubost (Félix), de Bruxelles (Belgique), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Pierret (Remi-Alexandre-Desiré), de Paris (Seine), élève du collége Saint-Louis.

(1) L'avis de Godefroyfut repoussé; mais les Croisés eurent lieu de s'en repentir. Les Turcs, à l'approche des Chrétiens, s'étaient renfermés dans leurs murailles : personne ne paraissait sur les remparts. Les Croisés s'imaginèrent que c'était de la part des Turcs une marque de faiblesse, et qu'ils prendraient la ville quand ils voudraient. Ils se répandirent donc en désordre dans la campagne, et oublièrent la ville sainte et les combats, au sein des plaisirs et dans les bosquets qui environnaient la fontaine de Daphné et les rives délicieuses de l'Oronte. Ils dissipèrent en peu de jours les provisions de plusieurs mois; alors la disette se fit sentir, des pluies considérables vinrent inonder la plaine dans laquelle ils étaient campés. Une maladie épidémique se joignit à la disette, et les ravages furent si grands, qu'on n'avait plus assez d'hommes en bonne santé pour enterrer les morts. A ces fléaux se joignit aussi la désertion; mais la plupart de ceux qui s'écartèrent du camp furent massacrés par les Turcs. La perte totale éprouvée par l'armée chrétienne devant Antioche dépasse 100,000 hommes, suivant Albert d'Aix.

intempesta vigilabat, ingenti curarum æstu fluctuans. Tandem fessa viri membra somno acquievere. Ecce sopito visa adesse Minerva, non qualis olim Miltiadi et Neoclidæ animosa fidensque apparuerat, sed severo anxioque vultu. Mox ait :

« O meæ civitatis propugnator acerrime, quod apud Chæroneam non valuere Græcorum arma, id nunc perficit æmathius adolescens, Philippumque nuptiales epulas instaurantem certo ictu dejicit. Eia age, et antiquam virtutem in animis civium tuorum resuscita. Atque utinam voce tua accensi dignos se libertate præstent quam patres sanguine suo partam reliquere. »

Sic fatur, noctique immixta evanescit. Postero die majus in urbe fuit gaudium, quam quod universum caperent homines. Sed frustra ! tegebat enim ultimos Atheniensium Bœotius pulvis.

---

## CORRIGÉ.

### Somnium Demosthenis.

Fugerat Æmathiis oppressam fraudibus urbem
Atticus orator, memores damnatus ob iras
Hostis, et Æginæ degebat nobilis exsul.
Hic patriæ amissum lugens decus, usque sub alta
Mente revolvebat, si qua tandem arte Philippo
Redderet ultrices pœnas, cladenque pararet.
Ast illum urebat dolor irritus : omnia namque
Prospera cedebant tanquam fataliter hosti.
Nec satis heu misero fuerat quod publica vitam
Tædia turbarent : privatæ gaudia vitæ

Ipsa relinquebant seros Demosthenis annos.
Scilicet exsilii requies, casusque levamen,
Patris solus amor, spes unica, filia nuper
Morti immaturæ concesserat!.... Ardua cœlo
Nox erat, et dulci gaudebant cuncta sopore :
At pater infelix, casu perculsus acerbo,
Civis pro patria curis agitatus amaris
Solus adhuc vigilat : nec eum dare membra quieti
Cura dolorque sinunt. Sed tandem tempore noctis
Provecto, luctum vicit natura, maligno
Mox invita viri clauduntur lumina somno.
Ecce repente olli visa apparere Minerva :
Eheu! qualis erat species! eademne Minerva
Victrici quondam circumdata tempora lauro,
Miltiadi quæ fata canit præclara, superbo
Et Marathonis ovans prænuntiat ore triumphos?
Non riget ære caput, sonitum dat nulla per auras
Hasta fremens : habitus sed contra induta severos,
Sollicitamque tegens fusco velamine frontem,
Tanquam incerta, silet longum; dein lumine fixo
His demum verbis invisa silentia rumpit :
« O nostræ defensor, ait, fortissime terræ,
« Unus Athenarum civis! ne pectora mœror
« Opprimat indignus; ne fortes nubila vultus
« Obscurent : felix venio tibi nuntia : tandem
« Occidit ille ingens Graiis timor, ille Philippus :
« Quod Chæroneos Graium nec juncta per agros
« Arma, nec ipsa tuæ potuerunt fulmina linguæ,
« Perficit id puer æmathius; festasque tyrannum
« Instaurantem epulas audaci dejicit ictu.
« Regia jam merito convivia sanguine sordent,
« Conjugiique faces funestior excipit ignis.
« Quare age, et immemores priscæ virtutis Athenas

« Excute, desuetum Demosthenis intonet urbe
« Fulmen, amor patriæ rediviva pectora flamma
« Excitet; unanimis communi Græcia motu
« Vincula projiciat, libertas arma ministret,
« Dignosque inveniat generosa stirpe nepotes.
« Quid nunc fata ferant, non ausa requirere! forsan
« Te vovere neci, sed non morieris inultus :
« Occiso facilis vitæ jactura tyranno. »
Sic ait, et tenues diffugit vana per auras.
Postera jamque dies affulserat : ecce per urbem
Fama volat trepidam, tanti prænuntia casus.
Plebs novitatis amans urbis per compita passim
Currere, festivis circumdare tempora sertis.
Mutua se amplecti, ridere et flere vicissim,
Saltare et lætos jactare ad sidera cantus,
Et gladios agitare manu, statuamque Philippi
In cœno tractam multis transfigere plagis,
Urere deinde rogo.... Quæ tanta insania, cives?
Non vobis periit Macedo, nunquamque resurget
Aurea libertas. Juga ne dedisce Philippi,
Græcia! majorem imponunt tibi fata tyrannum,
Spesque tuas tegit æternum Bœotia tellus.

(***)

---

# RHÉTORIQUE.

## VERSION LATINE *.

### TEXTE.

Nihil est prorsus istis imperitius, nihil insubidius, qui opinantur bona esse potuisse, si non essent ibidem mala : nam quum bona malis contraria sint, utraque necessarium est opposita inter sese et quasi mutuo, adverso quæque fulta nisu, consistere. Nullum adeo contrarium, sine altero contrario. Quo enim pacto justitiæ sensus esse posset, nisi essent injuriæ? Aut quid aliud justitia est, quam injustitiæ privatio? Quid item fortitudo intelligi possit, nisi ex ignaviæ oppositione? Quid continentia, nisi ex intemperantiæ? Quo item modo prudentia esset, nisi foret contra imprudentia? Proinde homines stulti cur non hoc etiam desiderant, ut veritas sit et non sit mendacium? Namque itidem sunt bona et mala, felicitas et infortunitas, dolor et voluptas. Alterum enim ex altero, *sicuti Plato ait*, verticibus inter se contrariis deligatum est; sustuleris unum, abstuleris utrumque. Quippe natura auctor parensque rerum omnium, quum multa atque magna gigneret pareretque aptissima et utilissima, alia quoque simul agnata sunt incommoda iis ipsis, quæ faciebat, cohæ-

* *Premier prix. Nouveaux.* Havet (Auguste-Eugène-Ernest), de Paris (Seine), élève du collége Saint-Louis. — *Deuxième prix. Nouveaux.* Dequen (François-Raphaël-Nestor), de Foligno (Italie), élève du collége Henri IV.

# RHÉTORIQUE.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

C'est le comble de l'inconséquence et de l'absurdité que d'admettre l'existence du bien sans l'existence simultanée du mal. Car puisque le bien est le contraire du mal, c'est par leur mutuelle opposition qu'ils coexistent, et le contrepoids de l'un est la condition de l'équilibre de l'autre. Il n'est pas de principe qui n'ait son principe contraire. Comment comprendre en effet la justice sans l'injustice ? en d'autres termes, qu'est-ce que la justice, sinon l'absence de l'injustice ? Auriez-vous de même le sentiment du courage, sans l'extrême opposé, la lâcheté ? de la modération, sans l'intempérance ? Et la prudence, où serait-elle sans l'imprudence qui lui est opposée ? Pourquoi ne pousse-t-on pas aussi la folie jusqu'à regretter que la vérité ne puisse exister sans le mensonge ? Oui, le bien et le mal, le bonheur et l'infortune, le plaisir et la douleur sont inséparables : et de ces contraires enchaînés, *dit Platon*, par leurs extrémités opposées, supprimer l'un serait les supprimer tous deux. Lorsque l'auteur de la nature, le père de toutes choses, eut produit, eut créé cette immense variété d'objets, tous si conformes à notre nature et à nos besoins, on vit en même temps naître et s'attacher à ses œuvres, les maux,

rentia; eaque non per naturam, sed per sequelas quasdam necessarias facta sunt. Atque ita, dum virtus hominibus per consilium naturæ gignitur, vitia ibidem per affinitatem contrariam erumpunt.

AULUGELLE, — *Nuits Attiques.*

---

## RHÉTORIQUE.

### VERSION GRECQUE *.

#### TEXTE.

Ῥωμαῖοι Γότθοις πολεμοῦντες ἐν Ἰταλίᾳ, μετὰ πολλὰς νίκας ἡττήθησαν, τῶν ἡγεμόνων τινὸς ἀβουλίᾳ· κατεπτηχότων δὲ αὐτῶν τῷ παραδόξῳ, Νάρσης ὁ στρατηγὸς παρελθὼν ἐς μέσον τῆς στρατιᾶς ἔλεξε τοιάδε·

« Τοῖς μὲν εἰθισμένοις ἑκάστοτε τῶν πολεμίων κρατεῖν, καὶ διὰ παντὸς αἰσίων πειρᾶσθαι τῶν ἔργων, τούτοις εἴ γε τι, καὶ πρὸς βραχὺ, μὴ καθ' ὅσον οἴονται χρῆναι συμπέσοι, παραιρεῖται τὸ χαῖρον εὐθὺς, καὶ τὰς ἐλπίδας ἀμβλύνει. Ἐγὼ δὲ προςήκειν οἶμαι τοῖς ἔμφροσιν, ἐν ταῖς εὐπραγίαις τῇ τύχῃ μὴ συνεξαιρεῖσθαι, ἀλλ' ὡς ῥᾴδιον ὂν μεταβολὴν γίνεσθαι τῶν παρόντων, οὕτως ἀεὶ παρεσκευάσθαι τὰς γνώμας. Τοῖς γὰρ ὧδέ πως ἔχουσιν ἥδιστον μὲν ἡ εὐτυχία φανεῖται, οὐ σφόδρα δὲ λυπηρὸν, εἴ που τυχὸν καὶ σφάλειεν. Ὁρῶ τοίνυν ὑμᾶς, ὦ Ἄνδρες, πλέον

* *Premier prix. Nouveaux.* **Da (Benoît), de Chambly (Oise), élève du collége Bourbon. —** ***Deuxième prix. Nouveaux.*** **Laurent (Camille), de Bellême (Orne), élève du collége Charlemagne.**

résultats nécessaires, non du vœu de la nature, mais d'une conséquence inévitable. Ainsi, tandis que la nature met la vertu au cœur de l'homme, les vices y surgissent en même temps du rapport des contraires.

(Fréd. Prieur.)

---

## RHÉTORIQUE.

### VERSION GRECQUE.

#### CORRIGE.

*Les Romains, faisant la guerre aux Goths en Italie, avaient été vaincus par l'inexpérience d'un de leurs chefs. Narsès, leur général, les voyant consternés de ce coup nouveau pour eux, s'avance au milieu de l'armée, et s'exprime en ces termes :*

« Ceux qui sont accoutumés à triompher toujours de leurs ennemis, et à remporter, en toute occasion, des succès, au premier revers momentané qui contrarie leurs calculs, tombent dans le chagrin et perdent tout espoir ; pour moi je pense qu'il convient aux hommes sages de ne pas s'enorgueillir dans la bonne fortune, et d'avoir l'esprit constamment préparé aux changemens qui peuvent tous les jours survenir ; avec de pareilles dispositions, on jouit de la prospérité, sans s'affliger outre mesure, s'il arrive que l'on soit trahi par le sort. Oui, compagnons, je vous vois plus abattus qu'il ne faut dans

ἢ κατὰ τὸ συμβὰν ἀνιωμένους. Καὶ δῆλον ὡς οὐχ ἑτέρωθεν τοῦτο πεπόνθατε, ἢ μόνον τῷ πέρα τοῦ μετρίου μεγαλαυχεῖν τῇ τοῦ νικᾷν συνηθείᾳ, καὶ μηδέποτε διαμαρτεῖν δυνηθῆναι οἴεσθαι. Ὥςτε, εἰ, τήνδε δόξαν ἀφέντες, μόνον καθ' ἑαυτὸ σκοπήσοιτε τὸ πραχθὲν, οὐκ ἂν ὑμῖν ὀφθείη τηλικοῦτον δεινὸν, ὅποσον ἄλλως ἡγεῖσθε.... Αἰσχρὸν γὰρ, εἰ Γότθων μὲν οἱ περιόντες, καὶ ταῦτα τοῦ γένους αὐτοῖς διαῤῥυέντος, οὐ παντελῶς ἀπειρήκασι πρὸς τὰς τύχας, ἡμεῖς δὲ νῦν ἡττῆσθαι μόνον ὑποτοπήσαντες τῷ μὴ σφόδρα νενικηκέναι, καταπροήσομεν τῶν προϋπαρξάντων τὴν εὔκλειαν, ἀποβαλόντες τὴν προθυμίαν. Καίτοι χαίρειν ἡμῖν μᾶλλον προσήκει ἐπὶ τῷ γεγενημένῳ· ἐν τούτῳ γὰρ οἶμαι τὸ ὑπερβάλλον τῆς εὐτυχίας κεκολάσθαι, καὶ τὸ λίαν διαφθονεῖσθαι πεφεύγαμεν, καὶ τὸ λοιπὸν θαῤῥεῖν ἡμῖν πάρεστι τοὺς ἀγῶνας, ὡς ἐνθένδε πάλιν νικᾷν ἀρχομένοις. Οὕτως ἡμῖν τὸ μὴ λίαν εὐέλπιδας εἶναι παράλογον, μή τι γε δεδιέναι.

AGATHIÆ. — *Hist. liv.* I.

cette circonstance ; et la véritable cause de votre accablement, est l'excessive présomption que vous donnent l'habitude des victoires, et la persuasion que vous ne pouvez pas être vaincus. Laissez donc de côté cette illusion, considérez l'événement en lui-même, et il ne vous paraîtra pas si désastreux, qu'une impression irréfléchie vous le fait croire. Quelle honte ! quoi ! tandis que les Goths, ces restes d'une nation qui s'éteint, conservent encore de l'énergie dans la mauvaise fortune, nous irions, nous, parce que nos victoires ont souffert une seule atteinte, nous figurer que nous sommes vaincus, et, renonçant à la gloire de nos triomphes passés, nous laisserions tomber notre courage! Ah! réjouissons-nous bien plutôt de ce qui vous est arrivé ; j'y vois la juste répression d'une prospérité hautaine, un moyen d'échapper à l'envie, et un motif pour avoir désormais confiance dans le sort des batailles. Oui, dès ce jour, nous allons recommencer à vaincre ; il faut donc concevoir les plus heureuses espérances, et bannir une crainte insensée. »

(Fréd. Prieur.)



## SECONDE.

### NARRATION LATINE *.

#### MATIÈRE.

VINDICATA IN LIBERTATEM GRÆCIA.

DICETIS post reportatam de Philippo Macedonum rege victoriam, Romanos ratos ex re sua esse aut certe ex dignitate, si devictos populos beneficiis sibi devincirent, vindicandæ in libertatem Græciæ consilium iniisse.

Itaque rei exsequendæ munus Tito Quintio Flaminino demandatum. Tunc temporis Isthmici ludi agebantur. Frequentem totius Græciæ conventum ingressus, Flamininus insigne senatus et populi Romani beneficium per præconis vocem denuntiavit.

Pingetis effusum statim in lætas succlamationes et plausus populum; cives, relictis ludis, sibi invicem congratulantes, floribus Flamininum adornantes, tum laudibus extollentes.

Finietis hujus modi triumphum cum iis qui captivorum currui victoris religatorum spectaculo deformabantur, conferendo.

* *Prix.* Danton (Joseph-Arsène), de Plancy (Aube), élève du collége Charlemagne.

(1) Flamininus, en faisant la paix avec Philippe, se prêta sagement aux circonstances; car Annibal, cet implacable ennemi de Rome, banni de son pays et réfugié auprès d'Antiochus, le pressait d'attaquer les Romains. Si Flamininus, par une sage prévoyance de l'avenir, n'eût pas incliné à la paix; que la guerre

## CORRIGÉ.

### Vindicata in libertatem Græcia.

Vicerat Macedonas apud Cynos-cephalas T. Quintius Flamininus ; Græcia vero in medio posita victori

contre Antiochus eût concouru avec celle qu'on avait déjà dans la Grèce contre Philippe; que ces deux princes eussent uni leurs intérêts et leurs forces, Rome aurait eu à soutenir des combats aussi difficiles, aussi périlleux, que dans ses guerres contre Annibal. Flamininus, en plaçant à propos la paix entre ces deux guerres, en terminant l'une avant que l'autre n'eût commencé, ruina d'un seul coup la dernière espérance de Philippe, et la première d'Antiochus.

Peu de temps après on célébra les jeux Isthmiques, où il se rendit une foule immense de peuple. Car la Grèce, qui, depuis quelque temps, délivrée de ses guerres, espérait sa liberté, célébrait déjà par des fêtes une paix dont elle était assurée. Tout à coup, au milieu de l'assemblée, le son de la trompette ayant ordonné un silence général, le hérault s'avance au milieu de l'arène, et proclame à haute voix : « que le sénat de Rome, et Titus Quintius Flamininus, général des Romains, revêtu du pouvoir consulaire, après avoir vaincu le roi Philippe et les Macédoniens, déclarent libres les Corinthiens, les Locriens, les Phocéens, les Eubéens, les Achéens, les Phthiotes, les Magnésiens, les Thessaliens, les Perrhèbes, et leur laissent le pouvoir de vivre selon leurs lois. » D'abord tous les spectateurs n'entendirent pas, au moins distinctement, cette proclamation. Le stade était plein de confusion et de trouble; les uns témoignaient leur admiration, les autres s'informaient de ce qu'on avait dit : tous demandaient que le hérault recommençât sa publication. Il se fit donc encore un silence universel, et le hérault ayant renforcé sa voix renouvela sa proclamation, qui fut entendue de toute l'assemblée. Les Grecs, dans les transports de leur joie, poussèrent des cris si perçans qu'ils retentirent jusqu'à la mer. Tout le théâtre se leva et ne pensa plus aux jeux : les assistans allèrent en foule saluer, embrasser Flamininus : on l'appelait le défenseur, le sauveur de la Grèce. Si à la fin de l'assemblée, Flamininus, prévoyant le

præmium, læta quidem excusso Philippi jugo quem veteribus imbuta odiis Barbarorum regulum vocabat, nec tamen secura, quod metuebat ne mutatum esset

concours immense de peuple qui allait l'environner, ne se fut promptement dérobé à leur empressement, il aurait couru risque d'être étouffé, tant était grande la foule qui se répandait autour de lui. Quand ils furent las d'avoir crié jusqu'à la nuit devant sa tente, ils se retirèrent, et tous ceux de leurs amis et de leurs concitoyens qu'ils rencontraient, ils les emmenaient souper avec eux et faire bonne chère; là, redoublant de joie, ils ne parlaient que de la Grèce, ils se rappelaient les grands combats qu'elle avait soutenus pour la liberté. « Après tant de guerres dont elle a été le théâtre, disaient-ils, elle n'a jamais reçu de salaire plus doux et plus solide de ses travaux, que celui qu'elle doit à ces étrangers qui sont venus combattre pour elle. Sans qu'il lui en ait à peine coûté une goutte de sang, ou qu'elle ait eu à porter le deuil d'un seul homme, elle a obtenu le prix le plus glorieux, le plus digne d'être disputé par les hommes. Si la valeur et la prudence sont rares parmi les hommes, une vertu plus rare encore, c'est la justice. Les Agésilas, les Lysandre, les Nicias, les Alcibiade savaient sans doute conduire habilement des guerres et remporter des victoires sur terre et sur mer; mais ils n'ont jamais su faire servir leurs succès à une honnête et généreuse bienfaisance. En effet, si l'on excepte les batailles de Marathon, de Salamine, de Platée et des Thermopyles, les exploits de Cimon sur l'Eurymédon, et auprès de Cypre; tous les autres combats que la Grèce a livrés se sont donnés contre elle-même et l'ont fait tomber dans la servitude; tous les trophées qu'elle a érigés ont été des monumens de ses malheurs et de sa honte. La méchanceté et la jalouse rivalité de ses généraux l'ont presque ruinée; et des étrangers qui n'ont plus avec la Grèce, que de faibles étincelles d'une ancienne parenté presqu'effacée, de qui la Grèce eut dû s'étonner de recevoir seulement quelques conseils salutaires; des étrangers sont venus supporter les plus grands travaux, s'exposer aux plus grands périls, pour arracher la Grèce à des maîtres durs, à des tyrans cruels, et pour lui rendre sa liberté. »

PLUTARQUE. — *Vie de Flamininus.*



tantummodo dominorum nomen, quid de se statueretur, exspectabat anxie. Neque ei affulgebat status spes ulla melioris, tot debellatas a Romanis in Italia, Africa, Hispania gentes, et ut omittam tot urbes hostili jure habitas, adeo oppressam nuper et ad nihilum redactam Carthaginem reputanti. At contra omnium exspectationem, sive populum antiquum diu belli pacisque florentem victores misereret, sive dignitati suæ parcendo consulere, et veram caritatem, majestatemque apud omnes sui nominis esse vellent, seu potius ex re sua esse censerent si Græcos sibi devincirent beneficiis, sociosque magis quam subditos sibi facerent imminente asiatico bello et vivo adhuc Annibale, Romanis placuit Græciam in libertatem vindicari. Nisi forte futuri providentiores subigendam facilius deinceps Græciam sperarent, quum inter factas sui juris civitates gliscente veteri invidia, novæ simultates, nova bella exarderent. Demandatum igitur Flaminino rei exsequendæ munus, tanquam victoriæ merces.

Tunc temporis agebantur Isthmici ludi, semper quidem et alias frequentes, quum propter spectaculi studium insitum genti, quo certamina omnis generis artium, viriumque et pernicitatis visuntur, tum quia propter opportunitatem loci, per duo diversa maria omnium rerum usus ministrantis, humano generi concilium, Asiæ Græciæque is mercatus erat. Tum vero non ad solitos modo usus undique Græci convenerant, sed exspectatione erecti, quis deinde status futurus patriæ, quæ sua fortuna esset. Alii alia non taciti solum opinabantur, sed sermonibus etiam serebant. Romanos vix cuiquam persuadebatur Græcia omni cessuros. Itaque parum læti adstantium vultus, plaususque rari ludorum victoribus gratulantium. Ecce repente in mediam arenam

cum præcone processit Flamininus, et tuba silentio facto insigne senatus et populi Romani beneficium iis verbis denuntiari jussit.

« Senatus Romanus et T. Quintius imperator, Philippo Rege Macedonibusque devictis, liberos, immunes, suis legibus esse vult Corinthios, Phocences, Locrensesque omnes, et insulam Eubœam et Magnetas, Thessalos, Perrhæbos, Achæos, Phthiotas. »

Percensuerat omnes gentes quæ sub ditione Philippi regis fuerant. Audita voce præconis majus gaudium fuit, quam quod universum homines acciperent. Vix satis credere se quisque audiisse : et alii alios intueri, mirabundi velut ad somnii vanam speciem : quod ad quemque pertineret, suarum aurium fidei minimum credentes, proximos interrogare. Revocatus præco, quum unusquisque non audire, sed videre libertatis suæ nuntium averet, iterum pronuntiavit eadem. Tum ab certo jam gaudio tantus cum clamore plausus ortus, totiesque repetitus, ut facile appareret nihil omnium bonorum multitudini gratius quam libertatem. Cives relictis ludis, (adeo unum gaudium præoccupaverat omnium aliarum sensum voluptatum) cursu prope omnes tendere ad imperatorem Romanum, ut ruente turba in unum, adire, contingere dextram cupientium, coronas lemniscosque jacentium, haud procul periculo fuerit. Nec præsens omnium modo effusa lætitia est : nunc quum in tutum se recepisset Flamininus, lætas inter succlamationes et plausus dies absumpta est. Undique ante illius domum confluebat multitudo Flamininum Græciæ defensorem, Flamininum Græciæ salvatorem nuncupantium, laudibusque populi Romani beneficium extollentium. « Esse aliquam in terris gentem, quæ sua impensa, suo labore ac periculo bella

gerat pro libertate aliorum. Nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, aut terris continenti junctis præstet : maria trajiciat, ne quod toto orbe terrarum injustum imperium sit, et ubique jus, fas, lex potentissima sint. Una voce præconis liberatas omnes Græciæ atque Asiæ urbes; hoc concipere, audacis animi fuisse; ad effectum adducere, et virtutis et fortunæ ingentis. Romanos denique deorum immortalium provinciam in terris suscepisse.

Dum Græci talia jactitarent tanquam gaudio amentes, parum iis succurrebat jam servam esse gentem quam liberam esse juberet consul Romanus, nec procul abesse diem qua contra falsos istos benefactores, sed frustra rebellarent quicumque vere Græca cogitabant, et debellati et ad currum victoris religati Romam ingrederentur, jam non Græciæ cives, sed Romanæ provinciæ mancipia. (***)

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

### Vindicata in libertatem Græcia, anno urbis conditæ 555.

Postquam ex Italia depulso Annibale, nihil jam impediebat quin Roma velut domestico e bello recreata latius imperium extenderet, missus in Macedoniam Flamininus qui longinquis gentibus Romanam dominationem imponeret. Ille profligato rege Philippo, quum a senatu, quid esset de Græcia statuendum postulasset, placuit eam vindicari in libertatem; seu dignitati suæ victores consulerent, dum belli sicuti pacis artibus insignem populum opibusque quondam florentem, at tum servitutis consuetudine, pristinæ laudis pene oblitum, ad gloriæ amorem et egregia studia revocarent; seu potius id esse putarent utilitatis suæ, si victos popu-

los devincirent sibi beneficiis; simul facilius eos deinceps debellandos existimabant, quum sui factæ juris civitates, nullo conjunctæ forent fœdere; futurum ut glisceret inter eas prisca illa invidia, quam commune tyranni odium ac metus paulatim compresserat; intestinisque dilacerata bellis Græcia, alienæ pateret objecta ambitioni præda. Demandatum exsequendæ rei munus T. Q. Flaminino.

Forte id temporis Isthmici ludi agebantur magna totius Græciæ celebritate. Quanquam dissimiles ab illis veteribus spectaculis ad quæ libera gens olim, ac bellicis sæpius intenta laboribus, confluebat, ut se brevi oblectamento relaxaret. In quibus ludicra etiam ciebantur certamina, ut se ad tuendam patriam refringendasque Medorum copias viri accingerent. Nunc vero gens illa degener, nunc servitutis patiens et vanis dedita artibus ad inanem pompam concurrebat!

Dum circumfusa hominum multitudo attentis hæret animis, ecce frequentem conventum ingreditur Flamininus, admirante populo, cessarique parumper a ludis jubet : legendum populi Romani Decretum. Ac deinde facto sponte silentio, dum turba quæ futura sit Græciæ sors, exspectat anxia, simul et pertimescit, Flamininus per præconis vocem denuntiat : « senatum populumque Romanum decrevisse, ne quam postea Græci dominationem perferrent, neu cui forent tributo obnoxii; posse jam illos per victoris beneficium, liberos suis legibus vivere; neque eos solum qui Romanis se adversus Tyrannum adjunxissent, sed quoscumque populos Græcia complecteretur. »

Quibus auditis statim in lætas succlamationes et plausus erumpunt; nonnulli etiam tam insperato nuntio perculsi, vix credere auribus; alii alios adspicere, interrogare; tantus animos servitio torpentes et sustinendo fere impares huic beneficio, stupor defixerat! Mox omnes relictis ludis, sibi invicem congratulari; jam lætiores in posterum dies sperare. Neque obcæcatis gaudio animis succurrebat, haud multum a servitute hanc libertatem differre quæ ex arbitrio victoris pendeat. Fremebant Athenienses, restitutam sibi demum

hanc libertatis, hanc gloriæ hæreditatem quam a Persarum toties servatam impetu, Philippus per nefandas artes eripuerat; jam nunc licere sibi merito cultu illos heroas venerari, qui Marathonis, qui Salaminæ in pugnis, qui apud Chæroneam sanguinem pro patria profuderant. Spartani quoque eam libertatem lætis salutabant clamoribus, cujus possent auspiciis sese ad hanc morum disciplinam revocare, quæ a Lycurgo data, diuturnam Lacedæmoni felicitatem quondam attulerat. Omnes exsultare lætitia, Flaminino occurrere, floribus eum coronisque adornantes, extollentesque laudibus, quem neque cruentæ gloriæ cupiditas, neque propagandæ dominationis amor in hoc bellum impulerant, sed nobilis erga Græciam benevolentia, quisque eam ultro in victoriæ suæ consortium advocabat; hunc sane Themistocli non imparem, quem similes in olympiacis ludis plausus exceperant; alterum labefactatam ab innumeris hostibus libertatem ac pene oppressam relevasse; alterum ereptam restituisse.

His et talibus Flamininum laudibus velut triumphatorem prosequebantur. Ac tunc certe pulchriorem ille triumphum referebat, dum gestientis turbæ inter plausus incederet, quam quum Romæ invectus in mœnia, inter pompam quidem insignem, sed captivorum currui religatorum spectaculo deformatam ad capitolium lauriger tenderet.

A. Danton (1).
Collége Charlemagne. Inst. Liévyns.

(1) Cet élève a remporté au Concours de cette année le prix de *Narration* et celui de *Thème*, le premier prix de *vers Latins* et le premier prix de *Version Grecque*. On lira certainement avec plaisir ces quatre devoirs, dont nous donnons une copie exacte, grâce à son extrême obligeance. (Fréd. Pr.)

---

## SECONDE.

### THÈME *.

### TEXTE.

On a tant de peur dans notre nation d'être bas, qu'on est ordinairement sec et vague dans les expressions. Nous avons là-dessus une fausse politesse, semblable à celle de certains provinciaux qui se piquent de bel esprit; ils n'osent rien dire qui ne leur paraisse exquis et relevé, ils sont toujours guindés et croiraient trop s'abaisser en nommant les choses par leur nom(1). Tout entre dans les sujets que l'éloquence doit traiter. La poésie même, qui est le genre le plus sublime, ne réussit qu'en peignant les choses avec toutes leurs circonstances. Voyez Virgile représentant les navires Troyens qui quittent le rivage d'Afrique, ou qui arrivent sur la côte d'Italie : tout le détail y est peint. Mais il faut avouer que les Grecs poussaient encore plus loin le détail, et suivaient plus sensiblement la nature. A cause de ce grand détail, bien des gens trouveraient Homère trop simple. Par cette simplicité originale, et dont nous avons tant perdu le goût, ce poète a beaucoup de rapport avec l'Ecriture; mais l'Ecriture le surpasse autant

* *Prix.* Danton (Joseph-Arsène), de Plancy (Aube), élève du collége Charlemagne.

(1) Souvent, par un abus d'esprit, on veut se faire un mérite d'une finesse subtile. Alors on ne donne plus que des énigmes qui mettent l'auditeur à la torture; n'imitez pas les auteurs qui, toujours *loin du droit sens*, *vont chercher leur pensée et qui*

## SECONDE.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Ita cavent nostrates ne humiles sint, ut in jejunum et vacuum rursus dicendi genus decidere soleant, insulsa scilicet delibuti elegantia, nec quibusdam e provincia oriundis hominibus absimiles qui delicatius ingenium affectant. Nihil enim illi dicere audent quod non exquisitum acutumque sapiat, semper ampullantur, ut qui demissius loqui sibi viderentur, si rem quamque suo nomine appellarent. Omnia autem complectitur quidquid ad eloquentiam attinet. Poesis ipsa, qua nihil excelsius, hoc demum valet, si res et omnia rerum adjuncta depinxerit. Exemplo sit Virgilius, qui quum Trojanorum naves littore decedentes Africano aut ad littus Italicum appellentes inducit, singula quæque minutatim recenset. Fatendum autem Græcos singula quæque curiosius etiam fuisse consectatos et ad naturam manifestius accessisse. Sunt et qui Homerum, eo quod res minutatius describit, si audeant, inornatiorem dicant. Illa vero virtute tam felici, quæ hodie apud nos tantum sordet, multum sacris scripturis affinis est. Quanto autem ille cæteris

*croiraient s'abaisser s'ils disaient ce qu'un autre a pu dire comme eux.* Ainsi, comme a dit Gresset :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

« Plaignons, dit le P. Guénard dans son admirable discours, plaignons la triste destinée de l'éloquence qui dégénère et périt

qu'il a surpassé le reste de l'antiquité, pour peindre naïvement les choses. La véritable éloquence n'a rien d'enflé ni d'ambitieux; elle se modère et se proportionne aux sujets qu'elle traite, et aux gens qu'elle instruit : elle n'est grande et sublime, que quand il faut l'être.

FÉNÉLON, *Dialogue II sur l'Eloquence.*

tous les jours. La passion des faux brillans et de la vaine parure a flétri sa beauté naturelle à force de la farder. Le bel esprit a ravagé presque toutes les parties de l'empire littéraire. Lisons les anciens : nous y trouverons des peintures vives et frappantes, qui semblent faire entrer les objets eux-mêmes dans l'esprit, des tours hardis et véhémens qui donnent aux pensées des ailes de feu et les jettent comme des traits brûlans dans l'âme du lecteur; une expression touchante des sentimens et des mœurs, qui se répand dans tout le discours comme le sang dans les veines, et lui communique, avec une chaleur douce et continue, un air naturel et toujours animé; une variété charmante de couleurs et de tons qui représentent les nuances et les divers changemens du sujet. Or, tous ces grands caractères de l'éloquence antique, chez quels écrivains de nos jours pourrions-nous les retrouver? »

---

apud veteres, tanto illi sacræ scripturæ in rebus simpliciter depingendis præstant. Nihil habet tumidi vera eloquentia, nihil ambitiosi : semetipsam temperat, ad ea quæ tractat, ad eos quos vult docere, accommodat sese, tum demum, quum res postulat, excelsa ac sublimis. (***)

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Ita metuunt in hac gente nostra homines, ne humiliter dicant, ut jejuna sit plerumque et vaga eorum elocutio. Qua in re fucosam adhibemus elegantiam, qualem præ se ferunt quidam e provinciis, qui eminens ingenium putide affectant. Nihil ausint dicere, quod non exquisitum illis et splendidum videatur. Semper inflati, sese suam dignitatem nimis abjicere credant, si propriis quæque vocabulis appellent. Nihil non admittunt ea argumenta quæ tractanda suscipit eloquentia. Ipsa etiam poesis, præstantissimum illud loquendi genus, non laudem assequitur, nisi in pingendis rebus, quæcumque ad eas pertinent sigillatim adumbret. Vide quem in modum Virgilius Trojanas naves describat, Africæ procedentes e littore, vel Italis oris allabentes. Omnia apud eum singulatim expressa. Fatendum tamen est Græcos vel plenius singula complexos fuisse, naturamque verius secutos. Ob hanc plenius singula depingendi rationem, multi, si ausint, nimiam in Homero simplicitatem reprehendant. Quæ quidem adeo singularis et illius poetæ propria simplicitas, cujusque adeo exolevit apud nos studium, id efficit ut ad sacræ scripturæ similitudinem propius ille accedat; quanquam sacra Homerum scriptura non minus superat, quam ille cæteros antiquitatis scriptores superavit, in rebus ingenue pingendis. Neque turget, neque ambitiose luxuriat vera eloquentia; illa quidem sibi temperat, et ad ea se accommodat argumenta de quibus disserit, eosque ad homines quos edocet, haud unquam elata sublimisque, nisi quum res postulat. Danton.

Collége Charlemagne.

## SECONDE.

### VERSION LATINE*.

#### TEXTE:

INTER censorias severitates tria exempla in litteris sunt castigatissimæ disciplinæ : unum est hujus modi : censor agebat de uxore solenne jusjurandum : verba ita erant concepta : *ut tu ex animi tui sententia uxorem habes*. Qui jurabat cavillator quidam, et canicula, et nimis ridicularius fuit. Is locum esse sibi joci dicendi ratus, quum ita, ut mos erat, censor dixisset : *tu ex animi tui sententia uxorem habes ?*—*habeo equidem*, inquit, *uxorem, sed non ex animi tui sententia*. Tum censor eum, quod intempestive lascivisset, in ærarios retulit,

* *Premier prix*. Barbier (Jules-Claude), d'Enghien-Montmorency (Seine-et-Oise), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix*. Wyndham (Georges), de Londres, élève du collége Bourbon.

# SECONDE.

## VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Les fastes de la censure nous présentent trois exemples d'une extrême sévérité. Voici le premier.

Tous les ans le censeur pour s'assurer que chaque citoyen était marié, l'obligeait de répondre avec serment à cette question : *Ut tu ex animi sententia uxorem habes ? En conscience êtes vous marié ?*

Celui qui jurait, mauvais plaisant et porté à tourner tout en ridicule, croyant trouver là place pour un bon mot, répondit au censeur qui lui adressait la formule ordinaire :

*Habeo equidem*, oui, je suis marié; *sed non ex animi tui sententia ;* mais cela ne vous plaît guère (1).

Alors le censeur, pour le punir de sa plaisanterie déplacée, le réduisit à la classe de ceux qu'on appelait

(1) Ridicule etiam illud Lucius Porcius Nasica censori Catoni, quum ille : ex animi sententia uxorem habes ? non hercule, inquit, ex animi mei sententia. —

Cicéron, de Orat. lib. 2, chap. 64.

Si, d'après Aulugelle, on lit dans la réponse : *non hercule ex animi tui sententia*, le sens est bien différent, et il y a quelque chose de plus piquant dans la pensée. Nasica fut dégradé par le censeur pour s'être permis cette plaisanterie. Le commentateur d'Aulugelle dit que le censeur était amoureux de la femme du citoyen qu'il interrogeait.

causamque hanc joci scurrilis apud se dicti subscripsit.

Altera severitas ejusdem sectæ disciplinæque est. Deliberatum est de nota ejus qui ad censores ab amico advocatus est, et in jure stans, clare nimis ac sonore oscitavit, atque inibi prope fuit ut plecteretur; tanquam illud indicium vagi animi foret et allucinantis, et fluxæ atque apertæ securitatis. Sed quum ille dejerasset invitissimum sese ac repugnantem oscitatione victum, tenerique eo vitio quod oscedo appellatur; tum notæ jam destinatæ exemptus est.

Tertium censoriæ severitatis exemplum hoc est. Censores Publius Scipio Nasica et M. Popilius quum equitum censum agerent, equum nimis strigosum et male habitum, sed equitem ejus uberrimum et habitissimum viderunt. Eccur, inquiunt, ita est ut tu sis quam equus curatior? Quo-

*ærarii* (1), et, pour justifier sa rigueur, il inscrivit sur ses registres cette bouffonnerie qu'on s'était permise devant lui (2).

Le second exemple ne le cède pas en sévérité au premier.

Un citoyen appelé par un de ses amis au tribunal des censeurs, et se trouvant au milieu de l'assemblée, bâilla de toutes ses forces et avec bruit. On délibéra sur la note qu'il méritait, on allait le faire battre de verges, pour le punir de sa distraction peu respectueuse et de son insouciant abandon. Alors ce malheureux jura que l'indécence qui venait de lui échapper, était tout-à-fait involontaire, et qu'il était sous l'influence de cette maladie qu'on appelle *oscedo* (bâillement); l'excuse fut agréée et le jugement révoqué.

Voici le troisième exemple de la sévérité des censeurs (3).

Les censeurs Publius Scipio Nasica et Marcus Popilius, faisant la revue des chevaliers (4), remarquèrent un cheval maigre et mal tenu, tandis que le maître brillait d'embonpoint et de santé. Et d'où vient, dirent les magistrats, cette différence entre votre cheval et vous?

(1) Il y avait quatre principaux genres de notes de la part des censeurs. La première était lorsque le nom d'un sénateur était omis dans la lecture des catalogues; ce qui témoignait que le censeur ne le regardait plus comme faisant partie du sénat. La deuxième était relative aux chevaliers (comme on verra ci-après). La troisième, lorsque le censeur faisait sortir un citoyen de sa tribu, c'est-à-dire qu'il le faisait descendre dans une tribu inférieure et moins honorable, par exemple d'une des tribus de la campagne (c'étaient les plus nobles) dans une tribu de la ville; car il ne pouvait absolument exclure un citoyen de toute tribu. La quatrième et la plus considérable note du censeur, était lorsqu'il reléguait un citoyen dans la tribu des Cérites, composée

niam, inquit, ego me curo; equum Statius meus servus. Visum est parum reverens esse responsum, relatusque in ærarios, ut mos est.

AULI GELLII *Noctes Atticæ*, lib. 4, cap. 20.

des habitans de la ville de Céré, qui avaient autrefois obtenu le droit de bourgeoisie à Rome, mais sans droit de suffrage, pour avoir conservé les vases sacrés des Romains au temps de la guerre des Gaulois : c'était la dernière de toutes les tribus. On augmentait souvent les impôts qu'elle était obligée de payer, et c'est pour cela qu'on appelait *Ærarii* ceux qui la composaient.

(2) Les censeurs avaient le droit d'infliger des notes de flétrissure d'après leur conviction, et pour les raisons qu'ils jugeaient suffisantes. Mais lorsqu'ils renvoyaient du sénat, ou qu'ils notaient un citoyen pour une faute grave, ils inscrivaient sur leurs registres la cause de leur jugement : c'était ce qu'on appelait *subscriptio Censoria.*

(3) Cité par Sabinus Massurius, au 7e livre de ses mémoires.

(4) La revue des chevaliers était une des principales fonctions de la censure. Aux ides de juillet, tous les chevaliers ayant une couronne d'olivier sur la tête, revêtus de leur robe de cérémonie,

C'est, répondit le chevalier, que j'ai soin de moi-même et que, Statius, mon valet (5) panse mon cheval. La réponse parut peu respectueuse et, le chevalier fut réduit selon la coutume, à la dernière classe des citoyens. (* * *)

montés sur leurs chevaux et portant à la main tous les ornemens militaires qu'ils avaient reçus de leurs généraux, passaient en revue depuis le temple de l'honneur qui était hors de la ville, jusqu'au Capitole. Dans cette cérémonie, qui avait lieu tous les cinq ans, les chevaliers s'approchaient du censeur qui était assis sur sa chaise Curule, devant le Capitole. Quand ils étaient près de lui, ils descendaient de leurs chevaux et les conduisaient devant le censeur. Si le chevalier menait une vie débauchée, s'il avait diminué son bien, s'il avait peu de soin de son cheval, le censeur lui ordonnait de le rendre. Il était alors noté de paresse, et exclu de l'ordre. Si le censeur était content, il lui ordonnait de passer outre avec son cheval.

(5) Statius autem servile nomen fuit : plerique apud veteres servi eo nomine fuerunt. Cæcilius quoque, ille comœdiarum poeta inclytus, servus fuit : et propterea nomen habuit Statius. Sed postea versum est quasi in cognomentum, appellatusque Cæcilius Statius. AULUGELLE, Chap. 20, liv. 4.

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Parmi tous les exemples de la sévérité des censeurs; les trois suivans, consignés dans les registres publics, prouvent le mieux toute la rigueur de la discipline. Le censeur faisait prononcer le serment en usage quand on prend une épouse. La formule qu'il adressait était ainsi conçue : « Epousez-vous cette femme de l'aveu de votre cœur? » Celui qui jurait, mauvais plaisant, trop railleur et aimant trop à rire, crut que c'était l'instant de dire un bon mot, et quand le censeur lui demanda, selon la coutume, épousez-vous cette femme de l'aveu de votre cœur?—Je l'épouse bien, mais non pas de l'aveu de votre cœur, répondit-il : alors le censeur, pour cette plaisanterie hors de saison, le mit au nombre des citoyens déchus du droit de suffrage, alléguant pour motif, la bouffonnerie prononcée en sa présence.

Le deuxième exemple est du même genre et d'une égale rigueur. On délibéra si l'on ne flétrirait pas un homme qui, appelé en témoignage devant les censeurs, et debout devant le tribunal, bâilla indécemment, et d'une manière trop bruyante; et peu s'en fallut qu'il ne fût puni de cette action, qui semblait la marque d'un esprit léger et qui divague, d'une indifférence et d'un laisser-aller trop manifestes. Mais il protesta que c'était bien malgré lui, qu'il n'avait cédé qu'après d'inutiles efforts à l'envie de bâiller, et qu'il était attaqué de la maladie appelée *oscedo*; alors on l'exempta de la note qui déjà l'a tendait.

Voici le troisième exemple de la sévérité des censeurs. Lorsque Publius Scipio Nasica et Marcus Popilius faisaient le recensement de la cavalerie, ils virent un cheval d'une excessive maigreur et en fort mauvais état, tandis que son maître était plein de santé et d'embonpoint. Pourquoi, lui demandent les censeurs, êtes-vous mieux soigné que votre cheval? C'est, répondit-il, que je soigne ma personne, et que Statius, mon esclave, soigne mon che-



val. Cette réponse leur parut peu respectueuse, et ils le mirent, d'après l'usage, au nombre des citoyens déchus du droit de suffrage.

BARBIER.
Collége Charlemagne.

---

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

PARMI les actes de sévérité de la censure, l'histoire a conservé ces trois exemples de la plus rigide discipline. Voici le premier. Un censeur exigeait de quelqu'un le serment d'usage sur sa femme. La formule était celle-ci. —Avez-vous une femme à votre goût? Celui qui jurait, était un plaisant, un bouffon, un homme d'un ton trop grivois. Il crut avoir trouvé l'occasion de dire une plaisanterie, lorsque selon l'usage, le censeur lui dit : avez-vous une femme à votre goût? — J'ai bien une femme, répondit-il, mais non pas à votre goût. Aussitôt le censeur, pour le punir de ce badinage hors de saison, le mit à la taille, et enregistra la cause de cette plaisanterie bouffonne, faite devant lui.

Le deuxième exemple de sévérité est de la même classe, et part du même principe. On délibéra sur la note qu'on devait donner à un homme qui plaidait pour un ami devant les censeurs et qui, à la barre même, bâilla d'une manière trop haute et trop retentissante. En cette occasion il fut sur le point d'être puni. C'était, disait-on, la preuve d'un esprit distrait, qui n'est pas à son affaire, d'un laisser-aller et d'une négligence trop manifestes. Mais il affirma sur sa parole que c'était malgré lui, et nonobstant des efforts, qu'il avait cédé à ce mouvement, et qu'il avait le défaut qu'on appelle bâillement : on l'exempta donc de la note que déjà on lui préparait.

Le troisième exemple de la sévérité des censeurs est celui-ci. Publius Scipio Nasica et Marcus Popilius faisaient l'inspection des chevaliers. Ils virent un cheval excessivement décharné et dans un état pitoyable, avec un cavalier bien gras et bien soigné. D'où vient, lui

direnti-ils, que vous êtes en meilleur état que votre cheval? C'est, répondit-il, que c'est moi qui me soigne : le cheval, c'est Stace, mon valet. La réponse parut peu respectueuse, et le coupable fut mis à la taille, comme c'est l'usage.

WYNDHAM.
Collége Bourbon.

---

## SECONDE.

### VERS LATINS *.

#### MATIÈRE.

PASTOR IN CAMPIS ALTA NIVE OBDUCTIS MORIENS.

HORRET malo externatus pastor, dum tumulos ignotos late assurgentes prospicit; e colle ad vallem descendit, et itinere magis ac magis deerrat. Domus recordatio paululum vires exstinctas resuscitat. Sed ut mens desperatione frangitur, quum, pro tuguri culmine, quod se e longinquo videre existimabat, reperit solummodo ingentes nivium acervos, nec ullam, qua patet aspectus, hominum habitationem. Interea immugit tempestas, augetque formidinem, et animum mille mortis imaginibus horrificat. Subit insuper suorum cogitatio, moriturum novis acerbitatibus dilacerans. Frustra uxor, officiosa credulitate, ignem tepidasque vestes præparat, natique lacrymantes

* *Premier prix*. Danton (Joseph-Arsène), de Plancy (Aube), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix*. Barbier (Jules-Claude), d'Enghien-Montmorency (Seine-et-Oise), élève du collége Charlemagne.

immensam agrorum planitiem anxio lumine circumspectant. Heu! nec uxorem, nec dulces natos amplius videbit, nec sacram domum! omnes infelicis nervos tremendum frigus contrahit, vitalem sensum aufert, et in nive rigidum cadaver extendit.

---

## CORRIGÉ. (1)

### Pastor in campis alta nive obductis moriens.

Immensos late gelido velamine campos
Obduxere nives.... acri constringitur aer
Frigore ; nulla nivem signant vestigia ; tectis
Quisque suis manet inclusus, rigidasque pruinas,
Hic bene securus, tuto sub tegmine, ridet :
Præter Hyperborei stridentia murmura venti,
Cuncta silent ; ducunt jam sera crepuscula noctem.
Attamen in campis procul albescentibus, ecce
Apparet pastor.... vix fessos sustinet artus....
Jam dudum infelix immensa per arva deerrat,
Nunc sistit, nunc præcipiti pede currit anhelus
Huc illuc, si forte viam, si forte latentem
Agnovisse queat, tandemque revisere tectum.
Heu frustra! nivea calles sub mole premuntur;
Dumque miser passus oculis interrogat omnes,

(1) Ce devoir est, *en partie*, à l'exception des vers que nous avons ou ajoutés ou changés, la pièce qui a remporté le *second* Prix : nous avons fait disparaître quelques incorrections, et retranché des détails ou des comparaisons inutiles. Ainsi débarrassé, c'est avec confiance que nous l'offrons, comme *Corrigé*, sans pour cela déprécier en rien la pureté remarquable du premier prix, dont l'auteur, M. A. Danton, est aujourd'hui un des élèves les plus distingués de l'Ecole Normale. (Fréd. Pr.)

Passibus ipse suis deceptus, in avia fertur :
Flectere tentat iter? mille implicat orbibus orbes,
Ignarus, semperque viis insistit iisdem :
Aspera fata trahunt! collis nunc culmina linquit,
Nunc petit ambiguam, multo conamine, vallem;
Sed magis atque magis recto de tramite passus
Avocat incertos.... victusque dolore resedit....
Ecce domus fracta sub mente recurrit imago
Et paulum vires animosque resuscitat!.... ægre
Erigit effœtos artus, gressuque labante
Procedit..... miseri sed desperatio mentem
Quanta subit! nivium tantummodo tristis acervos
Prospicit ingentes, quos credidit esse domorum
Culmina, longinqui deceptus imagine tecti.
Lumine sollicito circumspicit undique!.... cernit
Sedem in conspectu nullam! Nivis undique moles!....
Interea immugit glacialibus orta procellis
Tempestas : magno stridentes murmure venti
Ecce fremunt, crescitque metus crescente periclo;
Pastor humi exanimis trepido terrore procumbit;
O miseram sortem! cunctis desertus amicis,
Indigus auxilii, morietur, et ossa jacebunt
Intumulata solo, corvo data præda voraci,
Nec patrio saltem poterunt requiescere vico!
Tam tristes sensus et plurima mortis imago
Pectora dilacerant! spes nulla salutis, et horam
Impatiens vocat extremam : jam lethifer artus
Corripuit torpor : vita fugiente, fidelem
Uxorem revocat, mox natos patre carentes,
Et desiderio crescit (miserabile!) luctus!
Te quoque, triste pecus, quondam sua gaudia, pastor
Te memorat : teneros moriens reminiscitur agros.
Nunc cœnam gratumque ignem mœstissima conjux

Incassum, tepidasque parat, bene sedula, vestes!
Incassum justis rorantes fletibus ora,
Sollicito ingentem perlustrant lumine nati
Campi planitiem! Frustra undique circumspectant!
Heu! non uxorem, non amplius ille videbit
Rura, sacramque domum, dulcissima pignora, natos,
Dilectæ circum pendentes oscula matris!
Incipiunt artus nervique rigere tremendo
Frigore, jamque coit circum præcordia sanguis,
Jam vitalis abit sensus.... tum pallida pastor
Ægre ora attollens oculosque in morte natantes,
Amens, tentat adhuc casulam spectare supremum....
Suspirat.... jamjamque jacet glaciale cadaver.

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

### Pastor in campis alta nive obductis moriens.

Corda repentinus pastoris perculit horror
Externata malo, cum late assurgere colles
Prospicit ignotos : tumuli de culmine mœstus
Ad vallem incerto flectit vestigia gressu.
Sed magis atque magis, dubio dum tramite cœcum
Incedit per iter, perque altis sparsa pruinis
Rura, vagum malus error agit : simul acrior urget
Sollicitum timor, et crescit sub pectore luctus.
Hinc illinc oculis agros interrogat : ecce
Credit adesse domum; paulumque illapsa salutis
Spes animo, exstinctum recreat per membra vigorem.
Festinat propior longinquam accedere sedem.
Sed quantus mœror, quam desperatio pectus
Dira subit, quum mox tuguri pro culmine cernit
Immensasque nives solum, tristesque pruinas!
Rursus planitiem circum et loca mœsta pererrat
Luminibus tacitis, si quam reperire salutem
Possit et oblatis hospes succedere tectis.
Perfugium apparet nullum; nivis horrida passim

Congeries : vastique patent procul æquora campi !
Quid faciat miser ? Aut quæ spes manet amplius ulla ?
Defessusne via, mœrore oppressus, anhelans,
Desertos lustrare locos, lustrare pruinas
Sustineat, nivibusque iterum se credere, fractæ
Cum jam deficiunt immiti frigore vires ?
Interea surgens furibundo turbine ventus
Infremit horrendum, totusque immurmurat æther
Terrifico sonitu; tempestas mugit; at ille
Intremuit majore metu, dum tristior usque
Debacchatur hiems, nemorum capita ardua quassans,
Et varia pavidum perturbat imagine mortis.
Nec satis atque novo lacerantur corda dolore.
Scilicet et memori conjux sub mente recursat
Exoptata, parens longo jam debilis ævo,
Quique omni erepto deinceps solamine vitæ,
Lentam exspectabit per mille incommoda mortem.
Uxor nequicquam bene sedula præparât ignes,
Et vestes tepidas, quibus officiosa maritum
Excipiat, refovens torpentia frigore membra.
Nequicquam tuguri parvo stat limine proles
Incusans sævas hiemes, patremque morantem
Advocat, heu! patrem, lacrymis perfusa, reposcit
Vastaque sollicito loca lumine circumspectat!
Infelix nimium proles! Ah, desine, campos
Anxia prospiciens, votis incendere cœlum
Amplius, et cari reditum sperare parentis.
Non illi uxorem posthac, patremque licebit
Et dulces natos, sacramve revisere sedem.
Jamque omnes artus miseri vis aspera brumæ
Occupat, atque acri jam stringit frigore nervos,
Vitalemque aufert sensum; tum denique pastor
Exspirat fugientem animam, rigidumque cadaver
Sternitur in nivibus, turbæ data præda ferarum. (1)

A. Danton.
Collége Charlemagne.

(1) Mort d'un berger dans la neige.

. . . . . Dans cette cruelle saison, souvent l'aile de l'ouragan soulève, d'une seule haleine, le fardeau des plaines glacées,.... et enfin la vallée s'enfle en une montagne étincelante, s'élance

en tourbillon dans les cieux. Ainsi s'élèvent les neiges : terrible, impétueux, l'air obscurci pousse au loin l'ouragan. Dans ses champs bouleversés, le paysan est épouvanté : il voit d'autres montagnes s'élever avec leurs sommets inconnus et bien effrayans! et d'autres scènes, d'un aspect terrible, dévastent la plaine qui n'a plus de sentiers : il ne trouve plus ni la rivière ni la forêt, cachées sous ce désert informe; il erre de la colline à la vallée, de plus en plus égaré : impatient, il se fait un passage à travers les masses amoncelées; les souvenirs de sa maison le frappent : les souvenirs de sa maison se précipitent sur ses nerfs, et redoublent leur vigueur dans plus d'un vain effort. Comme son âme est abattue! Quel sombre désespoir, quelle horreur remplit son cœur! quand, dans le tertre poudreux où son imagination voyait sa verte cabane s'élevant au milieu des neiges, il ne rencontre que l'âpreté du désert, bien loin des sentiers et de la demeure chérie des hommes. Cependant, la nuit le presse et s'étend autour de lui, et toutes les tempêtes qui hurlent sur sa tête rendent le désert sauvage plus sauvage encore. Alors se mêlent dans sa tête des formes chimériques d'abîmes couverts et immenses, d'étangs trompeurs, de précipices profonds cachés par la neige. Ce qui est terre lui est inconnu; il ne peut distinguer l'eau de la source qui n'est pas encore glacée, la mare écartée, ou le lac solitaire, où bouillonne une fraîche fontaine, tout cela fait chanceler ses pas craintifs; il tombe sous l'abri des masses informes de neige, pensant à l'amertume de la mort, mêlée aux tendres angoisses que la nature fait naître dans le cœur saignant de l'homme expirant, pensant à sa femme, à ses enfans, à ses amis qu'il n'a pas vus. En vain sa femme officieuse prépare la flamme pétillante du foyer et les chauds vêtemens; en vain ses petits enfans, jetant un regard craintif au milieu de la tempête, demandent leur père avec des larmes d'une naïve innocence. Hélas! il ne verra plus sa femme, ses enfans, et ses amis, et sa demeure sacrée. Le vent de mort saisit chacun de ses nerfs, détruit ses sens; et le froid, s'acharnant sur les sources de la vie, l'étend sur la neige, cadavre raidi, et blanchissant au souffle du nord.

THOMSON, *les Saisons.*

*Traduction de ce morceau par Delille.*

Le givre, les frimas sont des brouillards durcis
Et par d'autres vapeurs en tombant épaissis :

Mais, avant que cette onde en gouttes se rassemble,
Si ces molles vapeurs sont surprises ensemble,
Alors des champs de l'air l'empire nuageux
Nous verse à gros flocons tous ces amas neigeux
Qui comblent nos vallons, recouvrent nos montagnes.
Ah ! que je plains alors l'habitant des campagnes !
Malheur au bûcheron qui, revenant des bois,
Retourne sur le soir à ses rustiques toits !
Il ne reconnait plus le fleuve, la vallée;
Sa vue est éblouie et son âme est troublée :
Il s'égare, il s'enfonce en de mouvans tombeaux.
Dans un lointain obscur, à travers des rameaux,
Il croit voir sa cabane; à cette douce image
Il rassemble sa force, excite son courage :
Mais, soudain dissipé, le fantôme trompeur,
Au lieu du toit chéri, lui montre une vapeur!
Il traverse en tremblant ces effroyables scènes;
Son œil y cherche en vain quelques traces humaines.
Autour de lui, des vents, la colère mugit,
L'air siffle, le loup hurle, et l'ours affreux rugit.
Le jour meurt, la nuit vient, de nuages plus sombres
De moment en moment s'épaississent les ombres,
Et son horreur ajoute à l'horreur du désert :
L'épouvante s'accroît, l'espérance se perd,
Et l'effroi, qui déjà lui peint sa mort prochaine,
Fait frémir chaque nerf et court dans chaque veine.
Dans un sentier perfide il craint de s'engager,
Il voit partout un piége, et partout un danger :
D'un terrain infidèle il peut être victime;
Sous ses pas tout à coup peut s'ouvrir un abîme;
Peut-être un noir marais, recouvert de frimas,
Sous leur tapis trompeur lui cache le trépas !
Il se peint un étang, un lac dont la surface
Couvre des flots bouillans sous sa voûte de glace,
Un précipice affreux, des carrières sans fonds :
L'imagination dans ces gouffres profonds
Déjà le précipite; il tressaille, il s'arrête;
Devant lui le désert, et sur lui la tempête.
Enfin, tremblant de crainte, épuisé de vigueur,
A côté d'un glaçon, il tombe de langueur.

La mort vient, et son âme à cette idée horrible
Joint les déchiremens de cet adieu pénible
Que la nature envoie, avec de longs regrets,
A des objets chéris et perdus pour jamais.
En vain en l'atttendant sa femme prévoyante
Prépare du sarment la flamme pétillante,
Et de chauds vêtemens, et son sobre festin;
Par ses touchans regrets le rappelant en vain,
De ses enfans chéris la troupe aimable pleure;
En vain, d'un air timide, entr'ouvrant leur demeure,
Ils avancent la tête, et, le cherchant de l'œil,
De frayeur et de froid frissonnent sur le seuil,
Sa femme, ses enfans, sa cabane chérie,
Il ne les verra plus !.... Aux sources de la vie
Déjà du froid mortel le poison s'est glissé;
Tous ses nerfs sont raidis, tout son sang s'est glacé;
Le malheureux expire, et le vent qui l'assiège
Ne bat plus qu'un cadavre étendu sur la neige.

DELILLE. — *les 3 règnes.*

---

## SECONDE.

### VERSION GRECQUE *.

#### TEXTE.

Δοκεῖ ἡ παιδεία, καὶ τοῦτο πάντες ὁμολογοῦσιν, ἡμεροῦν τὰς ψυχὰς, ἀφαιροῦσα τὸ θηριῶδες καὶ ἄγνωμον, ὅθεν καὶ τὰ ἤθη κοινότερα μὲν καὶ ὑγρότερα γίνεσθαι. Τοῖς μὲν γὰρ πολλοῖς οὐκ ἄν τις ἴσως ἐπιτιμῴη διὰ τὸ μὴ ἔχειν ἐξουσίαν. Ὅσοι δὲ τραφέντες ἐλευθέρως, καὶ χορηγίαν ἔχοντες ἱκανὴν ὡς εἰς ὁποιονοῦν βίον ἐλθεῖν, ἄσκεπτοι περὶ τοῦ ἀρίστου τυγχάνουσι, τούτοις ἤδη δίκαιον ἐγκαλεῖν. Ἄτοπον γὰρ ὡς ἀληθῶς, εἰ, αἱρέσεως αὐτοῖς διδομένης, πόλιν μὲν ἂν ἕλοιντο τὴν ἐπιδοξοτάτην, καὶ φίλους καὶ οἰκείους τοὺς ἀρίστους, βίον δὲ ἐξὸν ἑλέσθαι τὸν ἄριστον, κατολιγωρήσαντες τούτου, πρὸς τὸ τυχὸν τὰ ἑαυτῶν ἀποδιδοίησαν, μηδὲ εἰς αὐτὸ τὸ κρίνειν καὶ σκοπεῖν ἐλθόντες· ἀλλ' ὁδὸν μὲν βαδίζειν ἣν δέοι, ἄλλον πύθοιντ' ἂν πολλάκις καὶ ἀναζητήσειαν ἡγεμόνα, μεθ' οὗ ποιήσαντο τὴν κομιδὴν ἀσφαλῶς· ὑπὲρ δὲ τοῦ βίου παντὸς τὸ λεγόμενον δὴ τοῦτο κινδυνεύοντες, οὐδενὶ κοινωσάμενοι, πρὸς τὸ χείριστον, ἂν οὕτω τύχῃ, προσπίπτουσι. Καὶ μὴν καὶ πολλῷ γε ἐπισφαλεστέρα

* *Premier prix.* Danton (Joseph-Arsène), de Plancy (Aube), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Orye (Jean-Edouard), de Paris (Seine), élève du collége Henri IV.

# SECONDE.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

L'instruction, et tout le monde s'accorde à le dire, paraît adoucir les esprits en les arrachant à la grossièreté et à l'ignorance, et par suite rendre le caractère plus sociable et plus doux. Les gens du peuple sont peut-être excusables, parce qu'ils ne peuvent se la procurer. Mais pour ceux qu'une éducation libérale, une fortune suffisante, mettent à même de prendre, à leur gré, un genre de vie, et qui n'examinent pas quel est le meilleur, ils méritent de justes reproches. Voyez en effet leur absurdité. Si le choix leur était permis, ils prendraient pour patrie la ville la plus illustre, pour parens, pour amis, les hommes les plus estimables; et, quand ils peuvent choisir la meilleure route dans la vie, ils ne s'en occupent pas, ils s'abandonnent au hasard, sans jugement, sans réflexion. Si ces gens avaient un voyage à faire, ils prendraient des informations, ils se pourvoiraient d'un guide, pour faire la route en sûreté avec lui : et pour le voyage de la vie entière, voyage dont nous avons signalé les dangers, ils ne veulent consulter personne, et tombent à l'aventure dans la plus mauvaise voie. Encore est-il plus dangereux,

τῆς διαιρέσεως ἡ ἐκτροπὴ τῷ μὴ τὴν ὀρθὴν βαδίζοντι· καὶ γὰρ αἱ βλάβαι μεγάλαι, καὶ ἡ ἀναστροφὴ χαλεπὴ, μᾶλλον δὲ σχεδὸν ἀδύνατος. Οὐδὲ γὰρ ὁ χρόνος δίδωσιν ἐξουσίαν μεταθέσεως, οὐθ' ἡ φύσις δύναται μεταμανθάνειν τὸ βέλτιον, ὅτ' ἂν ἐντράφῃ τοῖς χείροσιν, ἀλλὰ προαιρεῖται καὶ ἕτερά γε προκρίνει βελτίω· κατάξῃ δὲ ὅμως ἐν τοῖς εἰωθόσιν. Ἀλλ', ὥςπερ πολλάκις λέγεται, τοῦτο ἀληθὲς ἔοικεν εἶναι, διότι πάντες ἥκιστα περὶ ἑαυτῶν βουλεύονται.

---

pour celui qui ne suit pas le droit chemin, de dévier de celui qu'il a choisi; car les accidens sont terribles, et le retour difficile, ou plutôt presqu'impossible. Car le temps ne permet pas de changer, et l'âme ne peut se corriger et revenir au bien quand elle a été nourrie dans de mauvais principes, quoique cependant elle préfère l'autre voie et la juge meilleure; mais elle persistera dans ses habitudes. Car, comme on l'a dit souvent, c'est une vérité, qu'on ne réfléchit jamais moins que sur soi-même.

(***)

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Il semble, et tout le monde s'accorde à le dire, que l'éducation adoucit l'esprit, en lui ôtant ce qu'il a de sauvage et en corrigeant son ignorance, ce qui fait que le caractère devient plus liant et plus sociable. Le vice paraîtrait excusable peut-être dans les gens du peuple, parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'instruire; mais lorsqu'on a reçu une belle éducation, et qu'on s'est trouvé à même par sa fortune de prendre le genre de vie qu'on voulait, s'il arrive qu'on ne distingue pas le meilleur, on est alors justement blâmable. Car se serait sans contredit une chose bien étrange que des hommes, libres de choisir eux-mêmes, préférassent la ville la plus célèbre, s'attachassent par l'amitié et par des alliances à ce qu'il y a de plus distingué, et que ces mêmes hommes, pouvant embrasser le meilleur genre de vie, montrassent à cet égard une entière indifférence, et s'en remissent au hasard du soin de leur destinée, sans même réfléchir là-dessus, sans rien examiner. Et cependant s'ils avaient à voyager, plus d'une fois ils s'adresseraient à d'autres pour les questionner; ils auraient grand soin de chercher un guide pour faire route en sûreté avec lui, et lorsqu'il s'agit de la vie toute entière, de ce long voyage, ils s'exposent à s'égarer, et, pour ne vouloir consulter personne, ils se jettent dans la plus mauvaise voie, si elle se trouve devant eux. Toutefois, pour celui qui n'est pas dans le droit chemin, le premier choix qu'il a fait est moins périlleux encore que le détour qu'il prendrait. Ses pertes, en effet, sont grandes, le retour difficile ou plutôt presqu'impossible : car le temps ne permet pas de changer; et d'ailleurs l'âme, quand elle a été nourrie dans de mauvais principes, peut-elle y renoncer pour en étudier de nouveaux, plus conformes à la vertu? Non; mais elle préfère les principes différens des siens et les croit meilleurs; cependant elle persistera toujours dans ses habitudes. Or c'est une chose qu'on répète souvent, et qui me semble vraie, que les hommes ne délibèrent jamais moins, que lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes.

A. Danton.
Collége Charlemagne.

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX

Je pense, et l'on s'accorde généralement à croire, que l'éducation a l'avantage de polir le naturel, en ce qu'elle lui ôte ce qu'il a de sauvage et de grossier, et rend ainsi les mœurs plus sociales et plus douces. Peut-être excusera-t-on un homme du peuple, on sait qu'il n'a pas les moyens de s'instruire; mais ceux qui joignent à une éducation honnête, une fortune assez considérable pour choisir un genre de vie à leur gré, ne cherchent point quel est le meilleur, et s'en rapportent au hasard; tous ceux-là sont inexcusables. En effet, quoi de plus insensé que leur conduite? Qu'on leur donne le choix, ils prendront la ville la plus célèbre, les amis et les parens les plus distingués; et lorsqu'ils sont à même de choisir le genre de vie le plus convenable, ils ne s'inquiètent pas le moins du monde, et laissent le soin de leurs intérêts, sans même se donner la peine d'examiner, et de jeter un coup d'œil sur ce qui leur est offert. S'ils avaient une route à faire, vous les verriez consulter les autres et les accabler de questions, ils prendraient un guide pour les diriger avec sûreté dans leur chemin; et ces mêmes hommes, sans s'embarrasser de tout ce qu'on a dit sur chaque genre de vie, sans demander à personne quel en est le pire ou le meilleur, prennent celui que leur offre le hasard. Mais que dis-je? il est un point bien plus difficile encore que de choisir, c'est de rentrer dans la bonne voie, quand on est dans la mauvaise; car le mal a déjà fait de grands progrès, et le retour au bien est difficile, ou plutôt il est presque impossible. Le temps met un obstacle à notre conversion, et le naturel ne saurait revenir à la vertu, une fois qu'il a croupi dans le vice. Il a alors d'autres goûts, d'autres penchans, qui l'entraînent. On vieillit dans les anciennes habitudes, et l'on meurt comme on a vécu. De sorte que cette maxime si souvent répétée paraît être une vérité: « on ne se juge point soi-même ».

Orye.

Collége Henri IV.

## TROISIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

L'Étude du monde a plus de difficultés qu'on ne pense d'abord; je ne sais pas même quelle place il faut occuper pour le bien connaître. Le philosophe en est trop loin, l'homme du monde en est trop près. L'un voit trop pour pouvoir réfléchir, l'autre trop peu pour juger du tableau total. Chaque objet qui frappe le philosophe, il le considère à part, et, n'en pouvant discerner ni les liaisons ni les rapports avec d'autres objets qui sont hors de sa portée, il ne le voit jamais à sa place, et n'en sent ni la raison ni les vrais effets. L'homme du monde voit tout, et n'a le temps de penser à rien. La mobilité des objets ne lui permet que de les apercevoir, et non de les observer. Ils s'effacent mutuellement avec rapidité, et il ne lui reste du tout que des impressions confuses qui ressemblent au chaos. Je trouve aussi que c'est une folie de vouloir étudier le monde en simple spectateur. Celui qui ne prétend qu'observer, n'observe rien; parce qu'étant

* *Premier prix.* De Haut (Marc-Marie-Jacobé), de la Grande-Anse (île Martinique), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* Cass-Robine (Frédéric), de Londres, élève du collége Charlemagne.



# TROISIÈME.

## THÈME.

## CORRIGÉ.

Difficilius est quam prima fronte videtur, si quis hominum societatem observare instituat, ita ut etiam dubitem e qua potissimum specula cuilibet recte æstimare cupienti prospicienda sit. Ut autem remotior philosophus quisque, ita etiam in ea qui versatur, propior. Alter enim plura quam ut perpendat, pauciora vero alter spectat quam ut rerum capiat universitatem. Obvia quæque secernit philosophus, secretaque explorat, et quum dignoscere nequeat qua cognatione simul et affinitate cæteris, quæ remotiora oculos fallunt, congruant et connectantur, præposterus rerum æstimator, cur fiant aut quid ex iis ultro oriatur nequaquam intelligit. Ille autem qui in hominum consuetudine versatur, omnia dum videt, nihil, tempore deficiente, attendit. Namque res tanta mobilitate circumferuntur, ut eas adspicere, non vero inspicere liceat. Et quum alia aliis mutua et præcipiti conversione succedant, nil superest omnino recordanti, nisi rude quiddam et indigestum. Iste etiam nullo mihi pacto sapere videtur qui, dum humanam societatem speculatur, hoc satis habet nempe ut spectatoris vices expleat. Nihil enim observat qui se rebus tantum observandis studere profitetur, quippe qui, inutilis quidem in negotiis,

inutile dans les affaires, et importun dans les plaisirs, il n'est admis nulle part. On ne voit agir les autres qu'autant qu'on agit soi-même; dans l'école du monde comme dans l'étude des arts, il faut commencer par pratiquer ce qu'on veut apprendre.

---

molestus vero in voluptatibus, nusquam admittatur. Verum enim vero non est quomodo alios videas agentes nisi tu et ipse agas; et in isto quasi humanæ societatis gymnasio, sicut in cæteris artibus, ea per te ipsum præstes oportet, quæ discenda tibi volueris.

(Fréd. Prieur.)

---

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

Si quis hominum societatem cognoscere studeat, huic plures quam primum credas difficultates occurrunt. Nec etiam dicere possim quam conditionem tenenti talis qualis est societas videatur. Ab ea remotior philosophus est, huic rursus propior qui cum hominibus versatur. Alter plura videt quam ut de rebus cogitare possit, alter pauciora, quam ut spectaculi universitatem possit æstimare. Visam unamquamque rem philosophus seorsum considerat, quumque nequeat discernere quo jungatur aut congruat cum aliis rebus extra ipsius visum positis, hanc proprio nunquam in loco cernit; nec quæ sit illius causa, qui sint veri affectus sentit. Qui inter homines versatur omnia videt, sed nullum cogitaturo tempus *reliquitur;* tanta est rerum mobilitas, ut adspici tantum ab eo, non observari possint; aliæ enim in aliorum locum rapida vice succedunt; et ex his omnibus nihil illi superest, præter inconditos in animo affectus, et velut chaos alterum. Hunc insanum quoque existimo qui velit quasi e specula tantum societatem penitus inspicere; qui cupit esse solummodo contemplator, nihil contemplatur, ut qui, inter negotia inutilis, inter voluptates importunus, nusquam admittatur. Cæteros agentes hic solus videt, qui et ipse agit : in societatis humanæ tirocinio, ut in artium studiis, id debemus primum exercere, quod ediscere volumus.

(De Haut.)
Collége Henri IV.

---

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

Qui penitus humanam noscere vult societatem, huic plura, quam primum putatur, impedimenta occurrunt; neque etiam ego scio quisnam locus tenendus sit, ut bene illa noscatur. Quippe remotior philosophus, propior qui in celebritate versatur. Hic plura videt quam qui secum possit reputare, pauciora ille quam de integra imagine ferat sententiam. Si qua res philosophum perculerit, hanc æstimabit separatim; et, quum minime discernere possit quomodo res illa cum cæteris extra captum ejus positis cohæreat et congruat, nunquam suo in loco hanc videbit collocatam, neque unde sit orta, neque quo vere tendat, intelliget qui in celebritate versatur; omnia quidem videt, nil vero ei per tempus licet meditari; huic, propter rerum mobilitatem, aspicere tantum datur, non attente intueri; aliæ aliis rapide delentur, neque quidquam ei ex omnibus, quæcunque videt, superest, nisi confusa earum rerum, quæ sensus ipsius commovere, memoria : et hæc quidem indigestæ quasi moli persimilis. Insanum quoque eum dixerim, qui societati humanæ solummodo, ut spectator, studere velit. Cui perspicere tantum mens est, nihil perspicit; quippe quem in negotiis inutilem, in voluptatibus molestum, nemo ad se recipiat. Non alios videas agentes, nisi tu ipse agas; namque ut in artium, sic in humanæ societatis studio, ea primum tractare oportet, quæ discenda nobis proponimus.

F. Cass Robine.
Collége Charlemagne.

# TROISIÈME.

## VERSION LATINE *.

### TEXTE.

ORPHEUS.

ARGUTÆ primum quum plectra parentis et auro
Distinctam sumpsit citharam Rhodopeïus heros,
Ridebant segnes pulsus, digitosque micantes
Serius, et chordis indoctæ dissona vocis.
Mox pudor exardens, et gloria dulcis honesti
Lusibus avertit puerilibus, omnis et illuc
Perditur incumbens, musæ pallebat amore.
Et nunc maternis inhiat, nunc ille paternis
Cantibus; hinc illinc discens dependet utrinque.
Nulla Venus faciem cepit mentita dolosis
Compedibus, somni fuerat, parcusque Lyæi,

* *Premier prix.* De Haut (Marc-Marie-Jacobé), de la Grande-Anse (île Martinique), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* Rodrigues (Jacob-Hippolyte), de Bordeaux (Gironde), élève du collége Charlemagne.

# TROISIÈME.

## VERSION LATINE.

## CORRIGÉ.

### Orphée.

Lorsque, pour la première fois, le chantre divin du Rhodope (1) prit l'archet de son harmomieuse mère et son luth étincelant d'or, il excita les risées. Son jeu était trop mou, ses doigts se promenaient trop lentement sur les cordes, et sa voix, qui n'était pas encore exercée, s'accordait mal avec l'instrument. Bientôt la honte s'allume dans son cœur, l'amour de la gloire et du beau le détourne des jeux de l'enfance. Il n'a plus qu'un seul désir, il s'y livre tout entier, sans réserve. La musique, voilà la passion qui le consume. Tantôt ce sont les chants de sa mère, tantôt ceux de son père qu'il recueille d'une oreille avide; voilà les modèles qu'il étudie, auxquels il s'attache tour-à-tour. Aucune beauté aux perfides attraits ne l'a pris dans les piéges artificieux (2); il est sobre de sommeil, sobre de la

(1) Orphée était fils d'OEagre et de la muse Calliope. Quelques auteurs lui donnent pour père Apollon : il est souvent désigné sous le nom de *Rhodopeïus heros*, à cause du Rhodope, montagne de la Thrace, sa patrie. Il reste de lui quelques fragmens, et un poème intitulé *Argonautiques*, ou expédition des Argonautes. Il faisait partie de cette troupe de héros qui s'embarquèrent sur le navire *Argo*, pour aller à la conquête de la Toison d'Or. Tout le monde connaît sa descente aux enfers pour en tirer sa femme Eurydice, et le récit de sa mort.

(2) Nulla Venus, nullique animum flexère hymenæi.

Virgile, Géorg. liv. 4.

Donec ridiculus dudum, modulamine sylvas
Evulsosque suis scopulos racidibus egit.
Ausus et ire viam viventibus inconcessam,
Pœnarum oblitos demulsit carmine Manes.
Non levis adscensus, si quis petit ardua : sudor
Plurimus hunc tollit, nocturno insomnis olivo
Immoritur; jactat quod mox laudaverat in se,
Qui cupit æternæ donari frondis honore.

(3) Qui studet optatam cursu contingere metam,
Multa tulit fecitque puer : sudavit et alsit :
Abstinuit venere et Baccho : qui Pythia cantat
Tibicen, didicit prius, extimuitque magistrum.
HORACE, Art poétique v. 412.

(4) Aut in umbrosis Heliconis oris,
Aut super Pindo, gelidove in Hæmo,
Unde vocalem temere insecutæ
Orphea sylvæ,
Arte materna rapidos morantem
Fluminum lapsus celeresque ventos,
Blandum et auritas fidibus canoris
Ducere quercus. HORACE, Ode 11, liv. 1er.

L'Hæmus vit les vieux pins dont s'ombrageait sa tête
Descendre aux sons d'Orphée, et suivre du poète
Les pas mélodieux.
Mêlant sa voix céleste à ses cordes dociles
Il chantait, et les flots s'arrêtaient immobiles,

(3) liqueur de Bacchus. Enfin, après avoir été long-temps la risée de tous, il entraine après lui, aux accens de sa voix mélodieuse, les forêts et les rochers arrachés de leurs racines (4). Que dis-je? il ose se frayer une route interdite aux vivans, et, par le charme de ses accords, il fait oublier aux mânes leurs tourmens éternels.

(5) Non, la montée n'est pas facile pour qui tend au sommet. C'est par les plus pénibles efforts qu'on s'y élève; c'est en s'exténuant par le travail dans des nuits sans sommeil. Il faut sacrifier ce qu'on avait loué naguère en soi, si l'on veut obtenir la glorieuse couronne de l'immortel laurier. (***)

Et soudain s'apaisaient les murmures des vents.
Les antiques forêts, autour de lui captives,
Balançaient les rameaux et suivaient attentives
Les traces de ses chants.

HORACE, traduction d'Halevy.

(5) Des veilles, des travaux un faible cœur s'étonne:
Apprenons toutefois que le fils de Latone,
Dont nous suivons la cour,
Ne nous vend qu'à ce prix ces traits de vive flamme,
Et ces ailes de feu qui ravissent une âme
Au céleste séjour.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Toutefois, c'est ainsi que nos maîtres célèbres
Ont dérobé leurs noms aux épaisses ténèbres
De leur antiquité;
Et ce n'est qu'en suivant leur périlleux exemple,
Que nous pourrons comme eux arriver jusqu'au temple
De l'immortalité.

J.-B. ROUSSEAU, Ode au comte du Luc.

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

### Orphée.

Quand, pour la première fois, le chantre de la Thrace prit le luth harmonieux de sa mère et sa lyre ornée d'or, on se moquait de ses mouvemens tardifs, de ses doigts trop lents à voltiger sur les cordes, et de sa voix qui, neuve encore, jurait avec l'instrument; bientôt, excité par la honte, enflammé par l'amour chatouilleux de sa gloire, il quitta les jeux de l'enfance, et dès lors, adonné tout entier à l'étude de la poésie, son ardente application le faisait pâlir. Il écoutait avidement tantôt les chants de sa mère, tantôt ceux de son père, dévorait leurs leçons, et demeurait suspendu, pour ainsi dire, quand ils parlaient. Aucune beauté ne put, par ses attraits mensongers, le captiver dans des chaînes trompeuses. Il connut à peine les douceurs de Morphée et de Bacchus, jusqu'à ce que ses chants, si long-temps ridicules, enfin devenus harmonieux, entraînassent les forêts et les rochers arrachés de leurs fondemens. Il osa même tenter cette route interdite aux vivans, et les accens de sa voix firent oublier leurs tourmens aux ombres charmées.

La montée au Parnasse est rude pour qui veut parvenir au sommet. Il ne peut s'élever qu'à force de sueur. Il chasse le sommeil avec le secours de l'huile. Il se tue d'application; il rejette ce qu'il approuvait naguère en lui, celui qui veut se voir couronner d'un immortel laurier.

De Haut.

Collége Henri IV.

---

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

### Orphée.

Lorsque, pour la première fois, le chantre divin du Rhodope prit la lyre de son harmonieuse mère et son luth étincelant d'or, on se moqua de la mollesse de son jeu, et de la lenteur de ses doigts à se promener sur l'instrument, et des dissonances des cordes avec sa voix non exercée. Mais bientôt la honte qui s'alluma dans son cœur, et la gloire si douce du beau, le détournèrent des jeux de l'enfance; il n'a plus qu'un seul désir; il s'y livre tout entier, sans réserve : l'amour des Muses le consume. Tantôt ce sont les chants de sa mère, tantôt ceux de son père qu'il recueille d'une oreille avide, apprenant des deux côtés, il tient de l'un et de l'autre. Aucune beauté, le visage caché sous des attraits mensongers, ne l'a pris dans ses piéges artificieux. Il est sobre de sommeil, sobre aussi de la liqueur de Bacchus, jusqu'a ce qu'enfin, il n'y a qu'un instant la risée de tous, maintenant à sa voix mélodieuse, il entraîne après lui et les forêts et les rochers arrachés à leurs racines. Que dis-je? il ose se frayer une route interdite aux vivans, et les ombres oublient leurs tourmens, ravies de ses concerts.

Non, ce n'est pas par une pente légère qu'on monte aux degrés les plus élevés. Ce n'est qu'au prix de mille pénibles efforts. Ce n'est qu'en s'exténuant sur sa lampe dans des nuits sans sommeil. Il faut sacrifier ce qu'on avait loué naguère en soi, si l'on désire se voir honoré du feuillage éternel.

Rodrigues.
Collége Charlemagne.

## TROISIÈME.

---

### VERS LATINS *.

### MATIÈRE.

AD SERENITATEM ANIMI.

O Nympha, placida fronte nitens, raro inventa, quanquam non procul absis, preces meas ne dedignere. Te nunquam tempestates, quibus intremuit polus, mente quatiunt secura, nec vultus modestos fœdant. Tibi comites addidisti Simplicitatem candida indutam stola, Fidem culpari nesciam, Spem, quæ, futuris annis intenta, vitæ melioris delicias dat præsentire.

Si quando me infausti casus aut ambitionis irritamenta sollicitaverint, huc ades rite invocata, et dulci alloquio sensibus meis deformis ægrimoniæ oblivionem infunde. Sine te nihil non mortalibus arduum est et lugubre. Tu sola vitæ breves horas fortunare vales. Sis bona felixque mihi, o Nympha, semitamque monstra paucorum hominum vestigiis tritam, quæ me ad beatam hanc vallem deducat, sole puro, propter muscosos fontes, tepentem, quam violarum rosarumque odoribus fragrantem, et ventilatam molli zephyrorum flabello, habitandam delegisti.

* *Premier prix*. De Vonne (Hippolyte), de Tours (Indre-et-Loire), élève du collége Saint-Louis.—*Deuxième prix*. Guessard (François), de Passy (Seine), élève du collége Bourbon.

## CORRIGÉ.

### Ad serenitatem animi.

Salve, blanda quies, salve, mea cura, modestos
Nympha, nitens oculos et vultu læta sereno,
Paucis nota quidem, propior licet omnibus adsis.
Non tempestates, quibus intremuere profundi
Regna poli, quassare valent felicia mentis
Gaudia, nec placidum frontis temerare decorem.
Luctantes ventos, conjuratasque procellas
Spernis, et immotam retines in pectore pacem.
Accipe vota, precor, cultumque ornata decentem,
Huc ades alma : queant expleri corda tuendo.
Ora modesta juvant, juvat et sincera voluptas
Virgineusque lepos ac lenis gratia visus.
Me quoque delectant quæ te comitantur euntem
Candida Simplicitas, nivea sub veste, Fidesque
Nescia culpari, Spes, ævo intenta futuro,
Quæ sinit æternos vitæ melioris honores
Sperare, et patrium ostentat sublimis Olympum.
Ah! si quando tuum jactent fata aspera vatem,
Si vel avaritia miserave cupidine pectus
Ferveat, et cæca mens ambitione laboret,
Sis memor o nostri, rituque vocata secundo,
Huc venias, afles propiori numine mentem;
Teque jubente, procul cedat devicta cupido.
Ne mihi curarum jam turbidus obstrepat æstus;
Ast hilari subeas vultu dulcique benigna
Alloquio, nostris oblivia læta malorum
Sensibus infundas. Sine te, mortalibus ægris
Ardua, continuo miscentur cuncta labore.
Nam Lydiæ quid opes et plenis aurea prosunt

Atria divitiis, nisi pace fruaris amica?
Quem memores urgent stimuli mentisque dolores,
Eheu! quam variis mordetur pectora curis!
At qui securæ peragunt innoxia vitæ
Tempora, fortunam rident casusque lacessunt.
Tu, dea, sola breves ævi miserabilis annos
Fortunare vales, et tædia nostra levare.
O bona sis felixque mihi, monstraque latentem,
Quem signant tam rara virum vestigia, callem;
Dic mihi qua liceat vallem lustrare beatam,
Sol ubi subjectos radiis illuminat agros
Purior; obliquo serpens per gramina lapsu,
Unda fugax leni certat trepidare susurro,
Et violæ florent molles, et larga rosarum
Copia, dum molli clementior aura flabello
Ventilat, ambrosios circum diffundit odores:
O utinam lætosque locos et amœna vireta
Adspicere et sacram possim contingere sedem!

FRÉD. PRIEUR.

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

### AD SERENITATEM ANIMI.

O hominum requies, animi pars alma sereni,
Læta fronte nitens, et quanquam non procul absis
Rarius inventa, huc venias, nec vota precesque
Dedignare meas. Nunquam, quibus alta tumescunt,
Te cœli fremitus, debacchantesque procellæ
Pectore securo quatiunt, vultusve modestos
Commaculant; comites adsunt et nescia fraudis
Candida Simplicitas, vultu quæ ridet amœno,
Atque Fides, et Spes, annis intenta futuris,
Pectora quæ recreat melioris imagine sortis.
Tu vitæ scopulos inter vitæque procellas
Auxilium præbes miseris, et, sidus amicum,
Ducis mortales incertis fluctibus actos.

Sic sera sub nocte vagi nautæ anxia conjux,
Quum ponto desævit hyems, ad littora currit
Et clarum attollit funale per ardua rupis,
Quod regat ad portus errantem luce maritum.
Ah! mihi si quando (Di, pestem avertite, tantos
Ne sinite errores) mea si præcordia demens
Torqueat ambitio, nostris succurre periclis,
Et dulci alloquio, tristi defessa dolore,
Corda leves, sensimque oblivia longa malorum
Funde mihi! quid divitiæ argentique talenta
Te sine, quid prosunt arcæ aut diademata Crœsi?
Mordaces volitant circum laquearia curæ
Aurea. Sola brevis fugitivas temporis horas
Fortunare vales. Placidæ qui munere mentis
Utitur, et puros ducit sine crimine soles,
Quamvis non illi vultu fortuna secundo
Rideat, obscuræ per amica silentia vitæ,
Læta canit, vivitque humili sub stramine felix.
At qui largus opum, multo qui crimine gazas
Gazis accumulat, pleno et se proluit auro,
Inter opes, animi stimulis cruciatur, et artus
Flamma vorat, dulcique carentia lumina somno
Internam produnt pestem, mentisque procellas.
O Dea! mortales quando tua munera noscent!
Sis bona, sis felix, erroris discute nubes,
Quæ mentem longa nimium caligine cæcant;
Et mihi callem ostende, tuas qui ducit ad oras,
In quo nulla fere impressit vestigia planta,
Et liceat vallis, tua templa, videre recessus!
Hic violas inter, mille et cunabula florum,
Qui circum ambrosios certant diffundere odores,
Quam juvat errantem per sylvas tendere gressum,
Undanti hospitio ramorum et mobilis umbræ,
Dum tepidi terram clementior aura favoni
Ventilat, et molli spirat per rura susurro;
Dum leviter lapsus, vocalia murmura miscet
Rivus, et irriguo fecundat flumine vallem!
O felix sedes, et tali numine digna!
Illic me quantum vitam duxisse juvaret!

De Vonne.
Collége Saint-Louis.

---

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

### AD SERENITATEM ANIMI.

NYMPHA, quies animi, curarum dulce levamen,
Fronte nitens placida, multi quam sæpe petentes
Inveniunt raro, quanquam non longius absis,
Da mihi te facilem, nec despice vota precantis.
Te nunquam ponti rabies tumidæque procellæ,
Queis polus intremuit, cæcis queis terra cavernis
Ingemuit, quatiunt, tranquilla mente, quietam,
Nec possunt furiis vultus fœdare modestos.
Te semper comites, fidissima turba, sequuntur
Simplicitas, niveo circumdata corpus amictu,
Sancta Fides, minima incusari nescia culpa,
Spes, altrix hominis, quæ, sæclo intenta futuro,
Dat sentire prius melioris gaudia vitæ.
Si quando infausti casus, aut vanus honorum
Fucus et ambitio fallax, aut fœta voluptas
Insidiis, animum vexarint, rite vocata
Huc ades, et nostris allabere commoda votis.
Tunc leni arridens vultu, dulcique benigna
Alloquio, tetræ jucunda oblivia curæ
Sensibus infundas nostris, dextraque potenti
Affectam tanta repleas dulcedine mentem.
Te sine, sunt homini lugubria et ardua cuncta.
Tu sola exiguæ fugientia tempora vitæ
Fortunare vales et pellere tædia longa.
Sis felix, o Nympha, mihi, callemque latentem
Ostendas, quem rara hominum vestigia signant,
Quo possim sedem vallemque subire beatam,
Muscosos propter fontes, sub sole tepentem
Purpureo, suavi semper quam spargit odore
Et mollis viola, tenerarum et larga rosarum
Copia, quam verni clementior aura favoni
Mulcet, ubi gratam placuit tibi ponere sedem.

GUESSARD.
Collége Bourbon.

*Voici la traduction du morceau anglais qui a fourni la matière du concours :*

ODE A LA PAIX DE L'AME.

O toi, Nymphe à l'œil paisible! si rarement trouvée, quoique toujours près de nous! reçois mes modestes vœux! Non, toutes les tempêtes qui ébranlent le pôle ne peuvent jamais troubler ton âme d'Alcyon, et ton regard doux et inaltérable.

O viens, revêtue de tes vêtemens les plus simples, avec tous tes modestes attraits, viens contenter mes regards avides! ton paisible visage, ton pas tranquille, ton doux regard, ta grâce virginale, ta volupté si pure, tout m'a séduit.

Guide doucement vers ta cellule d'hermite mes pas de pélerin, libre désormais du joug impétueux des passions! Là où dans un ciel pur et constant, sous ton œil doux et indulgent, habitent tes douces vertus.

La simplicité *en robe attique*, l'innocence au cœur pur, au regard serein et intrépide, l'espérance qui regarde les années à venir, et qui ouvre, à travers cette vallée de larmes, une sublime perspective du ciel.

Là, la santé dans le cœur de laquelle passent les joies paisibles, flots tranquilles qui rarement débordent et s'écoulent; là, la patience, ton aimable sœur, présente sa joue toujours égale pour recevoir le coup qu'on lui destine.

C'est son influence qui apprit au sage de Phrygie à supporter avec un sourire la rage de son maître; accoutumé aux souffrances et au pain de l'amertume, il inclinait sa tête résignée et baisait tes pieds sacrés.

Mais toi, Nymphe, retirée et cachée, dans quel riant hameau te plais-tu à faire entendre tes doux accens? Alentour fleurissent les plus humbles enfans de la terre, la rose et la violette, et le lys de la vallée.

Oh! dis, quelle heure propice puis-je choisir pour saluer ton pouvoir, et courtiser ton aimable empire? Sera-ce quand l'automne, favorable aux Muses, répandra tes couleurs modestes, et fera briller ton jour plus adouci?

Ou quand son étoile qui produit la rosée aime à exhaler ton parfum embaumé, quand les tempêtes se taisent? Si une heure semblable fut jamais ton choix, oh! laisse-moi entendre ta voix calme, murmurant tout bas dans l'ombre. BARBAULD.

# TROISIÈME.

## VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

ΟΡΕΣΤΗΣ ΠΡΟΣ ΠΥΛΑΔΗΝ ΣΥΝΘΑΝΕΙΝ ΑΥΤῼ ΒΟΥΛΟΜΕΝΟΝ ΕΝ ΤΑΥΡΟΙΣ.

Αἰσχρόν σε φῄς, ἐμοῦ θανόντος, φῶς βλέπειν!
Εὔφημα φώνει· τἀμὰ δεῖ φέρειν κακά·
Ἁπλᾶς δὲ λύπας ἐξὸν, οὐκ οἴσω διπλᾶς.
Ὃ γὰρ σὺ λυπρὸν κἀπονείδιστον λέγεις,
Ταῦτ' ἔστιν ἡμῖν, εἴ σε συμμοχθοῦντ' ἐμοὶ
Κτενῶ· τὸ μὲν γὰρ εἰς ἔμ', οὐ κακῶς ἔχει,
Πράσσονθ', ἃ πράσσω πρὸς θεῶν, λύσειν βίον·
Σὺ δ' ὄλβιός τ' εἶ, καθαρά τ', οὐ νοσοῦντ', ἔχεις
Μέλαθρ', ἐγὼ δὲ δυσσεβῆ καὶ δυστυχῆ.
Σωθεὶς δὲ, παῖδας ἐξ ἐμῆς ὁμοσπόρου
Κτησάμενος, ἣν ἔδωκά σοι δάμαρτ' ἔχειν,
Ὄνομά τ' ἐμοῦ γένοιτ' ἂν, οὐδ' ἄπαις δόμος
Πατρῷος οὑμὸς ἐξαλειφθείη ποτ' ἄν.
Ἀλλ' ἕρπε, καὶ ζῆ, καὶ δόμους οἴκει πατρός.
Ὅταν δ' ἐς Ἑλλάδ' ἵππιόν τ' Ἄργος μόλῃς,
Πρὸς δεξιᾶς σε τῆσδ' ἐπισκήπτω τάδε·

* *Premier prix.* Brunet (Nicolas-Claude-Eugène), de Paris (Seine), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Demante (Louis-Henri), de Louviers (Eure), élève du collége Saint-Louis.

# TROISIÈME.

## VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

### Oreste a Pylade qui veut mourir avec lui chez les Scythes.

Tu rougirais, dis-tu, de voir la lumière après la mort d'Oreste! ah!... fais entendre des paroles plus douces. C'est à moi de subir ma triste destinée. Quand je puis ne souffrir qu'une fois, je ne supporterai pas une double souffrance. Cet affront, ce déshonneur dont tu parles, il devient mon partage, si je sacrifie le compagnon de mes malheurs. Moi, je ne suis pas à plaindre, quand, persécuté comme je le suis par les dieux, je vois briser les liens de mon existence. Mais, tu es heureux, toi: dans ta maison, la vertu et le bonheur; dans la mienne, le crime et l'infortune! Conserve-toi donc, afin que dans les enfans d'une sœur chérie, dont je t'ai fait l'époux, revive le nom d'Oreste, et que jamais ma race ne s'éteigne sans rejetons. Va, jouis de la vie et habite le palais de mon père. Seulement, quand tu reverras la Grèce et la superbe Argos, je t'en conjure par cette main que

Τύμβον τε χῶσον, κἀπίθες μνημεῖά μοι,
Καὶ δάκρυ' ἀδελφὴ, καὶ κόμας δότω τάφῳ.
Ἄγγελλε δ', ὡς ὄλωλ' ὑπ' Ἀργείας τινὸς
Γυναικὸς, ἀμφὶ βωμὸν ἁγνισθεὶς φόνῳ.
Καὶ μὴ προδῷς μου τὴν κασιγνήτην ποτὲ,
Ἔρημα κήδη καὶ δόμους ὁρῶν πατρός.
Καὶ χαῖρ'· ἐμῶν γὰρ φίλτατόν σ' εὗρον φίλων;
Ὦ ξυγκυναγὲ καὶ ξυνεκτραφεὶς ἐμοὶ,
Ὦ πόλλ' ἐνεγκὼν τῶν ἐμῶν ἄχθη κακῶν!
Ἡμᾶς δ' ὁ Φοῖβος, μάντις ὢν, ἐψεύσατο.
Ὡ πάντ' ἐγὼ δοὺς τἀμὰ καὶ πεισθεὶς λόγοις,
Μητέρα κατακτὰς, αὐτὸς ἀνταπόλλυμαι.

EURIPIDE. — *Iphigénie en Tauride. V.* 660.

---

je presse, élève-moi un tombeau, place dessus des marques de votre souvenir, et qu'avec ses larmes ma sœur laisse quelques cheveux sur ma tombe. Raconte aussi comment sous la main d'une Argienne, j'ai péri au pied des autels, purifié par mon sang. Ah ! n'abandonne pas Electre, en voyant le palais de mon père et notre famille délaissée. Maintenant, adieu, ô le meilleur de mes amis, toi qui, élevé avec Oreste, as partagé ses plaisirs et supporté le triste poids de ses maux. O Phœbus, tes oracles perfides m'ont trompé. Je me suis livré à toi sans réserve ; obéissant à tes ordres, j'ai immolé ma mère, et je péris à mon tour.

Fréd. Prieur.

---

---

## COPIE DU PREMIER PRIX.

### Oreste a Pylade qui veut mo[illegible] avec lui en Tauride.

Il serait honteux, dis-tu, que je mourusse, et que tu consentisses à voir encore le jour! Que tes paroles soient d'un heureux augure! Ne faut-il pas que je supporte mes maux? Il m'est permis de n'avoir qu'un sujet de douleur; je n'en supporterai pas deux. Car ce que tu dis être une ingratitude et un opprobre serait mon partage, si je causais ta mort, dans le moment où tu partages mes peines. Pour ce qui me regarde, ma mort n'est pas un malheur, poursuivi, comme je le suis, par les dieux. Mais toi, tu es heureux : tes palais sont purs et non pas corrompus; dans les miens règnent l'impiété et l'infortune. Si tu conservais tes jours, tu posséderais des enfans, gages de ta tendresse pour ma sœur, que j'ai jointe à toi par les liens de l'hyménée; mon nom vivrait encore, et jamais la maison de mon père, la maison d'Oreste ne resterait sans rejetons, jamais elle ne serait effacée. Va donc, consens à vivre, et habite les palais de mon père. Mais, lorsque tu arriveras en Grèce, et à Argos riche en coursiers, je t'en conjure par la foi que tu m'as donnée, exécute mes dernières volontés; élève-moi un tombeau de terres rapportées, et places-y des objets qui puissent te rappeler mon souvenir. Que ma sœur donne des larmes à mon tombeau et prenne soin de l'orner. Dis-lui que c'est une femme Argienne qui a causé mon trépas, que j'ai été égorgé comme une victime au pied de l'autel. N'abandonne jamais ma sœur, en voyant les palais de mon père et son alliance abandonnée; adieu. Je n'ai pas trouvé d'ami qui me fût plus attaché que toi : ô toi qui fus mon compagnon de chasse, qui fus élevé avec moi, ô toi qui supportas souvent tout le poids de mes maux! Mais Phébus, avec ses oracles, s'est joué de nous, c'est à lui que j'ai livré tout ce que je possédais; persuadé par ses trompeuses paroles, j'ai frappé ma mère, et j'ai servi moi-même de victime.

Brunet.
Collége Charlemagne.

## COPIE DU DEUXIÈME PRIX.

### Oreste a Pylade qui veut mourir avec lui chez les Scythes.

Tu aurais honte, dis-tu, de voir la lumière après ma mort! parle mieux; il faut que je supporte mes malheurs, mais je ne veux pas doubler mes peines. La bassesse, la honte dont tu parles, serait pour moi, si je t'associais à ma mort comme à mes malheurs. Pour moi, traité comme je le suis par les dieux, je ne suis point à plaindre de leur donner ma vie. Mais toi, tu es heureux, ta maison est pure et fortunée, la mienne est impie et malheureuse. Si tu survivais, tu aurais des enfans de ma sœur que je t'ai donnée pour épouse. Mon nom subsisterait et la maison de mon père ne s'éteindrait pas sans rejetons. Va, conserve ta vie, et habite le palais de mon père. Lorsque tu seras arrivé dans la Grèce, à Argos féconde en coursiers, je t'en conjure par le gage de ma foi, élève-moi un tombeau, places-y un monument : que ma sœur répande des larmes, et arrache sa chevelure sur ma tombe. Tu rapporteras comment une femme Argienne me fit périr immolé devant l'autel. Lorsque tu verras déserter la couche et la maison de mon père, souviens-toi d'être toujours fidèle à ma sœur. Adieu, tu fus toujours le meilleur de mes amis, ô toi le compagnon de mon enfance et de mes exercices, toi qui partageas presque tous mes malheurs! Pour moi, je fus trompé par l'oracle de Phébus; après avoir donné à un dieu tout ce que je possédais, après avoir obéi à ses ordres, je fus le meurtrier de ma mère, et je me suis moi-même immolé pour un autre.

Demante.
Collége Saint-Louis.

* 6

## QUATRIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Peindre, c'est non seulement décrire les choses, mais en représenter les circonstances d'une manière si vive et si sensible, que l'auditeur s'imagine presque les voir. Par exemple, un froid historien qui raconterait la mort de Didon, se contenterait de dire : « Elle fut si accablée de douleur après le départ d'Enée, qu'elle ne put supporter la vie; elle monta au plus haut de son palais, elle se mit sur un bûcher, et se tua elle-même... » En écoutant ces paroles, vous apprenez le fait, mais vous ne le voyez pas. Ecoutez Virgile, il le mettra devant vos yeux. N'est-il pas vrai, quand il ramasse toutes les circonstances de ce désespoir, qu'il vous montre Didon furieuse avec un visage où la mort est déjà peinte, qu'il la fait parler à la vue de ce portrait et de cette épée, que votre imagination vous transporte à Carthage? Vous croyez voir la flotte des Troyens qui fuit le rivage, et la reine que rien n'est capable de consoler. Vous entrez dans tous les sentimens qu'eurent alors les véritables spectateurs. Ce n'est plus Virgile que vous écoutez; vous êtes trop attentif aux dernières paroles de la malheureuse Didon pour penser à lui. Le poète

* *Premier prix.* Huet (François), de Villeau (Eure-et-Loir), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix.* Callon (Jules-Pierre), de Houlme (Seine-Inférieure), élève du collége Charlemagne.

# QUATRIÈME.

## THÈME.

### CORRIGÉ.

Non res ille depingit qui modo describit, sed qui vel tenuissima quæque tam vivida, tam apta ad sensus percellendos oratione subjicit audientibus, ut ea sibi videre videantur. Frigidus enim quilibet scriptor Didonis mortem his tantum vocibus enarraret : « Profecto Ænea, tanto confecta est dolore, ut vitæ jam impatiens altissimam petierit domus partem, rogoque imposita necem sibi ipsa consciverit. » Quibus quidem auditis, rem accipies auribus, non autem visu percipies. Si vero Maronem audiveris, omnia tibi ante oculos proponentur. Etenim dum singula ille ad desperationem spectantia recognoscit, dum amentem Elisam effingit et futura morte pallidam, dùm loquentem, visa ista imagine conspectoque gladio inducit, nonne fatendum est te mentis impulsu quodam Carthaginem deferri? Tum ferventia migranti Trojanorum classe littora reginaque nullis pervia solatiis tibi ante oculos obversantur. Tum omnes revera spectantium induis affectus. Nec jam Virgilii memor, ultima Didonis miseræ verba aure bibis attentiori, quam ut narrantis memoria recurset. Abest quidem poeta; nihil vero

disparaît; on ne voit plus que ce qu'il fait voir, on n'entend plus que ceux qu'il fait parler. (1)

Voilà la force de l'imitation, et de la peinture.

FÉNELON, *Dialogue sur l'Eloquence*, DIAL. II.

(1) At regina, pyrâ penetrali in sede sub auras
Erectâ ingenti, tædis atque ilice sectâ,
Intenditque locum sertis, et fronde coronat
Funereâ; super exuvias ensemque relictum,
Effigiemque toro locat, haud ignara futuri.
Stant aræ circùm; et crines effusa sacerdos
Ter centum tonat ore Deos, Erebumque, Chaosque,
Tergeminamque Hecaten, tria virginis ora Dianæ.
Sparserat et latices simulatos fontis Averni.
Falcibus et messæ ad lunam quæruntur ahenis
Pubentes herbæ, nigri cum lacte veneni.
Quæritur et nascentis equi de fronte revulsus
Et matri præreptus amor.
Ipsa molâ manibusque piis, altaria juxta,
Unum exuta pedem vinclis, in veste recincta,
Testatur moritura Deos, et conscia fati.
Sidera : tum, si quod non æquo fœdere amantes
Curæ numen habet, justumque memorque precatur.

VIRG. *Æn.* IV, *v.* 504.

cernitur nisi quod cernendum voluit, et illi tantum audiuntur quos loquentes inducit.

Usque adeo valet imitandi et depingendi facultas!

Fréd. Prieur.

---

COPIE DU PREMIER PRIX.

Id pingere est, non solum describere quæ facta sunt, sed etiam quomodo acta fuerint adeo vivida, adeo naturam imitante oratione prosequi, ut si quis audiat, is se quodam modo putet esse spectatorem. Exempli gratia, frigidus historiæ scriptor, qui necem Didonis enarraret, hæc satis haberet dicere : « Tanto dolore, Ænea profecto, confecta est, ut vitæ impar tolerandæ, altissimam adscenderit ædium partem, et imposito pyræ corpore, violentas sibi manus attulerit. » Hæc audiendo, factum quidem accipis, sed non vides; Maronem vero si audias, ante oculos habebis. Nonne, quum hic in unum singula colligit quæ reginæ desperationi adjuncta sunt, quum Didonem tibi effingit furore amentem, in vultu morte jam sedente, quum eam, effigie illa, illoque ense adspectis, loquentemi nducit, animo te Carthaginem confers? Tibi videre videris et Trojanorum naves littora fugientes, et reginam quæ nullo potest solatio levari : omnia denique sentis quæ tunc temporis veri sensere spectatores. Nec jam Virgilium audis; majorem præbes attentionem iis quæ extremum fatur infelix Dido, quam ut animo recurset poeta. Hic abest; nil prorsus vides nisi quod exponit in conspectu, nullos audis nisi eos quibus sermonem attribuit. Hæc imitationis, hæc est picturæ potestas.

Huet.

Collége Stanislas.

## QUATRIÈME.

### VERSION LATINE*.

#### TEXTE.

Est quoddam genus hominum qui eloquentiæ studio tenentur illi quidem, verum eam non eruditorum hominum arte contineri, sed e quodam ingenii impetu nasci arbitrantur, atque naturam ipsam, qua non repugnante, magna se ac præclara omnia in dicendo assecuturos esse confidunt, ita amplexantur, ut locum prope nullum in hac facultate doctrinæ relinquant. Miror vero quemquam esse qui, sola natura duce, se proficere quidquam ad nominis celebritatem posse in hoc studii genere putet; neque idem intelligat se, dum naturam exornat, artem ipsam quæ tota a natura profecta est, exornare. Etenim quid est aliud hæc sive ars, sive studium, sive exercitatio dicendi, quam collectio quædam et coacervatio rerum earum, quas oratores naturam intuentes in dicendo suscipiunt? Si quidem hæc antiquissima præceptorum omnium ratio fuit, non ut ea secuti homines eloquentiæ laudem assecuti sint, sed ut quæ sua sponte oratores facerent, ea judicio delegerint, oratione descripserint, generibus

* *Premier prix.* Huet (François), de Villeau (Eure-et-Loir), élève du collége Stanislas. — *Deuxième prix.* Guiard (Paul-Philippe-Henri-Théodore), d'Avallon (Yonne), élève du collége Bourbon.

## QUATRIÈME.

### VERSION LATINE.

#### CORRIGÉ.

Il existe une classe d'hommes amateurs passionnés de l'éloquence, mais qui ne veulent pas qu'elle réside dans les préceptes créés par les savans, et qui prétendent au contraire qu'elle est le résultat d'un mouvement spontané de l'esprit; se flattant d'atteindre, si la nature les seconde, à tout ce qu'il y a de grand et de beau dans l'art de la parole, ils s'y attachent si exclusivement qu'ils ne laissent presqu'aucune place à l'étude. Pour moi je m'étonne qu'on s'imagine pouvoir, sans autre maître que la nature, acquérir un nom célèbre dans ce genre, et qu'en même temps on ne comprenne pas qu'embellir la nature, c'est embellir l'art lui-même qui doit à la nature tout ce qu'il est. En effet cet art, ou, si l'on veut, cette étude, cet exercice de la parole, qu'est-ce autre chose qu'un assemblage, une réunion de toutes les difficultés que les orateurs, fidèles observateurs de la nature, entreprennent de vaincre par la parole? Dans tous les temps en effet l'esprit de préceptes fut, non de conduire ceux qui les suivaient à la perfection de l'éloquence, mais de se servir des inspirations des orateurs pour former le goût du critique, pour établir la disposition oratoire et la distinction des genres. Ainsi

illustrarint. Ita non eloquentia ex artificio, sed artificium ex eloquentia fluxit, atque initium quidem dicendi natura, principium artis naturæ observatio introduxit. Referte nunc animum ad militarem simul et oratoriam laudem; profecto reperietis, ut nos, naturam secuti, omnem vim quacumque ope possumus a corpore propulsamus, diuturna autem observatione diligentem quamdam rationem telorum, copiarum atque insidiarum comparavimus, sic quamquam facti a natura sumus, ut et blandiri iis apud quos dicimus, et rem gestam narrare, et nostra confirmare, et contraria refutare, et ad extremum deprecari et conqueri sponte possimus, tamen nos hæc multa acutius, ornatius ac diligentius, quadam accedente doctrina, esse facturos.

---

## QUATRIÈME.

### VERSION GRECQUE *.

### TEXTE.

ΘΕΥΔΕΡΙΧΟΥ ΙΤΑΛΙΑΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΑΝΑΤΟΣ.

*Σύμμαχος καὶ Βοέτιος ὁ τούτου γαμβρὸς, εὐπατρίδαι τὸ ἀνέκαθεν, πρώτω βουλῆς τῆς Ῥωμαίων καὶ ὑπάτω ἐγενέσθην, ἄμφω τε φιλοσοφίαν ἀσκήσαντε, καὶ δικαιοσύνης ἐπιμελησαμένω οὐδενὸς ἧσσον· πολιτῶν τε καὶ*

* *Premier prix.* Bonachristave (Dominique-Benoît-Jacques), de Chambly (Oise), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Savary (Pierre-Auguste), de Saintes (Charente-Inférieure), élève du collége Louis-le-Grand.

l'éloquence n'est pas le fruit de l'art, c'est à elle qu'il doit sa naissance. C'est de la nature que vient l'art de la parole, et l'observation de la nature a réduit cet art en préceptes. Maintenant reportez votre esprit et sur l'art militaire et sur l'art oratoire; que trouvez-vous? que, portés d'abord par l'instinct de la nature à écarter de nous toute violence par tous les moyens possibles, instruits ensuite par une longue observation à faire un heureux usage des traits, des armées, des stratagèmes, enfin naturellement habiles à flatter ceux devant qui nous parlons, à exposer un fait, à confirmer nos raisons, à réfûter celles de l'adversaire, à recourir pour dernier moyen aux prières et aux plaintes, nous mettrons cependant dans tout cela plus de force, d'agrément et de perfection, si nous y joignons quelque peu de science.

---

## QUATRIÈME.

### VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

#### Mort de Théodoric roi d'Italie.

Symmaque et Boèce son gendre, issus de nobles ancêtres, tous deux sénateurs et consuls, tous deux aussi adonnés à la philosophie, sévères observateurs de la justice, bienfaiteurs de leurs concitoyens et des étrangers

ξένων χρήμασι τὴν ἀπορίαν ἰασαμένω, καὶ δόξης ἐπὶ μέγα χωρήσαντε, ἄνδρας ἐς φθόνον τοὺς πικροτάτους ἐπηγαγέτην. Οἷς δὴ συκοφαντοῦσι Θευδέριχος ἀναπεισθεὶς, ἅτε νεωτέροις πράγμασιν ἐγχειροῦντας τὼ ἄνδρε τούτω ἔκτεινε, καὶ τὰ χρήματα ἐς τὸ δημόσιον ἀνάγραπτα ἐποιήσατο. Δειπνοῦντι δέ οἱ, ὀλίγαις ἡμέραις ὕστερον, ἰχθύος μεγάλου κεφαλὴν οἱ θεράποντες παρετίθεσαν· αὕτη Θευδερίχῳ ἔδοξε κεφαλὴ Συμμάχου νεοσφαγοῦς εἶναι· καὶ τοῖς μὲν ὀδοῦσιν ἐς χεῖλος τὸ κάτω ἐμπεπηγόσι, τοῖς δὲ ὀφθαλμοῖς βλοσυρόν τι καὶ μανικὸν ὁρῶσιν, ἀπειλοῦντί οἱ δεινῶς ἐῴκει. Περιδεὴς δὲ τοῦ τέρατος τῷ ὑπερβάλλοντι γεγονὼς, καὶ ῥιγώσας ἐκτόπως, ἐς κοίτην τὴν αὑτοῦ ἀπεχώρησε δρόμῳ. Τριβώνιά τε πολλά οἱ ἐπιθεῖναι κελεύσας, ἡσύχαζε. Μετὰ δὲ, ἅπαντα ἐς Ἐλπίδιον τὸν ἰατρὸν τὰ ξυμπεσόντα ἐξενεγκὼν, τὴν ἐς Σύμμαχόν τε καὶ Βοέτιον ἁμαρτάδα ἔκλαιεν. Οὐ πολλῷ δ' ὕστερον ἐτελεύτησεν, ἀδίκημα τοῦτο πρῶτον καὶ τελευταῖον ἐς τοὺς ὑπηκόους τοὺς αὑτοῦ δράσας.

Procopius (*de bello Gothico*), *lib.* 3.

---

qu'ils secouraient de leur fortune, jouissant enfin de la plus grande considération, avaient excité contre eux l'envie des méchans. Persuadés par les calomnies de ces misérables, Théodoric fit périr ces deux personnages, comme coupables de complot contre son gouvernement. Leurs biens furent vendus à l'encan. Quelques jours après on servit à souper au prince la tête d'un énorme poisson; alors il crut voir la tête de Symmaque si récemment mis à mort. Les dents du poisson allongés sur la lèvre inférieure, ses yeux farouches et terribles semblaient le menacer. Extrêmement effrayé à cette vue, saisi d'un frisson extraordinaire, il courut se jeter sur son lit, se fit apporter plusieurs couvertures et reposa quelque peu, puis il raconta à son médecin, Elpidius, ce qui lui était arrivé, et se mit à déplorer sa crédulité si funeste à Boèce et à Symmaque. Il mourut peu après, n'ayant donné à ses sujets que ce premier et dernier exemple d'injustice. (***)

---

## CINQUIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Philippe, roi de Macédoine, doit occuper une place glorieuse entre les plus grands rois. La postérité n'est pas impartiale dans ses jugemens sur ce grand homme, parce qu'elle est prévenue par les écrits des Athéniens, et surtout de Démosthène. Nous avons dans les harangues de cet orateur un ample recueil d'accusations et d'invectives contre Philippe, et nous n'avons pas la défense de ce prince. Nous prononçons contre lui avec la même témérité que nous jugerions, d'après les plaidoyers de la partie adverse, un de nos concitoyens qui aurait eu un grand procès. Ne jugeons Philippe que d'après sa conduite. Nous le voyons, au comble de sa puissance, respecter les lois et la liberté de la Grèce. Prenons une règle plus sûre encore : ne le jugeons que d'après ses intérêts. Ils étaient d'abattre les Perses, ses ennemis comme ceux de tous les Grecs; ils étaient de se faire aimer des Grecs, pour en obtenir les secours nécessaires au dessein qu'il avait formé; il ne pouvait gagner l'amitié d'un peuple jaloux de sa liberté, qu'en lui laissant cette liberté toute entière; il avait donc intérêt de le conserver libre. Ce qui a nui surtout à la réputation

* *Premier prix.* Feugère (Edmond-Auguste), de Gray (Haute-Saone), élève du collége Henri IV. — *Deuxième prix.* Roger (Julien-Joseph-Seymour), de la Guadeloupe, élève du collége Charlemagne.

## CINQUIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Philippus Macedoniæ rex inter maximos reges adscribendus est. De quo integrum posteris judicium intercipiunt quum cæterorum Atheniensium, tum præcipue Demosthenis scripta. Habemus hujusce orationes tanquam amplum ad incriminandum et obterendum Philippum codicem, deest autem criminum defensio. Eadem est statuentium de illo temeritas ac si de quolibet cive nostro, audito tantum adversario, in magna quadam lite sententiam feramus. Quod si Philippum ex actis suis tantummodo æstimemus, videmus, quum summis opibus polleret, Græciæ legibus et libertati parcentem. Si placuerit certiorem judicandi normam sequi, scilicet quod propriæ ipsius utilitati conduxerit Persas suos Græcorumque omnium hostes opprimere, agnoscimus, quum conduceret Græcorum amicitiam sibi conciliare, a quibus auxilia impetraret ad ea perficienda quæ excogitaverat, non eum potuisse populum libertatis suæ amantissimum sibi conciliare, nisi totam illi libertatem permittendo; conduxisse ergo propriæ ipsius utilitati ut liberum eum servaret. Hoc præsertim viro illi principi æque æstimando

de ce prince, c'est que sa profonde politique ne fut pénétrée que l'avant-dernière année de sa vie, quand lui-même en déchira le voile. On avait cru jusque-là, sans trop de témérité, que son dessein était de subjuguer la Grèce ; c'est ce qu'on répétait dans toutes les harangues, dans tous les écrits, et sans doute dans tous les entretiens. Quand ses grandes vues furent dévoilées, le jugement était porté, et c'est ce jugement, consigné dans des chefs-d'œuvre d'éloquence, qui a formé celui de la postérité.

---

## CINQUIÈME.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

Haud quaquam satis intelligimus quantum viris illis solertibus debeamus, qui artium experimenta fecerunt, quique tenuibus quidem, sed operosis ac reconditis rebus investigandis animum appulere. Quod commode habitamus, quod vestimur, quod urbes habemus, mœnia, templa, totum hoc laboribus eorum atque industriæ acceptum referendum est. Eorum beneficio manus nostræ agros colunt, domos ædificant, pannos ac vestes contexunt, æs ferrumque fabricantur. Atque, ut ex utilibus ac necessariis ad jucunda veniamus, eorum industria

* *Premier prix.* Chouveroux (Anne-Jean-Jules-Léopold), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon. — *Deuxième prix.* Denis (Ange-Marie), de Paris (Seine), élève du collége Stanislas.

offecisse dixerim, quod arcanum agentis consilium non nisi proximo ante mortem anno patuit, ab ipso apertum. Nam antea omnes, nec imprudenter quidem, existimaverant, fuisse ejus mentem ut Græciam sibi subigeret. Hoc omnium concionibus, omnium scriptis, omnium sine dubio colloquiis usurpabatur. Quum magna ejus consilia manifesto apparuerunt, latum erat judicium ex quo ut pote clarissimis eloquentiæ monumentis mandato, posteri judicaverunt. (***)

---

## CINQUIÈME.

### VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Nous ne comprenons pas assez quel tribut de reconnaissance méritent ces hommes habiles qui les premiers se sont essayés dans les arts, et ont appliqué leur esprit à des découvertes peu importantes, il est vrai, mais qui demandaient du travail et des recherches. Nos habitations commodes, nos villes et leurs remparts, nos temples, voilà les avantages que nous devons à leurs travaux et à leurs talens. Grâce à eux, nous savons cultiver la terre, bâtir des maisons, tisser la toile et la laine, forger le fer et l'airain. Puis, pour passer de l'utile et du nécessaire à l'agréable, c'est d'eux que

penicillum ac scalprum tractamus, acu pingimus, sonos tibiarum elicimus.

Hæc diuturna ac stabilia sunt beneficia, quæ ab initiis aucta semper, et ad singulos omnium ætatum et gentium homines late diffusa, ultimas in ætates propagantur, et tamdiu, dum humanum genus exstiturum, permansura sunt.

Quod vero multo majus ac præstantius est, omnibus reclusis disciplinarum thesauris, ad utilissimarum et homine dignissimarum rerum cognitionem nos perduxerunt, quibus vitam recte et honeste institueremus. Tanta sunt tamque multa, quæ nobis larga manu profuderunt beneficia, ut in iis enumerandis sim infinitus.

---

## CINQUIÈME.

### VERSION GRECQUE *.

#### TEXTE.

Στρατιώτου τινὸς ἵππον ἔχοντος ἀκροφυέστατον, ὑφ' οὗ πολλάκις ἐκ πολέμου ἐῤῥύσθη, ὁ στρατηγὸς ὑφ' ᾧ οὗτος ἐστράτευεν, ἀφαιρεῖται ἄκοντι τὸν ἵππον, καὶ πρὸς Θεόφιλον Κωνσταντίνου-πόλεως βασιλέα, ὡς οἰκεῖον ἐκπέμπει κτῆμα. Τροπῆς δὲ ὕστερον γενομένης, ἔπεσεν

* *Premier prix.* Descamps (Henri), de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Housel (Charles-Pierre), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon.

nous avons appris à manier le pinceau et le burin, à broder à l'aiguille, à tirer des sons de la flûte, avantages solides et durables, qui n'ont cessé de se développer depuis leur origine, et qui, répandus au loin chez les peuples de tous les siècles et de tous les pays, ne s'éteindront qu'avec le genre humain.

Mais un service beaucoup plus important et plus précieux, c'est que, nous ayant ouvert tous les trésors de l'instruction, ils nous ont amenés à la connaissance des principes les plus utiles, les plus dignes de l'homme, ceux de la vertu et de l'honneur. Telle est enfin l'importance, et tel est le nombre des bienfaits qu'ils ont généreusement répandus sur nous, que je ne finirais pas, si je voulais en faire l'énumération.

Fréd. Prieur.

---

## CINQUIÈME.

### VERSION GRECQUE.

### CORRIGÉ.

Un soldat avait un excellent cheval qui plus d'une fois l'avait ramené des combats. Son général le lui enlève malgré lui, et l'envoie, comme sa propriété, à Théophile, empereur de Constantinople. Plus tard, dans une déroute, le soldat qui n'a plus de cheval pour

ὁ στρατιώτης, μὴ ἔχων ἵππον τὸν σῶσαι δυνάμενον αὐτόν· ἔπεσε δὲ γυναῖκα καταλελοιπὼς καὶ τέκνα. Ἥτις τὸ φιλοδίκαιον τοῦ βασιλέως ἀκούσασα, εἰς Κωνσταντίνου-πόλιν ἐχώρησε· καὶ τὸν Θεόφιλον ἔποχον τῷ τοῦ ἀνδρὸς ἵππῳ κατιδοῦσα, τὸν χαλινὸν κατέχει τοῦ ἵππου, οἰκεῖον εἶναι τοῦτον λέγουσα, καὶ μὴ ἄλλον τινὰ, ἀλλ' αὐτὸν ὑπάρχειν τὸν βασιλέα αἴτιον τῆς τοῦ ἀνδρὸς σφαγῆς. Ἐκπλαγεὶς οὖν ὁ βασιλεὺς παρεστήσατο εὐθέως τὸν στρατηγὸν, καὶ ζήτησιν ποιεῖται περὶ τοῦ ἵππου, τῆς γυναικὸς τέως κρυπτομένης προστάξει βασιλικῇ. Διϊσχυρισαμένου δὲ τοῦ στρατηγοῦ οἰκεῖον εἶναι τὸν ἵππον, καὶ μὴ ἐξ ἁρπαγῆς κτηθέντα, ἐξάγεται παραχρῆμα τοῦ παραπετάσματος ἡ γυνὴ, ἔλεγχος ἀψευδέστατος καὶ κατήγορος τῶν λεγομένων. Ἣν ὁ στρατηγὸς θεασάμενος, τῶν ποδῶν ἅπτεται βασιλέως μετὰ κλαυθμοῦ, τὴν ἁμαρτάδα ἐξαγορεύσας. Τί οὖν ὁ βασιλεύς; Τὴν μὲν γυναῖκα μετὰ τῶν παιδῶν κληρονόμους τῆς ἐκείνου ἀποδείκνυσιν οὐσίας, αὐτόν τε τῆς ἀρχῆς παραλύει, καὶ ὑπερορίᾳ διηνεκεῖ δίδωσι.

Cedrenus, *de Theophilo*.

---

le sauver succombe, laissant une femme et des enfans. La veuve avait entendu parler de l'amour de l'empereur pour la justice, elle se rend à Constantinople : elle y voit Théophile monté sur le cheval de son époux; elle arrête le coursier par la bride et s'écrie que le cheval lui appartient, et que l'empereur seul est la cause de la mort de son mari. Frappé d'étonnement, l'empereur mande aussitôt le général, et l'interroge au sujet du cheval. La veuve s'était cachée par l'ordre de Théophile. Le général soutient que le cheval est son bien, et non le fruit d'un vol. Aussitôt la femme de sortir de l'endroit où elle était cachée : preuve irrécusable qui vient convaincre le coupable. A cette vue, il se jette tout en pleurs aux pieds du prince, et lui avoue sa faute. Que fait alors l'empereur ? Il institue la veuve et ses enfans héritiers des biens du général, qu'il dégrade et qu'il condamne à un exil perpétuel.

FRÉD. PRIEUR.

## SIXIÈME.

### THÈME *.

### TEXTE.

Voulez-vous distinguer les véritables amis d'avec les flatteurs? Qui sont ceux qui ont de l'indulgence pour vos défauts, qui favorisent vos passions? Voilà les faux amis, plus dangereux cent fois pour vous, qu'un ennemi déclaré! Mais celui qui vous représentéra avec adresse tous vos défauts divers, qui s'opposera autant qu'il sera en lui à vos passions, voilà votre véritable ami; voilà, un être mille fois plus précieux qu'un trésor pour vous. Alexandre, enflé d'orgueil, voulut se faire passer pour un Dieu. Aussitôt tous les vils esclaves, qui étaient plus attachés à la fortune du prince qu'à sa personne, se prosternèrent devant lui et l'adorèrent. Un seul homme lui refusa les honneurs divins, et bientôt il se vit traiter d'impie par la foule des flatteurs. « *Si le prince*, répondit-il, *est un dieu, sa demeure est au ciel; mais j'aime à croire qu'Alexandre est un homme*, *parce que je désire que nous le conservions long-temps sur la terre;* » puis, s'adressant aux flatteurs: « *C'est bien à vous de faire des dieux; faites donc un roi, si vous le pouvez. Votre puissance*, *vous êtes forcés d'en*

* *Premier prix.* Taillandier (René-Gaspar-Ernest), de Paris (Seine), élève du collége Charlemagne. — *Deuxième prix.* Berny d'Ouville (Pierre-Amédée), de Paris (Seine), élève du collége Bourbon.

## SIXIÈME.

### THÈME.

### CORRIGÉ.

Si germanam amicitiam ab adulatione discernere velis, ad illos attendas oportet qui tuis indulgent vitiis, tuasque fovent cupiditates : quippe qui, quum sese amicos tibi falso præstent, multo magis metuendi occurrant, quam si apertas inimicitias profiteantur; quem vero solertissime omnia apud te vitia criminantem et tuis quam maxime libidinibus obluctantem videbis, ille amicus profecto, ille opibus est multo potior ducendus. Quum superbia tumens Alexander se deum haberi vellet, familiares, servum pecus, et potentissimi quidem regis quam viri ipsius studiosiores, repente ad illius pedes provoluti, venerati sunt. Unum autem virum, divinos Alexandro abnuentem honores, impietatis arguere assentatorum turba; quibus ille : *Regi*, inquit, *si deus est*, *cœlum patet; Alexandrum vero genitum esse mortalem credere me juvat; hoc enim cupio ut his nempe in terris apud nos diutius versetur;* tum adulatores compellans : *Deos-ne creare vestri est juris ? Quidni aliquem*, *si liceat*, *creatis regem ? Minorem vero*

*convenir, n'est pas assez grande pour mettre un homme sur le trône ; croyez-vous donc, qu'il soit plus aisé de le placer dans le ciel ?* »

## SIXIÈME.

### VERSION LATINE *.

#### TEXTE.

Duo affectus, vel, ut ita dicam, duæ furiæ sunt, quæ in animis hominum tantas perturbationes cient, et interdum cogunt ita delinquere, ut nec famæ nec periculi respectum habere permittant : ira, quæ vindictam cupit; avaritia, quæ desiderat opes. Hos affectus Stoïci extirpandos, Peripatetici temperandos putant. Neutri eorum recte : quia neque in totum detrahi possunt, si quidem natura insiti certam habent magnamque rationem; neque diminui, quoniam, si mala sunt, cavendum est etiam temperatis et mediocribus; si bona, integris abutendum est. Atqui per se mala non sunt quæ Deus homini insevit; sed, natura utique bona, male utendo fiunt mala. Ut fortitudo, si pro patria dimices, bonum est, si contra patriam, malum; sic et affectus, si ad usus bonos habeas, virtutes erunt, si ad malos, vitia dicentur. Ira igitur ad regendam subjectorum

* *Premier prix.* Delacourtie (Louis-Charles-Albert), de Paris (Seine), élève du collége Saint-Louis. — *Deuxième prix.* Baron-Dutaya (Rodolphe-Jean-François-Marie), de Quintin (Côtes-du-Nord), élève du collége Stanislas.

*confitendum est vobis inesse facultatem, quam ut ad imperium quemquam provehatis; num igitur quemlibet ad cœlum vos facilius sublaturos speratis?*

Fréd. Prieur.

## SIXIÈME.

### VERSION LATINE.

### CORRIGÉ.

Deux passions, ou, pour ainsi dire, deux furies bouleversent si violemment le cœur humain, et quelquefois le portent à de tels écarts, qu'elles affranchissent l'homme et du soin de sa réputation, et de la crainte des dangers : c'est la colère avec son amour de la vengeance, et l'avarice avec sa soif des richesses. Ces passions, les *Stoïciens* disent : *il faut les déraciner*, et les *Péripatéticiens*, *les modérer seulement*. Erreur de part et d'autre : on ne peut ni les anéantir, puisque la nature les a placées en nous pour un motif puissant et déterminé, ni même en réprimer les excès, car si l'une ou l'autre est un mal, il faut s'en abstenir, quelque frein, quelques bornes qu'on y mette; si c'est un bien, il faut en profiter sans réserve. Or les germes que Dieu a jetés en nous ne sont pas essentiellement mauvais, mais ils le deviennent, quoique naturellement bons, par l'usage qu'on en fait. Ainsi le courage est un bien, si vous défendez la patrie; un mal, si vous l'attaquez. Il en est de même des passions qui, selon une direction bonne ou mauvaise, deviennent des vertus ou des vices. La colère nous a été donnée pour

disciplinam data est, ut metus licentiam comprimat, et compescat audaciam; sed qui terminos ejus ignorant, irascuntur paribus aut etiam potioribus : inde ad immania facinora prosilitur. Cupiditas quoque ad desideranda et conquirenda vitæ necessaria tributa est; sed qui nesciunt fines ejus, insatiabiliter opes congerere nituntur : hinc omnia fraudum genera eruperunt. Redigendi sunt ergo isti affectus intra fines suos, et in viam rectam dirigendi, in qua, etiamsi sint vehementes, culpam tamen habere non possunt.

LACTANTII DIVINÆ INSTITUTIONES.

FINIS.

maintenir ceux qui nous sont soumis, afin que la crainte réprime la licence et enchaîne l'audace : mais tout homme qui n'en connaît pas les bornes s'irrite également, et contre ses égaux, et contre ceux qui sont au-dessus de lui : voilà ce qui le pousse à d'horribles forfaits. La cupidité aussi a pour but le désir et la recherche des choses nécessaires à la vie; mais quiconque en ignore les limites s'efforce, dans son insatiable avarice, d'entasser des richesses. De là naquirent en foule les fraudes de toute espèce. Il faut donc restreindre ces passions dans leurs justes bornes, et les contenir dans la bonne voie, où, quelle que soit leur violence, elles ne sauraient être coupables.

FRÉD. PRIEUR.

FIN.

# TABLE DES DEVOIRS

## DES CONCOURS DE L'ANNÉE 1830.

RHÉTORIQUE.



SECONDE.



TROISIÈME.



QUATRIÈME.



CINQUIÈME.



SIXIÈME.

